

*Thèse de doctorat
présentée à l'École nationale d'administration publique
dans le cadre du programme de doctorat en administration publique
pour l'obtention du grade de Philosophiæ Doctor (Ph. D.)*

Thèse intitulée
**La pratique diplomatique à l'ère des médias sociaux : une analyse
exploratoire de l'approche canadienne**

Présentée par
Rares Burlacu

Janvier, 2022

© Rares Burlacu, 2022

La thèse intitulée

La pratique diplomatique à l'ère des médias sociaux : une analyse exploratoire de l'approche canadienne

Présentée par

Rares Burlacu

Est évaluée par les membres du jury de thèse suivants :

Jean-François Savard, PhD, professeur agrégé, président

Nelson Michaud, LLB, PhD, professeur titulaire, directeur de thèse

Daniel J. Caron, PhD, professeur, chercheur et fellow du CIRANO,
évaluateur

Martial Pasquier, PhD, professeur, Institut des hautes études en administration
publique, Université de Lausanne, évaluateur externe

Introduction	10
Contexte historique, problématique, objectif de recherche et recension des écrits scientifiques	15
Chapitre 1 : Comment la diplomatie se faisait-elle?.....	16
Chapitre 2 : De la diplomatie publique à celle numérique : l’interactivité comme facteur intégrateur de la diplomatie numérique	43
Chapitre 3 : La communication numérique : qu’est ce qui la définit, qu’est-ce qui la caractérise?.....	82
Méthodologie et études de cas	102
Chapitre 4 : La manière de mesurer le changement de la diplomatie publique canadienne.....	103
Chapitre 5 : Étude de cas – Chine.....	124
Chapitre 6 : Étude de cas – Union européenne.....	156
Remarques finales	180
Chapitre 7 : Résultats.....	181
Conclusion.....	184
Bibliographie et références	191
Annexe 1	209
Annexe 2	212

Liste des abréviations, sigles et acronymes

ACEUM	Accord Canada-États-Unis-Mexique
AECG	Accord économique et commercial global
AMC	Affaires mondiales Canada (depuis octobre 2015)
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
IERI	Institut Européen des Relations Internationales
IFRI	Institut français des relations internationales
MAECI	Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (jusqu'à octobre 2015)
MM	Méthodes mixtes
NTI	Nouvelles technologies de l'information
ONU	Organisation des Nations Unies
ONG	Organisation non gouvernementale (ONG)
RI	Relations internationales
UE	Union européenne

Dédicace

À mon épouse, Madalina, la force motrice douce d'un système d'appui indéfectible pendant des années, sans lequel ce projet doctoral n'aurait pas vu son aboutissement.

Remerciements

Cette thèse est le fruit d'une réflexion amorcée lors de longues discussions avec le professeur Nelson Michaud sur l'évolution des Relations internationales dans un monde en pleine mutation. Ses conseils des plus pertinents, corroborés avec une rigueur exemplaire dans la scientificité de la recherche m'ont beaucoup aidé à trouver la mesure exacte du travail à élaborer. Je lui porte une profonde gratitude pour sa patience et disponibilité, manifestées tout au long de ces années de recherche et d'essais répétés.

Ensuite, durant la période d'observation sur les transformations inhérentes du système international, le professeur Daniel J. Caron a enrichi ma réflexion sur le numérique et « la rupture » qui s'annonce une fois le progrès technologique entamé. Je suis reconnaissant au professeur Caron, qui a su m'insuffler la curiosité intellectuelle nécessaire à l'exploration en profondeur du numérique.

Je remercie également les membres du jury, les professeurs Jean-François Savard et Martial Pasquier pour leur lecture de la thèse et leurs remarques qui ont contribué à structurer une meilleure approche des différents thèmes abordés autour du rôle de l'information.

Mes pensées les plus affectueuses vont aussi au groupe des « internationalistes » de l'ENAP, en particulier aux professeurs Louis Sabourin et Paul-André Comeau, dont la passion pour les questions internationales continue à m'inspirer dans les moments les plus intenses de mon parcours.

Introduction

L'usage des médias sociaux comme outil de communication qui sert à des fins de diplomatie publique est un phénomène nouveau dont l'observation scientifique commence à peine. La nature des enjeux qui l'entourent demeure un champ qui nécessite encore des études. Les chercheurs qui s'y intéressent affirment que les médias sociaux ouvrent des perspectives dans l'observation de la diplomatie publique, grâce aux nouvelles technologies de l'information (NTI) qui permettent des échanges entre les diplomates et le public au niveau international (Glassman, 2008; Vergeer et Hermans 2013; Wigand, 2010 cités dans Straus *et al.*, 2015). Des éléments caractéristiques du processus de communication politique comme la manière de s'adresser directement, constamment et sans restriction au public international sont mentionnés parmi les avantages que les médias sociaux apportent aux diplomates qui les utilisent (Graham, Broersma, Hazelhoff et van't Haar, 2013 cités dans Straus *et al.*, 2015). L'apparition de multiples plateformes sociales incite les gouvernements à avoir une présence plus active sur les réseaux sociaux. À cet effet, l'organisme qui gère la présence du Département d'État américain sur les médias sociaux dénombrait, dès la fin de 2010, environ 230 comptes Facebook, 80 comptes Twitter, 55 chaînes YouTube et 25 blogs actifs (IFRI, 2011). Ces données nous sont utiles pour comprendre l'importance que les États-Unis ont su accorder à ces plateformes dès leur émergence dans l'espace public. Toutefois, d'après Potter (2007), chercheur et praticien canadien de la diplomatie publique, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) - actuellement Affaires mondiales Canada (AMC) - fut le premier au monde parmi les institutions similaires à déjà établir, en 2003, une plateforme interactive de communication en ligne. Celle-ci était destinée à faciliter le dialogue entre le MAECI et les citoyens sur le processus d'élaboration de la politique étrangère du Canada et, en même temps, à favoriser un débat entre les utilisateurs sur les enjeux internationaux. L'intérêt manifesté par les ressortissants canadiens qui donnaient des rétroactions par l'entremise du programme entamé, a déterminé le gouvernement à créer un lien virtuel permanent avec le public interne (Potter, 2008). Avec l'émergence des médias sociaux dans de nombreuses régions du monde, le gouvernement canadien décide alors d'opérer un virage numérique, en intégrant sur le site Internet des « Affaires mondiales », ces réseaux qui se sont multipliés d'une manière exponentielle « pour communiquer de l'information à jour à propos de ses programmes » (Affaires

mondiales, Canada, page consultée le 1 juin 2021). À cet effet, à la fin octobre 2020, l'AMC comptait 115 pages Facebook et 136 comptes Twitter pour les missions canadiennes à l'étranger (Affaires mondiales Canada, page consultée le 5 octobre 2020).

La communication à travers toutes ces plateformes vise l'atteinte d'un objectif stratégique de politique étrangère. La défense des intérêts canadiens à l'étranger se réalise plus facilement en utilisant les médias sociaux parce qu'elle coïncide avec les intérêts déclarés des nouvelles communautés branchées sur ces réseaux internationaux. Lors du lancement du compte @Canada à l'occasion d'une visite à *Silicon Valley*, John Baird, ancien ministre des Affaires étrangères, remarquait que :

Nos diplomates utilisent de plus en plus les médias sociaux pour faire la promotion des valeurs et des intérêts du Canada à l'étranger. Nous avons considérablement étendu notre présence sur le Web au cours de la dernière période et nous sommes toujours à l'affût de nouvelles idées pour pousser les choses plus loin... Je suis ravi d'annoncer que nous lançons le compte @Canada sur Twitter, qui se veut un moyen d'attirer l'attention d'auditoires de l'extérieur de notre pays. C'est un outil de plus qui s'ajoute à notre trousse diplomatique visant à faire la promotion du Canada. (Baird, 2014)

L'auditoire à l'extérieur du pays auquel le ministre Baird faisait référence, est formé par ce que nous pouvons appeler les acteurs non étatiques. Pour Grant (2004), les NTI ont permis à ces acteurs non étatiques de jouer un rôle plus important dans la politique étrangère des pays. Pour des fins pratiques de recherche, nous nous référons aux acteurs internationaux non étatiques (ou transnationaux) comme étant le regroupement des organisations non gouvernementales (ONG), des universités, des instituts à vocation de recherche et de dissémination scientifique, les *think-tanks*, les associations professionnelles, les forums d'idées, et les cercles des experts et les groupes de lobby. D'ailleurs, selon Grant, des pans entiers de la société, au niveau international, appartiennent à cette catégorie, en passant des ordres professionnels jusqu'aux (ONG) qui se comptent aujourd'hui par dizaines de milliers (Nye, 2004) et constituent une force qui change d'une manière déterminante la façon d'exercer la diplomatie (Grant, 2004).

Il est évident que la pratique de la diplomatie contemporaine a été contrainte à un redémarrage total afin de s'adapter aux bouleversements survenus sur la scène internationale grâce aussi aux changements technologiques qui assurent la transition vers un nouveau monde. Cette métamorphose détermine l'apparition d'une sphère publique à l'intérieur de laquelle prolifèrent les médias sociaux et des acteurs non étatiques qui essayent de façonner des politiques, y compris

celles étrangères des États. Ce contraste entre les États qui veulent projeter leurs intérêts à l'international et le public qui les subit constitue un moment charnière de l'évolution de la diplomatie, appelée à harmoniser les divergences qui peuvent survenir à ce stade. Corroborée, elle aussi, avec la transformation technologique, la diplomatie revêt des formes qui lui associent des caractéristiques propres aux communications numériques. Parmi celles-ci, la rapidité avec laquelle elle doit se déployer ou la transparence et la volatilité avec laquelle elle doit composer, appartiennent également à la révolution de l'information qui suit les communautés virtuelles. Pourtant, l'impact des médias sociaux sur la nouvelle forme de diplomatie n'est pas exploré et les études consacrées à la manière des gouvernements d'interagir avec le public étranger par l'entremise des réseaux numériques sont encore dans une phase de début (Criado et autres, 2013).

Si on se réfère au Canada et à sa diplomatie numérique, ces réflexions s'inscrivent dans un registre préliminaire mentionné par Criado et notre démarche répond au besoin d'apporter des connaissances scientifiques sur ces aspects. À l'intérieur d'une telle approche, il est tout à fait possible, d'après Trudel, Simon et Vonarx (2007), qu'une recherche exploratoire entamée clarifie un problème qui a été plus ou moins défini. Ce type de recherche peut aussi aider à déterminer le devis de recherche adéquat, avant de mener une étude de plus grande envergure (Trudel, Simon et Vonarx, 2007). Dans un contexte où les informations préliminaires, qui servent de base pour développer ultérieurement des connaissances, sont peu nombreuses, la recherche exploratoire constitue un élément précurseur pour des recherches plus élaborées. Van der Maren (1995) estime que la recherche exploratoire viserait, dans ces conditions, de combler un vide.

Les premières lectures que nous avons effectuées au sujet de la diplomatie publique partent du postulat que le principe organisateur central de celle-ci, celui d'être au service de la promotion et de la défense des intérêts nationaux à l'étranger, reste le même. Dans le contexte actuel, est-il possible de préserver, pour la diplomatie publique canadienne, cet état de fait?

La réponse que nous allons offrir part d'une l'hypothèse élaborée à la lumière des lectures préalables réalisées par rapport à l'emprise des médias sociaux sur la diplomatie publique. Lors de cet exercice, nous avons recensé des critiques sur le fait que l'engagement général du gouvernement canadien envers le public étranger n'est pas interactif puisque les outils de la

communication numérique ne sont pas utilisés adéquatement. L'interactivité suppose que la possibilité de changer des rôles entre les utilisateurs se fasse par l'entremise des rétroactions données par les parties qui s'engagent dans le dialogue. Nous allons vérifier si le Canada exploite ces attributs interchangeables offerts par les plateformes de médias sociaux en comparant des données recueillies avant et après l'émergence du numérique. Des supports de médias traditionnels seront mis en miroir, lors de différentes périodes d'observations, avec ceux qui relèvent des médias numériques et une méthodologie qui combine des éléments tant quantitatifs que qualitatifs sera employée pour vérifier l'hypothèse. Les conclusions anticipées de notre recherche se basent sur la rationalité du processus mis en place pour faire la démonstration scientifique et elles vont ouvrir la voie, éventuellement, aux modèles qui peuvent être suivis par d'autres chercheurs qui s'intéressent à la diplomatie contemporaine. Les conclusions seront soutenues par les résultats obtenus après avoir décortiqué le cadre opératoire élaboré à partir d'un support théorique qui privilégie le rôle de l'information dans le dialogue social entamé avec un public étranger, dont les intérêts politiques divergent selon divers degrés.

Structure de la thèse

La structure de la thèse repose sur des chapitres distincts. Le premier se concentre sur la problématique et l'objectif de recherche et comprend une recension des écrits scientifiques sur lesquels repose notre recherche. Nous amorçons ce premier chapitre avec la présentation de la manière dans laquelle la diplomatie « traditionnelle » s'exerçait avant l'émergence du système numérique. Nous évoquons également des facteurs définitoires de la diplomatie et de ses attributs fondamentaux, afin de déceler, par la suite, les distinctions entre la forme ancienne et celle émergente. Une partie du chapitre est consacrée à la diplomatie contemporaine, à ses formes et ses types. Nous allons présenter les besoins ressentis par les diplomates de l'époque moderne et leur quête d'adaptation permanente au contexte international. Également, une recension des articles sur l'information et le rôle de l'information dans le dialogue social sera proposée.

Le chapitre deux de la thèse porte sur le passage de la diplomatie publique à celle numérique et amène dans la réflexion le concept de l'interactivité comme facteur intégrateur de la diplomatie numérique. Cette partie propose de comprendre la nature du changement que le numérique apporte dans la manière d'exercer la diplomatie. L'application du concept de numérique en RI et dans le

fonctionnement diplomatique fera également l'objet d'une section du chapitre. Nous ajoutons plus tard des notions qui portent sur la diplomatie publique, concept que les gouvernements ont mis en place comme nouveau dispositif étatique pour rejoindre des populations à l'étranger. La diplomatie secrète est une autre dimension que sera privilégiée, tant d'une perspective historique qu'actuelle. Une revue de littérature nous aidera à comprendre les enjeux qui lui sont propres. Des éléments relatifs au fait que le secret dans le domaine de la diplomatie minimise le coût de délibération associé aux décisions sur la scène internationale seront avancés.

Dans le troisième chapitre nous trouvons des notions et concepts liés à la communication numérique, qui seront utilisés dans la logique de la démonstration qui suivra. Nous allons étudier les caractéristiques de la nouvelle manière de communiquer et ce qu'elle représente pour le système de communication gouvernemental.

Dans le quatrième chapitre nous nous arrêtons sur les mesures que nous allons effectuer afin de saisir l'ampleur du changement préconisé dans la diplomatie, tout comme la méthodologie proposée pour que la rigueur scientifique soit respectée.

La collecte de données basée sur l'étude de deux cas spécifiques fera l'objet des chapitres cinq et six. Les principes qui ont guidé l'analyse et l'interprétation de la recherche effectuée sont encadrés dans la partie finale du document, tout comme les résultats et les discussions qui en découlent.

**CONTEXTE HISTORIQUE, PROBLÉMATIQUE, OBJECTIF DE RECHERCHE ET
RECENSION DES ÉCRITS SCIENTIFIQUES**

CHAPITRE 1 : COMMENT LA DIPLOMATIE SE FAISAIT-ELLE?

L'étude de la diplomatie s'attache surtout à analyser et à expliquer comment les États arrivent à atténuer les tensions qui leur sont propres quand ils sont appelés à interagir sur la scène internationale.

Le mot « diplomatie » trouve ses racines dans l'étymologie grecque (*diplôme*), qui signifiait un acte juridique. Pour que notre recherche soit la plus exhaustive possible, nous présentons une fresque historique des différentes époques afin qu'on puisse observer et réfléchir sur la manière dont la diplomatie traditionnelle était exercée.

L'insertion même, dans notre étude, du terme « tradition », associé à la diplomatie, traduit nos intentions quant à l'observation qui sera effectuée, puisqu'elle réclame, comme antagonisme, l'expression « moderne ». Le sujet de notre thèse étant la pratique diplomatique par les médias sociaux, il ressort que les années 2000 représentent le tournant qui marque l'évolution de la diplomatie. Dans ce chapitre, nous allons observer les attributs qui caractérisaient la diplomatie traditionnelle (dans le sens mentionné) pour y déceler les éléments qui servent de base pour mieux comparer les deux périodes et répondre ainsi aux exigences de notre thèse.

1.1 Paramètres généraux de la diplomatie étatique : la force et les secrets

L'absence de théories à large portée sur la diplomatie a pu constituer une limite dans le développement des connaissances à ce sujet. Ainsi, les concepts empruntés par les chercheurs de la discipline trouvent leur fondement dans les courants existants dans les relations internationales (RI). Il n'est pas surprenant alors de constater qu'une tendance inouïe des universitaires (suivis par des praticiens) trouve dans la tradition philosophique réaliste les facteurs explicatifs les plus articulés et les plus compréhensibles à utiliser dans le champ de la diplomatie. L'État, comme unité centrale d'analyse, demeure la manière la plus éclairée autour de laquelle les enjeux propres à la diplomatie peuvent être révélés. Il ne faut pas non plus sous-estimer la période à laquelle notre observation se réfère, puisqu'elle coïncide avec le début de ce que les historiens appellent communément la Guerre froide. La mission primordiale des États rattachés à l'un ou l'autre des blocs militaires qui se partageaient la scène internationale était de préserver leur existence; alors, la

juxtaposition entre les principes réalistes et la pratique diplomatique ne fut pas du tout anodine, bien au contraire.

La référence qui s'impose pour mieux déterminer les paramètres qui encadrent les relations diplomatiques entre les États est la Convention de Vienne de 1961, adoptée à l'issue d'une conférence réunissant 91 États (Nations Unies, 1961). Malgré le fait que le fondement des textes élaborés à cette occasion se situe dans une multitude d'éléments transversaux associés à la sociologie, au droit international et à la politologie, nous mentionnons ici les questions qui concernent les entités étatiques. Ainsi, selon Colliard (1961, p. 7), le principe juridique primordial établi par la Convention est celui d'égalité souveraine entre les États. L'existence des privilèges des missions diplomatiques découle de ce principe. Colliard (1961, p. 8) note que ce dernier détermine le statut des missions en tant que représentantes des États, justement pour éviter d'avantager les individus au détriment des États.

Le but politique des relations internationales est explicite dans le texte de la Convention. Le maintien de la paix et de la sécurité internationale, tout comme le développement des relations amicales entre les États favoriseraient une « coexistence » dans le système international, « peu importe la diversité des régimes constitutionnels des États » (Colliard, 1961, p. 9). Pour pallier les différences idéologiques qui se dessinent entre les États et pour s'assurer que les acquis de l'accord international sont préservés, d'autres facteurs sont introduits dans le texte de la Convention. Les plus importants évoqués dans l'étude de Colliard (1961, p. 11) sont le « caractère permanent » des missions diplomatiques sur les territoires étrangers des États et l'établissement de celles-ci d'une « manière réciproque ».

Les éléments susmentionnés revêtent une importance particulière dans notre démarche scientifique. À cet effet, le choix d'études de cas que nous allons proposer pour vérifier l'hypothèse avancée, repose sur ces questions qui relèvent du registre juridique de la Convention de Vienne. Nous allons nous assurer que notre étude observe les messages en provenance des missions diplomatiques. Dans la même veine, nous allons établir que ces missions diplomatiques jouissent d'un statut permanent et que le principe de réciprocité est considéré. Finalement, nous allons soumettre des choix qui nous permettent de distinguer clairement le clivage idéologique entre les régimes politiques qui désignent l'organisation du pouvoir dans les États en question.

La Convention de Vienne jette des balises pour les relations entre les États du système international, mais il n'est pas moins important d'observer le rapport qui se profile entre les peuples à l'intérieur des entités étatiques.

À cet effet, dans le monde bipolaire d'antan (les États-Unis d'un côté et l'URSS de l'autre) l'interaction entre les peuples qui se situaient d'un côté politique ou d'un autre était presque inexistante. Les États limitaient les liens entre leurs populations ainsi que le libre-échange des produits et marchandises, des services et des capitaux. Pierre Renouvin, dans son ouvrage phare *Introduction à l'histoire des relations internationales*, nous avertit que :

Les gouvernements, souvent, ne laissent pas libre cours à ces contacts entre les peuples; ils leur imposent des limitations ou des réglementations... Ces interventions n'ont pas seulement pour résultat de restreindre ou d'atténuer les relations établies par les initiatives individuelles; elles en modifient aussi le caractère. (Renouvin et Duroselle, 1964)

Le cadre qui se dessine à la lecture de ce paragraphe repose sur les préceptes réalistes et fixe au centre des relations internationales la place occupée par les États.

Sans recourir au langage de l'ancien président français Charles de Gaulle qui concevait les mêmes États comme « des monstres », il est pertinent de mentionner qu'un autre théoricien réaliste, Morgenthau (1985) considérait que les intérêts nationaux des États se définissent en termes de puissances. La conséquence directe serait que la politique étrangère d'un État devrait reposer sur sa capacité ascendante de disposer des instruments de puissance militaire. Cette quête devient fondamentale pour assurer la pérennité des États dans un monde international dominé par le chaos.

En partant d'un niveau abstrait, notre défi consiste à faire intégrer ces idées dans les ressorts de la diplomatie, approche qui s'avère un exercice nécessaire pour comprendre tant sa théorisation que son fonctionnement pendant la phase établie au début du chapitre. À cet effet, Bull est d'avis que la diplomatie a le rôle de maintenir l'ordre international, qui constitue, *a fortiori*, la politique la plus importante pour les pays du monde (1997, p. 93). Selon Bull, la diplomatie est vouée à minimiser les frictions entre les grandes puissances et à chercher l'obtention d'un consensus. À ce sujet, des connaissances solides ont été élaborées à différents stades de l'évolution de la diplomatie, mais ce parcours reflète plutôt une forme de passivité à laquelle elle se livrait. Ainsi, la pratique diplomatique et sa résonance avec diverses écoles de pensée sont mises à l'avant par Berridge (2004) et Sharp (2009), tandis que les principes de nature légale qui l'entourent sont

proposés par Bolewski (2007) et Chatterjee (2007). Enfin, Freeman (1997) aborde la diplomatie comme liant entre les relations de pouvoir.

Une exploration évolutive des différentes modalités de pratiquer la diplomatie rend possible la découverte d'un fil conducteur autour duquel elle s'articule selon les auteurs mentionnés. Bien que l'exercice nous ramène aux origines de la diplomatie, la démarche nous est utile pour mieux saisir les enjeux inhérents du système international après 1945.

À cet effet, une quête permanente pour employer des moyens de plus en plus sophistiqués par les diplomates s'observe à partir de la moitié du XVIII^e siècle. D'une région à l'autre de l'Europe, dominée à l'époque par des monarchies, des modèles de transition surgissent pour créer des institutions professionnalisées dans le domaine de la politique étrangère. Ainsi, d'après Dover et Scott (cités par Berridge, 2004), les premiers secrétariats administratifs qui contrôlent la pratique diplomatique apparaissent en Espagne (1714) et en Sardaigne (1719), suivis par la Russie (1719), la Prusse (1728) et l'Autriche (1742). Le même auteur mentionne que l'apparition du volet administratif lié à la diplomatie n'a pas affaibli la forte nature de la politique étrangère enracinée dans le système monarchique. Bien que l'archivage des documents à caractère diplomatique se faisait depuis le XV^e siècle, selon Dover et Scott (2015), l'émergence des secrétariats a permis aussi la modernisation de la procédure de rangement des documents diplomatiques. Successivement, la correspondance entre les monarques, des réflexions politiques sur les relations étatiques, des informations opérationnelles qui servaient d'aide-mémoire pour les décideurs politiques ont permis une meilleure connaissance sur l'évolution politique des États.

La dynamique qui s'installe dans la première moitié du XVIII^e siècle est très propice aux autres changements dans la manière d'exercer la diplomatie. Si la représentation politique constituait, à ces jours, un élément central du rôle d'un diplomate, deux travaux rédigés par des praticiens français, attestent l'insertion de la négociation comme facteur déterminant dans la politique étrangère. Dover et Scott (2015) citent *De la manière de négocier avec les souverains* (Callières, 1716) et *Discours sur l'art de négocier* (Pequet, 1737) pour montrer qu'à la base des discussions qui cherchent un compromis politique se situe la négociation. C'est une étape de plus dans l'évolution de la diplomatie, puisque le cadre légal dans lequel les ambassadeurs agissent est complété par le recours à la négociation. L'irruption de celle-ci dans les activités diplomatiques se

réalise à la suite d'un processus de rapprochement entre les membres de la classe nobiliaire qui se côtoient dans les villes européennes. Pequet, cité par Dover et Scott (2004) associe le concept de négociation comme étant propre à une « société indépendante », dont les membres partagent tant l'ascendance sociale que les coutumes et les traditions. Le dialogue autour d'une table commune, le partage des mêmes valeurs et l'utilisation du français comme langue de discussion créent les conditions pour que « les diplomates s'identifient plus à leurs contreparties qu'au gouvernement qu'ils représentent » (Pequet cité dans Dover et Scott, 2015, p. 88). Un résultat tangible émerge des négociations ainsi entreprises, soit le fait que les parties étaient « indécises » quant à la nécessité d'enclencher des guerres (Pequet, cité dans Dover et Scott, 2015, p. 90). Toutefois, si la tendance d'éviter les confrontations militaires se manifeste dans le dialogue entre les diplomates, le point de rupture dans la conduite de la politique étrangère est déterminé par des mouvements de violence extrême. Pour Dover et Scott (2015) le début de la Révolution française, en 1789, change les comportements avec lesquels les diplomates étaient habitués afin que les nouvelles manières d'exercer les fonctions soient au diapason avec le nouveau régime.

De ce fait, les diplomates doivent composer avec le retour de la force entre les États pour qu'ils puissent disposer de plus d'influence sur le système international. Les compromis nécessaires pour atteindre les objectifs politiques sont écartés et le dialogue comprend des positions radicales adoptées par les parties prenantes. Dans ces circonstances, la communication par l'entremise des codes spécifiques aux diplomates est remplacée par l'utilisation d'un langage moins protocolaire et direct d'après Dover et Scott (2015). Ces deux auteurs mentionnent, pour renforcer le constat de la fin d'une époque dans la diplomatie, les propos de Klemens von Metternich, le représentant de l'Autriche à la conférence de Rastadt, selon lesquels « les nouvelles conditions des diplomates français sont réduites à celles des animaux » (Dover et Scott, 2015).

Le cycle ainsi décrit, en passant par la bureaucratisation de la diplomatie, la conformité de la légalité qui doit entourer la pratique de la diplomatie, les vertus du dialogue et de la communication qui y font partie, et la transformation radicale que subit la profession de diplomate au début du XIX^e siècle nous permet de comprendre comment ces éléments propres au fonctionnement du système international façonnent la diplomatie.

Dover et Scott (2015) se sont penchés sur l'émergence du dialogue dans la vie diplomatique à la veille du XVIII^e siècle, mais leur idée est encore plus affirmée par Sharpe qui soutient que, de nos jours, « c'est la diplomatie qui façonne le plus le dialogue international » (Sharpe, 2009, p. 13). Nonobstant le fait que la diplomatie soit réservée aux personnes qui incarnent une souveraineté, l'irruption dans la sphère publique des projets privés à portée internationale exige « l'expansion d'une éducation de l'art de la diplomatie pour suivre les tendances des individus qui sont impliqués dans les relations internationales à plusieurs niveaux » (Sharpe, 2009, p. 14). Les efforts dans l'éducation diplomatique, tant pour les praticiens que pour les diplomates de profession, devraient conduire à un « changement de mentalité », dont le résultat sera mesurable par l'atténuation des tensions et par la propension de « juger lentement » certains aspects de la vie internationale (Sharpe, 2009, p. 296).

Bolewski (2007), un praticien qui réfléchit sur la diplomatie, va encore plus loin que Sharpe sur le rôle de la communication en diplomatie dans son étude *Diplomacy and International Law in Globalized Relations*. Il conçoit la diplomatie comme un facteur qui facilite la transformation d'une méthode des relations interétatiques dans un « instrument général de communication parmi les sociétés mondialisées » (Bolewski, p. 161). Il entrevoit également un transfert du domaine public à celui privé de la pratique diplomatique, grâce au fait qu'elle serait partagée par des acteurs non étatiques qui contribuent à la « populariser » (Bolewski, p. 162). L'approche de Bolewski pour décrire la direction que le développement de la diplomatie devrait prendre est basée sur un changement juridique opéré au niveau de la législation nationale. Pour lui, les lois internationales qui encadrent la politique étrangère des gouvernements pourraient être renforcées justement par des réformes entamées par les tribunaux nationaux (Bolewski, p. 163). Le but d'une telle évolution de la diplomatie serait, d'après Bolewski (2007), la mutation de la diplomatie d'une société où l'intérêt national prévaut vers une société communautariste, dans laquelle ce sont les valeurs communes qui priment.

Malgré cette évolution qui transcende l'ancrage de la diplomatie dans les sphères profondes de l'État, les transformations que celle-ci subit sont évoquées dans toute une autre perspective par C. Freeman (1997) quand il constate la diminution du rôle du diplomate dans l'époque moderne. La raison principale d'un tel déclin dans le statut professionnel se trouve dans le changement technologique de communication, qui constitue, néanmoins, une menace pour la pratique

diplomatique. D'après Freeman (1997), les nouvelles technologies de télécommunication combinées avec les moyens de transport modernes contribuent à la création d'un environnement qui permet des rencontres au plus haut niveau entre les leaders politiques, en faisant en sorte que les ambassadeurs soient « outrepassés » (Freeman, 1997, p. 205). Afin de renforcer ces propos, Freeman cite Morgenthau, pour qui le déclin de la diplomatie est à noter après la fin de la Première Guerre mondiale, quand le télégraphe, suivi graduellement par le téléphone, resserrait le contrôle sur les diplomates et sur les autorités publiques (Freeman, 1997, p. 208). Un rapport de proportionnalité inverse entre la diplomatie et la communication est rappelé par Freeman dans la même citation de Morgenthau : la diplomatie apparaît, d'abord et avant, là où les moyens de communication ne se déploient rapidement (Freeman, 1997, p. 300). Cependant, l'emprise des moyens de communication plus modernes sur la diplomatie ne donne pas les effets escomptés. Freeman (1997) estime qu'un milieu trop ouvert pour la diplomatie favorise soit l'apparition d'une rigidité assumée par les diplomates, pour éviter leur exposition face aux médias, soit l'accomplissement de leur mission sans attirer aucune attention de la part de l'environnement externe.

En dépit de l'apparition des moyens de télécommunication modernes et de l'ouverture prônée dans l'idéalisme de Woodrow Wilson après la fin de la Première Guerre mondiale, à partir de 1945 la diplomatie fut exercée comme une négociation qui respecte les règles de l'art certainement, mais qui dispose en tout moment d'un recours aux leviers militaires (conventionnels ou non-conventionnels). L'alternance du cycle « diplomatie et recours à la force » devrait nous éclairer sur la réalité empirique qui nous offre des preuves à cet égard: la guerre de Corée (1950-1953), la guerre de Vietnam (1955-1973), la crise de Suez en 1956, la crise des missiles nucléaires au Cuba (1962), les négociations sur la réduction de l'arsenal des armes stratégiques SALT 1 en 1972 (réussies) et SALT 2 en 1979 (échouées), le renouveau des relations sino-américaines dans les années 1970 (grâce à l'initiative de la « diplomatie de ping-pong »), le coup d'État au Chili en 1973, l'invasion de l'Afghanistan en 1973, les accords de Helsinki en 1975, la chute du mur de Berlin en 1989, etc. La liste n'est pas exhaustive, mais elle reflète toutefois une succession d'évènements qui se sont déroulés sous l'emprise de la rivalité américano-soviétique. Il est important de noter, pour souligner la complexité du lien entre la diplomatie et les conflits militaires, que ces faits sont circonscrits et coïncident avec la période de la *Détente* (de 1963 à 1980), phase dans les RI pendant laquelle les rapports entre les deux blocs étaient caractérisés par

une diminution des tensions. Dans la même veine, il faut remarquer que les crises énumérées furent réglées sans recourir aux armes stratégiques, y compris celle de '62, quand celles-ci constituaient l'objet même du conflit. À une seule occasion (la guerre de Corée), l'un des blocs militaires (celui américain) avait l'avantage monopolistique d'une arme stratégique, mais il n'a pas considéré nécessaire d'y recourir.

La réverbération des négociations qui se déroulaient aux plus hautes instances internationales s'est retrouvée dans la prise de décisions au niveau diplomatique des grandes puissances. Un exemple révélateur en ce sens, nous est donné par Kissinger (2014), qui nous rappelle que l'objectif américain dans la guerre de Corée fut celui de défendre un principe, celui de « contrer l'agression » et la méthode choisie pour y parvenir dérivait du vote favorable obtenu au Conseil de sécurité des Nations Unies. Deux raisons majeures nous déterminent d'insérer ce conflit dans la partie du chapitre qui traite de l'utilisation de la force dans la diplomatie.

Premièrement, pour illustrer que les décisions prises en diplomatie pourraient reposer aussi sur un fondement de nature juridique qui est lié au principe de proportionnalité. En droit international humanitaire, l'application dudit principe requiert la limitation des attaques à la stricte nécessité et exige l'évaluation de la proportionnalité de l'attaque (Debaa, 2010). Une corrélation formelle sur l'usage de la force dans une perspective internationale, est présentée dans l'ouvrage de Mballa et Michaud (2016) et intègre le respect du droit de la guerre et la préservation des valeurs éthiques qui servent de balises pour légitimer les moyens et estimer la proportionnalité des effets.

Tant le déroulement que le contexte dans lequel la guerre de Corée a pris fin, valident la proportionnalité en droit international. La décision de l'administration Truman de négocier une solution de sortie de la guerre en 1951, reflète la vision américaine sur la relation entre la puissance et la légitimité (Kissinger, 2014). Cette relation suppose, d'après l'ancien diplomate Henry Kissinger, que la guerre et la paix sont deux phases distinctes de politique étrangère : quand les négociations sont entamées, l'utilisation de la force cesse et la diplomatie prend le dessus (Kissinger, 2014, p. 294).

La fin de la guerre fut, selon Kissinger, un match nul, auquel s'ajoute le fait que pour la première fois dans leur histoire militaire, les États-Unis ont renoncé à la victoire comme objectif politique à atteindre dans un conflit armé (Kissinger, 2014, p. 294). « Nous n'étions pas prêts à payer le prix

de la victoire si on avait utilisé les armes nucléaires » s'est-il confié à l'establishment français lors d'une réunion à Paris (Kissinger, 1962, p.126).

La deuxième raison pour laquelle la guerre de Corée est évoquée dans ce chapitre relève du registre de la pensée politique : avoir une stratégie ou une doctrine en appui à la diplomatie s'avère une obligation fondamentale dans l'obtention des résultats. La guerre de Corée a pris les États-Unis au dépourvu, ceux-ci n'ayant pas eu une préparation adéquate sur le plan militaire et surtout, en manque de doctrine (Kissinger, 1969). Un an avant l'éclatement de la guerre, le secrétaire d'État Dean Acheson, n'a même pas inséré la péninsule coréenne dans une liste de territoires à défendre par le gouvernement américain (Kissinger, 1969, p. 30). Dans le plan préparé par l'administration américaine pour enclencher une éventuelle guerre totale avec l'Union soviétique, la Corée était exclue complètement de tout potentiel de dispute internationale. Or, une fois le conflit amorcé, l'administration a fait des « improvisations », qui ont entraîné de très graves divergences à l'intérieur de la commande militaire, dont l'adversaire a su en tirer profit (Kissinger, 1969, p. 31, 34). L'énumération des objectifs politiques qui se modifient en fonction de la situation militaire sur le terrain est pertinente en ce sens : repousser l'agression, unifier la péninsule, sécuriser les forces armées américaines, chercher un armistice (Kissinger, 1969, p. 35).

Le résultat que nous avons mentionné déjà quant à la fin des hostilités sur la péninsule entre 1951-1954, corroboré avec les carences d'ordre stratégique, nous amène à considérer qu'une doctrine stratégique associée à la diplomatie doit être si élaborée qu'elle doit contraindre l'autre partie à revoir ses décisions prises initialement.

Également, la fin de la guerre en Corée sans que l'une des parties proclame la victoire et que la force militaire (interprétée comme moyen complémentaire à la diplomatie) ne fut pas utilisée à sa capacité destructive, nous porte à affirmer que les deux parties belligérantes ont préféré laisser la diplomatie prendre sa place. Leur décision était basée sur le principe de proportionnalité transposé au niveau des relations internationales : il faut éviter qu'une crise régionale ne débouche pas dans une conflagration mondiale.

L'emploi des instruments militaires limités lors des crises et des confrontations laisse présager un rapport nettement en faveur de la diplomatie face à la force. L'asymétrie existante dans la relation diplomatie-force se veut un signal utile pour la transformation du système international que les

gouvernements cherchent à induire aux différentes étapes d'évolution de la scène internationale. Elle favorise, d'un coup, les recherches sur le système international à partir d'autres lignes de pensée.

Deux éléments définitoires de la diplomatie, telle qu'elle est conçue par Bull (1997, p. 87) étaient évoqués dans cette section, soit la négociation et l'atténuation des conflits. Plus tard dans notre réflexion, nous allons revenir sur les autres aspects qui caractérisent la diplomatie; cependant, la prochaine partie sera consacrée à d'autres éléments dont l'impact est considéré comme majeur lorsque les États interagissent sur la scène internationale.

1.1.1 Les forces profondes

Si la pratique diplomatique basée sur la force représente la correspondance entre les théories réalistes et la suite des événements qui se déroulent dans la vie politique internationale, d'autres facteurs peuvent influencer l'interaction entre les États. La compréhension de la manière d'exercer la diplomatie augmente si la compétence de bien saisir les influences qui guident les RI s'améliore elle aussi. Cette idée appartient toujours à Pierre Renouvin, qui la développe minutieusement dans le livre de 1964. Deux grands bassins sont désignés par Renouvin (1964, p. 2) pour déceler les facteurs d'influence dans les RI, soit, d'un côté, les conditions géographiques des pays, leur évolution démographique, les intérêts économiques (et financiers) qui les caractérisent, les traits de la mentalité collective et, de l'autre côté, les conceptions personnelles des hommes d'État et les méthodes qui en découlent. Renouvin (1964, p. 3) appelle l'ensemble de ces facteurs comme des forces « profondes » qui se détachent de la contemporanéité pour trouver leurs racines dans la documentation historique. Dans sa lecture des RI, Renouvin est d'avis que seule l'approche analytique appuyée par une base documentaire permet de réaliser des recherches axées sur des sources essentielles (archives publiques et privées). Pour lui, la pratique diplomatique est avant tout une recherche historique qui se fait dans des archives pour retracer les origines du conflit. Nous constatons ici qu'il y a un lien qui se fait *avant la lettre* entre l'étude d'une situation conflictuelle et les idées qu'on retrouve dans les théories réalistes, le dénominateur commun étant les rapports de puissance entre les États.

Les « forces profondes » invoquées par Renouvin sont, à leur tour, interreliées et contribuent d'une manière inégale à influencer le déploiement de l'art de la diplomatie. Les manifestations de

l'opinion publique, par exemple, sont une expression de l'évolution de la démographie qui peut peser sur les intérêts économiques à long terme. Ceux-ci peuvent suivre et même illustrer les tendances collectives.

L'insertion dans la réflexion de Renouvin sur l'état des armements, pour donner un autre exemple, confirme la nature complexe des liens qui se créent entre tous ces éléments et la contribution qu'ils ont dans l'atteinte des objectifs au niveau international :

« Il n'est pas douteux qu'un État, lorsqu'il a possédé une supériorité d'armements, qui risquait d'être momentanée, ait pu être tenté d'en profiter pour mener une action de force. Mais cette supériorité était inséparable de l'état de technique, des ressources économiques, financières et démographiques; elle était liée à la vigueur du sentiment national; elle dépendait aussi de la volonté des gouvernements ou de l'autorité qui était accordée, dans chaque État, au pouvoir militaire par les textes constitutionnels ou par les traditions. La politique des armements n'a donc pas exercé une influence autonome » (Renouvin et Duroselle, 1964).

Pourtant, malgré la documentation extrêmement rigoureuse sur laquelle les « forces profondes » reposent et nonobstant le recours à la même documentation mentionnée dans tous ses ouvrages, les critiques sont acerbes en ce qui concerne la validité de l'usage systématique de la méthode préconisée par Renouvin. L'explosion sans précédent des moyens d'information, la presse écrite, la radio, l'augmentation des correspondants de presse internationaux détermine l'apparition d'un « sillage perceptible ». Celui-ci est conçu par François le Roy (cité par Duroselle, 1975) comme un ensemble de connaissances qu'on aura connu sans nécessairement fréquenter les archives. Celles-ci ne peuvent plus être le dépositaire de ce que jadis on appelait « les secrets du Roi » qui se laissaient découvrir plus tard dans des bibliothèques et des archives. Ces « secrets », notamment par crainte de se faire dévoiler plus tard par la presse, sont censés de disparaître plutôt par les précautions que « les rois » prennent eux-mêmes. Inversement, « les rois » font en sorte que des documents fautifs, qui ne reflètent pas la vérité, prennent le chemin des archives avec la mission de leurrer le public et les chercheurs. Roy, cité par Duroselle s'interroge, d'une manière rhétorique, si les archives n'ont pas, de plus en plus, des pièces « écrites pour l'histoire » (cité par Duroselle, p. 563). Conscient que sa pensée devient vulnérable aux critiques, Renouvin réfute ces arguments et nous invite à nous pencher sur ce qu'il considère comme essentiel dans l'histoire de la diplomatie, soit les intentions réelles des dirigeants politiques : leurs calculs, la finalité qu'ils suivent, leur propre conception de leur intérêt national et de leur intérêt particulier (Duroselle,

p. 563). Ces intentions ne peuvent surgir qu'à la suite d'une étude critique de larges dimensions et non pas des apparences, comme le comportement et les paroles des acteurs politiques (Duroselle, p. 563).

1.1.2 La diplomatie et le rôle des hommes d'État

Si les apparences propres aux décideurs politiques ne peuvent pas être valides pour étaler des explications en matière de RI, Renouvin introduit les intentions politiques des hommes d'État comme base d'une théorie générale, utile à des fins de recherche, y compris pour la nôtre. À cet effet, il estime que les événements politiques se situent au point de jonction d'un système de finalité et d'un système de causalité (Duroselle, p. 564). L'historien fixe au centre du système de finalité le rôle joué par les hommes d'État, dont les actions politiques se heurtent incessamment à l'imprévu. Renouvin (1964, p. 315) apprécie que l'interaction entre l'agissement et l'inconnu détermine les buts politiques à atteindre tout en évaluant les risques encourus et les moyens disponibles. L'ensemble qui se forme en associant ces trois éléments constitue pour Duroselle (p. 564) ce que l'on appelle la stratégie. Cependant, à la suite de la Deuxième Guerre mondiale, ce type de stratégies diplomatiques suscite des critiques puisqu'il met les gouvernements face au dilemme de choisir entre les valeurs morales (basées sur la prééminence du droit international) et les intérêts politiques (développement des ressources et de la puissance). Ce clivage sera abordé dans un des chapitres suivants de notre thèse puisqu'il se trouvera au cœur de notre recherche sur la pratique diplomatique. Sur le système de finalité mentionné se calque celui de causalité, qui repose sur les forces profondes. Duroselle (p. 370) est d'avis que l'homme d'État prend en considération des facteurs comme la géographie, la démographie, l'économie et même les idéologies qui habitent les dirigeants politiques, mais que ceux-ci se transforment dans un regroupement de contraintes, même quand elles ne sont pas perceptibles comme tel. Celui qui marginalise le plus le système de causalité dans la diplomatie, Henry Kissinger, affirme que la puissance d'un État est liée à la personnalité de son chef, à la fois soldat et diplomate suprême, et seul juge de l'intérêt national (cité par Jean-Yves Haine, 1995). Selon Haine, Kissinger était convaincu que la diplomatie était avant tout une affaire d'hommes d'État, seuls dignes représentants de leur pays, capables de résoudre tous les problèmes dès lors qu'ils en avaient la volonté et le talent.

Le dialogue diplomatique, à son tour, était pour Kissinger une question de contacts directs, de confiance personnelle et d'accords *intuitu personae* (Haine, 1995). « La considération de la personne » correspond dans la pratique diplomatique à une scène où se déroulent toutes les activités exigées par les négociations internationales en présence d'une estime réciproque qui a le rôle du garant de la validité de l'entente recherchée par les parties. Haine (1995) rappelle que la diplomatie est, dans ces conditions, individuelle et personnelle avant d'être politique et collective. La qualité du leadership politique d'un pays est le facteur crucial puisque l'existence ou la disparition d'une nation « dépend de la capacité de son leader à lui attribuer un but » (Kissinger cité par Grégory, 1989). Le point commun entre Renouvin et Kissinger sur le rôle des hommes d'État se dessine justement quand les deux auteurs conçoivent la diplomatie comme une « rencontre des volontés individuelles » (Haine, 1995).

1.2 La diplomatie contemporaine : objectifs, types, et formes

Les transformations de la diplomatie ne se saisissent pas aujourd'hui sans capter la modalité la plus appropriée d'analyse qui lui permet de continuer à être un instrument au service de la politique étrangère. La définition offerte par Michaud et Mballa (2016, p. 4) selon laquelle la diplomatie est l'utilisation pacifique de ressources, notamment humaines, mais aussi politiques et économiques, pour mettre en œuvre une doctrine internationale nous aide à déceler les mutations qui ont conduit à l'apparition de nouveaux modèles d'élaboration de politiques publiques destinées à un public étranger.

Quatre fonctions pratiques se démarquent à l'intérieur d'une doctrine, soit la communication, l'information, la négociation et l'atténuation des conflits (Bull, 2012). Les deux premières constituent l'ensemble qui a subi le plus d'influence avec l'émergence du numérique. Paquin (2021, p. 1) estime que l'influence générée par les médias sociaux sur les acteurs internationaux est si profonde qu'elle a transformé l'exercice du métier de diplomate, qui doit désormais devenir un expert de la « twiplomatie » et des méga-données (*big data*) tout en évitant l'écueil des fausses nouvelles (*fake news*). Paquin (2021) évoque « l'expertise » qui doit être acquise par les diplomates de l'époque moderne, tandis que d'autres chercheurs, comme Lee et Smith (2011, p. 98) parlent d'une quête d'adaptation permanente de la diplomatie au contexte international qui

cherche même à la définir par l'entremise des processus d'innovations successifs. Massart-Piérard (2005, p. 8) voit des conséquences directes de la « nouvelle diplomatie », qui entraîne, entre autres, « la fragmentation de l'action de l'État, la fin du monopole qu'il détenait en matière de politiques extérieures, atteintes à la souveraineté de l'État ». Nous sommes ici en présence d'un constat franc qui fait référence aux besoins de la diplomatie contemporaine de trouver d'autres moyens d'adaptation au contexte international. Ces instruments sont propres à des circonstances remplies de contraintes, dont l'ancrage se trouve à l'extérieur des entités étatiques.

Pourtant, même dans ces nouvelles situations, il y a au moins un point en commun qui appartient tant à l'énonciation d'une doctrine internationale (politique étrangère) que Michaud et Mballa mentionnent qu'aux moyens de sa mise en œuvre (la diplomatie) : la communication. Aux temps modernes, la diplomatie ne peut pas être comprise sans le rôle de la communication puisqu'elle est ancrée dans une ontologie d'interaction (Komprobst et Bjola, 2018, p. 56). Cette assertion nous renvoie aux autres énoncés sur la diplomatie que nous trouvons souvent dans les écrits universitaires. À cet effet, Adam Watson (1982) affirmait, néanmoins, que la diplomatie gravite autour du dialogue. Pour lui, la diplomatie et le dialogue qu'elle entame constituent des prémisses pour que les deux mots forment ensemble une sorte « d'institution ». Cette dernière est conçue ainsi grâce au fait qu'à l'intérieur d'un tel binôme, les règles et les normes gèrent la communication entre les diplomates. Avant Watson, Schelling (1966) parlait de la communication diplomatique comme une variété de possibilités avec le dialogue qui se trouve au centre de la palette, mais qui n'écarte pas une forme de diplomatie coercitive. Nous observons ici, selon l'époque dans laquelle la définition sur la diplomatie a été élaborée, une progression qui part du concept de « diplomatie coercitive » pour aboutir à « l'utilisation pacifique de ressources ». C'est dans cette évolution linéaire que, depuis quelques années, des chercheurs comme Hayden (2012, p. 17), affirment que la diplomatie contemporaine se définit autour de la transparence et de la volatilité. Il ajoute que c'est l'environnement externe au milieu diplomatique qui détermine l'apparition de ces deux éléments structurants pour la diplomatie de nos jours. Hayden renchérit ses propos (2012, p. 18) sur la transparence et la volatilité, quand il affirme que les deux mots deviennent « inextricables ». Cette caractéristique trouve son origine dans le lien qu'unit le couple *ad-hoc* formé avec les NTI. Malgré le fait que la transparence naisse dans un contexte dans lequel plusieurs acteurs étatiques ou non s'insèrent dans le système international en se débarrassant des mauvaises habitudes de la

diplomatie traditionnelle, elle est promue et demandée par les mêmes NTI qui facilitent l'instabilité, les risques et l'incertitude dans les relations internationales (Hayden, p.19). Le symbole que la transparence envoie dans l'espace public est très clair, l'information diplomatique doit se rendre disponible (Hayden, p. 20). C'est le système des valeurs qui s'enrichit dans ce cas-ci, puisqu'une information disponible inculque, d'après Hayden, des valeurs partagées. La puissance sociale est une autre forme que la diplomatie contemporaine prend, en reposant sur le partage des valeurs (*social power*). Hayden (2012, p. 19) est d'avis que cette puissance devient la norme qui conditionne le comportement des États lorsqu'ils interagissent les uns avec les autres. Bien que nous considérons qu'une telle démarche théorique résiste avec difficulté aux confrontations empiriques à l'intérieur desquelles la diplomatie se déroule, les idées sur la transparence énoncées par Hayden se retrouvent dans les plans stratégiques institutionnels des États-Unis, par exemple, ou dans ceux avancés par des organisations intergouvernementales comme l'UE.

Si la transparence avait comme idée phare le fait qu'elle engendre une norme sociale au niveau international, l'autre concept du binôme que nous avons signalé, la volatilité, apporte aussi des modifications au niveau de la diplomatie contemporaine. Hayden (2012, p. 21) soutient que la volatilité est une condition institutionnelle qui oblige néanmoins, tant les planificateurs stratégiques de la diplomatie, que les praticiens eux-mêmes, de reconsidérer les composants traditionnels de la diplomatie. Selon Hayden (2012, p. 22) la volatilité doit être comprise comme une description du climat politique international qui implique l'imprédictibilité des anciennes relations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des États. Malgré le fait que ces relations étaient considérées « stables » (Hayden, p. 23), le *modus operandi* des praticiens de la diplomatie se transforme inexorablement à cause de la communication diplomatique, qui réduit les cycles de la prise de décision des gestionnaires, qui élargit la diversification des détenteurs d'enjeux et qui augmente la visibilité des diplomates. Toutes ces métamorphoses subies par le corps diplomatique des États doivent concourir également à un avenir plus stable, nonobstant l'augmentation des incertitudes au niveau du système international. La volatilité, dans un futur imprédictible, signifie le fait qu'il est difficile de faire des prévisions fiables (Hayden, p. 21). Transposés à la pratique diplomatique, les modèles de prévision qui constituent la base d'orientation en termes de décisions stratégiques pour les diplomates sont « méfiantes » (Hayden, p. 24).

L'ouverture est le leitmotiv de David Faris (2012, p. 35) quand il évoque d'autres objectifs que la diplomatie contemporaine doit atteindre. Elle doit présenter des pratiques qui permettront d'arriver à des accords dont le contenu est public. En dépit du fait que le résultat de ces ententes a été obtenu par le secret qui entoure les négociations, la transparence de « l'époque de l'information » nuit irrémédiablement à ce secret. L'idée est reprise par Kalathil (2013, p. 6), coordonnatrice pour la Démocratie et le Droit des Hommes dans le cadre du Conseil de la sécurité nationale de la Maison Blanche (NSC), pour qui la suite logique de la fin du secret dans la diplomatie fait en sorte que, la définition de celle-ci, comprenne l'expression « la diplomatie publique ». Cette insertion arrive dans le sillage de la transparence que nous avons mentionnée et diminue grandement l'importance de la diplomatie traditionnelle dans la politique étrangère des États. C'est justement par le prisme de la diplomatie publique que Hayden (2013, p. 7) conçoit cette nouvelle forme qui circonscrit la diplomatie, car elle inclut non seulement la capacité de persuader les réseaux parmi lesquels les messages sont envoyés, mais aussi l'engagement demandé aux mêmes réseaux pour que les objectifs soient atteints. L'approche que Hayden propose (2013, p. 8) implique également la capacité des diplomates à mobiliser des ressources pour apporter des solutions aux questions transnationales, une qualité nécessaire lorsque le traditionnel rôle des diplomates comme dépositaires des informations ou de sources confidentielles à différentes occasions s'érode à grande vitesse.

Des facteurs liés à la diplomatie publique sont plutôt déterminants pour la mobilisation des réseaux. Ainsi, Hayden (2013, p. 9) croit qu'une diplomatie orientée vers les réseaux transnationales, concentrée sur les relations à cultiver peut avoir plus d'avantages si elle est transparente et volatile, en suscitant ainsi les intérêts des décideurs politiques pour le public interconnecté à leurs propositions. Les hauts dirigeants politiques doivent prendre en considération les nouvelles évolutions de la diplomatie, selon Valentine et Herlong (2013, p. 11) puisque le recueil d'informations ou la technologie pour les acquérir n'offrent plus un avantage compétitif. Dans la même veine que les théoriciens de la perspective libérale dans l'analyse de politique étrangère, Valentine et Herlong (2013, p. 16) rappellent que la domination des informations dont le fondement est assuré par les NTI et la sécurité ne garantissent plus une stratégie gagnante pour les décisions à prendre. La connaissance, dans son ensemble, constitue, à l'âge de l'information, « la dominance cognitive » (Valentine et Herlong, p. 18). D'ailleurs, la convergence des idées qui

portent sur la « connaissance » est évoquée par Holmes (2013, p. 10) quand il mentionne que même les études récentes sur la diplomatie contemporaine misent sur la pratique de dissémination d'informations à partir d'une perspective de gestion des connaissances. Ce type d'observation permet d'apprendre la modalité la plus efficiente de gérer la vaste quantité d'informations recueillies à l'international, en plus d'acquérir des connaissances (Hansen, 2012).

Bien que la théorie nous montre une prédisposition de transition d'un environnement dans lequel les informations étaient diffusées vers un milieu destiné au partage des informations, il est important de la confronter avec la réalité qui se dessine sur le terrain. Peut-on trouver les moyens pour déceler l'influence des réseaux sociaux sur la diplomatie contemporaine? D'après Chhabra (2020, p. 3) l'environnement façonné par les médias sociaux a donné aux leaders politiques la possibilité d'exercer la diplomatie à travers des proéminents réseaux comme Twitter. Cette chercheuse est d'avis que les avantages de recourir à Twitter pour envoyer des messages sont représentés par le fait que le formalisme, propre à la diplomatie traditionnelle, est écarté de la communication avec des interlocuteurs d'ailleurs. La réciproque est valable, assure Chhabra (2020, p. 5), les gens ordinaires peuvent contacter plus facilement les représentants du gouvernement. Chhabra (2020, p. 2) présente l'image suivante, qui synthétise le nouveau rapport entre la diplomatie traditionnelle, celle numérique et Twitter (figure 1.1).

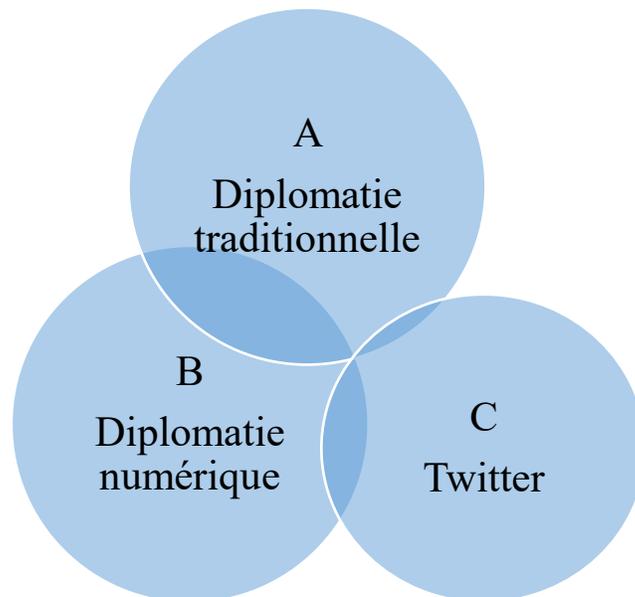


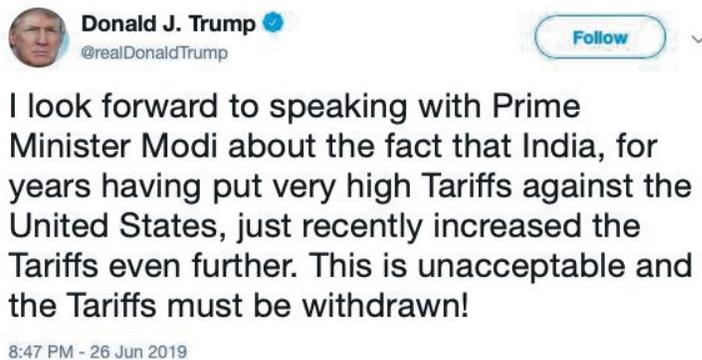
Figure 1.1 Nouveau rapport

Ainsi, d'après cette chercheuse, le cercle A représente la sphère de la diplomatie traditionnelle et le Cercle B représente la diplomatie numérique, qui fait partie également de la diplomatie traditionnelle. Le Cercle C représente Twitter, qui est, en fait, une petite partie de la diplomatie numérique, et encore une partie plus petite de la diplomatie traditionnelle, imaginée ici comme un ensemble qui englobe toutes les formes. En dépit de sa petite prépondérance dans l'image, Twitter définit la diplomatie internationale dans un changement de paradigme.

Le rôle de la bureaucratie est aussi réduit par la communication à travers Twitter, puisque la diplomatie traditionnelle se base sur une approche descendante (*top-down*) quand il s'agit de négocier sur les questions internationales ou de disséminer des informations (Chhabra, 2020). Or, maintenant, grâce à la communication à deux-voies, les limites imposées par l'approche descendante sont éliminées, nous assistons à la montée de l'approche ascendante (*bottom-up*).

Chhabra (2020, p. 5) met l'accent sur le rythme, le volume et la quantité d'informations avec lesquelles les diplomates doivent composer présentement pour prendre des décisions qui résident dans les renseignements qu'ils reçoivent. La diplomatie sur Twitter (nous préférons ne pas utiliser le terme « Twiplomacy », employé dans les textes) comporte des aspects en lien avec la légitimité du processus de communication, plus précisément en ce qui concerne la symétrie qui entoure la relation émetteur-récepteur des messages. Pour Chhabra (2020, p. 7), les échanges informels sur ce réseau jouissent de la légitimité nécessaire tant que la communication se fait entre les gouvernements ou entre les gouvernements et des citoyens. Par contre, à cause de la rapidité avec laquelle la communication se déroule, la valeur des chaînes formelles est diminuée puisque la pression du temps exercée sur les diplomates quand ils réagissent à un évènement est trop grande. En plus, la diplomatie sur Twitter a la capacité d'être un vecteur de communication à priori pour les États, avant que les négociations officielles s'entament.

Chabbra (2020, p. 10) donne l'exemple de l'ancien président américain Donald Trump qui avise le premier ministre indien de son mécontentement par rapport aux barrières tarifaires qui feront l'objet de pourparlers commerciaux :



Toutefois, nous sommes avertis sur l'interprétation erronée que les récepteurs des messages peuvent donner à la position officielle qu'une entité étatique pourrait exprimer sur Twitter. Une contradiction peut exister, entre une politique publique officielle et les déclarations que nous retrouvons sur Twitter (Chabba, p. 12). Des effets secondaires peuvent s'enregistrer au niveau de la compréhension du public dans des cas d'écart de perception sur les différents enjeux exprimés sur le fil de discussions. La diplomatie traditionnelle est ainsi sapée par la « communication facile » sur Twitter et des sentiments d'insécurité peuvent surgir au sein du public, qui favorise la perte de confiance des gens envers les diplomates et leurs prises de position (Chabba, p. 13).

Il est de mise, pour éviter des dérapages communicationnels, que des normes et des recommandations soient mises en place pour préserver la relation mutuelle entre les gouvernements et le public sur Twitter. Chabbra (2020, p. 12) propose, à ce sujet, d'instaurer des filtres dans le processus de communication et par la suite, de définir des principes à appliquer sur la gestion du flux de messages. Comme instrument de diplomatie publique, Twitter peut, dans l'avenir, s'étendre vers d'autres fonctions diplomatiques (Chabba, p. 12).

Pour des fins de recherche de notre thèse, il est important de saisir plutôt les effets subis par les États lorsqu'ils recourent à la diplomatie publique par l'entremise des technologies digitales. L'indice le plus récent, fondé par l'agence « Reputation Squad » mesure l'impact de la

communication diplomatique institutionnelle des pays du G20 (Les Échos, 2020). Bien que la méthodologie utilisée implique une observation assez restreinte de l'activité sur Twitter, étalée sur une période de trente jours, nous constatons la présence du Canada au milieu du groupe des pays dont le score (sur une échelle de 1-10) se trouve au-dessus de 7 :

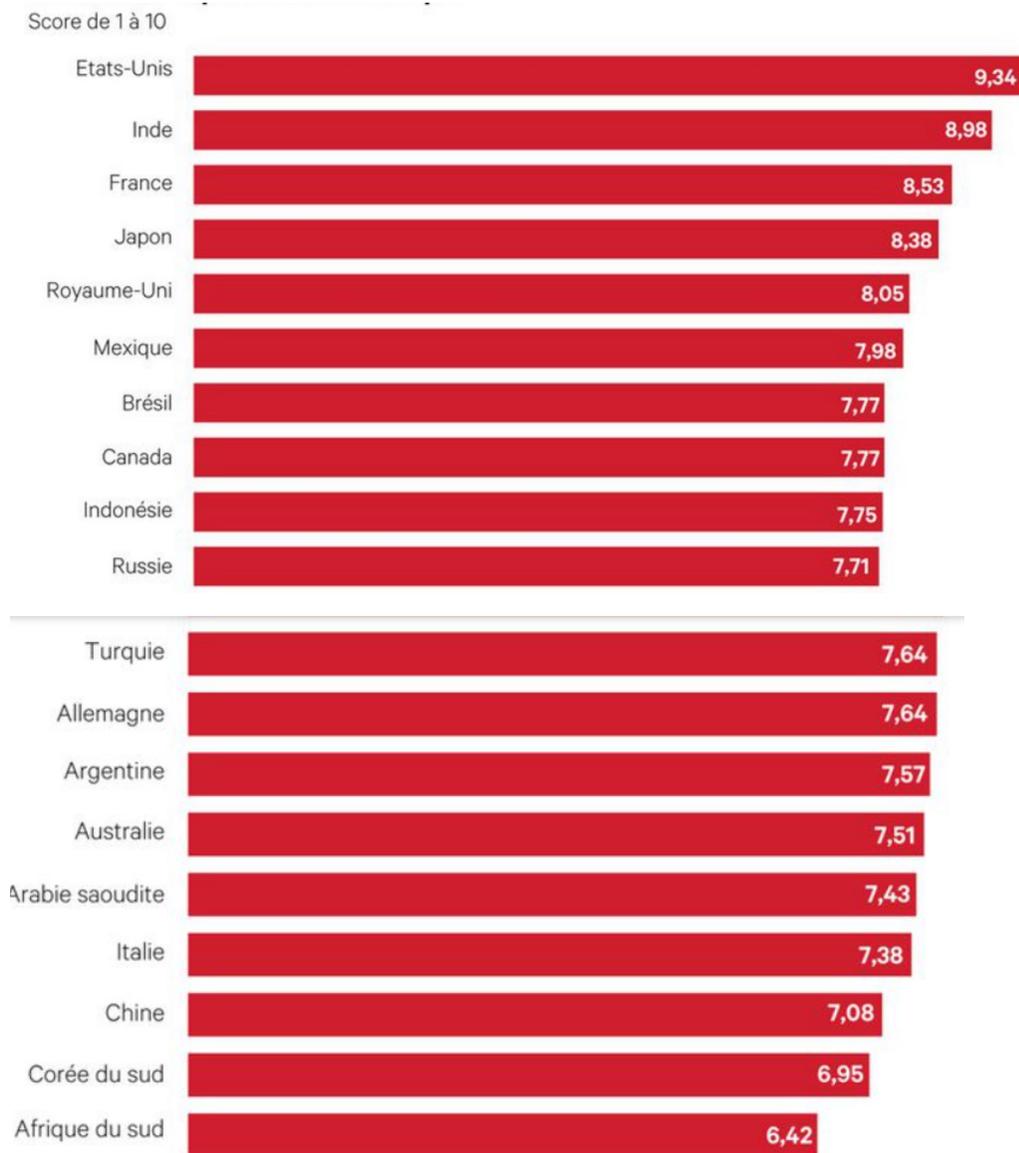


Figure 1.2 L'indice de diplomatie numérique

Source : Les Échos, 2020

Plusieurs composants rentrent dans cet indice, dont la valeur est destinée à mesurer la diplomatie publique (Digital Diplomacy Index, 2020). Le tableau suivant présente les caractéristiques de chaque élément qui compose l'indice, selon les renseignements offerts par l'Agence :

Tableau 1.1 Éléments de l'indice de diplomatie numérique

L'étendue du réseau diplomatique	Cet élément est basé sur le nombre total des personnes qui suivent les comptes de médias sociaux d'un pays du G20.
Le poids diplomatique	Cet élément est basé sur le nombre total de mentions d'un pays par les réseaux diplomatiques d'un autre pays.
Vocalité	Cet élément est basé sur la moyenne des messages Twitter envoyés quotidiennement par le réseau diplomatique d'un pays.
L'efficacité des messages	L'efficacité du message est basée sur le nombre moyen des messages de type « like » et « retweets » par chaque message sur Twitter publié par le réseau diplomatique d'un pays.
La visibilité globale d'un pays	Cet élément est basé sur le nombre total de mentions d'un pays à travers tout le réseau Twitter.
La rentabilité du format	Cet élément est basé sur le ratio des tweets qui contiennent des vidéos sur le nombre total des messages publiés par le réseau diplomatique d'un pays.
Momentum	Cet élément est basé sur le nombre total des personnes nouvelles qui suivent le fil Twitter d'un gouvernement à chaque 30 jours.
La centralité diplomatique	Cet élément est basé sur le chevauchement entre ceux qui suivent le fil Twitter d'un réseau diplomatique d'un pays et ceux qui suivent le fil des autres pays.
Diversification du langage	Elle est basée sur le nombre de langues utilisées par un pays parmi les 13 langues principales des pays du G20.

Source : Les Échos, 2020

Pour que notre recherche se fonde sur des concepts qui contribuent à façonner la diplomatie contemporaine, nous allons utiliser quelques-uns de ceux présentés dans le tableau 1.1. Nous allons spécifier lesquels, lors du chapitre qui porte sur le cadre théorique. Pourtant, il est important de préciser que cet indice ne tient pas compte de l'interactivité, sujet autour duquel se réalise notre recherche. Nous allons expliquer notre modèle de calcul dans la partie consacrée à la méthodologie.

Tous ces concepts que nous avons énumérés sont transposés en pratique pour que la communication diplomatique sur Twitter favorise l'atteinte des objectifs politiques des gouvernements. Un cadre dans lequel les informations sont transmises par les messages est absolument nécessaire dans le but d'assurer une solidité à la diplomatie publique déployée.

La partie suivante nous permettra de comprendre le rôle de l'information dans l'interaction entre les différentes entités qui communiquent entre elles.

Le premier scientifique qui s'exprimait sur la construction de cadres autour desquels la communication politique se construit fut Goffman, dans « Le rituel de l'interaction » (1967). Déjà, à l'époque, il concevait les cadres sur deux angles de vue, qui se forment à partir d'une collectivité ou bien au niveau des individus. Pour lui, le fait qu'un produit d'une large culture est partagé par tous à l'intérieur de la même culture représente un cadre primaire, tandis qu'un cadre élaboré à partir du niveau individuel constitue une transformation dudit cadre primaire. Goffman (1967, p. 121) explique que les individus qui manipulent intentionnellement des cadres transforment une réalité sociale qui était déjà construite culturellement. Cette manipulation est interprétée par Goffman (1967, p. 104) comme une « transgression » d'une réalité « authentique » plutôt qu'un élément qui révèle la recherche du pouvoir construit. Par contre, il y a une différence, selon d'autres chercheurs qui considèrent que les cadres mentionnés sont notables puisque cette mobilité qui les caractérise peut être intentionnellement déployée pour créer des changements en attitude. L'exemple le plus retentissant que Goffman (1967, p. 125) nous donne est celui dans lequel il motive le rôle de l'information dans le dialogue sous tension. D'après lui, surtout dans les échanges agressifs, le gagnant non seulement jouit du fait qu'il insère de l'information favorable à soi-même et défavorable aux autres, mais en même temps il démontre le fait qu'il est capable de s'en tirer

mieux que l'autre partie. Montrer la force est, dans des circonstances, toujours plus importante que toute autre information que la personne introduit dans l'échange (Goffman, p. 127).

Pourtant, une approche mutuelle est requise pour amorcer une conversation. Goffman (1967, p. 30) parle d'une « ratification réciproque » à travers laquelle les participants à un dialogue établissent à quel moment il est possible d'entamer des discussions. Plus encore, il donne une définition du « mode de l'état de la discussion » : les participants sont officiellement ouverts l'un à l'autre pour des raisons qui impliquent la volonté de communiquer et ils s'assurent du maintien d'un flux de mots (Goffman, p. 130). Sur la richesse et le contenu des informations qui sont transmises lors des interactions électroniques, qui se déroulent sur une base journalière, Miller (1995, p. 32) avance qu'elles ne sont pas si visibles comme Goffman aurait supposé, et que des ressources expressives apparaissent sur le web notamment pour remplacer ce manque de disponibilité.

Un changement dans le degré d'importance des communications électroniques en lien avec des formes plus abstraites que réelles est évoqué dans les textes de Miller. Il affirme que ces communications, sur le support électronique, deviennent de plus en plus « humaines », et que la transmission des informations entre les interlocuteurs est secondaire comme importance dans l'ensemble du processus (Miller, p. 13). Le volet « humain » de la communication n'est pas loin de l'idée de Chomsky (2011, p. 20) qui militait, dans ses réflexions, pour l'accès à l'information et à l'interaction plutôt que pour un « service d'achat à la maison » (*home shopping service*), proposé par les grandes compagnies de technologie. L'Internet, quand il était sous le contrôle du gouvernement, avant d'être sous l'emprise du système privé, pouvait être considéré comme « la super-autoroute de l'information » (Chomsky, p. 137). Les deux affirmations sont contrastantes par rapport aux autres auteurs étudiés, puisqu'elles visent la mainmise de l'État sur l'Internet. Le passage de propriété du système privé vers l'État est conçu par Chomsky (2011, p. 201) comme une opportunité pour que les autoroutes de l'information se préservent et l'Internet ne soit plus une plateforme pour le commerce électronique.

L'idée derrière les propos de Chomsky est que l'utilité de l'Internet s'étale sur des volets multiples (accessibilité, collectivité, crédibilité) dont le changement juridique sur la nature de la propriété pourrait compromettre ces acquis. L'enjeu principal que Chomsky (2011, p. 141) soulève est celui

de l'analyse sensible de l'information à laquelle nous avons accès. C'est non seulement l'individu qui est bénéficiaire de ces analyses des informations, mais les organisations, la communication qui s'entretient et la compréhension mutuelle (Chomsky, p. 143).

Dans la même veine que Chomsky, Simon accorde à l'information un autre rôle social, dont les assises reposent sur l'analyse de l'information afin que les décisions prises soient « pleinement rationnelles » (Simon, 1983). L'incapacité d'arriver à ce résultat a des conséquences au niveau abstraits de la pensée. Ainsi, les personnes cherchent toujours à obtenir l'information qui leur offre un résultat assez satisfaisant ou, au moins, qui est « assez bon » (Simon, p. 28). Le chercheur avance des idées en lien avec les connexions interhumaines, qui attachent les personnes par leurs « limites cognitives » (Simon, p. 29). Au-delà des impédiments qui relèvent de la pensée et du processus d'analyse qui l'entoure, les relations personnelles ont un rôle majeur dans la prise de décision tant au niveau de l'individu que des organisations sociales. Ces relations obligent à des négociations, à des discussions qui cherchent un compromis raisonnable et aussi à accepter une certaine prévalence des intérêts des autres face aux propres avantages qui ne suivent pas forcément l'utilité maximale individuelle (Simon, p. 40). La conséquence directe d'une telle situation serait primordiale pour le rôle social de l'information. Ainsi, les grandes institutions doivent prendre des décisions rationnelles dans leurs politiques publiques, elles-mêmes adéquates aux informations (Simon, p. 41). Un angle de vue très particulier pour décortiquer la « rationalité » est articulé par March qui emprunte des notions mathématiques pour expliquer la manière dans laquelle les individus et les organisations composent avec l'information. Ainsi, la valeur de l'information dépend clairement de son importance dans le calcul total de la décision prise, de sa précision, de son coût et de sa fiabilité (March et Feldman, 1981). March (1981, p. 7) conçoit l'information comme un investissement, dont la valeur qui affecte un choix fait en termes de communication est soumise à la règle économique : son gain marginal attendu est supérieur à son coût marginal. March est complémentaire à Simon pour ce qui est du rapport entre les organisations et les informations. Il affirme que ce rapport contribue à la prise de décisions sur la recherche et l'utilisation des informations que peuvent améliorer les estimations des conséquences et de préférences futures (1981, p. 11).

Pourtant, des biais peuvent alourdir ces décisions appartenant aux organisations et aux individus. À cet effet, March (1981, p. 57) nous donne l'exemple des informations qui, malgré leur abondance, n'ont pas d'envergure. Également, des éléments rattachés aux étapes du processus de prise de décisions sont évoqués comme des obstacles dans l'atteinte des avantages stratégiques pour les organisations ou individus. Par exemple, beaucoup d'informations utilisées pour justifier une décision assumée sont collectées et interprétées après que la décision soit prise ou le ramassage des informations n'est pas en concordance avec les raisons pour lesquelles la demande a été faite (March, p. 32). Ni la quantité d'information disponible n'est pas une garantie pour les organisations ou des individus. Au-delà de l'utilité d'une information à un moment donné, plus d'informations sont requises quand elles sont délivrées aux bénéficiaires (March, p. 41). L'incapacité de peser la valeur intrinsèque d'une information détermine la force d'une organisation ou d'un individu. Il est possible que des mécontentements arrivent pour réclamer un manque d'informations, tandis que la partie restante des informations valides est disponible (March, p. 51). La synthèse la plus exacte des situations décrites par March (1981, p. 52) est que l'information est une représentation de la compétence et une réaffirmation de la vertu sociale.

Des sous-questions émergent à la suite des écrits que nous avons parcourus et le lien qui s'est dessiné entre le rôle de l'information dans la diplomatie et les médias sociaux. À cet effet, la sous-question qui se dégage porte sur les normes qui sont évoquées par Hayden. La « puissance sociale » est une norme partagée par nos ambassades? Une autre sous-question est engendrée par le coût marginal des informations transmises lors d'un dialogue. Les informations envoyées par les messages diplomatiques sont-elles un investissement? Ces deux sous-questions nous aident à formuler la question principale, soit sommes-nous devant une « ratification réciproque » lorsque la diplomatie publique canadienne s'étale?

Synthèse du chapitre

Deux éléments majeurs se dégagent à la suite de l'analyse de la littérature consacrée aux pratiques traditionnelles de diplomatie, soit la nécessité d'avoir une stratégie ou une doctrine en appui à cette dernière pour obtenir des résultats en politique étrangère et l'importance du dialogue entre les contreparties pour atténuer les tensions entre les États.

La stratégie nous aide, selon Kissinger (1956, p. 36) à relier des facteurs qui peuvent apparaître comme disparates afin qu'ils puissent former un cadre général outillé avec des modèles à suivre en tout moment. L'assertion de l'ancien diplomate et conseiller à la sécurité nationale des États-Unis, selon laquelle « le test d'une doctrine stratégique est donné par sa capacité à établir une routine pour défier les obstacles sur la scène internationale » est basée sur ce fondement.

D'ailleurs, Duroselle (p. 563) évoque la propension de Renouvin pour la quête de l'essentiel dans la diplomatie qui est constituée de facteurs qui rentrent dans la composition d'une telle doctrine : les intentions réelles des dirigeants politiques qui portent sur leurs calculs, la finalité qu'ils suivent et sur leur propre conception de l'intérêt national et de leur intérêt particulier. Tous ces éléments émergent lorsqu'un cycle historique s'amorce avec l'apparition des premiers secrétariats administratifs (dans la première partie du XVIII^e siècle), qui contrôlent la pratique diplomatique, dont le but était d'instaurer une professionnalisation dans le domaine de la politique étrangère.

Dans une phase successive, grâce aux travaux de Callières (1716) et de Pequet (1737) cités par Dover et Scott (2015), il nous a été révélé qu'autour de la négociation diplomatique gravite le compromis politique. Le contexte dans lequel celui-ci se forge a une représentation tant abstraite que réelle, soit en partageant les mêmes valeurs des diplomates et autour d'une table commune. L'idée en arrière de ce décor est de créer une rupture dans le lien existant entre les diplomates et les gouvernements qu'ils représentent. Ainsi faisant, les négociateurs développent des sentiments de confiance réciproques qui écartent la possibilité d'engendrer des conflits armés. Malgré l'apparition d'une certaine complicité entre les diplomates autour des moyens pacifiques pour résoudre les différends, des degrés de limites dans la conduite de la politique étrangère se dessinent lorsque des mouvements de violence extrême surgissent pour défier l'ordre international établi. C'est à ce moment que le cycle diplomatie-guerre s'active de nouveau en obligeant les diplomates à se confronter avec la recrudescence de la force utilisée par les États qu'ils représentent. La quintessence de cette évolution de la diplomatie est exprimée par le théoricien Morgenthau (1952) dont l'affirmation que les intérêts nationaux des États se définissent en termes de puissance constitue le moyen le plus exhaustif en matière de compréhension des pratiques diplomatiques traditionnelles.

Toutes les références que nous avons mentionnées établissent des balises qui aident à situer la diplomatie dans différentes phases successives de son évolution, dont la caractéristique distinctive reste la communication entre les parties concernées. Au centre de cette mise en relation entre les diplomates se place le dialogue, conçu comme dispositif stratégique de promotion de l'intérêt national des États. C'est autour des aspects liés au dialogue, sur le support médiatique qui sert de base pour la transmission des messages et sur la nature du contenu qu'ils comportent, que nous allons élaborer notre étude.

CHAPITRE 2 : DE LA DIPLOMATIE PUBLIQUE À CELLE NUMÉRIQUE : L'INTERACTIVITÉ COMME FACTEUR INTÉGRATEUR DE LA DIPLOMATIE NUMÉRIQUE

Si dans le chapitre précédent nous avons présenté les enjeux qui caractérisent l'évolution de la diplomatie pendant différentes étapes de l'histoire, cette section propose de comprendre la nature du changement que le numérique apporte dans la manière d'exercer la diplomatie.

2.1 L'arrivée du numérique dans la diplomatie

L'apparition récente de l'expression « diplomatie numérique » dans le langage propre aux études et analyses des relations internationales (RI) suscite un « grand intérêt » (Holmes, 2013), tant dans les rangs de l'opinion publique que dans la communauté scientifique, désireuse d'en saisir les nuances, les subtilités et les ressorts théoriques qui servent d'assises pour mieux comprendre et interpréter le phénomène. Des journalistes spécialisés en affaires internationales, des chercheurs universitaires et des experts réunis dans des *think tanks* accordent une importance accrue à la numérisation de nos sociétés et à la complexité grandissante qu'elle comporte surtout à l'heure où l'ordre mondial est bouleversé par l'émergence des éléments qui s'entrecoupent et influencent, d'une manière considérable, les relations internationales : la montée du populisme, la recrudescence de la violence dans les pays du Moyen-Orient, les disputes territoriales, les phénomènes migratoires et les chocs civilisationnels qu'ils génèrent, l'instabilité économique qui se ressent dans la zone euro asiatique, etc. Le lien entre l'émergence du numérique et le système international repose, selon divers observateurs, sur le fait que nous nous trouvons au début d'une période où la population bénéficie d'une redistribution du pouvoir (*empowerment*) et que ce fait conduit à un progrès général vers la paix (Thompson, 2013).

Par conséquent, la numérisation génère, entre autres, une capacité inouïe de partager la puissance des États, qui y détenaient le monopole, avec les acteurs sociaux. Ces derniers deviennent partie prenante de l'ensemble du système de pouvoir. Des syntagmes comme « révolution numérique » ou bien « nouvelles technologies d'information et de communication » nous renvoient aux modifications agrégées au processus de gestion du changement dans le cadre de la diffusion de la puissance étatique. Ces nouveaux interlocuteurs de l'État tirent des avantages du transfert de cette

puissance à travers les réseaux numériques grâce au binôme coûts-bénéfices : d'un côté, la charge des prix associée à la transmission des données est plus qu'accessible et de l'autre, les possibilités qui s'offrent à chaque utilisateur des médias sociaux (tels que Facebook, Twitter, YouTube, Tumblr, Pinterest, etc.) de participer au débat international en temps réel sont illimitées. À titre d'exemple, en constatant le bouleversement provoqué par la « révolution numérique », le Secrétariat d'État américain a décidé d'intégrer les médias sociaux dans sa stratégie visant à façonner la diplomatie états-unienne pour le XXI^e siècle :

The emergence of new kinds of information systems catalyzes change in national politics and international relations. During the Arab Spring, digital networks distributed revolutionary mass media produced by thousands of individuals in the streets of Tunis, Cairo, and Tripoli. These networks also enabled rapid movement building with extraordinary impact. But these technologies are not ideological, democratic or progressive by nature. They enable the desires of users and amplify existing social and political forces. The dynamism of networked societies delivers both positive and negative outcomes to which we must respond. (US State Department, 2010).

La multiplication des messages envoyés par la diplomatie américaine en utilisant les plateformes des médias sociaux se situe donc dans ce contexte. Les axes autour desquels la nouvelle stratégie était élaborée prévoyaient des changements au sein des méthodes utilisées dans la diplomatie et dans le fonctionnement des ambassades et des bureaux de représentations du pays. Ces changements, selon Olivier Sichel (2014, p. 25), chercheur auprès de l'Institut français de relations internationales (IFRI), ne font que décentraliser et désacraliser les diplomates.

Cependant, quand il s'agit de définir le phénomène, de point de vue scientifique, les chercheurs conviennent qu'un consensus est difficile à atteindre et que même la dénomination « diplomatie numérique/digitale » ne fait pas l'unanimité, puisque différentes expressions sont utilisées afin de la décrire. À cet effet, plusieurs formes sont employées, comme *e-diplomacy* ou *Digital diplomacy*, cette dernière étant considérée l'option qui englobe toutes les autres (Holmes, 2013).

Ces activités de communication diplomatique suscitent cependant plusieurs questions d'ordre théorique. Est-ce que les gouvernements sont en train de changer radicalement leur *modus operandi* ou bien cette manière de diffuser ces messages représente une expression

complémentaire à l'exercice diplomatique traditionnel, qui trouve des débouchés dès qu'il est transféré en ligne ? D'après l'ancien Secrétaire d'État américain, John Kerry, le terme diplomatie numérique « est presque redondant - c'est juste de la diplomatie. Point. » (Kerry, 2013). En même temps, des ministres des Affaires étrangères d'autres pays, tels que la Russie, la Grande-Bretagne ou bien la Chine, utilisent à leur tour, les plateformes des médias sociaux, notamment Facebook et Twitter pour rejoindre les populations touchées par leurs actions diplomatiques (Holmes, 2013). Pour y répondre, nous présentons dans la section suivante les enjeux propres à la relation entre la connectivité et le contenu.

2.2 Connectivité et contenu sur le Web

Bénéficier de la connectivité sur le réseau signifie aussi que les plateformes ainsi formées offrent des facilités pour produire et publiciser du contenu sur le Web. Les spécialistes estiment qu'il y a deux périodes distinctes pour décrire les opérations qui se déroulent sur le Web. À cet effet, le premier stade d'évolution est caractérisé par la diffusion de contenu (Web 1.0) tandis que la deuxième phase (Web 2.0) se distingue par un progrès tant dans les technologies du Web que dans les communications stratégiques (Jackson et Lilleker, 2009). Selon les deux chercheurs, Tim O'Reilly, fondateur du groupe de médias homonyme, est le premier, en 2005, à utiliser le concept de Web 2.0 quand il parle des applications qui cherchent à encourager « l'architecture de la participation » (2009, p. 232). Pratiquement, dans le nouveau contexte, les communautés virtuelles déjà mentionnées s'organisent autour de l'approche « dialogue ».

Le facteur innovant qui assure la participation des usagers du Web et l'interactivité entre ceux-ci est la communication horizontale (Flew, 2010). Un autre élément qui se profile dans ce contexte en évolution est la dualité de l'utilisateur du réseau. D'après Auray (2009, p. 172), « grâce à des techniques de développement nouvelles - sur les blogs, les forums de discussion, les wikis, les sites de réseaux sociaux - c'est chaque internaute qui se voit donner la possibilité d'être à la fois lecteur et contributeur ».

Le regroupement de ces développements qui comprend les applications en ligne fondées sur l'idéologie et les techniques du Web 2.0 porte le nom de « médias sociaux ». Ces applications favorisent la création et l'échange de contenu généré par les utilisateurs (Kaplan et Haenlein,

2010). Pour Flew (2010), les sites les plus connus sont Flickr (partage de photos), Wikipédia (encyclopédie collaborative), YouTube (partage de vidéos), les blogs (Blogger, Wordpress et autres) et les sites de réseautage social (Facebook, MySpace). À cette liste, nous pouvons également ajouter Twitter (site de réseautage social et plateforme de microblogage), Delicious (bookmarking collaboratif), les flux RSS, etc. (Verville, 2012).

D'autres répercussions sur les manières de communiquer dans les sphères de la société internationale sont déterminées par la révolution de l'information, qui suit l'apparition des communautés virtuelles. La plus importante, vue d'une perspective propre aux professionnels de l'information, est que ces derniers deviennent des « facilitateurs de l'émergence perpétuelle de ce tissu » selon Caron (2013). De ce fait, la production de l'information enchaîne la logique de la création des communautés virtuelles capables de rejoindre une majorité de gens qui veulent y avoir accès. L'espace virtuel devient alors l'instrument par lequel toute information est distribuée. L'existence des nouvelles s'avère, dans ce contexte, une condition *sine qua non* pour le futur immédiat. S'assurer de l'authenticité des informations et de leur accessibilité demeure un facteur d'utilité pour l'existence de ces « inforoutes » (Caron, 2013). Il est évident alors que « la révolution » de l'information comporte aussi une transformation du système de consignation qui l'accompagne. L'adaptation au numérique engendre alors une redéfinition totale du système mentionné.

Mais à part l'« authenticité » et l'« accessibilité » dans les « inforoutes », une question s'impose quant à ce flux perpétuel d'informations relayées par les médias. Est-ce que leur valeur réelle a un lien direct avec la multitude d'informations disponibles, y compris à travers les canaux de la diplomatie publique ? Nous courons le risque d'assister à un processus qui élimine l'esprit critique de tout jugement par rapport au contenu numérisé et de considérer que le besoin de transparence ressenti par le public est ainsi satisfait. L'ancien Secrétaire d'État américain, Henry Kissinger (2014), n'hésite pas à affirmer que l'optimisme manifesté par ceux qui apprécient l'ouverture des réseaux sociaux pourrait être comparé à l'enthousiasme suscité par les promesses de Woodrow Wilson, l'artisan de l'idée d'un monde « uni par la démocratie, la diplomatie ouverte et des normes communes ». Kissinger estime qu'il faut faire la distinction entre les aspects pratiques de la diplomatie et les aspirations personnelles des individus; de plus, à l'ère du numérique, une grille

basée sur ces questions devrait être appliquée dans la réflexion sur les informations. Il dénonce les gouvernements et les acteurs non étatiques qui prônent l'idée que plus l'information est disponible, plus grande est la reconnaissance mutuelle des intérêts légitimes entre les deux parties. Toujours selon Kissinger (2014), les conflits historiques auraient eu lieu non pas à cause d'un manque d'informations, mais bien parce que les belligérants disposeraient de beaucoup plus d'information que nécessaire.

La juxtaposition entre les avantages en termes de communication que les médias sociaux offrent (ouverture, instantanéité, spontanéité) et les RI permet, selon Schmidt et Cohen (2014), une décomposition des mythes qui englobent les cultures des nations. Celles-ci sont exposées à un grand public, dont les acteurs non étatiques font partie.

Les tensions entre les groupes rivaux diminuent, affirment-ils, puisque les gens qui essaient de perpétuer ces mythes sur la religion, l'ethnicité et toute autre question qui relève des enjeux sur ces aspects auront de la difficulté à les promouvoir à cause de la multiplication des récepteurs qui peuvent les neutraliser (ibidem). Les médias sociaux contribuent à changer le « cadre de référence » qui devient, dorénavant, disponible sur les réseaux. Nous constatons alors que:

« With the technological devices, platforms and databases we have today, it will be much more difficult for governments in the future to argue over the claims like these, not just because of permanent evidence but because everyone else will have access to the same source material » (Schmidt et Cohen, 2013).

Il est évident que selon ces penseurs, les acteurs internationaux non étatiques deviennent un facteur catalyseur d'une nouvelle dynamique internationale. En étant plus informés, ces groupes s'orientent vers une résolution beaucoup plus pacifique des conflits potentiels et ils s'insèrent dans un système international basé sur des valeurs communes partagées. Le danger, nous avise Kissinger (2014), est que la juxtaposition mentionnée facilite l'apparition des négligences dans la manière d'exercer la diplomatie. Ces carences sont conçues par Kissinger comme « des interventions déconnectées de la stratégie diplomatique » (2014, p. 351). Les acteurs internationaux non étatiques avec lesquels les gouvernements communiquent ne sont pas soumis à une grille de questions pour évaluer leurs intentions politiques à long terme ou encore moins sur la capacité à livrer des résultats à la suite d'une politique publique qui émane du gouvernement

émetteur des messages. La rapidité avec laquelle les gouvernements doivent intervenir dans les médias sociaux détermine des prises de décision qui sont mal étudiées et déficitaires d'une analyse plus approfondie sur les enjeux réels présents sur la scène internationale. Caron (2013) se dirige vers le même type d'observation quand il met en question la pertinence des informations diffusées à travers les « satellites poreux » et l'accessibilité des « centres virtuels ».

La nature des textes publiés sur la Toile suscite d'autres interrogations, notamment pour ce qui est des commentaires déposés sur la blogosphère. Sont-ils une forme de dialogue personnel avec son auteur ou bien une prise de position publique comparable à la publication d'un article ? (Casilli, 2010). La même question pourra être posée aux diplomates qui utilisent les blogues comme outil de transmission de messages à propos de leur activité de représentation. Quel est le sens que les récepteurs dudit message doivent lui accorder ? De quelle manière devons-nous interpréter les contenus des informations transmises par l'entremise d'un blogue tenu par un diplomate ? Une sorte de complémentarité se dégage entre les usages publics et domestiques de l'information, à cause du fait que les technologies appartiennent à ces deux contextes spatiaux à la fois. Des innovations techniques rendent possible ou conditionnent l'apparition de telle ou telle forme culturelle (pas de science moderne sans imprimerie, pas d'ordinateurs personnels sans microprocesseurs), mais elles ne les déterminent pas nécessairement.

Alors, comment ces modèles culturels basés sur la technologie prennent-ils forme ? Debray (2000) apporte l'exemple du Web pour y répondre. Le milieu américain, imprégné par les idéaux et les traditions de la « self-reliance » (Emerson, 1841) et des « grass-roots » (les groupes activistes locaux), contribue à l'efflorescence des « self-medias ». Un pays décentralisé, habitué à la « civil disobedience » et où l'individu se voit comme seul responsable de lui-même, est mieux armé, selon les propos de Debray, qu'un pays de tradition étatiste et jacobine pour contourner les contraintes de l'aliénation pyramidale. Les atouts d'un système qui désacralise la hiérarchie sont valorisés dans un environnement qui permet l'invention et l'adoption d'un réseau tous-tous (Internet) contre le modèle jugé autoritaire du « broadcast » (un-tous). C'est seulement dans ces conditions, apprécie Debray, qu'une niche ainsi née, « appelée » innovation est capable de conforter et d'amplifier ses contours particuliers (comme dans une boucle de rétroaction).

La relation entre cette valeur et le processus de transmission des renseignements sert de principe phare dans l'évaluation du numérique, y compris dans le cas de notre thèse. Debray (2000) nous avertit que l'information n'est pas connaissance, et qu'informer n'est pas instruire. Si les savoirs se nourrissent d'informations, ces dernières ne leur sont pas réductibles parce que l'information est fragmentaire, isolée, disparate. Bien au contraire, la connaissance est un acte synthétique qui unifie la diversité des données empiriques en les accompagnant à l'unité d'un principe de construction (la connaissance vient du dedans ; l'information, du dehors). Il y a un ordre raisonné des connaissances qui se construisent, tandis que l'idée de méthode est étrangère à l'information.

Pour cette raison, il est utile d'observer comment le concept du numérique est intégré dans les RI et dans le fonctionnement diplomatique, exercice qui se trouve au cœur de notre recherche.

2.3 Application du concept du numérique dans les RI et dans le fonctionnement diplomatique

L'application du numérique dans les RI part de la prémisse que celui-ci contribue au partage de la puissance des États. Cette puissance était autrefois un attribut exclusif qui leur appartenait, mais à l'ère des NTI, elle est partagée avec les acteurs sociaux. Le faible coût de dépense budgétaire pour mettre en place des réseaux de communication virtuels, associé à l'occasion offerte à chacun de publier ses propres énoncés sur les médias sociaux, constitue un argument utilisé par des chercheurs quand ils analysent la révolution de l'information qui se déroule présentement (Gomart, 2011). Il est évident qu'un tel constat soulève des questions sur l'étendue de cette diffusion de la puissance et sur les modifications opérées dans le fonctionnement traditionnel de la diplomatie et le travail des diplomates. Des internationalistes comme Robin (2000) nous rappellent qu'historiquement, la diplomatie est un « exercice collectif, mais n'y ont accès que ceux qui incarnent ou représentent une souveraineté ». Dans son ouvrage *L'invention de la diplomatie*, Lucien Bély (2012) la qualifie comme un rapport exclusif avec les décideurs ultimes de l'État dont le but est d'élaborer un discours à finalité politique. Cependant, ce discours même ne doit être ni partagé ni divulgué (ibidem). La notion de souveraineté est appelée en renfort pour une meilleure compréhension du concept du numérique rattaché à la diplomatie. Dans ce sens, Gomart (2012) alimente le débat existant quand il affirme que la souveraineté numérique n'est finalement qu'un

avatar de la souveraineté et que cette idée circonscrit le fait que le numérique est un autre champ supplémentaire des RI structuré par les États.

D'autres chercheurs sont plus nuancés quant à l'émergence de la diplomatie par les médias sociaux grâce à la valeur ajoutée qui se dégage à la suite d'une telle activité (Wichowski, 2013). Le recueil de données est mentionné comme étant l'une de ces valeurs. La présence significative et majeure de la diplomatie par les médias sociaux dans les politiques publiques proposées par les gouvernements est un autre élément qui s'inscrit aussi dans le même ensemble de valeurs. Ainsi, la numérisation grandissante de la vie de nos jours, associée à l'explosion des NTI, contribue à la pérennisation de la diplomatie par les médias sociaux dans les RI (Sotiriu, 2013). Dans ce processus en progression, le binôme anglo-américain, qui semble le plus avancé dans cette activité, pourrait se faire doubler par les initiatives des autres pays dont les activités revêtent un caractère plus stratégique (ibidem).

La sécurité nationale des États à l'ère du numérique, un autre enjeu soulevé très récemment, pourrait être ébranlée à cause de la diplomatie par les médias sociaux. L'espace numérique est un champ propice pour des « fuites médiatiques » d'après Wichowski, qui nous invite à nous souvenir de deux cas parmi les plus retentissants, Wikileaks et Snowden (2013). Pourtant, toute tentative des gouvernements à recourir à des mesures qui frôlent l'opacité et la non-transparence est contre-productive (Wichowski, 2013). L'approche de la diplomatie par les médias sociaux contribue à un système international plus ouvert, beaucoup plus disponible à diffuser des informations que les médias sociaux reprennent.

Les normes, qui structurent autour d'elles des champs de disciplines de la diplomatie numérique, contribuent aussi à cette ouverture. Quatre dimensions du processus de numérisation en diplomatie sont présentées par Manor (2017, p. 7) à la suite de l'impact des technologies numériques : les institutions de la diplomatie, les praticiens de la diplomatie, les audiences de la diplomatie et la manière dont elle est exercée. Ce chercheur d'Oxford utilise même des matrices qui circonscrivent les champs de discipline nécessaires pour encadrer les connaissances acquises récemment sur ce sujet. Selon ses projections, le premier champ est normatif, comme mentionné déjà, et il est centré sur les normes, valeurs et croyances. Le deuxième champ est comportemental à cause du fait que

l'adoption des normes et des croyances ouvre la voie pour un changement au niveau des politiques publiques de ce type de caractéristique. Le troisième champ est procédural, en lien avec les modèles d'utilisation et des actions dont l'opérationnalisation est standard. Le quatrième modèle est conceptuel et en lien avec les schémas que les individus utilisent pour imaginer le monde. Les champs sont synthétisés dans le tableau 2.1 qui suit :

Tableau 2.1 Dimensions de la diplomatie

Dimensions de la diplomatie	Normative (valeurs, normes, croyances)	Comportementale	Procédurale	Conceptuelle
Audiences de la diplomatie	Augmentation de la transparence	Écoute de l'audience globale qui donne des rétroactions	Insertion des rétroactions dans la formulation des politiques publiques	Des réseaux comme métaphore de la diplomatie publique
Praticiens de la diplomatie	Ouverture	Des alliances temporaires avec différents détenteurs d'enjeux	L'ouverture de la diplomatie – des diplomates qui échangent avec des individus, groupes, organisations	De la mentalité du club à la mentalité des réseaux
La pratique de la diplomatie	Collaboration	La diplomatie des plusieurs détenteurs d'enjeux	Des réseaux orientés vers l'atteinte du but	Réseautage

Source : Exemples de la numérisation de la diplomatie, Manor (2017, p. 7)

Dans ce tableau, Manor (2017, p. 8) nous offre des explications sur le fait que « la société de partage d'informations » qui existe grâce à la numérisation de la diplomatie promeut la transparence et la constante révélation des informations personnelles. Cette « célébration » se situe au croisement entre la dimension de l'audience de la diplomatie et le champ de normes et valeurs (ligne 1 du tableau 2.1). D'autres normes, mentionnées dans les propos des auteurs étudiés, consistent dans la valorisation du dialogue qui découle de la volonté du public à interagir avec les diplomates. Manor (2017, p. 9) est d'avis que cette norme a mené à l'adoption d'un autre type de comportement, soit « être à l'écoute » de la rétroaction du public qui s'exprime en ligne. Opérationnaliser la norme ainsi créée donne la possibilité ultérieurement d'insérer dans les

politiques publiques qui seront élaborées à partir des propositions qui émanent de ces rétroactions (tableau 2.1, lignes 2 et 3 de la dimension « audiences de la diplomatie »).

Le rapport entre l'ouverture envers les autres internautes et le changement organisationnel est présenté à la ligne 3 du tableau. L'émergence des acteurs non étatiques regroupés dans la société civile, a conduit les diplomates à imprimer un style d'ouverture envers ces catégories d'organisations. Manor (2017, p. 6) voit l'apparition des changements aux niveaux du comportement des diplomates puisqu'ils sont obligés, dans ce contexte, de former des alliances, de construire des réseaux afin d'avancer sur leur agenda diplomatique. Heine (2013, p. 55) décrit ces circonstances comme propices pour que les diplomates abandonnent la métaphore d'un club exclusiviste pour celui d'un réseau inclusif. Manor (2017, p. 7) estime que l'impact des médias sociaux sur la pratique diplomatique, peut être saisi également dans la capacité des praticiens à s'adapter à un mode collaboratif, observable dans les efforts déployés pour former des réseaux élaborés avec de multiples détenteurs d'enjeux.

Les RI sont donc modifiées par cette forme moderne de diplomatie dans la mesure où celle-ci apporte la diminution des tensions entre les États. Lu Jiang (2015), un chercheur qui s'intéresse aux données et à leurs applications dans les multimédias, examine quelles conditions sont nécessaires pour que les médias sociaux aient des résultats à l'aide d'une grille d'analyse qui réunit des thèmes comme imposer un agenda (*agenda setting*), accroître la présence (*presence-expansion*) et générer des conversations internationales (*conversation generating*), soit des éléments que l'on utilise dans la diplomatie publique, un aspect sur lequel nous reviendrons. Pour Jiang, les points de divergence entre un groupe de pays formé par le Japon et les États-Unis (auxquels se rajoute l'UE) d'un côté et la Chine de l'autre côté, ont été allégés grâce au fait que la communication directe avec des ressortissants chinois avait permis de clarifier certains aspects qui relèvent des RI (2015, p. 87).

Pour Criado et autres (2013), les gouvernements recommandent aux organisations et agences dans leur giron d'intégrer les médias sociaux dans leur communication. Pourtant, Meijer, Thaens et autres (2013) sont d'avis qu'il y a un grand écart entre l'objectif d'une utilisation à grande échelle des médias sociaux par les gouvernements et les résultats obtenus à la suite du processus

d'implémentation à l'intérieur des institutions publiques, surtout lorsque les enjeux à considérer sont de nature stratégique.

De ce fait, un clivage est décelé entre ceux qui affirment qu'une profonde transformation se réalise de nos jours dans le domaine de la diplomatie et les autres dont l'opinion est moins tranchante. Pour ces derniers, nous assistons au même type de pratique diplomatique, mais exercée en englobant le facteur numérique. La communication, même sous un angle numérisé, ne fait que suivre la ligne traditionnelle centrée autour de l'État qui se développe à travers une approche *top down*, très familière d'ailleurs aux gouvernements.

Malgré cette divergence de points de vue, la volonté des gouvernements d'investir dans les activités des ministères des Affaires étrangères en lien avec les médias sociaux se reflète dans la pratique quotidienne des diplomates. À cet effet, un budget consistant couplé avec un leadership qui prône l'ouverture vers l'utilisation des technologies modernes, permettrait aux diplomates d'intégrer de nouvelles méthodes dans l'exercice de leur profession :

In turn, this culture generates new methods for diplomacy: social media platforms with ministers, ambassadors and diplomats communicating with thousands upon thousands synergized public diplomacy programs or innovative two-way communication processes that allow ordinary people to, at last, feel part of a state's once rarefied and elitist diplomatic machinery (Murray, 2015).

À partir d'une étude portant sur les différences existantes entre l'approche des diplomates américains et leurs homologues australiens, le chercheur constate qu'il y a une proportionnalité directe entre le degré d'ouverture numérique et la pratique adoptée : les premiers sont innovants, réformistes et sensibles à des idées révolutionnaires en matière de numérisation tandis que les derniers ne disposent pas de moyens significatifs, n'ayant pas un bureau destiné au développement du Web 2.0. Le chercheur n'hésite pas à emprunter une expression qu'on retrouve dans les analyses qui portent sur la mondialisation quand il classifie les pays qui disposent de diplomates formés dans les rouages du système numérique dans des entités « have or have not » (Murray, 2015, p. 127).

Pour que « le monde ordinaire », pour paraphraser Murray, devienne partie prenante de la « machine diplomatique » les gouvernements ont mis en place un nouveau dispositif étatique pour rejoindre des populations à l'étranger. Celui-ci est connu comme étant la diplomatie publique et nous le présentons dans la prochaine sous-section.

2.4. Diplomatie publique

Instrument utilisé dans la bataille idéologique entre l'Ouest et l'Est pendant la période que les historiens appellent communément « la Guerre froide », la diplomatie publique était considérée, lorsque le concept fait son irruption dans les travaux rattachés aux RI, comme :

La capacité d'influence des attitudes du public dans l'élaboration et l'exécution des politiques à l'égard d'étranger. Elle englobe les dimensions des RI qui sont complémentaires aux approches de la diplomatie traditionnelle et comprend également l'habileté du gouvernement à cultiver l'opinion publique dans d'autres pays, ainsi que l'interaction entre des groupes privés et leurs intérêts avec ceux des autres situés au-delà des frontières. Également, les flux d'informations transnationaux et la circulation des idées y font partie (Centre Murrow cité par IERI, 2012).

Malgré son efficacité, prouvée par son rôle dans la confrontation Est-Ouest pendant la Guerre froide (Pahlavi, 2007, p. 7), la diplomatie publique a été écartée par les gouvernements des pays occidentaux après l'avènement mentionné, à cause des raisons qui relèvent de son utilité dans une époque qui se situe à la « fin de l'histoire », pour reprendre les mots de Fukuyama (1992). Pourtant, deux événements majeurs ont contribué au regain de l'intérêt pour la diplomatie publique, soit les attaques terroristes perpétrées sur le sol américain en 2001 et la « révolution » des médias de masse occidentaux dont le public cible s'élargit d'une manière significative grâce à la pénétration globale des stations de télévision par câble ou la diffusion des émissions par satellite. Cette résurgence se matérialise par le développement synchrone de programmes de diplomatie publique au sein d'un nombre significatif de politiques étrangères incluant ceux des principaux pays d'Amérique, d'Europe et d'Asie (Pahlavi, 2007).

Cette insertion dans les stratégies de politiques étrangère comporte un changement de paradigme pour la diplomatie publique : il faut qu'elle soit plus ouverte envers le public et qu'elle prenne ses

distances par rapport aux instances qui gravitent autour du centre de l'État. Il faut, pratiquement, que la diplomatie devienne « publique, inclusive et participative » (Copeland, 2018). L'idée n'est pas anodine, elle est complémentaire à celle de Malone (1985, p. 199) pour qui la diplomatie publique représente « une modalité de communiquer directement avec des gens de l'étranger, ayant comme but d'influencer leurs pensées et, par la suite, celles de leurs gouvernements ».

Si l'avis de Gilboa (2008, 2020) est que la définition ne précise pas qui contrôle la communication ainsi entamée, le nôtre repose sur le raisonnement que la diplomatie publique, pendant la Guerre froide, était sous le contrôle du gouvernement qui émettait ladite communication pour que le régime politique de la contrepartie à laquelle elle était destinée change de nature. Gilboa (2020) concevait la pression induite par le public récepteur du message intégré à la communication auprès de l'autre entité, comme un levier pour que « le gouvernement étranger adopte des politiques amicales envers le gouvernement émetteur » (Gilboa, p. 66). Or, pour nous, la diplomatie publique promue par les États-Unis en Europe de l'Est pendant la deuxième moitié du XX^e siècle avait comme but de défaire les régimes communistes existants dans la région. Le fait que Tuch (1990) introduit dans la définition de la diplomatie publique, qu'il donne tout de suite après le changement des régimes communistes est-européens en 1989, des concepts comme « le contenu du message » et « les acteurs », confirme une fois de plus notre raisonnement. Ainsi, il avance que la diplomatie publique est « un processus gouvernemental entamé avec un public étranger afin qu'il tente d'apporter plus de compréhension aux idées et idéaux qui animent la nation qu'il gère, sur ses institutions et culture, tout comme sur les objectifs de la même nation et sur les politiques publiques » (Tuch, 1990). Cette définition résiste à une confrontation empirique testée dans l'Europe de l'est à la fin des années '80 : les principaux slogans des manifestants lors des événements qui ont secoué la région étaient « on veut des élections libres », « liberté » et « démocratie », qui résument des valeurs liées aux idéaux des sociétés occidentales. Ces valeurs furent promues avec intensité à travers la diplomatie publique déployée par les ondes radio, par exemple. Quelques années plus tard, Frederick (1993) a rajouté que dans la définition de la diplomatie publique il faut donner des informations spécifiques concernant des activités, les institutions, la culture, l'éducation, dans le but d'influencer les gouvernements étrangers par l'entremise de leurs citoyens. Fait à noter, un an avant que la définition de Frederick émerge dans les travaux universitaires, le rôle des acteurs internationaux non étatiques a été assimilé à la

diplomatie publique. Ainsi, Signitzer et Coombs (1992), spécifient que la diplomatie publique s'exprime d'une manière dans laquelle « tant le gouvernement que les individus ou des groupes privés influencent directement ou indirectement des approches publiques sur lesquelles reposent les décisions de politique étrangère d'un autre gouvernement ». Gilboa (2020) apprécie que l'apport des deux chercheurs est innovant puisqu'entre la diplomatie publique et les relations publiques il y a des similitudes qui resurgissent grâce aux instruments utilisés et aux objectifs à atteindre. Pour Gilboa (2020, p. 183) l'innovation ainsi décelée est « importante » dans la mesure où elle redéfinit les RI à l'intérieur desquelles l'interdépendance entre les acteurs internationaux non étatiques est considérable. La distinction entre les gouvernements et les autres participants à l'exercice de la diplomatie suggère, selon Gilboa (2020, p. 185), que les gouvernements poursuivent la diplomatie publique tandis que les compagnies font des relations publiques au niveau international. Pourtant, il y a des auteurs comme Wilcox, Ault et Agee (cités par Gilboa, 2008) pour qui les relations publiques se déploient au niveau international et elles se transposent, à l'échelle gouvernementale, comme « un effort fait pour établir des relations mutuellement bénéfiques avec les politiques d'une autre nation » (2008, p. 8).

Le rôle joué par l'audience à laquelle on s'adresse dans le contexte de la diplomatie publique est amené, dans le débat académique, par Rawnsley (1995). Dans son ouvrage qui porte sur le monitoring des médias et son lien avec la politique étrangère, il propose justement de considérer que l'audience, dans les circonstances d'expansion des médias au niveau international, constitue la ligne de démarcation entre la diplomatie publique et la diplomatie par médias (*media diplomacy*). Ainsi, si dans le premier cas, les politiciens utilisent le média pour s'adresser au public étranger, dans le deuxième, ils s'adressent directement à leurs homologues des gouvernements étrangers (Rawnsley, p. 121). Le fait que les médias constituent le pivot autour duquel se structure la communication à partir des années '90 entrouvre la possibilité qu'un changement majeur puisse s'opérer dans la définition du concept de diplomatie publique. Tant l'emploi de l'expression « la nouvelle diplomatie publique » que la définition qui lui sera attribuée appartiennent à Vickers (2004), pour qui « celle-ci est caractérisée par un rétrécissement de la ligne de démarcation entre les activités d'information qui se déroulent tant à l'interne qu'à l'externe, entre la diplomatie traditionnelle et publique et entre la diplomatie culturelle et la gestion des nouvelles » (2004, p. 87). Contrairement à Vickers, Gilboa considère que cette définition est « trop confuse » (2020,

p. 58) et propose que les chercheurs se concentrent sur les effets, plutôt que sur la forme, de la « révolution dans les RI » (2020, p. 59). C'est dans cette conjoncture que Gilboa cite Potter (2002), dont l'estimation que l'importance de l'opinion publique étrangère est qu'elle a augmenté plus récemment ou bien il cite Melissen (2005), pour qui la nouvelle diplomatie publique est devenue centrale dans la politique étrangère des États. Le rôle grandissant des acteurs internationaux non étatiques dans la nouvelle diplomatie publique est évoqué par Mellisen (2005, p. 20) lorsqu'il évoque le poids de ceux-ci dans la politique étrangère tout comme l'apparition des doubles voies de communication d'informations entre des États. Finalement, Gilboa (2008), avance que la quintessence même de la nouvelle diplomatie publique repose sur l'interactivité existante entre les États et les acteurs internationaux non étatiques (2008, p. 58).

De toutes ces définitions élaborées par les experts et pour des fins d'observation, nous considérons que la diplomatie publique est déployée par un gouvernement dans l'intention d'avoir un impact qui produise un changement initié par les acteurs internationaux non étatiques au niveau des politiques gouvernementales de l'État auquel elle est destinée.

Quand il s'agit de trouver des solutions à adopter par Affaires mondiales Canada en utilisant la diplomatie publique, Copeland (2018, p. 5) avance que pour faire progresser ses intérêts, le Canada devrait opérer, au niveau international, « en privilégiant le dialogue au combat, en adoptant l'innovation et une redéfinition de la pratique de la diplomatie et de la représentation à l'étranger ». Ce penseur et praticien en diplomatie estime que sans la mise en œuvre de réformes radicales, le Canada ne saura pas atteindre ses objectifs en politique étrangère (2018, p. 30). Ses idées ne sont pas nuancées par rapport à celles exprimées déjà il y a deux décennies, quand il qualifiait l'utilisation des NTI par les diplomates comme la bonne manière de se débarrasser de la « vieille diplomatie westphalienne » (2004, p. 132).

Pourtant, le Canada ne fait pas exception à cette tendance amorcée ailleurs. Hoffman, en 2002, affirmait déjà que la diplomatie publique retrouvait « sa place à l'avant de la scène internationale » tandis que Harder en 2004, parlait néanmoins du fait que le Canada affiche la volonté de « prendre le virage de la diplomatie publique ».

D'autres chercheurs apprécient que le contexte a radicalement changé au cours des dernières années avec la transition « à la diplomatie 2.0 » (Mballa et Michaud, 2016). Cette notion n'est pas qu'une métaphore, elle comprend l'idée que la diplomatie assume pleinement l'apparition de la deuxième génération de logiciels (« software ») basée sur l'Internet connu sur le nom de Web 2.0. La juxtaposition entre le Web. 2.0 et l'exigence de la diplomatie d'arrimer son profil à celui de la communication diplomatique, telle que nous l'avions présentée dans le chapitre précédent, crée l'apparition de la diplomatie 2.0. Ce n'est pas anodin si cette notion, nouvellement parue dans la littérature académique, doit reprendre les avantages comparatifs, instruments auparavant utilisés dans la science économique, et les transformer en « avantages informationnels » (Nye, 1996), véritables moyens d'atteindre un plus grand public étranger par l'entremise des plateformes numériques.

Le passage à cette étape nous amène à constater alors que, dans une période de deux décennies, en allant de 1990 à 2010, nous sommes en présence de deux « révolutions » en communication annoncées par des chercheurs, les deux en lien avec l'audience élargie qui découle directement de la capacité des médias à rejoindre un plus grand nombre de personnes par l'entremise de différentes plateformes.

La force dégagée par ce nombre élevé d'acteurs non étatiques devrait se concrétiser par une attention particulière de la part du gouvernement du Canada puisque les résultats de la politique étrangère ne peuvent plus être façonnés en l'absence d'un véritable engagement du public (Potter, 2016). Après des gestes d'ouverture envers le public canadien pour l'inciter à contribuer à sa politique étrangère, la nécessité d'interagir, cette fois-ci sur la scène internationale, avec « la force » émanée par les acteurs non étatiques devient retentissante. Cette interaction permet de promouvoir des intérêts nationaux au niveau international ou selon Potter, « élaborer et consolider des appuis ou pour écouter le public et le faire participer » (2016).

À cet effet, Pahlavi (2007) nous rappelle que l'insertion de la diplomatie publique dans les documents officiels des Affaires mondiales Canada remonte à 2005, après avoir été connue comme le troisième pilier de l'action internationale du pays, à côté de la sécurité et de la prospérité économique (Secrétariat général du Trésor – MAECI, 2005). Auparavant, des motivations

économiques constituaient déjà, en 1990, une base sur laquelle le ministère des Affaires étrangères avait décidé de développer un concept qui correspondait à la nécessité d'offrir au marché mondial, des biens culturels canadiens (ibidem).

La mondialisation accélérée des années '90 combinée avec le processus graduel d'ouverture des frontières terrestres (comme l'espace Schengen en Europe) a permis à Loyd Axworthy (1998) de se prononcer en faveur d'une diplomatie « de l'État - à - population ». Tant la promotion de valeurs canadiennes que la projection de son image à l'international faisaient partie de la stratégie prévue en ce sens (Smith, 2002).

Quant au parcours historique des activités concernant les objectifs présentés, les résultats escomptés étaient mitigés quelques années plus tard, à l'heure des évaluations. Des chercheurs estiment que l'accompagnement budgétaire prévu lors de la mise en place du troisième pilier de la diplomatie canadienne était insuffisant (Beatty, 1998). D'autres, comme Arnold (2005), critiquent l'absence de précisions dans le cadre conceptuel élaboré pour la mise en pratique des stratégies en lien avec la diplomatie publique.

Des questions en lien avec les modalités de gestion publique ont été également recensées. Michaud et Bélanger (2000) font état de la confusion qui régnait entre les instruments déployés pour les opérations déroulées à l'étranger et le but ultime de l'exercice public envisagé. Le ministère des Affaires étrangères (1995) appréciait que l'objectif de la politique à l'égard de l'étranger fût très fluide, divisé entre la défense de l'identité du Canada et l'édification d'un partenariat à l'international avec des acteurs non étatiques.

Gotlieb (2004) était le plus tranchant des praticiens dans la description de l'ambiguïté existante entre ces questions quand il affirmait que la politique étrangère canadienne a un caractère « schizophrénique » à cause des variations entre l'idéalisme et la promotion de ses intérêts nationaux.

Il apparaît intéressant de remarquer qu'en dépit de ces critiques, des chercheurs comme Pahlavi (2000) apprécient que le dialogue avec les ONG internationales ainsi que la défense des idées

canadiennes face aux opinions publiques à l'étranger aient permis l'obtention de résultats en conformité avec les objectifs assumés. La preuve incontestable, dans ce sens, est la création de la Cour pénale internationale pour des génocides et crimes contre l'humanité (Pahlavi, 2000). Ce *modus operandi*, considéré comme une étape nécessaire vers une diplomatie publique moderne pour le Canada, a été partagé également par des chercheurs comme Leonard et Stead (2002) et Davis (2011).

La confusion signalée auparavant entre le but et les objectifs de politique étrangère au Canada est dissipée après l'apparition des documents conceptuels et programmatiques au sein du ministère des Affaires Étrangères (actuellement Affaires mondiales), dans lesquels la diplomatie publique prend la tournure vers son utilisation comme instrument de politique publique sur la scène internationale. La diplomatie moderne est de plus en plus une diplomatie publique (MAECI, 2005), affirmation qui devient encore plus nette au moment où le Secrétariat du Conseil du trésor du Canada (2005) observe que « la diplomatie publique est en fait la diplomatie d'aujourd'hui ».

Potter (2007) note que la stratégie élaborée à partir de 2005 par le MAECI est plus consensuelle que celle comprise dans le troisième pilier. Des aspects que nous retrouvons dans la définition de la diplomatie publique de Hans Tuch (1990), sont repris par le MAECI qui projette cette stratégie comme « a government's process of communicating with foreign publics in an attempt to bring about understanding for its nation ideas and ideals, its institutions and culture, as well as its national goals and current policies » (Tuch, 1990).

La synthétisation amenée par Pahlavi (2007) du concept de la diplomatie publique (présentée dans le tableau 2.2) est divisée en deux grands horizons temporels quant aux résultats attendus, soit à moyen et à long terme. Pour créer des circonstances favorables à la réalisation des objectifs de politique étrangère, il faut que le gouvernement amorce un dialogue avec les populations extérieures. À notre avis, le raisonnement est valide en ce qui concerne l'obtention des résultats, mais peine à expliquer le rôle déterminant des acteurs internationaux non étatiques comme récepteurs des messages diffusés par le gouvernement. Cette déficience est remarquée en raison du fait que la stratégie de communication gouvernementale ne tient pas compte, dans son élaboration, d'une perspective qui repose sur les attentes des acteurs internationaux non étatiques

quant aux messages qui les concernent. Notre thèse vise à combler l’omission des acteurs non étatiques dans le mécanisme d’application de la diplomatie publique.

Le tableau 2.2 présente le concept de diplomatie publique et relie les perspectives de temps dans l’obtention des résultats.

2.2 Le concept de diplomatie publique et perspectives temporelles

INTRANTS	RÉSULTATS ESCOMPTÉS	
	Moyen terme	Long terme
Programme de diffusion entrepris pour, avec ou sans tierces parties	Établir le dialogue, la compréhension et la confiance avec les populations extérieures	Instaurer un contexte favorable à la réalisation de la politique étrangère

(Pahlavi, 2007)

Pour arriver à cette forme d’engagement, de participation du public étranger, il est évident que le gouvernement du Canada devrait élaborer des politiques de communication stratégique. Avant l’apparition des médias sociaux, la communication avec les groupes non étatiques se déroulait en utilisant des outils qui correspondaient au degré de la technologie existante. L’utilisation d’instruments comme le communiqué de presse, la prise de position dans les médias, le dialogue informel avec les groupes d’intérêt permettait la transmission des messages d’une manière unidirectionnelle, du gouvernement (émetteur) vers les acteurs non étatiques (récepteurs). La rétroaction des récepteurs était difficilement mesurable à cause du monopole que le gouvernement exerçait tant sur la chaîne de transmission que sur les instruments qu’il possédait. Les politiques publiques du gouvernement, celles qui cherchaient un ralliement de la part du public étranger pour une cause, étaient évaluées ultérieurement en fonction des effets indirects que celles-ci engendraient. Pahlavi (2007) est d’avis, par exemple, que l’obtention des appuis favorables pour les exportations canadiennes aux États-Unis auprès des acteurs non étatiques concernés par le domaine, s’évaluait en fonction de la balance commerciale entre les deux États. Si les exportations augmentaient alors la diplomatie publique proposée était considérée efficace. Il s’avère que l’apparition des médias sociaux favorise la circulation des messages non seulement sur des canaux

multiplés, mais en des sens de transmission divers. Les récepteurs deviennent, à leur tour, des émetteurs de messages envers le gouvernement, la source originale de l'information envoyée. La diplomatie publique change alors d'outils, en passant d'une phase de communication de type « chaîne unique – sens unique » à une autre de type « canaux multiples – sens multiples ».

La prochaine section sera consacrée aux explications qui entourent la transformation conceptuelle de la communication diplomatique, pour que les enjeux propres qui s'y dégagent soient assimilés à notre observation sur l'ensemble de l'évolution de la diplomatie.

2.5 Le concept d'interactivité

La thématique autour de l'interactivité fait son apparition dans les travaux à caractère scientifique après les années '90, simultanément avec le marketing commercial qui trouvait dans l'Internet une plateforme propice pour accélérer les transactions d'ordre économique. Blatteberg et Deighton (1991) sont parmi les premiers qui voyaient dans l'interactivité un moyen pour les organisations et les personnes de communiquer les unes avec les autres indépendamment de la distance qui les sépare. Deux facteurs singularisent l'importance de l'interactivité dans un processus de communication : l'habileté de s'adresser à une contrepartie et d'obtenir, par la suite, une rétroaction sous la forme d'une réponse de la part de l'interlocuteur (Deighton, cité par Liu et Schrum, 2002). Steuer (1992) anticipait déjà le lien entre l'interactivité et le temps réel, quand il estimait que ceux qui se mettent en communication ont désormais la possibilité de participer aux échanges dans le cadre d'une médiation qui permet également une modification du contenu instantanée. D'ailleurs, ce fut à partir de l'étude sur la construction des relations médiées que l'interactivité émergea comme élément clé dans la compréhension de celles-ci (Jo et Kim, 2003 ; Kelleher, 2009). Sur cette base, des chercheurs comme Sundar, Kalyanaraman, and Brown's (1999) ont inséré dans le débat scientifique deux attributs de l'interactivité : sa fonctionnalité et sa contingence (Saffer et autres, 2013). La fonctionnalité rappelle les sections des sites Internet où les utilisateurs peuvent s'exprimer tandis que la contingence se réfère à la possibilité que les rôles des utilisateurs deviennent interchangeable (ibidem). Pour Saffer (2013), Twitter, comme plateforme de médias sociaux, a le mérite d'avoir développé le type de relation basée sur l'interaction que les sites Web n'offrent pas. La contingence de Twitter permet aux types de

messages « réplique » et « commentaires » de faciliter la communication entre les organisations (Lovejoy et autres, 2012). Saffer (2013) est tranchant sur les performances en communication de Twitter quand il affirme que plus l'interactivité est instrumentalisée par l'organisation émettrice des messages, plus la relation qu'elle développe avec le public récepteur de ses messages est fructueuse.

L'interactivité comme communication stratégique contribue également à maintenir le public connecté avec les organisations, soulignent à leur tour Strauß et autres (2015). D'après les études de Kruikemeier (cité par Strauß, 2015) les politiciens qui sont interactifs sur Twitter, jouissent d'une meilleure position face à l'électorat par rapport à ceux qui ne l'utilisent pas pour communiquer sur les médias sociaux. En fait, le syncrétisme entre l'émetteur et les récepteurs se trouve au cœur de la définition que Liu et Schrum (2002) accordent à l'interactivité : « La capacité d'interagir entre deux ou plusieurs parties à travers une médiation sur le plan de communication dont le degré de l'influence provoque une synchronisation entre elles ». Cette définition ouvre des pistes de réflexion sur la propension des gouvernements à créer les synchronisations mentionnées avec les acteurs internationaux non étatiques. Strauß (2015) est d'avis que, malgré une certaine présence des gouvernements et des politiciens sur les médias sociaux, ils ne parviennent pas à communiquer d'une manière interactive. Baxter et Marcella (2012) estiment même qu'on se trouve devant une « réticence générale » de la part des politiciens pour répondre aux commentaires des récepteurs ou riposter à leurs critiques. D'autres chercheurs confirment les assertions de Baxter et Marcella et constatent que les acteurs non étatiques et les politiciens échangent des messages par l'entremise de Twitter de la même façon qu'avant l'émergence des médias sociaux, soit par une voie unidirectionnelle (Golbeck, Grimes, & Rogers, 2010 ; Graham et al., 2013 ; Lovejoy, Waters, & Saxton, 2012; Waters et al., 2009; Waters & Jamal, 2011 cités par Strauß). Selon ces auteurs, les politiciens se résument à partager des informations et ils retransmettent du contenu déjà connu par l'auditeur.

Explorer alors si l'interactivité est utilisée par le gouvernement du Canada dans sa relation avec les acteurs non étatiques internationaux s'avère une entreprise prometteuse sur le plan des connaissances scientifiques. D'abord, parce qu'il n'y a pas beaucoup d'études scientifiques sur l'interactivité. Le concept est très nouveau, question prouvée par les dates d'apparition des travaux

sur ce sujet, que nous venons d'énumérer dans cette section. Ensuite, la co-relation entre l'utilisation de l'interactivité et l'obtention des résultats sur le plan diplomatique, dans le cadre déterminé par le dialogue entre le gouvernement et les acteurs non étatiques reste à être prouvée et c'est l'un des objectifs de notre étude. Les recherches existantes produisent des connaissances sur l'impact de la diplomatie publique des gouvernements, mais pas à la lumière de l'émergence des doubles voies de communication, qui représentent la caractéristique la plus importante de l'interactivité. Un regard précis sur l'état des connaissances qui porte sur l'utilité politique de l'interactivité nous a permis de constater que des chercheurs se sont penchés sur ces questions et se sont intéressés si les dirigeants exploitent les possibilités offertes par l'interactivité. Pourtant, ce potentiel, que les spécialistes entrevoyent, n'a pas fait le sujet de recherches approfondies au Canada. Ainsi, nous examinons si les conclusions qui appartiennent aux chercheurs mentionnés peuvent s'appliquer dans le cas de la diplomatie canadienne.

2.6 Le secret dans la diplomatie

Les ouvrages cités nous ont permis de valider ce que nous avons déjà noté à la lecture des définitions sur la diplomatie, soit l'absence d'une référence au public. Qu'ils parlent de méthode de négociation (Kremenjuk, 2002), de forum (Mitzen, 2013) ou des normes de conduite professionnelle (Nicolson, 1957) l'exercice semble élaboré par des professionnels et destiné aux professionnels d'une autre entité étatique. Même s'il ne le dit pas d'une manière explicite, Renouvin laisse entendre que la diplomatie ne soit réservée qu'à un groupe d'initiés qui partagent entre eux l'information dont ils disposent. Une zone d'étanchéité entre le cercle du pouvoir et le public est ainsi créée, ayant comme but la préservation de l'information à l'usage strict des personnes rattachées au sommet de l'administration de l'État. Une telle démarche trouve ses assises dans la décision du Roi de France, Louis XV, de contrôler l'information destinée à ses ministres pour mieux préserver, par l'entremise de la diplomatie, l'influence de la France dans l'est du continent européen (Perrault, 1996). L'initiative reste connue dans l'histoire sous le nom de « Secret du Roi » et son développement ultérieur a débouché dans l'apparition des services de renseignements des États, entre autres. Plus qu'une évolution, l'effet du « secret » se traduit au niveau de la période qui nous concerne par différentes actions qui se sont déroulées et qui nous révèlent si le secret jouit d'une certaine importance dans la diplomatie. À ce titre, on peut exposer la communication diplomatique secrète qui entourait « l'opération Pennsylvanie ».

Lors d'une conférence scientifique du Mouvement Pugwash¹ en France, en 1967, quand les États-Unis étaient en guerre avec la République démocratique du Vietnam (pays sous l'emprise d'un régime communiste), la partie américaine a pris, à titre privé et sans nécessairement avoir l'aval du gouvernement, l'initiative de proposer un arrêt des bombardements (Duprey, 2012). La condition avancée par la délégation américaine était liée aux enjeux du Vietnam du Sud (pays qui gravitait dans le giron des États-Unis) où le Front de libération qui agissait au nom du Vietnam du Nord ne devait pas consolider sa position à la suite de la trêve. Une mission neutre, nommée *Pennsylvanie*, dont faisaient partie des scientifiques et des personnes qui entretenaient des relations proches avec le gouvernement du Vietnam du Nord, est organisée pour une rencontre avec les dirigeants les plus hauts du pays. C'est le mouvement Pugwash qui propose, lorsque la mission est en déroulement, qu'un canal diplomatique non officiel soit ouvert pour permettre le dialogue entre les deux parties belligérantes (Duprey, 2012, p. 145). D'une manière secrète, le président Johnson et le secrétaire à la Défense Robert McNamara approuvent l'idée et donnent des instructions aux utilisateurs américains du canal diplomatique ainsi établi (Duprey, 2012, p.146). La situation est semblable à celle de la crise des missiles de 1962, quand les dirigeants des deux puissances, américaine et soviétique, ont décidé d'instaurer un canal de communication direct, question qui s'est matérialisée un an plus tard (Allison et autres, 1999). Même si la mission *Pennsylvanie* ne donne pas les résultats escomptés, son importance est néanmoins élevée puisqu'elle dévoile la volonté des deux parties en guerre d'ouvrir des négociations. Alors, nous constatons que l'obtention d'une solution diplomatique formelle peut arriver à la suite des discussions informelles. L'explication réside dans le caractère très sensible des pourparlers diplomatiques quand les opérations militaires sont en phase de déploiement puisque la perte de vies humaines enclenche le surgissement des facteurs émotionnels majeurs. La marge de manœuvre que les gouvernements se cherchent dans la résolution diplomatique est très mince et souple et comme conséquence, elle doit être entourée de secrets. À cet effet, dans le cas présenté, les Vietnamiens préfèrent une communication par un canal diplomatique non officiel, au lieu de lancer un dialogue officiel avec la contrepartie américaine. Tout contact avec des ressortissants américains était interdit par le gouvernement qui s'approprie ces principes pour en faire usage. Si dans le cas de la mission *Pennsylvanie* il y a eu une voie de communication intermédiaire (le groupe scientifique) agréée

¹ Intellectuels regroupés pour qu'ils puissent échanger sur des sujets relatifs aux questions de désarmement nucléaire, de contrôle des armes de destruction massive, mais aussi de développement ou de sécurité collective.

par les deux gouvernements, les mémoires d'Anatoly Dobrynin, l'ambassadeur de l'Union soviétique aux États-Unis au sommet de la Guerre froide, nous offrent la possibilité d'observer le fonctionnement des chaînes de communication informelles instaurées directement, sans aucun intermédiaire, entre deux pays rivaux. Deux chaînes de communication existaient entre Washington et Moscou, l'une qui était gérée par le service de renseignement militaire et l'autre par l'ambassade soviétique dans la capitale américaine (Dobrynin, 1995, p. 53). Leur fonctionnement était soumis à des règles de communication strictes, surtout en ce qui concerne le contenu des messages et les personnes qui les opéraient. À cet effet, celui destiné à la transmission des informations militaires était sous la commande d'un officier de l'armée soviétique (qui avait une couverture de journaliste-chef du Bureau de l'agence de presse Tass) et l'autre sous la gestion confidentielle de l'ambassadeur. Des hauts représentants américains comme Robert Kennedy et le responsable des médias dans l'administration de la Maison-Blanche, Pierre Salinger, étaient au bout de ces deux chaînes de communication (Dobrynin, p. 52). Du côté soviétique, jusqu'à un certain moment, l'information de nature militaire était séparée de l'information diplomatique. L'expéditeur du message respectait cette séparation professionnelle. D'après Dobrynin, cette manière de communiquer pouvait créer des inconvénients sur deux fronts : les militaires n'étaient pas au courant de l'évolution de la relation diplomatique entre les deux pays et les fonctionnaires civils soviétiques occupaient des positions inférieures dans la hiérarchie administrative par rapport à celles des Américains. Cette situation engendrait un déséquilibre qui favorisait les États-Unis.

Les défauts de la communication interne du côté soviétique (nous avons donc un clivage militaro-diplomatique) faisaient en sorte que l'information transmise de l'autre côté était « mal interprétée » (Dobrynin, p. 54). Également, le poids politique conjugué de Robert Kennedy et Salinger dépassait largement l'influence d'un seul militaire soviétique auprès de ses chefs politiques. Dès que la crise des missiles de Cuba a éclaté en 1962, les dirigeants soviétiques ont utilisé les deux chaînes pour transmettre de l'information faussée, question qui a nécessité par la suite, pour la voie diplomatique confidentielle, « un effort important pour rétablir la confiance » (Dobrynin, p. 54). Finalement, au fur et à mesure que la relation diplomatique s'est améliorée, le seul canal privilégié qui restait en place était celui de la diplomatie, y compris par un dialogue direct entre les chefs politiques. Fait intéressant à noter, l'une des raisons pour laquelle la chaîne a survécu au-delà des premiers essais c'était, surtout sous la gouverne du président Richard Nixon, le souhait de celui-ci de contourner son propre appareil bureaucratique. Sa méfiance envers les fonctionnaires publics

le poussa à préférer une approche exclusive, de chef d'État à chef d'État, sans la moindre médiation des tiers.

Les deux cas présentés nous aident à comprendre s'il y a une utilité dans le fait d'envoyer des messages secrets entre des parties rivales. Nous sommes devant des cas où l'on décèle la nécessité des parties d'entrer en communication. Qu'elle soit effectuée dans un médium secret, cela représentait un choix qui favorisait au début une meilleure compréhension des intentions de l'autre partie. Par la suite, le secret aida à apaiser des tensions qui autrement auraient pu être plus grandes, notamment avec l'insertion du public dans l'équation. Finalement, le secret qui entourait les décisions vitales pour les deux pays (et leurs alliés) a été utile dans la mesure où le facteur surpris a été enlevé des possibles manœuvres ultérieures.

Si à l'époque de la Guerre froide nous avons un dialogue de gré à gré entre des gouvernements, dans une période plus récente, nous constatons l'établissement des communications entre les gouvernements et des acteurs non étatiques. Murray (2015) avance que le dialogue s'exerce dans le cadre des relations d'adversité avec des états faillis ou même avec des organisations terroristes. Son assertion présentée dans le livre *Secret Diplomacy : Concept, Context and Cases (2016)* est sans équivoque : les gouvernements négocient avec les terroristes plus souvent que ce que le public pense (Murray, p. 240). C'est autour de la confiance qui s'installe entre les négociateurs que ce chercheur construit son affirmation. Le facteur confiance est vu par Murray (2016, p. 235) comme une phase intermédiaire qui surgit dès que la garantie du secret est entamée et avant qu'un résultat favorable soit obtenu. Pour renforcer son argumentation et montrer que la confidentialité, le secret gardé et l'absence de la présence médiatique aident à conclure des tractations diplomatiques complexes, Murray donne comme exemple les négociations que nous avons déjà mentionnées, celles de 1972 et 1973 entre Henry Kissinger (États-Unis) et Le Duc Tho (Vietnam du Nord), les accords de paix d'Oslo, en 1993, entre l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) et l'État d'Israël ou, encore plus récemment, la signature de l'accord sur le nucléaire iranien (L'Iran, l'UE et les pays qui sont membres permanents du Conseil de Sécurité auxquels s'ajoute l'Allemagne).

Dans une telle hypothèse, les tactiques diplomatiques en souffrent, mais le risque de dérapage dans une confrontation militaire est moins présent. Cependant, malgré l'expertise et le savoir-faire des administrations publiques, leur rôle est réduit ou il est bien occulté par le souhait des leaders

politiques qui préféreraient se passer d'un tel service, considéré comme un obstacle et non comme un facilitateur dans le règlement des différends.

Une question légitime qui s'impose alors concerne le rapport entre la démocratie et la diplomatie secrète. Peuvent-elles coexister à l'intérieur d'un cadre général soumis aux exigences des citoyens? Bertrand Badie (2007) estime que « le secret ne s'oppose pas par principe à la démocratie : à la belle époque du réalisme et de la *realpolitik*, le secret était monnaie courante ». Il rappelle que la pratique secrète a été fortement contestée et rendue responsable des violences qui ont trouvé leur paroxysme dans la Première Guerre mondiale. Ses propos nous envoient aux perspectives exprimées par le président Woodrow Wilson², quand il affirmait devant le Congrès américain que :

The program of the world's peace, therefore, is our program; and that program, the only possible program, as we see it, is this: Open covenants of peace, openly arrived at, after which there shall be no private international understandings of any kind but diplomacy shall proceed always frankly and in the public view.

Or, le recours à la diplomatie secrète n'est pas compatible avec le principe de transparence démocratique demandé par le public. Cela représente, pour Badie (2007), une « gêne » et une « source d'hésitation et de confusion ». Cet état de fait entraîne, selon le politologue, une remise en cause de la démocratie, mais également une menace de la société de communication, malgré son développement exponentiel. Le statut des personnes ou des organisations qui doivent entamer des discussions, devient primordial puisque la diplomatie secrète n'a plus la même allure qu'autrefois : s'il s'agissait jadis de négocier en coulisses avec les autres gouvernements, aujourd'hui, on négocie avec des partenaires que les États étrangers ne sont pas censés connaître et avec lesquels ils ne devraient avoir institutionnellement aucun contact (Badie, 2007). À tout le moins, devant ce qui s'apparente à un recul de la démocratie, tout porterait à croire à une remise en question de deux éléments majeurs de la scène internationale : le droit international, et plus encore, toute la conception de la vie diplomatique (Badie, 2007).

Pourtant, une grande partie des évènements qui ont façonné la configuration du système international s'est déroulée à l'abri des yeux du public. Une liste non exhaustive pourra comprendre les négociations sino-américaines (rencontre de 72 heures à Pékin entre l'ancien secrétaire d'État Henry Kissinger et le leader chinois Mao Zedong) qui ont secoué la relation entre

² Discours prononcé le 8 janvier 1918.

l'URSS et la Chine, deux pays unis par l'idéologie communiste ; la crise des otages américains en Iran (des sources journalistiques indiquent un dialogue entre l'ayatollah Khomeiny et les deux candidats aux élections américaines, Jimmy Carter et Ronald Reagan). Cette tendance de négocier en catimini subsiste de nos jours. D'après Reuters (2017), un dialogue diplomatique est entamé entre Joseph Nun, l'émissaire spécial du gouvernement américain auprès de la Corée du Nord et les diplomates de ce pays auprès des Nations Unies. Les deux côtés utilisent une ligne de communication qui, dans la vulgate diplomatique, porte le nom « de la chaîne de New York » (Reuters, 2017).

À son tour, la ministre des Affaires mondiales du Canada, Chrystia Freeland (Radio-Canada, 2018) affirmait dans une émission télévisée sur le réseau public « qu'on ne peut pas tout dévoiler concernant l'implication du Canada dans le dossier nord-coréen ». De plus, la même dynamique est constatée à la lecture des déclarations officielles données par un député du Parlement européen qui affirme que cette institution a négocié d'une manière secrète avec la Corée du Nord. « Nous les avons rencontrés pendant quatorze réunions secrètes déroulées à Bruxelles et ailleurs » affirme Nirj Deva (2018), représentant britannique auprès de cette instance européenne. Le député est d'avis que ces rencontres permettent une meilleure compréhension mutuelle des préoccupations des deux côtés, quant aux enjeux nucléaires.

Il existe aussi des points de vue diamétralement opposés aux initiatives qui circonscrivent la diplomatie secrète. Pour Wichowski (2013), les diplomates doivent sortir de l'opacité propre aux négociations internationales et s'inscrire dans une perspective plus ouverte, afin de préserver la sécurité nationale. Pour ce praticien au sein du département d'État, le secret dans la diplomatie représente un vrai mode opérationnel qui la transforme d'une manière profonde. Elle serait, dans ces conditions, non seulement une pratique, mais bien une culture (Wichowski 2013, p. 53). Cette culture du secret sape la diplomatie qui devrait laisser, de manière plus expressive, « les portes larges ouvertes » (Wichowski, p. 54). Les cas de Snowden et de Chelsea, deux personnes qui ont dévoilé des secrets de l'armée américaine ou du système de surveillance, doivent être compris, selon Wichowski, par le souhait de compenser la fermeté du gouvernement américain avec le dévoilement d'informations sécurisées. Ainsi, une nouvelle catégorie s'interpose entre le gouvernement et les citoyens, les gens qui font fuir les informations (*leakers*). Pour Wichowski (2013, p. 55), ce type de personnes apportent l'équilibre nécessaire entre le secret et la transparence

dans le système diplomatique. Réaménager la relation antagoniste fermeture – ouverture crée des bases pour élaborer une ligne de pensée sur les formes dans lesquelles la diplomatie se métamorphose. Elle devient, dans la conception de Wichowski (2013) un état d'esprit (*mind-set*) particulier, en abandonnant ses caractéristiques de médium propice pour l'art de négocier des questions internationales. Les nouveaux instruments que la diplomatie adopte représentent eux-mêmes la pierre angulaire du nouveau système international puisqu'ils ne peuvent pas tout régler.

La pratique diplomatique évolue vers une double perspective, grâce au dosage de l'utilité des instruments : parfois il est possible qu'un certain type d'instrument aide, d'autres fois qu'il n'aide pas, ce qui signifie que les diplomates doivent faire preuve de réserve dans l'emploi des technologies. Considérant que la diplomatie ouverte influence l'usage des instruments anciens, Wichowski (2013) estime que le nouvel art de la diplomatie réside dans cette capacité de savoir faire usage des outils en fonction des circonstances exigées par le système international. Cette idée représente la quintessence même de notre recherche à l'intérieur de laquelle nous allons observer si la diplomatie publique canadienne, conçue comme un instrument dont le gouvernement dispose pour atteindre ses objectifs politiques, est en mesure de s'adapter aux besoins d'un environnement international dans lequel l'irruption des NTI oblige à revoir les anciennes approches.

Les coûts associés à la culture du secret dans la diplomatie ne sont pas négligeables. D'après Cox (2013), aux États-Unis, la classification d'informations par les principales agences ayant cette responsabilité s'élève à plus de 11 milliards de dollars pour chaque intervalle de 18 mois. Ces dépenses publiques ne font qu'augmenter la pression pour développer encore plus de procédures qui préservent le secret des renseignements au lieu de trouver des moyens adéquats pour les diffuser au public.

L'effet qui s'en suit dénote une crainte généralisée au sein des officiels gouvernementaux pour le partage des informations avec leurs propres collègues, avec le public et avec toute autre personne intéressée (Wichowski, p. 68).

À la lecture des plusieurs experts qui s'expriment sur des enjeux liés à la diplomatie, surtout en ce qui concerne ses volets relatifs au secret et à l'influence qui lui sont propres, nous constatons que des idées et des concepts mentionnés par Simon et March, Chomsky et Goffman se retrouvent dans

des ouvrages qui portent sur ce sujet. Pamment (2013) par exemple, dans son livre sur la diplomatie publique, dévoile que le secret dans ce domaine minimise le coût de délibération associé aux décisions sur la scène internationale. À cet effet, peu importe l'ampleur d'un changement mineur ou majeur à la prise de décision d'un acteur étatique ou non, le recours au secret est sujet d'un calcul entre le coût et le bénéfice (Pamment, p. 80). La complémentarité entre le secret et la diplomatie publique existe grâce aux prises de positions qui se basent sur des techniques appartenant à la communication comme instrument diplomatique. Pamment (2013, p. 91) signale le bienfondé d'une décision d'utiliser un discours public, de médiatiser, d'écouler des informations, de promouvoir ou d'influencer des détenteurs d'enjeux, qui sont des pratiques incorporées dans la diplomatie secrète. Le contrôle d'un flux d'informations généré par ces pratiques est un enjeu en soi. C'est pour cette raison qu'il est important de comprendre qu'en arrière de toute campagne de diplomatie publique réside la planification de la diplomatie secrète qui s'étale (Pamment, 2013). Pourtant, il y a des limites aussi quant à l'étendue temporelle du secret dans le déploiement de la diplomatie. Pamment (2013, p. 80) voit ici la principale distinction entre la diplomatie traditionnelle et celle contemporaine, justement à cause du fait que le secret ne constitue plus le permanent état des affaires publiques. La conclusion de Pamment (2013, p. 43) est très affirmée, la diplomatie publique se déroule à travers l'implication de plus d'acteurs dont la complexité des formes de représentations est devenue la norme de la scène internationale.

À la lumière de ces réflexions, nous pouvons constater qu'il y a certainement une préoccupation tant au niveau des chercheurs que des praticiens pour comprendre l'évolution de la diplomatie pour mieux saisir les changements qui l'affectent. Il est indéniable qu'avant le virage numérique, tant d'évènements significatifs, comme l'insertion de la Chine dans le système international après 1972 ou le démantèlement surprenant de l'Union Soviétique amorcé en 1989, avaient comme condition préalable de garder le secret dans toute négociation déroulée entre les dirigeants politiques des pays concernés. L'explication la plus logique dans ce contexte est que la diplomatie traditionnelle avait un caractère stratégique, elle était conçue pour sortir des paradigmes déjà existants et était vouée à surprendre la contrepartie par l'avantage créé par l'effet de surprise. Le contenu des informations autour desquelles la structure d'une négociation internationale se formait devait rester inconnu à l'extérieur du cercle rapproché des diplomates.

2.7. Stratégie diplomatique du Canada et usage des réseaux sociaux par les diplomates canadiens

L'exercice de situer la politique étrangère par rapport à la diplomatie vise à restituer les évolutions qui en ont affecté les instruments et les pratiques (Mballa et Michaud, p. 2). Ces deux éléments sont circonscrits d'une doctrine qui devrait avoir, selon les règles d'art, des formulations et des mises en œuvre propres. Or, dans cet ensemble, si nous calquons ces éléments structurants pour une explication plus approfondie de la politique étrangère du Canada, nous constatons un manque de documents officiels élaborés par le gouvernement qui peuvent s'attacher à une démarche si profonde. Nous sommes obligés de restreindre notre réflexion à ce sujet sur quelques considérations qui font référence plutôt aux moyens employés par la politique étrangère du Canada et sa quête pour une voie qui recueille l'incidence des idées (débat académique) sur les institutions, les politiques formelles et éventuellement sur la diplomatie instaurée lors de la mise en place des politiques publiques modernes.

À cet effet, Michaud (2018, p. 2) nous avise, après l'échec du Canada à obtenir un siège au Conseil de Sécurité de l'ONU, que le pays doit se doter d'une « nouvelle politique étrangère » en réponse à un monde redéfini. Deux pistes sont avancées pour donner une forme plus concrète à cette politique, soit l'engagement en matière d'aide internationale et le maintien de la paix. Des objectifs secondaires sont évoqués par Michaud (2018, p. 3) comme parties d'un processus plus complexe, qui vise à réussir à insérer la politique étrangère dans un contexte plus large : la contribution à la redéfinition du multilatéralisme et l'engagement de la population canadienne à regarder vers l'extérieur. Le but pour le Canada, surtout à l'apparition de nouveaux enjeux dans l'horizon diplomatique international, comme de acteurs internationaux non étatiques par exemple, serait celui de contribuer à l'élaboration de nouvelles normes internationales (Michaud, 2020). Michaud n'est pas le seul qui soulève ces questions dans ses interventions publiques. D'autres experts appellent à une réflexion approfondie sur la place que le Canada veut occuper dans un contexte accru de compétitivité dans les relations internationales. Marie-Joëlle Zahar (Le Devoir, 2021) critique les débats sur la politique étrangère du Canada, malgré la campagne électorale fédérale qui se déroulait à l'automne 2021. Les propos des leaders politiques se limitent

le plus souvent à des slogans, qui ne permettent pas une véritable réflexion sur ces questions importantes.

Elle souligne que ce fait n'est pas nouveau, des sujets portant sur les relations internationales étaient peu abordés au cours des campagnes précédentes. Pourtant, des praticiens de la diplomatie canadienne, devenus des universitaires, comme Daryl Copeland (2018, p. 1) affirment que le premier ministre canadien, Justin Trudeau, et ses ministres, se plaisent à montrer que « le Canada est de retour » sur la scène mondiale. Après avoir analysé les actions qui ont suivi cet avertissement, enrobé dans un slogan, Copeland (2018, p. 2) constate qu'on connaît mal les intentions du gouvernement en matière de politique internationale, de diplomatie ou de grande stratégie. Les documents officiels qui auraient pu constituer un ensemble destiné à orienter la diplomatie canadienne étaient reliés à la défense et au développement international. Proprement dit, le seul document qui sert comme assise pour une politique étrangère, est le bref discours de M^{me} Freeland, qui était ministre des Affaires étrangères en 2017. Copeland (2018, p. 87), après avoir vérifié la performance du gouvernement du Canada sur une période qui s'étale depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale jusqu'à récemment, soutient que la performance à moyen terme, a été, au mieux, mitigée.

Malgré ces revers, les experts mentionnés proposent pour le Canada des solutions pour que sa stratégie diplomatique soit cohérente et ficelée. L'écart entre les formes de diplomatie traditionnelles et l'évolution enregistrée plus récemment exige que la diplomatie du Canada soit rendue plus publique, inclusive et participative (Copeland, 2018, p. 61). Son assertion qui fait appel à des éléments empruntés aux symboles religieux se veut une critique acerbe envers l'état actuel dans lequel se trouve la diplomatie canadienne :

La réponse à cet impératif, et l'acceptation que le ministère des Affaires étrangères n'est pas une cathédrale, que le service extérieur n'est pas une prêtrise, et que la diplomatie n'est pas une liturgie, représentent, de manière collective, les préconditions à un « rétablissement » du Canada. (Copeland, 2018, p. 61)

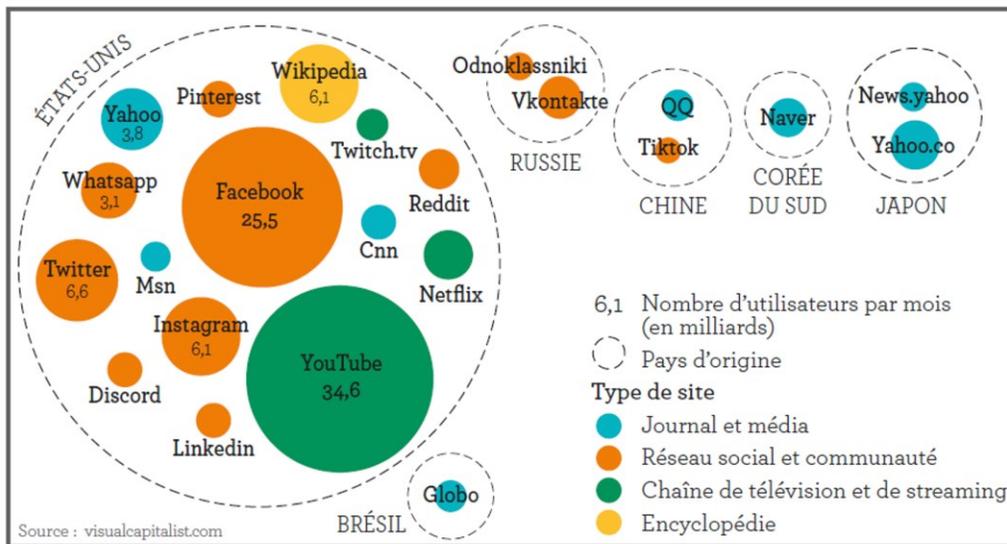
Michaud (2020, p. 2) propose que la politique étrangère canadienne soit articulée en fonction des priorités canadiennes, mais offrant une réponse innovante aux défis propres au multilatéralisme. Le Canada devrait ne plus imposer sa conception post-nationale du monde aux autres États,

montre Michaud (2020, p. 2) dans ses interventions dans les médias. Coulon (2021) et Descheyer (2019) convergent dans la même direction quand ils font la promotion de la décentralisation du Canada, « forteresse nord-américaine », processus qui a aidé à construire, même pendant la période post-Guerre froide, une identité canadienne. Maintenant, il est le temps que le Canada façonne une nouvelle identité sur la scène internationale, qui pourrait prendre la forme d'une « conviction raisonnable » (Descheyer, p. 5). La politique étrangère du Canada doit préserver à l'international le système multilatéral et assurer ultérieurement sa défense en privilégiant le dialogue au combat, en adoptant l'innovation et une redéfinition de la pratique de la diplomatie (Coulon, 2021, Descheyer, 2019 et Copeland, 2018).

Donner du contenu à cette dernière partie de la redéfinition veut dire, d'après Beaulieu (Open Canada, 2021) que la diplomatie numérique à l'aide des médias sociaux constitue la forme de diplomatie directe la plus évidente. Pour ce praticien devenu professeur, l'avantage d'une telle stratégie est qu'elle offre aux ambassades canadiennes un accès instantané à de larges segments de la population des pays hôtes. Un autre avantage mentionné par Beaulieu (Open Canada, 2021) est celui d'entamer des conversations avec un auditoire diversifié, dont le degré de difficulté se transforme dans un avantage pour rejoindre un public nouvel et intéressé par la politique. Fait intéressant à noter, Beaulieu (Open Canada, 2021) évoque un épisode déroulé à la suite d'une publication vidéo sur les médias sociaux de l'ambassade du Canada en Tunisie, qui a généré des centaines de commentaires critiques ou carrément hostiles. Selon ses propos, l'équipe de l'Ambassade s'est réjouie de cet effet puisque cela a démontré que le message du Canada avait un impact et atteignait ceux qui étaient précisément visés par la campagne de sensibilisation. Plusieurs objectifs sont atteints par le Canada à la suite de ses campagnes de visibilité, malgré le fait qu'elles rentrent plutôt dans le registre de la basse politique (*low politics*). Toutefois, elles s'entrecoupent avec des initiatives qui visent la préservation de la politique douce (*soft power*). Pour Beaulieu (Open Canada, 2021), la diplomatie numérique sert à mobiliser les diasporas en soutien de l'agenda international du Canada, à promouvoir le Canada comme destination pour l'éducation, à mettre en lumière les succès et le savoir-faire canadien, et à souligner le leadership du Canada sur la scène internationale. Des éléments de marketing politique complètent ce tableau. Ainsi, la stratégie du Canada sur les médias sociaux a servi à consolider le *branding* du pays. Qui plus est, elle a servi à l'idée que le Canada soit un partenaire d'affaires ou une destination de voyage.

Enfin, la stratégie a aidé le pays à être un facilitateur pour les échanges commerciaux et pour le renforcement des liens personne-à-personne (Open Canada, 2021). Une stratégie solide adoptée par les ambassades canadiennes aide à comprendre l'évolution en parallèle de la diplomatie traditionnelle avec celle numérique et de l'autre côté, le parcours de la diplomatie secrète en parallèle avec celle publique. Dans cette perspective, Beaulieu (Open Canada, 2021) nous partage le fait que les médias sociaux rendent les ambassades du Canada plus accessibles, en mettant un visage humain sur une fonction diplomatique traditionnellement discrète, voir secrète.

De tous les réseaux de médias sociaux dans le monde (présentés dans la figure 2.1), Twitter est devenu celui préféré des gouvernements pour communiquer leurs positions en matière de politiques étrangères (Wang, 2019).



Source : Paquin, 2021

Figure 2.1 Les principaux médias et réseaux sociaux dans le monde, 2020

Dérivé du nom « Twitter » auquel on associe le mot « diplomatie », le terme de « twiplomatie » désigne la politique étrangère menée sur Twitter par des chefs d'État et des représentants des ministères des affaires étrangères (Paquin, 2021). Toutefois, dans ce document, nous allons utiliser l'expression classique « diplomatie par Twitter ».

D'après des chercheurs comme Su et Xu (2015, p. 50), trois formes de diplomatie par Twitter se distinguent : la première est construite autour des microblogs abrités par des organisations gouvernementales rattachées aux États, la deuxième concerne les microblogs abrités par les organisations internationales et la troisième couvre des microblogs qui appartient aux personnes qui représentent les gouvernements, comme les ambassadeurs, par exemples. Pour les fins de notre étude, nous allons nous concentrer sur la première catégorie de microblogs, plus précisément celle des ambassades auprès de certains pays. Malgré la capacité de Twitter à offrir des avantages comme plateforme pour le déroulement de la diplomatie numérique, les risques encourus sont majeurs si la stratégie n'est pas suivie avec rigueur et discipline, attributs qui arrivent avec une préparation adéquate. Cela peut aboutir, selon Paquin (2021) à des impairs comme en 2018, qui avaient au centre la ministre des Affaires mondiales du Canada, Chrystia Freeland. Elle reprochait au gouvernement de l'Arabie Saoudite, par l'entremise d'une publication sur Twitter, d'avoir arrêté la sœur de Raif Badawi, blogueur saoudien dont la femme et les enfants ont trouvé refuge au Québec. L'ambassadeur canadien est alors expulsé sur le coup et le gouvernement saoudien demande à ses étudiants du Canada de rentrer d'urgence au pays. L'ampleur de la crise au Canada a été si grande qu'un haut fonctionnaire public, cité par La Presse (2018), considérait que le différend ainsi créé a dépassé toutes les limites diplomatiques permises et que la crise ainsi enclenchée était « surréaliste ».

D'autres embuches au sujet de l'incompréhension entre le diffuseur de messages, en l'occurrence le premier ministre canadien et les récepteurs, soit les réfugiés syriens qui veulent rejoindre le Canada, surviennent sur un fil de communication de Twitter. Un message envoyé en 2015, largement diffusé et déformé, laissait croire pour les 25 000 réfugiés de la Syrie qu'il suffisait de passer la frontière canadienne pour être acceptés dans le pays. Paquin (2021, p. 51) montre que le nombre de demandeurs d'asile augmente si fortement dans les prochains deux ans, qu'en août 2017, le gouvernement du Québec doit se résoudre à louer le stade olympique de Montréal pour les héberger. La situation n'a été réglée qu'après d'autres interventions faites sur les médias sociaux par le gouvernement canadien (Paquin, p. 52). Le fait que les divergences ont été reprises par les journaux internationaux montre un autre avantage de Twitter, celui d'être connecté au système de médias traditionnels, qui d'habitude, reprend les messages de Twitter plus souvent que ceux publiés sur d'autres plateformes sociales (Digital Diplomacy, 2021).

D'autres études réalisées par des chercheurs nous montrent les changements survenus au niveau de l'opérationnalisation de la stratégie diplomatique canadienne sur Twitter. Des témoignages privilégiés comme des diplomates d'Affaires mondiales Canada (à l'époque ministère des Affaires étrangères et du Commerce international) ont été interviewés par Clarke (2012, 2013). Pour que l'exercice couvre l'entier appareil administratif, des critères comme la position dans la hiérarchie institutionnelle et ceux déterminés sur la base des fonctions administratives reliées aux domaines spécifiques ont été élaborés. Ainsi, dans la première catégorie nous retrouvons dans cette étude des personnes en allant de l'ambassadeur aux nouveaux employés ayant une autorité limitée, tandis que la deuxième catégorie contenait des personnes qui opéraient dans les départements médias, communication, informations administratives et des diplomates en charge de « Open Policy Development ».

Des réponses mitigées ont été données par le personnel diplomatique à la question adressée par la chercheuse sur l'évolution de la diplomatie sur Twitter dans le cadre de leurs propres fonctions. Ainsi, pour des questions liées au processus de numérisation, un haut fonctionnaire affirmait qu'il s'attend de son gouvernement à agir sur les médias sociaux exactement comme le font les compagnies privées. Clarke (2014, p. 171) cite un rapport d'Affaires mondiales Canada sur la politique étrangère du ministère dans lequel fut précisé le fait « qu'un public habitué à la numérisation ne veut pas interagir avec un gouvernement qui travaille encore en mode analogue ». Les tactiques employées par le gouvernement sont évaluées par rapport aux actions similaires entreprises par les organisations avec lesquelles les diplomates communiquent. À cet effet, une personne qui se trouve en position de décision admet que les organisations locales avec lesquelles il a des partenariats sont beaucoup plus avancées en termes de numérisation que le Ministère. De même, elles sont mieux outillées que les diplomates canadiens. Elles réagissent vite quand il faut résoudre des problèmes, se confie la personne, « on apprend d'elles comment on doit travailler nous aussi sur le terrain » (cité par Clarke, p. 169).

Un autre document du MAECI évoqué par Clarke (2014, p. 172), qui étale des initiatives comprises dans « Open Policy Development » exige au personnel diplomatique de s'adapter aux nouvelles conditions à l'international « puisqu'il y a des individus et des organisations qui ont une grande capacité d'influencer la manière de gérer la politique internationale comme jamais auparavant ».

L'opérationnalisation des activités diplomatiques effectuées par des fonctionnaires attachés aux domaines spécifiques des ambassades n'a pas subi des transformations profondes. L'une des personnes responsables du « dossier médias » affirme dans cette étude que « le Ministère utilise la même approche d'engagement de 1992, transposée une décennie plus tard » (Clarke, 2014). Ce fonctionnaire partage le fait que ses collègues en charge du dossier « médias » font un travail complémentaire par rapport aux tâches en lien avec les médias traditionnels. À l'ère du numérique, ils analysent le nouveau contenu tout en utilisant les outils anciens et les approches automatisées par l'ordinateur. Si auparavant le monitoring des médias se faisait dans le seul département spécialisé, le Ministère accorde aussi aux autres départements internes la possibilité de scruter les sites de médias sociaux (Clarke, 2014). Il est à noter le fait que le MAECI monopolise, au moins en 2012, l'accès aux médias sociaux, puisque les autres ministères fédéraux avaient mis en place des politiques de restriction pour des questions de sécurité. Ultérieurement, d'autres gestionnaires du MAECI utilisaient les médias sociaux comme un instrument de promotion pour l'agenda du commerce international du Canada ou pour faire valoir le « brand » canadien (Clarke, 2014). L'avancement d'un tel agenda se réalisait à partir d'une approche de haut en bas (*top-down*) car ce sont les hauts fonctionnaires qui montrent en premier un intérêt pour les médias sociaux. À cet effet, Clarke (2014, p. 173) remarque la propension des hauts fonctionnaires de comparer les mesures entreprises par le gouvernement des États-Unis en ce sens, avec les décisions que le Canada devrait prendre dans cette direction. Les auto-interrogations des hauts fonctionnaires étaient très suggestives : « Pourquoi nos sites web ne sont pas plus attractifs? Pourquoi on ne fait plus pour les améliorer? Pourquoi nous ne regardons pas qu'est-ce que les États-Unis font? » (Clarke, 2014). Par ailleurs, en suivant les étapes franchies par les États-Unis dans le domaine, le Canada a fait de Twitter l'élément structurant de sa stratégie sur les médias sociaux. Clarke mentionne qu'en 2012, le MAECI avait cinquante-cinq comptes Twitter, tant au niveau du siège à Ottawa qu'à l'étranger. Un exemple empirique dans lequel est utilisée une méthodologie quantitative, nous montre l'état de fait de la stratégie canadienne.

Dans le tableau 2.3 suivant, Clarke regroupe les messages sur Twitter envoyés par le Ministère pendant la période février-juin 2012. Encore une fois, des critères de classification ont été mis en place, en fonction du contenu des messages. L'observation prouve que sur le total de 339 messages, la catégorie de publications informelles était la plus présente. La chercheuse entend par

« informel » tout message qui comprend des annonces sur les initiatives d'une politique ou, plus anodin, des informations sur les voyages. La deuxième catégorie est représentée par des messages à connotation participative, qui entrevoit des modalités de coopération avec des acteurs internationaux non étatiques. Des invitations sont lancées pour que ces derniers participent à des consultations publiques dont le but est celui d'harmoniser les différents intérêts des parties. Quelque 37 messages envoyés par le MAECI ont ce type de contenu. Enfin, la dernière catégorie, celle qui correspond à des messages plus formels, soit de gouvernement au gouvernement, compte 16 publications.

En parallèle, Clarke insère dans le tableau des informations sur les messages re-envoyés (*retweets*) par le MAECI. De 389 messages, 203 sont des messages en provenance des autres départements du gouvernement, tandis que 154 messages sont des @messages. Ceux-ci constituent des réponses à certaines questions ou bien des initiatives pour contacter des utilisateurs de Twitter avec lesquels le gouvernement peut construire des réseaux.

Tableau 2.3 Tweets publiés par le MAECI de février à juin 2012

<i>Content category</i>	<i>N</i>	<i>Percentage of total tweets</i>
Informational	336	86%
Participatory	37	10%
Amicable Ties	16	4%
TOTAL	389	100%
Type of tweet		
Original	203	52%
Retweet	32	8%
<u>@message</u>	154	40%
TOTAL	389	100%

Source: Clarke, 2014

L'étude du texte sur la stratégie par médias sociaux du Canada, le seul que nous avons trouvé et qui ne date de plus de dix ans, révèle qu'il y a une volonté de la part du Canada de créer des nouvelles voies pour la diffusion ouverte d'informations auprès d'un public étranger. D'après Clarke (2014, p. 124) on se situe justement à un écart « marginal » du status quo qui

régnait au sein du MAECI à cause du fait que l'information continue d'être transmise d'une manière descendante, trop centralisée et sans des habiletés permettant la construction des réseaux internationaux.

Doctrines stratégiques, dialogue informel, contacts directs entre les chefs d'état, négociations secrètes, tous ces éléments qui entourent ou font partie intrinsèque du domaine de la diplomatie nous aident à orienter notre recherche pour qu'elle soit rigoureuse et complète quant aux sujets abordés.

Synthèse du chapitre

En dépit de l'émergence de la culture du numérique, la quête de la paix reste une constante dans les nouvelles circonstances. Si dans la pratique diplomatique traditionnelle les diplomates s'identifiaient les uns les autres pour chercher des compromis dans les RI, la nouvelle culture ressemble beaucoup à celle ancienne puisque la paix joue un rôle pivot. Ainsi, si nous concevons le processus diplomatique comme un dialogue pour la paix entre deux groupes de diplomates, la culture numérique apporte un changement significatif puisque le public pourrait intervenir dans le processus grâce aux outils tels que la rétroaction ou l'interactivité qui sont propres aux réseaux sociaux. La conséquence directe de la transformation mentionnée serait que la population se place désormais au centre des avantages créés à la suite du partage de la puissance des États.

Tout comme la négociation d'antan, cette opération de diffusion du pouvoir (*empowerment*) conduit à un progrès général vers la paix (Thompson, 2007). La démonopolisation de l'État se réalise grâce aux réseaux numériques qui émergent dans le système international et créent des acteurs sociaux qui deviennent ainsi des bénéficiaires d'une puissance autrefois impossible à rejoindre. L'accès à l'information par les acteurs sociaux, qu'on appelle non étatiques, amène un potentiel d'atténuation des situations conflictuelles puisque des idées reçues peuvent être combattues par des intervenants qui contestent ou rejettent des positions officielles qui finissent par être neutralisées. L'élément qui confère la possibilité du public de réagir est la communication horizontale (Flew, 2010) qui assure la bi-dimensionnalité des internautes, soit d'être à la fois lecteur et contributeur. Les usagers disposent également d'un autre atout, le rapport coûts-bénéfices : la transmission des données comporte un prix de marché qui diminue grâce à la multiplication des

réseaux tandis que le temps de connexion sur les mêmes réseaux internationaux demeure indéterminé. D'après Schmidt et Cohen (2014), une autre culture que celle du numérique, la culture des nations, se débrasse de ses mythes à cause de la combinaison entre les bénéfices en termes de communication que les réseaux offrent (l'accès et la vitesse de transmission) et les enjeux propres aux RI. Des effets comme la décentralisation des diplomates surviennent à ce moment-ci (Sichel, 2014).

C'est à partir de ces constats que Gomart (2012) affirme que la souveraineté numérique n'est finalement qu'un avatar de la souveraineté. Une conséquence directe serait le fait que la culture numérique, multipliée au niveau international, pourrait être considérée comme un champ supplémentaire des RI structuré par les États.

Cependant, cette structuration permet d'ouvrir d'autres perspectives d'analyse et d'étude puisque le facteur autour duquel les RI progressent est la redistribution du pouvoir étatique. La population qui pourrait intervenir dans le dialogue établi par les gouvernements est considérée, dans ce cas, la principale bénéficiaire du partage consenti par l'État. Ainsi, la même population se voit conférer la possibilité d'influencer les politiques proposées par les gouvernements, à condition que ces derniers interagissent à travers les réseaux sociaux avec la société civile. Également, les populations peuvent se rallier aux différentes positions politiques exprimées par les gouvernements. La démonstration de notre étude se base sur ce lien entre les nouveaux réseaux et le fond assuré par le dialogue numérique qui s'entame entre les entités mentionnées.

CHAPITRE 3 : LA COMMUNICATION NUMÉRIQUE : QU'EST CE QUI LA DÉFINIT, QU'EST-CE QUI LA CARACTÉRISE?

3.1 L'évolution de la communication en fonction des sciences techniques

Selon Wuillème (1991, p. 59), la rencontre de la Réforme et de la science moderne fut l'un des moments les plus marquants de l'histoire de l'humanité, puisqu'elle modifia « l'économie communicationnelle préexistante ». Le bouleversement, autour de 1600, causé par cette rencontre constitua, d'après Wuillème, un point de départ pour faire valoir la force des opinions individuelles, même si la tolérance qui aurait dû les accompagner ne fut guère accordée. La conséquence la plus directe sur l'État, à partir de l'effondrement des médiations traditionnelles comme les ordres religieux ou l'eucharistie, fut l'obligation de celui-ci, après les Traités de Westphalie, de se définir comme l'arbitre des opinions. Cette métamorphose crée les prémisses nécessaires à l'apparition des concepts de souveraineté et de raison d'État, qui lui assurent une suprématie de fait. Cette « raison d'État », que Giovanni Botero (cité par Wuillème) décrit comme une « raison d'intérêt », reste dans l'histoire politique de la communication comme l'assise à partir de laquelle on rapporte l'apparition des premiers espaces de communication publique (Wuillème, p. 60).

Ces forums de circulation d'idées, auparavant destinés à la diffusion et à la compréhension des préceptes religieux, changèrent de mission à partir des intérêts de l'État, se consacrant dès lors à la transmission du savoir et des éléments liés à la science. Le changement opéré fut radical, puisque les circonstances techniques pour la diffusion de la science permettaient une dissémination sans égal après 1450, année où Gutenberg met au point le procédé de l'impression, base de la typographie moderne. Selon l'historien Ferguson (2011, p. 61), des presses s'installent rapidement dans les grandes villes d'Europe comme Cologne (1464), Bâle (1466), Rome (1467), Venise (1469), Paris (1470), Lyon (1473), Bruges (1474), Genève (1478), Londres (1480) et Anvers (1481), etc. D'après un autre historien, Henry Kissinger (2014, p. 19), l'apparition de la typographie pourrait être considérée comme un événement « fondateur » qui a révolutionné la nature de la politique dans le système international. L'argument de Kissinger pour soutenir cette idée est que le contenu des textes qui circulaient à l'époque médiévale, à prépondérance religieuse, était mémorisé comme étant du « savoir ». Dans le nouveau contexte, les découvertes avaient

besoin d'être comprises avant d'être diffusées à plus grande échelle par l'entremise des impressions (Kissinger, p. 19).

La compréhension de la transition d'un support médiatique à l'autre représente une base essentielle dans notre analyse en ce qui a trait aux conséquences que la communication a subies dans ce contexte. Caron (2011) nous invite à étudier l'impact des technologies sur la communication à travers le passage de l'oral à l'écrit qui s'est opéré au XVII^e siècle et non pas seulement à travers l'expansion de l'écrit par l'imprimerie observée depuis trois siècles. Nous pouvons citer également Milad, qui reprend l'idée d'une transition d'une époque à l'autre quand il affirme que le numérique constitue néanmoins, l'expression d'une « nouvelle culture, d'une nouvelle civilisation ». Parmi les explications sur les premiers débuts de la numérisation, Milad nous avertit qu'il faut associer la quête pour trouver une « solution technique » avec la concrétisation « d'une utopie » : avoir un accès illimité à une bibliothèque universelle (Milad, cité par Caron, p. 10). Dans sa réflexion sur l'émergence du numérique, Caron (2011, p. 16) remplace « l'utopie » mentionnée par Milad par la notion « d'humanité ». D'après lui, la base essentielle du numérique réside dans la combinaison « humanité-technologie » en lien avec la production documentaire. Ceux qui se trouvent au milieu de la contribution à la production du contenu numérique détermineront « l'avenir de l'humanité » (Caron, p. 20). Dans la même veine, Milad (2011, p. 35) estime que les circonstances actuelles entourant l'amalgame mentionné par Caron sont le résultat d'une convergence entre l'héritage culturel complexe et une technique devenue un lieu de sociabilité sans précédent. Déjà, vers la fin des années '60, Blanchot avertissait que la technologie transforme l'horizon de toute possibilité d'avenir. La domination que la technologie exercerait sur la société représente une source de danger, tant que l'humanité refuse d'accepter que le bouleversement amorcé soit un changement d'époque et qu'il faut « considérer le sens de ce tournant » (Milad, p. 181). À son tour, Stiegler (1994, p. 58) fait appel aux préceptes philosophiques de Nietzsche et de Freud sur la dénégation, puisque les réactions provoquées par les bouleversements technoscientifiques « sont le véritable péril et doivent être impérativement surmontées ».

L'approche critique des ruptures techniques qui ont traversé les époques mérite d'être revisitée pour mieux comprendre quels risques le binôme humanité-technologie pourrait engendrer sur l'évolution de la condition humaine. À cet effet, Wuillème (2011, p. 418) avance que la réponse réside dans la capacité à saisir si la technologie est désormais affectée par un important coefficient

d'obsolescence et se voit livrée dans une large mesure à ses moyens et produits techniques. Il faut spécifier que la technique à laquelle Wuillème fait référence doit être conçue selon les propos d'Anders (cité par Wuillème) comme un « sujet », devenu celui de l'Histoire, qui a détrôné la puissance humaine. De plus, Anders (1980) apprécie que la technique se confond avec l'Histoire et fait en sorte que les individus vivent uniquement dans la coprésence de leurs appareils dont ils ne peuvent plus se passer. Même si cette mutation s'est accélérée au cours du dernier siècle, elle reste encore ignorée des individus (Anders, 1980, p. 201). Anders est très affirmé dans son jugement quant à cette omission, puisqu'un tel fait conduit néanmoins à la surabondance de produits qui occultent, par la suite, les capacités d'imagination de l'individu. La conséquence la plus logique est, qu'à ce stade, l'individu finit par être livré à ses machines et à ses produits (Anders, p. 204). Pourtant, Wuillème (2011) apprécie qu'en matière communicationnelle, les sociétés occidentales sont caractérisées par un allongement de la durée de vie et se complaisent dans un progrès qu'elles estiment essentiellement technique. D'où vient alors ce clivage, qui met en confrontation l'anachronisme et le progrès? Il faut prendre en considération, pour toute fin philosophique, la relation plus globale entre l'homme et les machines, qui modifie irréversiblement le rapport qu'un individu a avec d'autres individus. L'explication la plus simple pour décrire cet état de fait nous est fournie par Anders (1980, p. 194), lorsqu'il constate l'absence de conscience des individus concernant la technique à laquelle ils sont livrés. L'expression qu'Anders utilise dans son argumentation quand il énonce que personne ne reconnaît le rôle joué dans la société est « agnosticisme social » (1980, p. 195). Cet anéantissement de l'homme par la technique se déroule dans le contexte où le lien entre l'homme et son environnement externe est coupé irrémédiablement.

Cette rupture entre l'humanité et la technique, montrée d'une manière si véhémement par Anders, est plus nuancée dans la réflexion de Milad. Les contours des paramètres qui circonscrivent sa pensée détournent le penchant de concevoir la technique comme une antithèse de l'humain. Pour lui, nous assistons, avec l'émergence du numérique, à une « convergence » entre la technique et la culture. Cette symbiose donne naissance à une vraie « civilisation », le numérique étant d'ores et déjà une culture (Milad, p. 89). Pour Rosati (2011), ce point de vue de Milad se montre d'une originalité radicale, car il ne faut pas traiter le numérique comme un outil, mais plutôt comme un sujet d'étude capable d'engendrer une culture. Il est à remarquer que Caron et Milad s'accordent sur le fait qu'il ne faut pas parler du numérique comme s'il pouvait être un simple objet d'étude,

car celui-ci produit tout simplement une nouvelle façon de voir le monde. Toutefois, cette épistémologie commune des deux auteurs (interprétée ici comme une analyse critique du rapport sujet-objet d'études) éclate quand la direction vers laquelle Milad se dirige prend un tournant plus radical. Il nous met en garde que le numérique a transformé profondément les structures fondamentales de notre culture. Il apparaît ainsi nécessaire de prendre en compte ce nouveau contexte (Milad, p. 145). Tout comme Anders, qui saisit le danger d'un assoupissement de l'homme face à la technique, Milad utilise la même grille de description par rapport à ce qu'on appelle les « sciences humaines numériques », qui tentent de traiter le monde numérisé comme un ensemble de technologies qui devrait être mis au service des sciences humaines. Il essaie ainsi de démontrer la nécessité d'un humanisme numérique (Rosati, p. 92). Or, au lieu d'assister à la juxtaposition déjà mentionnée, Milad (2011, p. 103) constate que cette rencontre entre le numérique et les humanités prônées par les « sciences humaines numériques » ne constitue guère un point d'intersection, mais plutôt un assujettissement du numérique aux humanités. La méthodologie scientifique serait justement compromise par ces « sciences humaines numériques », puisqu'une telle démarche ne serait qu'une « instrumentalisation » du numérique (Milad, p. 108). Le même auteur avertit qu'il n'est pas possible d'utiliser le numérique pour les pratiques des sciences humaines, dans la mesure où justement le numérique les modifie profondément (Milad, p. 109). Tant qu'il façonne l'humain, le numérique crée de nouvelles humanités, d'où le sens d'un humanisme numérique, tranche Milad (2011) sur ces éléments. Bien que l'idée ne soit pas originale, étant donné que Milad s'approprie une thèse de Tim Bray (citée par Rosati, 2011), elle a le mérite de rappeler que nous ne sommes plus de simples utilisateurs de la technique, mais tout simplement des humains « habités » par le numérique ou, sans ambages, des humains numériques (Milad, p. 19).

Les réflexions des autres chercheurs vont encore plus loin que l'annulation de l'homme pressentie par Milad. Besnier (2011), par exemple, estime que dans le contexte actuel, les technologies nouvelles ne font que contribuer à la réinvention d'un homme qui aura consenti à sa disparition. Il suit donc la chaîne d'interprétation de l'avènement des technologies de Milad et entrevoit, néanmoins, l'apparition d'un avatar d'une « humanité exténuée » (Besnier, p. 760). La critique qu'il apporte envers l'usage excessif du Web est très acerbe, quand il dessine la technolâtrie comme un symptôme « de la fatigue d'être soi » (Besnier, p. 764) et la technologie comme « l'alibi de nos faiblesses humaines » (Besnier, p. 765). L'intention de Besnier est celle de trouver une

forme d'éthique actuelle qui serait calquée à un nouveau type d'humanisme, en contraste avec l'humanisme classique, à l'heure où les technologies numériques facilitent l'émergence d'un monde dans lequel l'homme cédera sa place à des créatures de son invention.

Dans la prochaine partie du chapitre, nous essaierons d'observer les circonstances qui ont permis la jonction entre la technique et les nouvelles technologies de l'information (NTI), question de bien saisir les enjeux propres à cette étape, qui précède le transfert, ultérieurement, des NTI dans la communication. Également, nous regardons l'influence de la création des nouveaux espaces de communication sur l'accessibilité des médias numériques.

3.2 Le Web participatif – l'apparition de l'espace de communication numérique

L'émergence des réseaux socio numériques a engendré un certain enthousiasme parmi ceux dans la communauté qui conçoivent le phénomène comme l'instrument idéal pour leur propre épanouissement. Le premier à affirmer que les ordinateurs en réseaux contribueraient à l'intégration sociale et au développement physique des citoyens de demain fut Rheingold (cité par Casilli, 2010, p. 50). C'est lui qui a mis en exergue les vertus d'un premier forum de discussions en ligne (The WELL) où des personnes intéressées par la sphère virtuelle ont créé un espace commun pour étaler les discussions permanentes, afin de promouvoir la liberté d'expression. La condition *sine qua non* de l'initiative était que cette liberté soit accompagnée, à chaque instant, d'une tolérance obligatoire envers l'opinion d'autrui. Un changement de paradigme est observé par Rheingold, soit l'abandon de l'individualisme qui caractérisait la société occidentale dans les années '80 pour marquer un retour vers le communautarisme, qui permet de se connecter par la suite à un réseau.

Le mouvement citoyen ainsi créé se voulait être international, pour arriver à la réalisation d'une plateforme étendue à l'échelle planétaire. Pour y arriver, les milieux hyper technologiques constituent un tremplin idéal.

Un nouveau concept fait alors irruption dans les discours sur ces mouvements globaux, celui de « frontière électronique », associé par Rheingold à la métamorphose du mythe de la conquête de l'Ouest américain. À cet effet, il assimile l'apparition de la communauté virtuelle à l'implantation des fermes des colons sur une terre inconnue. « La Toile » joue désormais un rôle missionnaire,

celui de créer des espaces où la progression des formes de travail coopératif répond au besoin impératif des adhérents à la communauté virtuelle de s'exprimer politiquement.

L'approche de Rheingold nous aide à comprendre, sans doute, le déclencheur qui est à l'origine des phénomènes virtuels, comme l'appui mutuel, la coopération accélérée et la connectivité globale, qui sont des éléments utiles dans notre démarche scientifique.

D'autres répercussions sur les manières de faire dans les sphères de la société internationale sont déterminées par la révolution de l'information, qui suit à l'apparition des communautés virtuelles. La plus importante, vue d'une perspective propre aux professionnels de l'information, est que ces derniers deviennent des « facilitateurs de l'émergence perpétuelle de ce tissu » selon Caron (2013, p. 47). De ce fait, la production de l'information enchaîne la logique de la création des communautés virtuelles capables de rejoindre une majorité de gens qui veulent y avoir accès. L'espace virtuel devient alors l'instrument par lequel toute information est distribuée. L'existence des nouvelles s'avère, dans ce contexte, une condition *sine qua non* pour le futur immédiat. S'assurer de l'authenticité des informations et de leur accessibilité demeure un facteur d'utilité pour l'existence de ces « inforoutes » (Caron, p. 48). Il est évident alors que « la révolution » de l'information comporte aussi une transformation du système de consignation qui l'accompagne. L'adaptation au numérique engendre alors une redéfinition totale du système mentionné.

Cette adaptation se réalise, toujours d'après Caron (2011, p. 45), à partir de l'importance que la société, dans son ensemble, accorde au mot « nouveau », décliné à l'environnement qui entoure le numérique : « nouveaux langages », « nouveaux systèmes d'écriture », « nouvelles conventions ». La transformation des institutions qui sont responsables du système de consignation, se réalisera, pour Caron, quand elles se redéfiniront autour du numérique. L'approche utilisée pour y parvenir est très simple, les institutions en question doivent être des moteurs de la connaissance, des centres virtuels de tri pour les informations, des pivots de préservation du contenu et des satellites poreux pour la diffusion du même contenu (Caron, p. 46).

L'effet immédiat que nous pouvons ainsi saisir est que les conventions auxquelles nous sommes habitués ne répondent plus à l'exigence réclamée par les « nouvelles lettres » qui sont « les enfants du numérique ». La valeur collective de ce qui est écrit peut-être préservée par les institutions, devenues les dépositaires du « mémorisé » (Caron, p. 103).

L'espace numérique convertit le « mémorisé » dans un repère incontournable qui se rapproche de la connaissance scientifique grâce à sa capacité de s'actualiser constamment. Les risques que cette mémorisation comporte ne sont pas négligeables, comme celui de se débarrasser des travaux qui faisaient partie du patrimoine scientifique universel pour céder la place aux « gazouillis de blogueurs » (Caron, p. 106).

Les textes publiés sur la Toile, notamment des commentaires déposés sur la blogosphère comportent une appréciation quant à la formalité qui les circonscrit. Sont-ils une forme de dialogue personnel avec son auteur ou bien une prise de position publique comparable à la publication d'un article? (Casilli, p. 101). La même question pourra être adressée aux diplomates qui utilisent les blogues comme outil de transmission de messages à propos de leur activité de représentation. Quel est le sens que les récepteurs dudit message doivent lui accorder? De quelle manière devons-nous interpréter les contenus des informations transmises par l'entremise d'un blogue tenu par un diplomate? Une sorte de complémentarité se dégage entre les usages publics et privés de l'information, à cause du fait que les technologies appartiennent à ces deux contextes spatiaux à la fois. Des innovations techniques rendent possible ou conditionnent l'apparition de telle ou telle forme culturelle (pas de science moderne sans imprimerie, pas d'ordinateurs personnels sans microprocesseurs), mais elles ne les déterminent pas nécessairement.

Le réseau tous-tous (Internet) constitue, dans ces circonstances, un moyen de transmission horizontale de l'information, dépourvue d'un trajet bureaucratique élevé. Pourtant, les informations politiques (situées plus proche de la diplomatie) suscitent encore un intérêt accentué grâce à leur capacité à mobiliser des affects et des émotions (Debray, p. 52). L'opérationnel, lié à la technique, est moins vendeur que l'émotionnel. Une possible explication de ce fait est qu'à la base de la tradition philosophique, se trouve l'opposition technique/culture qui débouche dans la notion de « médiasphère », vue ici comme l'entrecroisement entre facteurs techniques et valeurs culturelles. Le système technique traduit alors les compatibilités internes à l'équipement des sociétés tandis qu'un système culturel assure, à l'intérieur d'une société donnée, les solidarités existantes entre son passé et son présent (Debray, p. 59). La mentalité collective s'équilibre et se stabilise autour d'une technologie de mémoire dominante sur ce lien passé-présent. Le numérique est inclus, de ce fait, dans le capital de mise en mémoire et de circulation des traces, à côté de l'écriture, de la typographie et de l'électronique.

La médiasphère est alors le correspondant du processus de mémorisation dans le milieu de transmission des messages. Le numérique fait alors partie du macro-milieu qui détermine un certain type de croyances régulatrices et un autre type caractérisé par la façon des communautés de faire corps (plus qu'un cadre ordinaire de regroupement territorial). La diffusion par l'entremise des messages ne change pas la structure de la nouvelle médiasphère, de même qu'un support nouveau n'abolit pas le précédent, mais peut lui surajouter des nouvelles possibilités. Cependant, nous assistons à une restructuration des conditions qui sont propres à un médium « au terme de longues négociations de place et de fonction, de sorte que toutes, finalement, s'imbriquent l'une dans l'autre, mais pas dans n'importe quel sens » (Debray, p. 68). Le nouveau médium a des attributs plus performants et comme conséquence directe, dynamise et recadre ceux qui le sont moins. La performance du numérique peut s'estimer selon un minimax : le médium qui véhicule le maximum d'informations à un maximum de destinataires pour un coût minimum et avec un encombrement minimum (volume, surface ou durée).

Il est évident alors qu'à partir du moment où le terme performance est employé à côté de celui du numérique, nous assistons à une professionnalisation des personnes qui travaillent avec les informations. L'évolution du numérique fait en sorte que ces professionnels de la communication se placent dans une action en amont afin de se situer plus proche du moment de la création (Caron, p. 106). L'explication réside dans l'obligation de procéder ainsi afin que l'information soit rendue accessible dans tous les secteurs de la société. Nous constatons alors que les thèmes des « segments larges de la population », « la majorité qui doit capter le message informatique », « un réseau pour tous », deviennent récurrents dans le discours sur le numérique. Le fait que le message soit transigé à travers les réseaux informatiques pour rejoindre le plus grand nombre d'utilisateurs signifie l'émergence d'un phénomène d'interconnectivité à l'échelle planétaire, qui jadis était impensable. La manière dans laquelle l'information est organisée de nos jours doit atteindre un objectif majeur, soit que son utilité de temps soit ambivalente, à court terme ou à long terme. Ceci constitue une innovation majeure dans le rôle des professionnels de l'information. Désormais, l'information englobe en elle-même une richesse difficilement mesurable dans le temps. Sa valeur intrinsèque pourra s'avérer imprédictible, car sa pérennité lui confère à tout moment une richesse rapportée à son utilité immédiate requise par la société.

Le numérique semble alors s'inscrire dans ces paramètres d'exploitation d'une médiasphère. Debray nous avise que néanmoins nous assistons à une « révolution » des machineries lorsque le passage d'une médiasphère à l'autre est en place. Cela entraîne une transformation des aspects sociopolitiques de la transmission des messages après avoir modifié les éléments qui relèvent de la partie technique. Le milieu culturel doit assurer les conditions adéquates pour que « la révolution » se propage d'une manière graduelle. Pour mettre en exergue le danger de ne pas prendre en considération les aspects socioculturels de la médiasphère, Debray nous rappelle l'erreur commise par la corporation cléricale au milieu du XV^e siècle, qui voyait dans l'imprimerie juste un nouveau support technique, sans réaliser qu'il amenait un nouveau rapport social. Il aurait fallu attendre quelques siècles plus tard, à la veille du XXI^e siècle, pour qu'il soit possible de clarifier les conventions liées à la transmission des messages.

Les enjeux propres au numérique ont été décantés après avoir détecté les enjeux caractéristiques de la génétique, par exemple. L'explication fournie par Debray à ce sujet réside dans l'étude des catégories, celles les plus simples (qui sont au départ d'un processus réel) sont les plus invisibles et les plus tardives à faire surface. La technique aujourd'hui est somme toute, ce qui se cache (Debray, p. 207). Les innovations sont à la fois aléatoires dans leur surgissement et contraignantes dans leurs implications. Les États sont impuissants face à ces types de contraintes qui envahissent les sociétés en finissant par les court-circuiter. Tout ce qui est techniquement optimal prend le pas sur ce qui est socialement légitime et la conséquence directe de ce fait est que d'après Debray (2011, p. 209), le pouvoir de la contrainte légitime exprimé autrefois par Weber se trouve dépourvu de tout sens. Est-il alors hasardeux de concevoir une politique de la transmission sans se donner au préalable une politique de la technique? Le numérique doit se prémunir de toute tendance à transmettre de l'information qui ne dispose pas d'un certain degré de valeur intrinsèque. Debray (2011, p. 208) nous avertit carrément que l'information n'est pas connaissance, informer n'est pas instruire. Si les savoirs se nourrissent d'informations, ces dernières ne leur sont pas réductibles parce que l'information est fragmentaire, isolée, disparate. Bien au contraire, la connaissance est un acte synthétique qui unifie la diversité des données empiriques en les reconduisant à l'unité d'un principe de construction (la connaissance vient du dedans; l'information, du dehors) (Debray, p. 209). Il y a un ordre raisonné des connaissances, qui se construisent, tandis que l'idée de méthode est étrangère à l'information.

Ce rapport entre information et connaissance est transposé par Caron dans une autre dimension qui met en lumière la consigne des informations. D'après lui, tous et toutes, quel que soit le statut social auquel ils appartiennent, sont en mesure d'effectuer cette consigne (Caron, p. 122). Elle se fait à grande échelle et les personnes qui y contribuent participent en fait à la création du savoir. Or, ce type d'apport finit par faire partie des débats mémoriels en conformité avec les propres attentes, sans aucune autocensure réservée autrefois aux « sages » ou aux initiés. Cela affecte irrémédiablement la qualité de la production des documents gouvernementaux et la valeur qui en découle est, selon Caron, morcelée et éparse. Par extension, ce mode d'élaboration perpétuel sans égard aux exigences qualitatives favorise l'apparition d'un nouveau rapport de force entre le gouvernement et les institutions d'un côté et les citoyens de l'autre. Très affirmé dans ses propos, Caron tranche sur l'impossibilité de miser encore sur le lien entre les trois catégories mentionnées, vu que « la démocratie à l'heure numérique n'est plus contrôlée par les élus ou par les institutions » (Caron, p. 120). Il est à noter que le même auteur revient sur le thème du secret dans la communication gouvernementale, que nous avons traité dans le chapitre précédent, et avoue que celui-ci, « bon ou mauvais » (Caron, p. 120) doit être réinventé à mesure que la démocratie elle-même se réinvente.

D'après les auteurs cités, les circonstances sur lesquelles nous nous sommes penchés reposent sur des attributs (comme l'idéal, l'obligatoire, le social) associés aux valeurs comme la tolérance, l'esprit de coopération, le communautarisme et la collaboration ou des rassemblements à l'intérieur de l'espace numérique. Ces réflexions ouvrent la voie à la présentation, dans la prochaine section, de la communication comme instrument utilisé dans la diplomatie et permettent, en même temps, de vérifier si cet ensemble trouve son emplacement à l'intérieur de la diplomatie.

3.3 L'évolution de la communication comme outil diplomatique

La communication et son partage ont depuis toujours été l'un des instruments les plus utilisés dans l'exercice de la diplomatie. Les chroniques historiques, comme les *Amarna Letters*, révèlent que dans l'Égypte du XIV^e siècle av. J.C, le besoin de communication de renseignements recueillis pour maintenir le contrôle sur l'Asie était d'une grande importance (Jonson et Hall, 2005). Au plan conceptuel, il y a même des définitions de la diplomatie qui se revendiquent de la notion de communication. Ainsi, Constantinou voit la diplomatie comme un « processus régulateur de

communication » (1996, p. 25) tandis que James la qualifie comme étant « le système de communication du système international » (1980, p. 942). Le rôle vital de la communication dans l'activité diplomatique constitue une source de transformation de toutes les pratiques diplomatiques. Lord Palmerston, le ministre des Affaires étrangères de la Grande-Bretagne, était convaincu, à la vue de la première dépêche télégraphique dans les années 1860, qu'il assistait à « la fin de la diplomatie » (Fong, 2010). Plus tard, au début du XX^e siècle, un renommé diplomate français, Julien Cambon, constatait le remplacement de la « vieille diplomatie » par « la rapidité de la communication, de la force grandissante des médias et de la démocratisation de la société » (Nickles, 2003). Pourtant, la diplomatie a su surmonter non seulement l'épreuve du télégraphe, mais bien toutes les innovations technologiques suivantes, comme la radio, la téléphonie fixe, la télévision, le fax et la téléphonie mobile. Chaque technologie nouvelle a suscité des réactions semblables à celles mentionnées. Plus récemment, dans les années '90, après avoir utilisé l'Internet, Zbigniew Brzezinski, l'un des internationalistes les plus influents de l'histoire récente des États-Unis, estimait que les communications électroniques jouaient un rôle primordial dans la création d'une conscience politique élevée. En plus, il croyait que ce serait impossible pour un pays dominant d'exercer le même type d'emprise sur d'autres pays, tel que fut le cas pendant l'ère des empires (cité par Langhorne et Hamilton, 1995).

L'activité diplomatique, dans ce nouveau contexte, devient redondante, et pour l'ancien conseiller en sécurité nationale du président Carter, « si les diplomates n'existaient pas, ils n'auraient pas dû être inventés » (Langhorne et Hamilton, 1995). Des propos à peine moins contrastés à l'égard de la diplomatie ont été exprimés par l'ancien premier ministre canadien, Pierre Elliott Trudeau, quand il s'attaquait, dans les années '70, à un « concept qui apparaît de plus en plus vétuste » (cité par Walz, 1979). Toujours, Trudeau affirmait lorsqu'il était premier ministre:

In the early days of the telegraph you needed a dispatch to know what was happening in the country A, whereas now, most of the time, you can read it in a good newspaper (Open Canada, 2017).

Nous sommes d'avis que ces positions extrêmes contrastent avec la réalité existante dans le service diplomatique, comme unité intégrée dans l'administration publique, d'où l'importance d'étudier la diplomatie, en général, et la diplomatie par les médias sociaux en particulier.

À la lecture des analyses et des études sur l'impact des médias sur l'activité diplomatique, nous constatons que celui le plus significatif remonte aux années '70. L'ethnologue W. Philips Davison (1974) observe alors que les médias ont pris de l'avance sur les diplomates quant à l'information qui sert de base à la prise de décision gouvernementale. Déjà, grâce à la vitesse de leur circulation, tous les supports médiatiques étaient privilégiés comme source de renseignements (journaux, magazines, radio et télévision) avant que les informations additionnelles (produites par les diplomates ou par la communauté de renseignements) soient disponibles.

Quelques décennies plus tard, l'apparition de l'Internet, de la téléphonie mobile et, plus récemment, des médias sociaux, amène des chercheurs et des spécialistes à affirmer que ces moyens sont des vecteurs qui annoncent des mutations profondes dans nos sociétés, y compris au niveau international. Une palette large d'explications est employée pour justifier cette véritable « révolution » médiatique, en allant du coût associé au processus de communication, diminué grâce aux infrastructures de télécommunication, jusqu'à l'idée de partage du message avec de multiples récepteurs. La distribution des messages à caractère diplomatique dans les réseaux sociaux ainsi que l'archivage des données utilisées dans le processus d'envoi complètent les arguments qui renforcent l'idée de « révolution » enclenchée depuis l'apparition des médias sociaux dans le monde diplomatique.

Un autre sens du mot « révolution » vient du fait que les gouvernements s'adressent dorénavant directement à un public élargi en outrepassant les médias classiques, aussi bien écrits qu'audiovisuels. Nous assistons alors à deux changements majeurs, soit la réception du message diplomatique par des acteurs non étatiques et l'abandon du support médiatique traditionnel. L'apparition des acteurs non étatiques dans cette équation liée à la communication incite des chercheurs comme Grant à employer même le terme de « démocratisation de la diplomatie ». L'expression englobe, entre autres, un cadre législatif qui renforce la liberté d'avoir accès à plus d'information relative aux relations internationales par l'entremise d'Internet et la propension de créer une multitude des communautés d'intérêts nouvelles, branchées sur Internet également (Grant, 2005).

La popularité apparente des médias sociaux autant que leur utilisation dans la sphère numérique réclament des opinions scientifiques de la part de la communauté des chercheurs. Selon Bjola

(2015) nous ne savons pas pour le moment si le résultat de l'emploi des médias sociaux par la diplomatie est un succès, comment cette forme de diplomatie fonctionne dans le cadre des RI et quelles sont ses limites. Il avise même que ce nouveau champ des RI représente une occasion et un défi en même temps pour les chercheurs (Bjola, 2015). Plus tranchant sur ces aspects est Holmes (2013) dont l'avis sur la question est que le concept, comme faisant partie des RI, est voué à faire avancer les connaissances scientifiques à partir du rôle joué par la gestion dans les changements internationaux. À son tour, Rathbun (2014) n'hésite pas à clamer qu'il faut une autre perspective sur la diplomatie puisque même « les travaux sur la diplomatie traditionnelle, tant de point de vue théorique que pratique, sont rares ». La notion de « gestion » établit encore une corrélation avec le domaine de l'administration publique. Tous ces éléments ont un impact majeur sur le domaine de l'administration publique puisque comprendre la complexité des médias sociaux pourrait orienter les gouvernements à recruter des personnes avec des habiletés spécifiques. De même, la production et la gestion de l'information par l'administration publique seront assurément affectés dans ces nouvelles circonstances.

Pour comprendre l'ampleur et les répercussions que subissent les gouvernements dans leur mode de communication avec le public, nous nous penchons maintenant sur deux facteurs majeurs qui, selon Pasquier (2017, p. 48), distinguent la communication publique par rapport à la communication privée : les fonctions et les règles auxquelles elle doit obéir.

3.3.1. La naissance et l'évolution de la communication publique

Les écoles de pensée française et anglaise rivalisent dans la manière dont elles conçoivent la communication publique. Si la première école met davantage l'accent sur le contenu de ce qui est communiqué au public par le média, la deuxième prête plus d'attention au contenu, soit tant au message qu'au média qui le transmet (Balle, 1990). Ainsi, dès le début des premières recherches élaborées par l'Université de Paris en 1937, la définition de la communication de l'Institut des Sciences de la presse était articulée autour de l'idée que l'information désigne un élément particulier de connaissance ou de jugement, indépendamment de sa forme ou de son degré d'intelligibilité pour un public déterminé (Balle, p. 9). Même si les anthropologues américains ont lancé des études semblables pratiquement au même moment, soit en 1934, leur définition de la communication est plutôt axée sur le concept de réciprocité. À cet effet, George Mead (cité par

Balle, p. 10) introduit dans le débat universitaire l’assertion selon laquelle la communication est la rencontre entre deux acteurs sociaux, au-delà des informations qu’ils échangent et parfois malgré eux. Wiebe (2018) est celui qui tranche le plus sur la mutualité que la communication exige, précisant que celle-ci implique un processus d’interaction entre celui qui émet et celui qui reçoit. Quant à Pasquier, il propose une juxtaposition entre la communication et le public auquel elle est destinée. Sa définition reprend des éléments liés à « la réciprocité », mais il insère également le public comme récepteur de l’information qui lui est destinée.

La communication publique peut être définie comme l'ensemble des activités d'institutions et d'organisations publiques visant à transmettre et à échanger des informations dans le but principal de présenter et d'expliquer des décisions et des actions publiques, d'en promouvoir la légitimité, de défendre des valeurs reconnues et d'aider au maintien du lien social (2018, p. 46).

En complément aux deux écoles qui ont orienté des recherches dans ce domaine, Pasquier (2018, p. 50) englobe la communication dans une sphère plus large, dont les limites sont difficiles à retracer en raison de leur fluidité. À cet effet, il avance que la communication regroupe toutes les activités formelles qu'elles soient écrites ou orales, indépendamment du support utilisé et pouvant toucher une seule personne (communication interpersonnelle), un groupe précis de personnes (communication de groupe) ou un ensemble non défini de destinataires (communication de masse). Pasquier précise également que la communication publique touche tant les institutions publiques (gouvernements) que les organisations publiques aux formes variées (administrations, établissements autonomes, agences, etc.), ce qui suscite notre attention.

Dans un article consacré à l’évolution de la communication publique, Pasquier (2018, p. 48) est d’avis que celle-ci s’est développée dans les pays démocratiques depuis le début des années ‘80. Si d’autres chercheurs comme Sorensen et Torfing apprécient que ce progrès soit réalisé grâce à la gouvernance démocratique ou aux nouveaux concepts de management public, Pasquier (2018, p. 49) met en exergue l’obligation encourue par les administrations publiques d’obtenir des résultats en raison des ressources qui leur sont octroyées et de les communiquer à la population. L’idée de la cohésion sociale revient encore dans l’esprit de Pasquier, mais elle est exprimée sous un angle qui touche la sécurité qu’il faut préserver à l’intérieur des sociétés, surtout quand les institutions subissent des contraintes dans l’exécution de leurs tâches. Afin que la population

n'oppose pas de résistance aux décisions politiques prises par le gouvernement, ce dernier agit en communicateur pour inculquer aux citoyens des valeurs et imposer des normes (Pasquier, p. 50). C'est comme un exercice de diplomatie publique renversée : le gouvernement communique avec la population (au lieu de le faire avec les populations exogènes) pour la rallier aux causes et aux politiques qu'il propose.

Pasquier insiste, dans ses réflexions, sur le fait que la transformation de la société amène avec elle un attachement sans précédent aux symboles et à ses représentations plutôt qu'à la réalité telle quelle. Cette métamorphose dérive dans une phobie de la part de l'opinion publique à scruter l'hyperréalité ainsi créée, un concept utilisé par Umberto Eco (cité par Pasquier, p. 53) au milieu des années '80. Le diagnostic de Pasquier (2018, p. 51) est très net : l'hyperréalité alimente en fait la tendance de « professionnaliser » les opérations de communication.

Pourtant, l'émergence de cette « professionnalisation » dans le système de communication publique n'amène pas forcément une amélioration par rapport aux vieilles méthodes auxquelles nous sommes habitués. L'étymologie même du mot laisse entendre qu'une pléthore de qualités requises pour faire valoir la compétence trouvera sa place à l'intérieur des activités liées à la communication publique. Or, le chercheur mentionne plutôt des mots comme « contrôle » et « maîtrise des symboles » associés aux manières d'opérer dans cette phase d'évolution. La notion de « contrôle » est encore évoquée lorsque Pasquier (2018, p. 52) parle de « l'asymétrie » entre la quantité d'informations recueillies par les administrations publiques et la diffusion qui s'ensuit.

Sous le prétexte qu'il est impossible de tout diffuser, le contrôle s'exerce à travers le nombre limité de messages destinés au public. La nécessité qu'ont les institutions de participer au débat de la société pour faire valoir leur rôle et justifier ainsi leur mission crée les prémisses pour que les informations deviennent « une ressource publique très importante » (Pasquier, p. 53).

L'information en tant que ressource se place au cœur des fonctions centrales de la communication publique selon la grille d'analyse. À des fins d'études, il est important de mentionner ces fonctions, parce qu'elles déterminent le contour du cadre utilisé pour la vérification de notre hypothèse.

La première fonction relève de la transparence qui doit exister dans la diffusion des informations. Tant les débats que les décisions relevant du système public doivent avoir un degré de diffusion le

plus large possible, pour joindre le plus grand nombre de personnes possible. Les informations publiques doivent être « connues de tous » (Pasquier, p. 54); les documents comme les lois, les arrêtés juridiques, les décrets et autres doivent être accessibles. L'information doit être « claire » et « précise », rendant de cette fonction, « fondamentale » (Pasquier, p. 55).

Les explications quant aux enjeux et à la portée des décisions prises par les organisations publiques demandent des activités de communication qui sont propres à une activité de type pédagogique, avance Pasquier lorsqu'il aborde la deuxième fonction de la communication publique (Pasquier, p. 54). L'approche mentionnée est susceptible d'apporter un peu plus de compréhension dans la transmission d'une information assez complexe, de la part d'un destinataire qui jouit d'une expertise professionnelle (les institutions publiques) dont les destinataires (les personnes des différents horizons) ne disposent pas.

Les informations transmises par l'entremise de la communication publique devraient être envisagées comme des véhicules qui font la promotion des valeurs que les institutions et organisations publiques assument et partagent. Toujours d'après Pasquier (2018, p. 55), c'est en donnant l'exemple des meilleures pratiques que l'on contribue par la suite à l'apparition et à la consolidation des comportements responsables. Il est alors important que le respect que ces comportements engendrent soit durable, corollaire de la troisième fonction proposée par Pasquier.

Le flux d'informations en provenance des organisations publiques doit être constant et alimenté de façon permanente pour empêcher toute interruption dans la transmission de l'information. La complexité du système administratif demande un tel dynamisme, ce qui représente la quatrième fonction de la communication publique proposée par Pasquier. Cette fonction intègre également le concept de l'interactivité, qui se trouve au cœur de notre recherche.

L'ouverture du gouvernement du Canada à l'égard de la communication publique est tellement grande que Pasquier utilise les principes et les exigences qui la régissent pour exemplifier les règles en cette matière. À cet effet, quatre grandes règles de communication se distinguent parmi les activités de ce type proposées par les institutions et les organisations publiques. Leur mention nous est utile pour vérifier, plus tard, si les communications du gouvernement du Canada, par l'entremise des réseaux sociaux, répondent aux exigences.

Premièrement, la « continuité » dans la communication peut constituer une modalité pour tester le degré d'ouverture desdites organisations et institutions. Pasquier (2018, p. 54) estime que la continuité du flux d'informations signifie que même les résultats partiels d'un processus gouvernemental doivent être présentés au public et qu'une version finale ne devrait pas attendre pour que la sortie médiatique se fasse. Une telle décision est nécessaire à prendre pour éviter que la valeur intrinsèque des informations ne soit pas diminuée, voire périmée dans le cas où le délai raisonnable de publication soit dépassé.

Deuxièmement, « l'objectivité » de l'information, associée à son adaptation auprès des groupes cibles, constitue pour Pasquier (2018, p. 55) une règle qui doit répondre à un devoir d'intégrité et d'impartialité de la fonction publique. Là où l'objectivité n'est pas totale, dans certains cas, il faut que la communication publique tende vers l'équilibre de l'information. Toute communication importante doit prendre en compte les populations potentiellement marginalisées et, par conséquent, une adaptation du message transmis est nécessaire pour répondre à des besoins spécifiques. Dans la même veine, Pasquier (2018, p. 56) considère crucial que le gouvernement assure à l'ensemble des citoyens une égalité d'accès aux renseignements, où qu'ils se trouvent dans le pays.

Troisièmement, la « coordination » des messages entre les différents paliers de l'administration ou des services d'administration de niveaux institutionnels variés est prioritaire et essentielle pour que la cohérence soit de mise dans la communication publique révèle Pasquier (2018, p. 55). Cette coordination est primordiale surtout dans un contexte de crise, où le risque engendré par une transmission erronée est susceptible de créer des situations qui sont difficiles à corriger par la suite. Pourtant, Pasquier admet qu'il est difficile d'assurer la cohérence requise surtout quand le thème du message est assez controversé politiquement.

Finalement, la dernière règle que la communication publique doit intégrer est la capacité à offrir en tout temps une « perspective de dialogue » et à favoriser un support qui permet l'apparition d'une interaction entre l'organisation et les destinataires du message (Pasquier, p. 57). C'est sur cette règle que repose le bien-fondé de la présente démarche universitaire et, elle se trouvera dans l'étude effectuée au cours des prochains chapitres pour comprendre si cette « perspective » est centrale dans leur utilisation par les institutions publiques.

3.3.2 La communication publique sur les réseaux sociaux

Le concept commun autour duquel les réseaux sociaux se sont développés est celui propre au fonctionnement d'une plateforme. O'Reilly (2007, p. 2) fut parmi les premiers à apprécier que le Web 2.0 est un réseau faisant le pont entre toutes les applications possibles. Ces applications Web sont élaborées à partir de l'idée que la technologie ainsi incorporée évolue au fur et à mesure qu'elle est utilisée. O'Reilly (2007, p. 3) avance le terme « architecture de participation » pour décrire une nouvelle forme de coopération basée sur un échange de données constant de plusieurs sources, y compris celles en provenance des utilisateurs individuels. C'est ce mixage simultané des données qui permet d'avancer sur le terrain de la technologie et de créer les circonstances nécessaires pour offrir des expériences informatiques riches et diversifiées. Le Web 2.0, d'après O'Reilly (p. 7), se différencie d'abord par le fait que les informations sont diffusées de manière instantanée et grâce à une perpétuelle évolution technologique qui permet aux utilisateurs de transférer et de partager du contenu. Bien qu'en accord avec O'Reilly, Magro (2012, p. 35) ajoute que le Web 2.0 pourrait se définir comme un espace virtuel aussi reconnu par sa capacité à offrir la possibilité de créer des identités en ligne et leur mise en réseau ultérieurement. Pasquier (2009, p. 5) avertit pourtant que même si ces développements sont médiatisés, les sites Web constituent l'outil le plus utilisé par les organisations publiques. À cette communauté d'experts s'ajoutent également Eshuis et Klijn (2012, p. 45), qui estiment que l'émergence des réseaux sociaux circonscrit un mouvement plus large de consommation d'information sur le Web. Les sources plurielles d'informations et le partage d'informations sont, selon Eshuis et Klijn (2012, p. 243) d'une « complexité croissante ». Leur avis est très net : c'est cette double dimension, l'instantanéité de la transmission des données et le volume que les mêmes données développent, qui caractérise les réseaux sociaux.

La spontanéité et la quantité des données constituent seulement le premier niveau d'analyse de la communication publique sur les réseaux sociaux. Une autre analyse plus approfondie devrait se faire en tenant compte de la capacité d'interactivité entre les citoyens et le gouvernement, offerte par les réseaux sociaux. À cet effet, Bertot (2010, p. 102) estime que les réseaux sociaux disposent de forces qui leur sont propres, comme le renforcement de la collaboration entre les gouvernements et les citoyens grâce aux idées échangées d'une manière instantanée et directe. La capacité de former des groupes qui partagent et interagissent autour de différents sujets sur les médias sociaux

est évoquée par Bertot (2010, p. 104) comme une liberté d'expression. Une telle occasion d'échanger donne le sentiment, selon Bertot (2010, p. 106) de ne pas « subir » une information livrée à sens unique, mais bien d'en faire usage et de réagir par l'entremise des commentaires en temps réel.

Pourtant, malgré l'ouverture apportée par les médias sociaux, nous ne pouvons évaluer si la communication publique qui se déroule à travers eux constitue une réussite. Pasquier (2010, p. 101) estime que le caractère récent des réseaux combiné à des habitudes de communication personnalisées à chaque administration publique engendre des limites propres à chaque État. Ces limites apparaissent en raison de l'engagement de ressources mobilisées pour assurer le partage nécessaire de l'information contenue sur les réseaux sociaux. Pour Pasquier (2010, p. 121), les limites mentionnées surgissent à cause de la tension générée par le mélange entre l'exigence de l'immédiateté et l'objectivité, deux éléments qui gravitent autour des réseaux sociaux. Potentiellement en antithèse, ces deux enjeux caractérisent la nécessité d'un dosage permanent entre les règles de communication publique. Pasquier (2010, p. 124) mentionne pourtant que l'immédiateté pourrait être aussi une solution de remplacement aux médias traditionnels. Il est probable qu'elle soit considérée comme une option, puisque la spontanéité permet une diffusion de l'information que les anciens types de médias ne font plus. Les limites mentionnées par Pasquier expliquent l'incapacité à attester si les réseaux sociaux constituent un succès, dans l'ensemble du système de communication publique. La diversité des pratiques administratives, ancrées dans des habitudes de communication propres à chaque pays, est aussi un facteur que Pasquier utilise pour justifier son point de vue.

À l'exception de ces limites, la communication publique sur les médias sociaux présente des avantages qui sont en lien direct avec la détermination des organisations à utiliser le potentiel apporté par ces réseaux. La complémentarité des médias sociaux avec les supports médiatiques plus traditionnels est évoquée par Pasquier, tout comme la volonté des administrations publiques à interagir plus souvent et très rapidement. La possibilité offerte par les médias sociaux de joindre des groupes cible, comme les populations plus éloignées ou résidents étrangers (Pasquier, p.13), n'est pas à négliger.

Le verdict de Pasquier est très franc, les réseaux sociaux ne semblent pas bouleverser les types, les fonctions et les règles de la communication publique. La possibilité d'entrer en dialogue avec la population associée à l'accès à l'information d'une large partie des citoyens consolide en fait la mission de la communication publique. Pour que ses fonctions s'étalent à l'ensemble de la population, il faut qu'une bonne coordination existe entre les paliers administratifs et la composante politique du gouvernement. La complémentarité entre les outils de communication qui sont employés dans le processus de transmission des messages à portée gouvernementale devient alors indispensable.

MÉTHODOLOGIE ET ÉTUDES DE CAS

CHAPITRE 4 : LA MANIÈRE DE MESURER LE CHANGEMENT DE LA DIPLOMATIE PUBLIQUE CANADIENNE

4.1. Approche et cadre méthodologique

Dans cette partie de la thèse nous présentons le type d'approche et la méthodologie qui seront employées pour notre recherche doctorale. Nous développons ainsi la phase d'opérationnalisation de notre étude, qui constitue, selon Mace et Pétry (2000), l'étape essentielle entre l'hypothèse et le travail empirique d'analyse.

Le type d'approche que nous proposons s'inscrit dans une démarche de méthodes mixtes (MM), soit l'emploi conjoint des méthodes qualitatives et quantitatives. Théoriquement, Ivankova, Creswell et Stick (2006, p. 3) définissent les MM comme « une procédure pour collecter, analyser et « mélanger » ou intégrer des données qualitatives et quantitatives (dérivées de méthodes) à un certain stade du processus de recherche dans une même étude dans le but de mieux comprendre le problème de la recherche ». Dans notre cas, cette utilisation des MM vise à générer des données numériques à la suite d'une étude sur la stratégie de communication adoptée par la diplomatie canadienne. Théoriquement, Ivankova, Creswell et Stick (2006, p. 3) définissent les MM comme « une procédure pour collecter, analyser et « mélanger » ou intégrer des données qualitatives et quantitatives (dérivées de méthodes) à un certain stade du processus de recherche dans une même étude dans le but de mieux comprendre le problème de la recherche.

Nous procédons à une classification des caractéristiques de messages diplomatiques et nous construisons un modèle statistique qui facilite l'interprétation de notre observation. Afin de chiffrer les résultats, nous allons utiliser des calculs et des vérifications à l'aide d'un instrument approprié, soit une équation mathématique. La validation de l'hypothèse sera faite à partir de la mise en relation des indicateurs associés aux variables qui nous révèlent la nature du lien entre tous ces référents empiriques.

Nous nous concentrons d'abord sur les aspects reliés à la vérification de l'hypothèse, puisqu'elle constitue le premier pas de l'opérationnalisation de notre étude.

4.2 Hypothèse

La question qui guidera notre recherche nous amène à nous demander si le processus de communication entre le gouvernement du Canada et les acteurs internationaux non étatiques est influencé par le contexte de l'émergence des médias sociaux, si cette nouvelle manière de faire change cette relation ou ce nouveau processus devient-il simplement un but en soi au sein de la diplomatie publique ?

À la lecture de ce qui précède, l'état des connaissances nous indique, comme hypothèse à vérifier, que ce n'est pas le cas. Nous pouvons donc formuler l'hypothèse comme suit :

L'impact de la diplomatie publique canadienne demeure inchangé en raison du type d'engagement entre le gouvernement et les acteurs non étatiques internationaux.

C'est ce que notre recherche tentera de valider.

4.3 Concepts opératoires

L'hypothèse que nous avons élaborée nous permet de faire le pont entre la réflexion théorique de notre recherche et le travail empirique d'expérimentation, condition qui respecte sa fonction principale, selon Mace et Pétry (2000). Le lien ainsi créé facilite la mise en forme d'un cadre opératoire qui a comme finalité la structuration de la recherche. L'objectif du cadre opératoire de notre projet est donc de nous assurer que la démonstration scientifique est la plus logique et la plus précise possible, tout en présentant les références empiriques les plus concrètes. Ainsi, dans une démarche hypothético-déductive, le moyen pour orienter l'ensemble de la vérification de l'hypothèse est la construction de variables et d'indicateurs.

La variable est l'élément changeant à l'intérieur de la manifestation du concept que l'on observe (Michaud, 1997). Dans l'élaboration de notre hypothèse, plusieurs concepts théoriques sont insérés : le numérique, la diplomatie publique, le gouvernement, les acteurs internationaux non étatiques, le changement, le type d'engagement.

Ces concepts sont trop larges pour faire l'objet d'une recherche empirique. Leur transformation en concepts opératoires s'impose à cette étape. À cet effet, nous allons désigner des sous-concepts définitionnels qui seront généralement des propriétés ou des attributs plus concrets :

L'impact de la diplomatie publique canadienne ----- l'adhésion exprimée par le public étranger autour d'un enjeu prioritaire de la politique canadienne diffusé par des messages du gouvernement

L'impact qui reste inchangée ----- le ralliement du public étranger ne se réalise pas

Type d'engagement ----- l'interactivité des discussions entre le Canada et les acteurs non étatiques étrangers

Dans la prochaine section, nous allons présenter les variables et les indicateurs de notre cadre opératoire.

4.3.1 Identification des variables

L'étape d'identification des variables joue un rôle central dans le processus de recherche, dans la mesure où elle aide à déterminer ce qu'il faudra observer précisément pour vérifier l'hypothèse.

Notre cadre opératoire vise à expliquer la relation causale entre les sous-concepts déjà énumérés. D'après Mace et Pétry (2000), lorsque l'hypothèse postule une relation de cause à effet, la variable indépendante est la cause de l'effet présumé (la variable dépendante).

Si nous appliquons cet énoncé à notre hypothèse et aux sous-concepts définitionnels, nous pouvons la reformuler ainsi : « le ralliement du public étranger autour d'un enjeu politique canadien ne se réalise pas à cause de l'interactivité des discussions entre le gouvernement et les acteurs non étatiques internationaux ». Nous observons donc que « le ralliement » est un effet entraîné par « l'interactivité ». Dans ces conditions et à la lumière de ces explications, l'interactivité se distingue comme la variable indépendante de notre cadre opératoire et l'impact de la diplomatie publique (le ralliement autour d'un enjeu de politique étrangère) constitue la variable dépendante.

La pratique de communication arrive à l'interactivité au fil de plusieurs étapes. La première est commune à l'exercice classique de la diplomatie publique : l'ouverture d'un canal de transmission de messages de l'émetteur vers les récepteurs. L'attribut principal de ce mode de communication est le fait qu'il est unidirectionnel et n'offre pas aux récepteurs la possibilité d'agir sur le circuit ainsi ouvert. C'est la caractéristique principale de ce que l'on appelle le Web 1.0.

La deuxième étape permet aux récepteurs d'intervenir dans le circuit. Ils rediffusent dans leur réseau les messages envoyés par l'émetteur (en utilisant la clé @) et font des commentaires directs (C@) sur le circuit mentionné. Nous observons à ce stade l'apparition d'un système bidirectionnel, puisque les récepteurs ont la possibilité de s'exprimer. L'ajout de la voie de communication pour les récepteurs annonce la transformation du Web 1.0 en Web 2.0.

La troisième étape joue le rôle d'une plaque tournante dans le système de communication puisque c'est à cette phase que l'interactivité (I) émerge dans le système Web 2.0. L'interactivité se manifeste donc en fonction de l'existence d'un message d'origine provenant autant de l'État (O_e) que d'un acteur non étatique international (O_{ne}) suivie d'une rétroaction (R_e, R_{ne}) offerte par l'émetteur d'origine en réaction aux commentaires des récepteurs (C_e, C_{ne}) et du partage des énoncés sur les réseaux sociaux (@) par les récepteurs ou les émetteurs. Donc la rétroaction (R_e, R_{ne}) dépende est elle-même de l'existence des commentaires (C_e, C_{ne}) de la part des récepteurs.

Nous pourrions synthétiser ainsi ces énoncés :

$I = f(O_e, O_{ne}, R_e, R_{ne}, @)$ où $R_e, R_{ne} = f(C_e, C_{ne})$ et où $e =$ acteurs étatiques et varient de 1 jusqu'à n et $ne =$ acteurs non étatiques et varient de 1 jusqu'à n .

L'interactivité est donc prouvée lorsque :

$O_e > 0$ et que $C_{ne} > 0$ et que $R_e > 0$; ou que

$O_{ne} > 0$ et que $C_e > 0$ et que $R_{ne} > 0$.

Il est important de distinguer le simple partage des énoncés sur les réseaux sociaux (@) de l'interactivité. Que $@ \geq 0$ ne prouve rien d'autre que l'existence de transmissions et retransmissions des mêmes messages. Dans ce cas, il s'agit de *diffusion* et non pas d'*interactivité*. On peut comptabiliser @ comme une mesure d'acquiescement par rapport à un énoncé, mais sans plus.

Il est fondamental que nous définissions l’interactivité sous ces paramètres, puisqu’ils nous sont utiles quand nous allons les mettre en co-relation avec les mesures assignées à la variable dépendante.

La variable dépendante du même cadre opératoire est l’impact de la diplomatie publique canadienne provoqué par l’utilisation de deux voies de communication entre le gouvernement et le public étranger. Le but principal de la diplomatie publique étant de rallier l’opinion publique étrangère aux objectifs du gouvernement qui engage la communication, il est important de vérifier l’adhésion suscitée aux politiques proposées. Le dialogue « quasi continu » (Bjola, 2014, p. 75) entre les diplomates et le public, qui est offert par l’interactivité des médias sociaux, permet d’atteindre un but politique d’une manière différente de celle qui était utilisée traditionnellement.

Pour que le cadre opératoire puisse être considéré complet, trois contributions additionnelles seront présentées dans les tableaux suivants : la justification du choix des variables, l’exposé des conditions nécessaires à la présence d’une relation causale entre les même variables et la formation des indicateurs assignés aux variables, pour que le niveau de précision de l’opérationnalisation des concepts soit encore plus élevé. La dynamique anticipée du projet sera également exposée.

4.3.2 Justification du choix des variables

Le tableau 4.1 présente les variables indépendantes et dépendantes ainsi que leur justification.

4.1 Variables indépendantes et dépendantes

<p>Justification du choix de la variable indépendante</p>	<p>Variable indépendante - L’interactivité</p> <p>L’interactivité doit être vue ici comme un concept subsidiaire à l’engagement dans le domaine de la diplomatie publique.</p> <p>Le mécanisme de doubles voies de communication (l’interactivité) explique si les médias sociaux font une différence dans la diplomatie publique (Bjola, p. 75).</p> <p>L’interactivité prouve, néanmoins, le rôle transformatif des</p>
--	--

	<p>médias sociaux dans la politique étrangère en général et dans la diplomatie publique en particulier (Bjola, p. 76).</p> <p>Le dialogue « quasi continu » (Bjola, 2014, p. 75) entre les diplomates et le public, qui est offert par l’interactivité des médias sociaux (deux voies de communication) permet d’atteindre le but dans la politique étrangère d’une manière différente par rapport à l’utilisation de procédures traditionnelles (une voie de communication).</p> <p>En l’absence d’un engagement amorcé entre le gouvernement et le public étranger, les résultats de la politique étrangère ne peuvent plus être façonnés par les diplomates, explique à son tour Shirky (2011).</p> <p>Or, l’interactivité offre la possibilité du dialogue déroulé justement, par l’entremise de deux voies de communication, dans le but d’obtenir des résultats.</p> <p>L’interactivité crée des effets dans la diplomatie publique, alors elle peut être considérée comme variable indépendante.</p>
<p>Justification de la variable dépendante</p>	<p>Variable dépendante - l’impact de la diplomatie publique</p> <p>Bjola, (2014, p. 87) mentionne dans son étude que l’engagement du gouvernement américain avec le public chinois vise à orienter le changement du système politique local dans une direction plus démocratique.</p> <p>Dans notre cas, l’impact est ressenti s’il y a un engagement sur le plan local pris par le Canada. L’impact est fonction de l’engagement, alors il constitue la variable dépendante.</p> <p>En 2011, le débat amorcé entre l’Ambassade du Canada en Chine et le public chinois présent sur Weibo (une plateforme des médias sociaux) concernant l’utilisation d’une voiture hybride par l’ambassadeur canadien a généré un changement de politique locale sur les voitures de fonction officielle (Potter, 2016).</p>

4.3.3 Présence d'une relation causale entre les variables

Quatre conditions, illustrées dans le tableau 4.2, sont nécessaires pour que le cadre opératoire nous permette d'identifier la relation causale entre les variables :

Tableau 4.2 Relations causales

<p>L'existence d'une approche théorique comme base pour la construction de ce cadre opératoire</p>	<p>Sotiru (cité par Bjola, 2014) avance qu'accorder aux diplomates la possibilité d'engager des discussions multidirectionnelles avec le public dans des pays étrangers contribue au renforcement de la diplomatie publique.</p> <p>Mellissen (2005), estime que la transformation des voies de communication qui facilitent le dialogue et l'engagement au détriment des flux de transmission unilatérale des messages, provoque l'apparition d'une « nouvelle » diplomatie publique.</p> <p>Park et Lim (2014) montrent que les plateformes des médias sociaux étaient un instrument efficace pour susciter l'engagement public en Corée du Sud et Japon.</p> <p>Clarke (2014, cité par Bjola), qui a sondé les fonctionnaires des Affaires mondiales Canada pour son étude, atteste que ceux-ci conçoivent la diplomatie numérique comme le produit d'un « changement social et des conditions technologiques », ce qui implique que les ambassadeurs canadiens ne peuvent plus atteindre leurs objectifs sans collaborer avec les sociétés civiles par l'entremise des réseaux ouverts.</p>
<p>Présence d'un rapport de causalité entre les variables</p>	<p>Dans notre cas, on peut affirmer que l'interactivité pourrait avoir une corrélation avec le ralliement du public étranger autour des enjeux politiques promus par le gouvernement dans les discussions virtuelles, après avoir passé en revue divers arguments.</p>

	<p>Quand les messages sont initiés par les acteurs non étatiques et envoyés vers les gouvernements, l’engagement de ce dernier dans la conversation virtuelle s’avère utile : des milliers de commentaires étaient publiés par les utilisateurs des médias sociaux à la suite d’un échange sur le niveau de pollution existant dans le pays d’origine des messages (Bjola, 2015 p. 79) Clark (2015, cité par Bjola) signale les propos d’un haut fonctionnaire d’Affaires mondiales Canada au sujet du débat qui entourait la voiture hybride de l’Ambassadeur canadien en Chine. D’après celui-ci, le message a changé la politique locale: <i>“We definitely contributed to the policy discussion, let’s put it that way. We contributed in a very high profile way to a policy discussion that seemed to result in a change of domestic regulations”</i>.</p> <p>Quand le public chinois a manifesté, par l’entremise de Weibo, son mécontentement quant au niveau de pollution de l’air, une publication de l’Ambassade des États-Unis sur la qualité de l’air dans Salt Lake City a recueilli plus de 4000 commentaires et des republications (Bjola, 2014).</p> <p>Donc, quand le potentiel de l’interactivité est exploité, elle pourrait entraîner un ralliement autour d’un enjeu politique prioritaire dans la politique étrangère du gouvernement. La covariation est directement proportionnelle : si l’interactivité augmente, les possibilités qu’elle influe sur l’opinion publique étrangère augmentent également ; inversement, si l’interactivité baisse ou est inexistante, les éventualités qu’il y ait un impact sur un enjeu politique précis diminuent ou elles frôlent le 0.</p>
<p>La variable indépendante précède la dépendante</p>	<p>Dans les exemples présentés, l’engagement du dialogue fut constaté avant tout ralliement ultérieur. Les commentaires du public étranger, les republications dans le réseau, le</p>

	<p>changement de la politique locale sur les voitures de fonction étaient des conséquences de l'utilisation d'une communication à multiples voies.</p> <p>D'après Bjola (2014), ce type de communication permet de réajuster leur l'agenda, réduire la désinformation et renforce la compréhension mutuelle. Tout ce processus facilite l'influence du public étranger dans une deuxième étape.</p> <p>Concernant la question de la modification de la politique publique locale sur les voitures de fonction, Potter (2016) rappelle que la « diplomatie publique a généré l'effet souhaitable de promouvoir l'image du Canada, tout en encourageant la modification d'une politique gouvernementale qui devait probablement être changée de toute façon ».</p> <p>On observe que le débat, donc l'interactivité comme instrument devance, dans ce cas aussi, l'effet produit.</p>
<p>Absence de relation fallacieuse entre les variables</p>	<p>La relation entre l'interactivité et l'impact de la diplomatie publique trouve une correspondance dans la réalité. La communication a toujours constitué le fondement pour influencer des opinions politiques. L'interactivité est, par la nature de son ouverture envers des récepteurs étrangers, un vecteur d'influence significatif. Celui-ci ajoute une autre dynamique dans un processus de communication sans lequel la diplomatie aurait les mêmes moyens qu'auparavant.</p> <p>Pamment (2013) ne croit pas que la communication par deux voies (l'interactivité) devrait être <i>le but</i> de la diplomatie publique, mais plutôt que ce type de communication devrait représenter <i>l'essence</i> même de la nouvelle diplomatie publique. Donc, s'il y a un impact, il se réalise grâce à cette dynamique, devenue fondamentale.</p> <p>Il n'y pas d'autres facteurs reliés à cette correspondance qui influent sur les variables établies.</p>

4.3.4 Indicateurs

Il est convenu de dire que les indicateurs constituent des références empiriques plus précises que les variables. Dans une recherche donnée, un indicateur ne peut faire référence qu'à une seule variable.

En ce qui concerne notre cas, l'indicateur pour la variable indépendante « interactivité » est une combinaison de deux critères :

1. Le nombre de messages d'origine provenant d'État (O_e), de commentaires des acteurs non étatiques (C_{ne}) et la rétroaction de l'État sur les commentaires ainsi émis (R_e).
2. Le nombre de messages d'origine provenant des acteurs non étatiques (O_{ne}), de commentaires de l'État (C_e) et la rétroaction des acteurs non étatiques sur les commentaires ainsi émis (R_{ne}).

Pour la variable dépendante « impact », l'indicateur assigné correspond au changement enregistré dans l'attitude du public étranger sur des enjeux politiques proposées par le gouvernement du Canada.

Des exemples présentés dans l'ouvrage de Bjola (2015) nous aident à quantifier ce changement : dans le cas des autres pays qui communiquent sur Weibo, le public local exprime des « remerciements » pour les messages envoyés sur différents sujets ou manifeste le souhait d'une poursuite pacifique de la « relation bilatérale » et approuve des décisions du gouvernement qui est à l'origine des échanges « pour atténuer une éventuelle tension diplomatique ». Pour des fins de recherche, on peut apprécier ce groupe des messages comme étant « favorables ».

Formation des indicateurs assignés

Le tableau 4.3 présente les indicateurs pour chacune des variables.

4.3 Indicateurs assignés

Indicateurs	Indicateur variable indépendante Le nombre combiné des quatre éléments, en fonction de l'émetteur original : si le message d'origine est celui de l'émetteur (O_e), nous dénombrons les commentaires des acteurs non étatiques (C_{ne}) et la rétroaction (R_e) qui est donnée aux commentaires des récepteurs. Également, si le message d'origine est celui d'un acteur non étatique (O_{ne}), alors nous dénombrons les commentaires de l'État (C_e) et la rétroaction des acteurs non étatiques (R_{ne}). D'après Bjola et Jiang (2015), c'est ce nombre qui nous montre la possibilité pour le gouvernement de poursuivre l'engagement avec les récepteurs, après avoir reçu une rétroaction de la part de ces derniers. Indicateur variable dépendante L'impact se détermine par le nombre de messages favorables exprimé par le public étranger autour d'un enjeu politique promu interactivement par le Canada.
--------------------	--

La dynamique anticipée du projet

L'exercice suivant nous est utile afin d'indiquer comment ou dans quel sens doit varier la valeur des indicateurs pour que l'on puisse affirmer que l'hypothèse est confirmée ou infirmée.

Pour ce faire, nous allons présenter les opérations qui se déroulent lorsque le processus de communication par les médias sociaux commence. L'approche utilisée à cet égard est adaptée, en partie, de celle employée par Corneliu Bjola et Lu Jiang dans l'ouvrage *Digital Diplomacy. Theory*

and Practice (2015), qui prévoit un cadre élaboré à partir des trois concepts d'évaluation de la diplomatie par médias sociaux, mentionnés précédemment.

Nous les présenterons dans la prochaine section et nous les analyserons par la suite pour comprendre comment ils sont mis en pratique dans le processus de communication.

Imposer un agenda (*agenda setting*)

Le concept est défini par McCombs et Reynolds (cités par Bjola) comme l'habileté d'influencer les faits saillants de l'agenda public. Cet aspect est en lien avec la responsabilité des diplomates de s'assurer que l'information est distribuée dans le réseau choisi pour atteindre le public concerné. La dissémination de l'information est une condition préalable à l'interaction entre les deux parties puisque le dialogue qui s'entame doit être basé sur des sujets familiers et des intérêts communs (Bjola et Jiang, 2015).

Accroître la présence (*presence expansion*)

Les médias sociaux ont un impact pour la pratique diplomatique à la condition que les messages de l'émetteur gouvernemental soient envoyés constamment avec une fréquence élevée. Pour Bjola et Jiang (2015), si le gouvernement a l'intention de développer des relations solides et durables avec un auditoire étranger, il doit être présent dans la sphère publique la plus influente. La notoriété ainsi acquise aide à l'élargissement de la base du public récepteur et contribue à la mise en œuvre de la stratégie diplomatique établie par le gouvernement. Le partage des énoncés sur les réseaux sociaux (@) par les récepteurs et les émetteurs atteste la transmission et la retransmission des mêmes messages. Le nombre de @ indique une mesure d'acquiescement par rapport à un énoncé.

Générer un dialogue (*conversation generating*)

Le point de rupture entre la diplomatie par médias sociaux et la diplomatie publique exercée avec les moyens traditionnels est constitué par la capacité d'engager des dialogues directs avec la population étrangère. Pamment (2013) apprécie même que c'est grâce à cet aspect que la diplomatie publique à l'ère du numérique peut être considérée comme « nouvelle ». Cowan et Arsenault (2008) sont d'avis que la diplomatie basée sur le dialogue a le rôle de stimuler « des

initiatives de collaboration ». L'attribut multidirectionnel de la communication par les médias sociaux consolide la plateforme de discussions permanentes entre l'émetteur gouvernemental et les acteurs internationaux non étatiques. Son utilisation de manière interactive pourrait augmenter l'influence du gouvernement auprès du public étranger.

La correspondance entre ces concepts et les opérations pratiques qui s'ensuivent nous aide à comprendre comment le processus de communication se déploie pour arriver à une phase d'interactivité qui influe sur l'impact de la diplomatie publique, le thème qui se situe au cœur de notre recherche.

À cet effet, l'émetteur gouvernemental entreprend plusieurs actions. Nous les notons, selon le modèle emprunté de Bjola et Jiang (2015), avec « I ». À cause du fait qu'il y a plusieurs circuits de communication répétitifs avec les récepteurs, nous indiquons le premier circuit comme t, et le deuxième t+1.

Voici le déroulement des actions et les circuits afférents :

I (t) = l'émetteur gouvernemental s'insère dans le circuit et envoie des messages (correspond au concept « imposer un agenda »).

II (t) = l'émetteur gouvernemental reçoit des commentaires et des rediffusions (*reposts*) dans le premier circuit (correspond au concept « accroître la présence »).

III (t) = l'émetteur gouvernemental donne une rétroaction dans le premier circuit (correspond au concept « générer un dialogue »).

I (t+1) = l'émetteur gouvernemental ouvre un deuxième circuit (il envoie un message tout à fait différent par rapport au premier. L'opération correspond au concept « imposer un agenda »).

II (t+1) = l'émetteur gouvernemental reçoit des commentaires et des rediffusions (*reposts*) dans le deuxième circuit (l'opération correspond au concept « accroître la présence »).

III (t+1) = l'émetteur gouvernemental donne une rétroaction dans le deuxième circuit (l'opération correspond au concept « générer un dialogue »).

En même temps, pour que la rigueur scientifique soit appliquée avant le point de rupture précisé, nous regardons également les éventuels messages « favorables » lorsque le support médiatique

pour l'envoi de messages était non numérique (I non numérique). Même si ce support ne permettait à l'époque une rétroaction des acteurs internationaux non étatiques, nous allons répertorier des éventuels messages favorables exprimés par des journalistes ou par des contreparties des diplomates qui s'exprimaient sur les sujets abordés dans les médias écrits.

Alors, pour confirmer ou infirmer l'hypothèse, nous regardons le I (non numérique) et III (t), III (t+1) et jusqu'à III (t+n*³), soit quand l'émetteur gouvernemental donne une rétroaction dans les circuits numériques répétitifs. Également, nous regardons les messages favorables exprimés par le public étranger à la suite des échanges interactifs.

L'hypothèse dans notre cas se vérifie si dans les opérations III (t), III (t+1) et III (t+n.), il n'y a pas des messages favorables exprimés par le public.

À l'inverse, hypothèse est réfutée si dans les mêmes opérations, le public exprime des messages favorables.

Seuil critique de la période post numérique

Le seuil critique du nombre des messages III (t), III (t+1) et III (t+n) est déterminé avec l'aide de II (t). Dans l'étude similaire réalisée par Bjola et Jiang (2015), ce seuil critique était établi de la manière suivante : du nombre total de messages envoyés par le gouvernement, les deux chercheurs sélectionnaient ceux marqués dont les commentaires insérés dépassaient le chiffre 20. Bjola et Jiang considèrent ce ratio comme une route de propagation de groupe (G). Elle constitue aussi, dans notre cas, un repère que nous allons établir par la suite, lorsque le ratio sera déterminé selon des données recueillies lors de l'observation entreprise.

Stratégie de vérification

Le but de notre recherche est de déterminer si l'émergence des médias sociaux crée une forme plus « dialogique » (engagement dans un débat sur deux voies de communication) qui a comme objectif le ralliement du public externe sur des enjeux politiques. Pour cela, nous effectuerons une analyse s'inscrivant dans une démarche déductive de deux études de cas comparatives.

³ n* étant le nombre d'interactions correspondant au nombre de différents messages.

Justification

À cet effet, la stratégie de la diplomatie par médias sociaux suivie par le Canada en Chine et dans l'Union européenne (UE) a été retenue pour notre recherche. La plateforme de communication choisie est Twitter (ou Weibo, son pendant en Chine) parce qu'elle est la plus utilisée par le gouvernement du Canada dans les communications à l'étranger. Nous précisons que notre étude s'intéresse à ces deux plateformes et nous ne visons pas, comme support analytique, l'ensemble des médias sociaux utilisés par le gouvernement du Canada. Deux raisons principales justifient notre choix de ces « théâtres d'opérations ». La première réside dans le fait que depuis l'arrestation au Canada, à la fin de 2018, de la directrice financière de la compagnie chinoise Huawei, Meng Wanzhou, la relation entre les deux parties s'est détériorée visiblement (Open Canda, 2019). Du côté européen, l'UE est le bloc économique le plus important au monde avec lequel le Canada a signé en 2017, un traité commercial, l'Accord économique et commercial global (AECG), qui est, au moment d'écrire cette thèse, mis en œuvre provisoirement du côté européen (Paquin, 2019).

Ainsi, nous sommes devant une situation de crise avec la Chine et dans un contexte plus convivial avec l'UE. Dans les deux cas, l'interactivité est essentielle, tant pour apaiser les tensions que pour consolider une relation commerciale.

Après l'arrestation de Meng Wanzhou et respectivement l'entrée en vigueur préliminaire de l'entente avec l'UE, il est primordial de saisir l'attention que le Canada accorde aux relations diplomatiques tant avec la Chine ainsi qu'avec l'UE. Le positionnement du pays par rapport à ces deux acteurs majeurs de la vie internationale serait ainsi mieux compris. Deuxièmement, les acteurs non étatiques des deux côtés présentent des différences culturelles majeures (héritage asiatique vs européen), ce qui signifie que la diplomatie par médias sociaux qui s'exerce dans les deux cas devrait présenter des différences pour des fins pratiques. Les acteurs non étatiques (les récepteurs des messages gouvernementaux) des deux entités ne disposent pas des mêmes libertés les uns comme les autres, la Chine étant encore un pays où la censure est présente. Il est évident, dans ces circonstances, qu'un degré de difficulté supplémentaire s'ajoute au processus de communication qu'on observera. Toutefois, selon l'ancien ambassadeur canadien en Chine, David Mulrone (2016), les réseaux sociaux chinois sont accessibles à la population « plus que jamais », malgré certaines « limitations ». De plus, le choix de la Chine s'aligne avec le support théorique

de Goffman (1967) sur le fait que dans des échanges corsés, comme on peut s’imaginer que nous allons trouver dans les publications sur les médias sociaux, chaque partie veut tirer plus d’avantages possibles. Il faut s’attendre à des positions de force de la part de la Chine, exactement comme Goffman anticipait dans son ouvrage.

Nous avons arrêté notre choix sur la Chine (au détriment de l’Arabie Saoudite, par exemple) pour des fins de recherche. Nous nous attendons que les utilisateurs de la plateforme choisie soient très nombreux. Le modèle emprunté de l’ouvrage de Bjola (2014) montrait déjà l’envergure de la communication des pays comme les États-Unis et le Japon sur les médias sociaux avec le public chinois.

D’après Arsène (2011), le gouvernement chinois reste prudent dans son utilisation diplomatique des médias sociaux. Ce chercheur confirme que gouvernement chinois considère l’Internet comme une arme à double tranchant du fait des limites propres aux stratégies de censure. Le résultat d’une enquête qualitative entreprise par Arsène (2011) sur les diplomates chinois à l’étranger, montre que le régime chinois est parvenu à multiplier les dispositifs de contrôle visant à limiter la liberté d’expression : contrôle technique, régulation juridique, pressions sociales, contrôle par délégation aux entreprises nationales. Arsène (2011) est très tranchante quand elle affirme que le parti communiste chinois exerce en effet une censure rigoureuse sur l’opinion publique de ses nationaux, tandis que les activités qui relèvent de la diplomatie publique sont contrôlées par le département de la Propagande du Comité central du Parti Communiste. Plus récemment, une autre chercheuse, Hank (2021) constate l’émergence d’un nouveau type de communication, surnommée diplomatie du « loup guerrier » à cause du ton belliqueux adopté par certains diplomates pour défendre les actions et le discours de Pékin. Pour elle, ces différentes facettes de la diplomatie sur Twitter permettent à la Chine de poursuivre des objectifs différents de sa politique étrangère, améliorer son image à l’international et accroître son « pouvoir discursif » entre autres, et témoignent d’une volonté pour la Chine de s’affirmer sur la scène internationale (Hank, 2021).

Analyser ainsi deux contextes différents dans lesquels les interlocuteurs du Canada agissent, contribue à la validation interne de notre démarche puisque les messages envoyés par le gouvernement devraient être plus nuancés, en fonction des caractéristiques propres à chaque

groupe d'acteurs non étatiques auxquels ils sont destinés. C'est par la fine utilisation d'une telle stratégie que le Canada dévoile ses intentions en matière de communication au niveau international. La capacité d'adaptation aux aspects particuliers de chaque entité où le Canada a des intérêts à défendre révèle la vraie nature de la démarche gouvernementale dans le domaine de la communication. Notre étude aura un impact dans l'avancement des connaissances sur le sujet grâce au fait qu'elle propose d'approfondir l'emploi de toutes les stratégies communicationnelles.

Pour analyser la communication pré numérique, nous nous penchons sur les médias écrits, en Chine et dans l'UE. Les sources de presse qui correspondent à la période référée seront présentées dans la prochaine section.

Le fait de chiffrer les indicateurs de nos variables, nous aidera à assurer la validité externe de notre recherche, soit de vérifier la possibilité de généraliser les conclusions obtenues à d'autres populations, placées dans des circonstances différentes et évoluant à d'autres périodes.

Collecte d'informations

Pour tester notre hypothèse, nous avons choisi de nous concentrer sur un corpus dont la délimitation temporelle entre le contexte pré-numérique et celui numérique est bien saisi. Ce corpus est élaboré minutieusement justement pour que l'analyse des données soit la plus récurrente possible dans les deux études de cas.

À cet effet, la modalité pratique de collecte d'informations dans l'étude de cas qui porte sur la Chine prévoit, dans le contexte pré-numérique, l'observation de la plateforme média traditionnelle *China Daily*, le plus grand journal chinois dont la fondation remonte au 1981. L'édition écrite de la publication dépasse 900 000 exemplaires (estimation *China Daily's Print Media*) et sa version digitale est consultée, selon les mêmes sources, par plus de 31 millions de personnes. La période observée s'étale sur 50 jours, en octobre 2003, intervalle de temps pendant laquelle le premier ministre canadien Jean Chrétien pilote une importante mission commerciale en Chine. Nous allons scruter *China Daily* pendant les 25 jours qui précèdent et suivent la visite sur place de l'officiel canadien. La même stratégie d'observation sera employée lorsque nous allons passer au contexte

numérique. En ce sens, la publication *China Daily* nous servira encore du support pour saisir des données nécessaires à notre étude. Les 50 jours demeurent encore l'intervalle de temps pour lequel nous optons, mais ils seront distribués d'une manière asymétrique. Ainsi, la première période que l'on observe pendant 25 jours est celle comprise entre 25 novembre et 19 décembre, durant laquelle les autorités canadiennes ont arrêté M^{me} Meng Wanzhou, la directrice financière de la compagnie Huawei. Par la suite, la deuxième période observée s'étale sur 25 jours, entre le 17 juin et 12 juillet 2019. Elle précède et coïncide avec le déroulement du Sommet du G20 d'Osaka, au Japon (28 et 29 juin 2019). L'événement permet au premier ministre canadien Justin Trudeau de rencontrer le président chinois Xi Jinping pour la première fois après le différend qui entoure l'affaire Huawei. La plateforme de médias sociaux choisie pour collecter les données numériques est Weibo, l'un des sites les plus fréquentés en Chine avec ses quelque 222 millions d'utilisateurs (Radio-Canada, 2016). La période de déploiement de notre observation est de 25 jours, qui circonscrit le déroulement du Sommet d'Osaka.

La collecte d'information utile pour l'indicateur de la variable indépendante prévoit les opérations déjà mentionnées dans la partie de la section qui portait sur les circuits répétitifs. Pourtant, nous mettons ces derniers dans le contexte institutionnel à partir duquel la communication s'établit :

- Répertorier le nombre de messages diffusés (*post*) par l'ambassade du Canada en Chine – I (t).
- Répertorier le nombre de messages qui contiennent des commentaires ou des rediffusions (*reposting*) que l'Ambassade du Canada en Chine a reçu dans le premier circuit – II (t).
- Répertorier le nombre des messages dans lesquels l'Ambassade du Canada en Chine donne une rétroaction dans le même circuit — III (t).
- Répétition de l'action lorsqu'un nouveau message est envoyé par l'Ambassade du Canada dans un nouveau circuit — III (t+1).
- Répertorier le nombre de messages envoyés par l'entremise du support médiatique traditionnel (*China Daily*) dont le contenu comprend des enjeux politiques, tant pour la période de 2003 que pour les mois de 2019 déjà indiqués.

La collecte d'information utile pour l'indicateur de la variable dépendante suppose :

- Répertorier le nombre de messages favorables autour des enjeux politiques comme : remerciements pour une initiative gouvernementale, invitations pour apaiser les tensions, pour préserver la relation bilatérale ou des appréciations pour le fait que le Canada c'est un État de droit.
- Répertorier le nombre de messages diffusés dans la période prénumérique dont le contenu comprend des enjeux politiques.

Les mêmes phases méthodologiques seront suivies dans l'étude de cas de l'Union européenne. Bien que les éléments sur lesquels la méthodologie repose soient communs avec ceux du cas de la Chine, leurs caractéristiques changent dès que l'espace géographique dans lequel l'observation ait lieu change aussi. À cet effet, l'analyse du contexte prénumérique réalisée à partir d'une plateforme média traditionnelle se fera depuis *Le Monde*. L'historique de la publication choisie représente en lui-même une garantie du sérieux du journal : il a été fondé en 1944, à la demande du général Charles de Gaulle, à l'époque président du Comité provisoire de la France. Reconnu pour la profondeur de ses analyses, *Le Monde* avait, en janvier 2017, un tirage de 238 000 exemplaires (Statista Research Department, 2018). Son site Web date de 1995 et *Le Monde* est le seul journal français qui peut être procuré dans des pays non francophones.

La période observée du journal s'étale sur 50 jours et elle coïncide avec la visite officielle en France du premier ministre canadien Jean Chrétien, qui a signé en 2000, un nouvel « Accord de coopération euro-canadien ». C'est grâce à cette occasion qu'il effectue une visite officielle en France. Nous allons observer *Le Monde* tant pendant les 25 jours qui précèdent son déplacement sur place que sur les 25 jours après son départ de Paris.

Même quand le contexte de notre observation changera de période, pour passer à l'ère numérique, *Le Monde* restera la référence pour la collecte d'informations nécessaires à l'étude. À cet effet, la période observée s'étalera entre le 20 octobre et 10 novembre 2016, intervalle de temps dans lequel Canada et l'UE ont signé le nouvel Accord économique et commercial global (AECG) ou, en anglais, CETA (acronyme utilisé même dans des documents rédigés en français). Twitter servira, cette fois-ci, de plateforme de médias sociaux à partir de laquelle les informations seront prélevées.

Ce réseau dénombre, en 2018, plus de 300 millions d'utilisateurs, dont 267 millions en Europe. Même si nous ne disposons pas de données officielles concernant le nombre d'utilisateurs dans l'Union européenne, en France, le réseau comptabilise 21,8 millions d'utilisateurs mensuels (MAU) et 4,27 millions d'utilisateurs par jour (DAU) (Médiamétrie, 2017).

Pour que la validation des données recueillies se fasse de la manière la plus rigoureuse possible, une autre période de temps sera étudiée, celle qui coïncide avec le déroulement du Sommet Canada-UE, qui se tenait à Montréal les 17 et 18 juillet 2019. Encore une fois *Le Monde* est la plateforme média traditionnelle que nous allons utiliser pour notre recherche. Quant à la plateforme numérique, Twitter demeure dans ce cas-ci le réseau social auquel nous allons recourir. La période observée se déploie sur 55 jours. Elle correspond à la période mentionnée pour la plateforme média traditionnelle, soit entre les 3 juin et 18 juillet 2019. À ce moment-ci, nous nous trouvons avant le début du Sommet Canada-UE, qui se déroulait à Montréal entre les 17 et 18 juillet. Une observation sur Twitter se fera également après la fin de la rencontre, soit de 19 au 29 juillet 2019.

Collecte d'information utile pour l'indicateur de la variable indépendante :

- Répertoire le nombre de messages diffusés (*post*) par la Mission du Canada auprès de l'UE - I (t).
- Répertoire le nombre de messages qui contiennent des commentaires ou des rediffusions (*reposting*) que la Mission du Canada auprès de l'UE a reçus dans le premier circuit – II (t).
- Répertoire le nombre de messages dans lesquels la Mission du Canada auprès de l'UE donne une rétroaction dans le premier circuit – III (t).
- Répétition de l'action lorsqu'un nouveau message est envoyé par la Mission du Canada auprès de l'UE dans un nouveau circuit – III (t+1).
- Répertoire le nombre de messages envoyés par l'entremise du support médiatique traditionnel (*Le Monde*) dont le contenu comprend des enjeux politiques, tant pour la période de 2000 que pour les mois de 2019 déjà indiqués.

Collecte d'information utile pour l'indicateur de la variable dépendante :

- Répertorier le nombre de messages dont le contenu est favorable à l'accord de libre-échange.
- Répertorier le nombre de messages diffusés dans la période prénumérique dont le contenu comprend des enjeux politiques.

4.4 Analyse des données

Nous allons classifier les données ainsi recueillies en fonction de trois concepts présentés. Après classification, nous allons comparer les données qui correspondent à la logique de notre cadre opératoire. Nous allons juxtaposer les données sur les indicateurs mentionnés dans une section précédente. La confirmation de l'hypothèse ne se fera qu'à la fin d'une agrégation de données récoltées dans les deux cas.

4.5 Quelques explications sur la méthodologie qualitative

La technique d'analyse qualitative que nous avons utilisée était sans logiciel. Une analyse de contenu des messages a été effectuée à partir du modèle employé par Bjola (2014). Il n'est pas inusité d'utiliser ce type d'analyse qualifiée de « polyvalente » par Deschenaux et Bourdon (2005, p. 3). La classification des textes a été réalisée en fonction de leur apparition sur Weibo, tout en respectant la période d'observation.

Les données étaient mises dans les tableaux et elles étaient associées tant aux catégories employées pour déterminer leur appartenance à une thème spécifique (« la haute politique » d'une part et les autres thèmes de « basse politique », d'une autre part) qu'aux nombres que nous avons comptabilisés.

La détermination du ton des textes a été faite en nous appuyant sur le modèle d'analyse de Bjola (2014).

CHAPITRE 5 : ÉTUDE DE CAS – CHINE

Des auteurs comme Stein et Seib (cités par Bjola, 2015) estiment que l'utilisation des médias sociaux dans la diplomatie peut être vue comme un « développement transformateur de la politique internationale ». D'après les deux chercheurs, ce type d'évolution s'inscrit dans un contexte où la hiérarchie que la diplomatie comporte est bouleversée par les nouvelles chaînes de communication qui s'installent. Les citoyens peuvent s'exprimer sur la politique internationale et faire entendre leur voix et à leur tour les diplomates s'engagent avec le public dans des échanges sur ces questions (Stein, 2011 et Seib, 2012). Ces changements sont considérés comme « critiques » par l'ampleur qu'ils prennent. Pour comprendre la dimension du « développement transformateur » déjà évoquée, nous tenons compte, dans les prochains chapitres qui sont réservés à la collection des données, de la délimitation temporelle entre la période prénumérique et celle postnumérique.

Ainsi, dans une première étape, nous nous penchons sur l'utilisation d'un journal comme moyen de rejoindre l'opinion publique chinoise et ensuite, nous examinons la communication à travers les médias sociaux à partir de la relation entre l'interactivité des messages échangés grâce à ce type de support et l'impact diplomatique produit ultérieurement.

5.1. Collecte de données

5.1.1. Collecte de données dans le contexte prénumérique

Support médiatique : *China Daily*

Nous rappelons le fait que dans un contexte prénumérique, le support médiatique auquel l'on se réfère, dans l'étude de cas de la Chine, est représenté par le journal *China Daily*. À cet effet, pour comprendre de quelle manière la communication se déroulait en 2003, nous sélectionnons tous les articles archivés de la plateforme médiatique chinoise, parus entre juin et décembre 2003. Pour des fins de recherche, nous allons sélectionner le nombre de déclarations comprises dans les articles, l'objet des messages en question (la nature des sujets traités en marge des contacts officiels), des

possibles rétroactions exprimées par les contreparties et d'éventuelles appréciations de la relation sino-canadienne qui se dégagent à la lecture de l'article.

Par rapport aux concepts d'analyse que nous avons présentés dans le chapitre précédent, le journal, comme plateforme médiatique, constitue un instrument employé par le gouvernement pour « imposer un agenda » (*agenda-setting*). L'analyse de *China Daily* nous permet de déceler des éléments clés pour notre recherche.

À cet effet, nous notons que les messages listés dans le tableau 5.1 et qui proviennent du plus haut niveau officiel, tant du côté chinois que du côté canadien, sont tous, sans exception, favorables aux deux gouvernements :

Tableau 5.1 Messages répertoriés de juin à décembre 2003

Période 24 juin-24 décembre 2003	Qui fait l'objet de l'article?	Nombre et type de message	Extrait ou résumé de l'article	Rétroaction ou commentaire d'une contrepartie	Appréciation du journaliste
O _c (Gouvernement de la Chine)		Une déclaration du PM chinois Jiabao	Lien politique bilatérale, croissance du volume des exportations, éducation, coopération sur le plan sportive, coopération économique et politique	PM du Canada, Jean Chrétien (O _c)	Satisfaction pour les résultats obtenus
O _c (Officiel du Gouvernement)		Une déclaration du DG de la China Nuclear Industry Corporation	Coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire	PM du Canada Jean Chrétien	Énonces favorables sur l'inauguration du plus grand projet économique entre le Canada et la Chine
O _c (Ministre des affaires étrangères de la Chine)		Une déclaration du Ministre Li Zhaoxing	Promotion de la relation bilatérale sur la base de <i>Five Principles of Peaceful Co-existence</i>	Ministre des affaires étrangères du Canada, Bill Graham	Appréciation favorable sur le Gouvernement canadien qui continue de promouvoir la coopération bilatérale en politique, économie et commerce international avec la Chine, surtout dans les questions qui touchent les aspects internationaux et régionaux

O _e (Premier ministre de la Chine)	Une déclaration du PM Wen Jiabao	La contribution de la relation bilatérale qui favorise la paix non seulement dans la zone de l'Asie de Sud Est, mais dans le monde en général	Non spécifiée	Le journaliste atteste l'augmentation des importations chinoises depuis le Canada dans le secteur de télécommunication et dans les autres secteurs de haute technologie; expansion des investissements dans le secteur de l'énergie, transport, télécommunications, agriculture, biologie, finance et assurance; également la promotion des échanges en science, technologie, éducation, ressources humaines et culture et mise en exergue
--	----------------------------------	---	---------------	--

Qu'il s'agisse de la haute politique, de type « coexistence pacifique » ou de la basse politique, qui englobe le commerce, les investissements, la coopération dans différents domaines entre les deux parties, nous retrouvons la même bienveillance journalistique. Peu importe les circonstances politiques ou bien l'endroit géographique d'où les messages sont émis (Ottawa ou Pékin), le ton employé par les dirigeants reste constant et optimiste : augmentation des échanges commerciaux, expansion des projets, même dans les domaines sensibles. D'une visite officielle à l'autre, d'une déclaration officielle à l'autre, le sentiment de confiance mutuelle entre les deux entités s'amplifie. Même le journaliste qui publie les textes sur ces questions arrime ses positions à celles des deux gouvernements, puisque aucune ligne défavorable n'est pas identifiée à partir de notre observation, aucune critique directe ou plus voilée n'est exprimée.

Dans le contexte de 2003, où les concepts « d'accroître la présence » et « générer un dialogue » n'ont pas encore une portée pratique, nous constatons cette particularité : « l'imposition de l'agenda » prévaut toutefois puisqu'il y a toujours une réaction de la contrepartie au sujet du thème abordé dans le message d'origine. La totalité des messages envoyés de part et d'autre étant de nature politique, les rétroactions contenaient des questions politiques. Les objectifs politiques des gouvernements dans la relation sino-canadienne étaient atteints et pour parvenir à obtenir ces résultats, la plateforme média *China Daily* était utilisée d'une manière efficace. En ce sens, le gouvernement canadien recevait un maximum de support politique pour les initiatives proposées, tant au niveau gouvernemental chinois qu'au niveau médiatique.

Nous pouvons affirmer alors que, dans le contexte prénumérique, le ralliement de la Chine aux objectifs de politique étrangère assumés par le Canada à son égard était très évident.

5.1.2. Collecte de données dans le contexte postnumérique

5.1.2.1. Observation de la plateforme média traditionnelle *China Daily* avant et après l'arrestation de M^{me} Weng

Une seule nouvelle avant l'arrestation de M^{me} Weng est parue dans *China Daily* pendant la période d'observation que nous avons retenue pour notre étude, soit du 21 au 30 novembre 2018. Elle se réfère à une déclaration du premier ministre Justin Trudeau, reprise par le journal, dans laquelle il est spécifié le fait que le Canada continue à négocier avec la Chine un accord de libre-échange, malgré une clause comprise dans le nouvel Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM).

Tableau 5.2 Messages répertoriés de novembre à décembre 2018

Période	Qui fait l'objet de l'article?	Nombre et type du message	Extrait ou résumé de l'article	Rétroaction ou commentaire d'une contrepartie	Appréciation du journaliste
21 novembre - 30 décembre 2018					
21 novembre	PM du Canada (Oe)	Une déclaration sur la clause comprise dans l'ALENA	<i>A clause in the US-Mexico-Canada trade pact, widely known as a "poison pill" aimed at China, will not stop Canada from continuing to negotiate a free trade agreement with China, Canadian Prime Minister Justin Trudeau said at an event at the National University of Singapore</i>	Aucune	Non quantifiable
8 décembre	L'Ambassade de la Chine au Canada (Oe)	Une déclaration concernant l'arrestation de la CFO du Huawei, Meng Wanzhou	<i>"At the request of the US side, the Canadian side arrested a Chinese citizen not violating any American or Canadian law"</i>	Aucun	Non quantifiable
9 décembre	Organisation étatique canadienne non précisée	Déclaration concernant le réseau 5G	<i>Vancouver said earlier that it would not "let politics slip into decisions" when Canada refused to join the other four</i>		

			<i>"Five Eyes" — Australia, New Zealand, the United Kingdom and the United States — in banning China's Huawei Technologies from participating in the 5G mobile networks in their countries.</i>		
14 décembre	Organisation étatique chinoise (O _c)	Déclaration concernant l'arrestation de deux canadiens	<i>Beijing confirmed on Thursday that two Canadians who are suspected of engaging in activities endangering national security have been placed under compulsory measures in accordance with Chinese laws</i>	Aucun	Non quantifiable
28 décembre	Ministère des affaires étrangères de la Chine (O _c)	Une déclaration sur l'arrestation d'une femme canadienne	<i>The ministry also confirmed last Thursday that a Canadian woman named Sarah McIver has been placed under administrative detention for illegal employment and faces deportation.</i>	Aucun commentaire	Non quantifiable

Pour mieux vérifier notre hypothèse de recherche, nous comparons les données collectées de *China Daily* de 2018 avec celles rassemblées en 2003. Nous constatons ainsi qu'il n'y pas de rétroaction de la part chinoise à cette prise de position canadienne. L'absence de commentaire de la part du journaliste est remarquée également. Le ton général de l'article est plus neutre comparé avec celui employé en 2003.

La première nouvelle en lien avec le Canada publiée par *China Daily* après l'arrestation de M^{me} Meng date du 8 décembre 2018. Le journal reprend une déclaration officielle faite par l'Ambassade de Chine à Ottawa dans laquelle il est mentionné que le Canada a agi sous l'ordre

des États-Unis lors de l'arrestation. Quatre articles rédigés autour du même événement sont publiés jusqu'à la fin du mois de décembre, dans lesquels nous constatons une montée fulgurante des tensions diplomatiques. Deux de ces articles font état de la décision du gouvernement chinois d'arrêter, à son tour, des citoyens canadiens (deux hommes et une femme). Dans l'un des articles, la partie chinoise évoque « Vancouver⁴ » comme épiscentre de la vie politique - tout en évitant de se référer à Ottawa comme capitale nationale du Canada. Aucune réaction canadienne n'est insérée dans l'article. Une seule position politique canadienne est reprise par le journal, celle qui évoque la décision du premier ministre Trudeau de ne pas rejoindre les alliés du Canada dans le cadre du regroupement des services de renseignements *Five Eyes* quant à leur décision d'empêcher l'expansion du réseau Huawei dans leurs propres pays (États-Unis, Australie, Grande-Bretagne et Nouvelle-Zélande).

L'arrestation de M^{me} Meng constitue la pierre angulaire de la manière dont le Canada est présenté dans le *China Daily*. Avec cet événement, nous passons du registre de la « basse politique » qui est prédominant tant en 2003 qu'en novembre 2018 à celui de la « haute politique », caractérisé par les thèmes qui relèvent de la sécurité et des relations politiques (qui impliquent des arrestations réciproques). La bienveillance de l'éditeur des articles, observée en 2003 et dans une certaine mesure, existante encore en novembre 2018, s'effrite complètement après le 1^{er} décembre 2018.

La période qui entoure le Sommet d'Osaka, à la fin juin 2019, est faiblement illustrée avec des articles dans *China Daily*. Nous avons trouvé un seul article en lien avec la relation sino-canadienne, qui se veut plutôt un appel exprimé par le gouvernement chinois à l'endroit du Canada et des États-Unis pour comprendre les défis politiques des pays en développement.

À l'ère du numérique, cette plateforme médiatique choisie par le gouvernement chinois pour passer des messages à ses homologues canadiens est encore déterminante puisqu'elle contient que des éléments qui relèvent de la haute politique.

Fait notable, de tous ces segments de temps étudiés, la seule période pendant laquelle des réactions des dirigeants politiques furent émises dans *China Daily* était celle de 2003.

⁴ Ville où habitent 2 264 823 personnes dont 371 255 ont le chinois comme langue maternelle, selon Statistique Canada.

Ainsi, nous pouvons assigner à l'indicateur de la variable dépendante « impact » de notre cadre opératoire présenté dans le chapitre 3, le nombre de 11 messages dont le contenu est de nature politique.

5.1.2.2 Plateforme numérique Weibo; période novembre à décembre 2018 et janvier 2019

5.1.2.2.1 Imposition d'un agenda (*Agenda setting*) - correspond à l'étape I_t dans le circuit de communication amorcé

Pour comprendre comment Weibo a été utilisé comme plateforme média par le Gouvernement du Canada pour imposer un agenda (*agenda-setting*) dans une période marquée par l'arrestation de M^{me} Weng, nous allons synthétiser dans la figure 5.1 toutes les publications parues au cours de la période mentionnée en fonction des thèmes abordés.

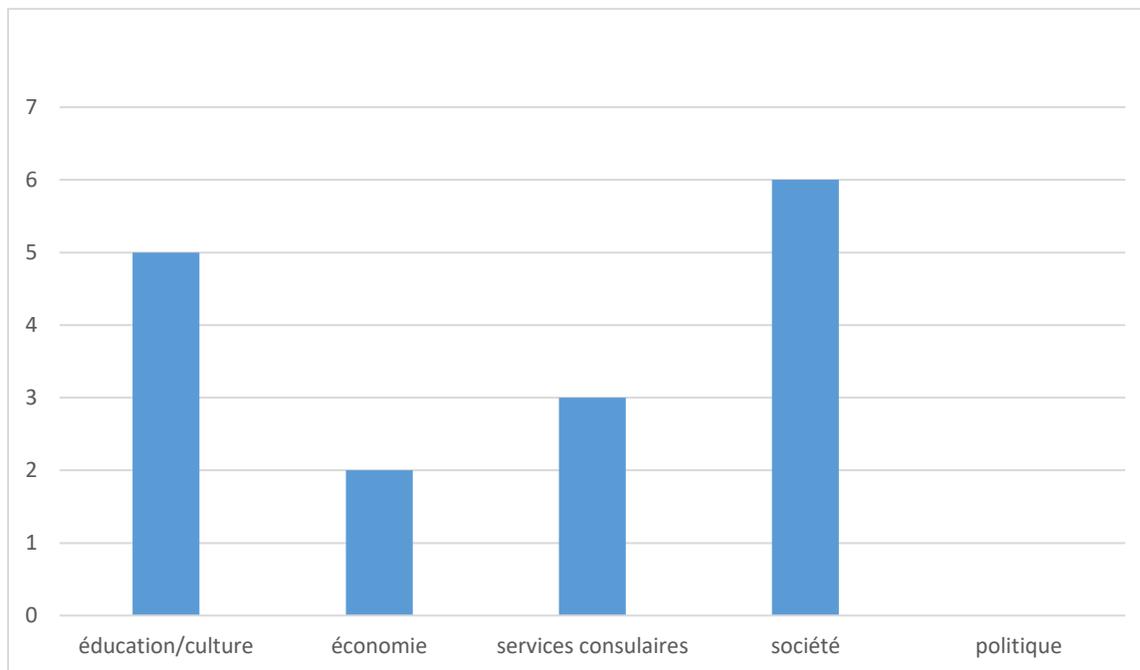


Figure 5.1 Imposer un agenda, thèmes abordés

Le Canada a émis sur *Weibo* pendant la période recensée 16 messages qui rentrent dans la catégorie I_t .

Le décompte des messages pour tout l'intervalle de temps nous permet d'observer que la fréquence des publications sur *Weibo* est assez réduite. Malgré les circonstances qui placent le pays dans une zone de visibilité médiatique inouïe, l'Ambassade du Canada à Pékin (O_e) ne diffuse que 4 messages au public chinois durant le mois de décembre 2018. Publiés en chinois, à certaines occasions deux fois par jour, ceux-ci sont reliés aux thèmes comme l'éducation, les informations générales (ex. : modalités de paiement par carte de crédit) et la société (ex. : une campagne publicitaire pour contrer la violence envers les femmes). Des photos accompagnent les textes pour mieux illustrer le contenu et le présenter en mode info-divertissement. Pour la partie du public qui éventuellement aimerait approfondir les sujets proposés, nous notons l'absence des hyperliens vers des analyses spécialisées ou des documents de recherche. La stimulation du public n'est pas un élément tactique dans la stratégie de communication de l'Ambassade puisqu'aucun des quatre messages n'est en lien avec l'actualité politique. La stratégie de communication de l'ambassade demeure inchangée même après les premiers jours de décembre, qui coïncident avec l'annonce de l'arrestation de M^{me} Meng. Les publications portent sur différentes questions de la société canadienne, comme les fêtes religieuses ou sur l'attractivité du système d'éducation du Canada, comme nous pouvons remarquer dans la figure 5.1. L'éducation constitue, en fait, le thème principal de la majorité des messages publiés. Des renseignements complémentaires, comme ceux au sujet des visas, s'ajoutent aux informations nécessaires pour une personne intéressée à étudier au Canada. Ces aspects nous laissent croire que l'Ambassade exerce un contrôle très strict sur les publications. Un cycle répétitif circonscrit les sujets qui sont abordés : société, éducation, annonces consulaires, quelques messages à caractère économique, plutôt modestes en termes de contenu. Pratiquement, pour que le processus de publication soit prévisible pour le public chinois, la représentation diplomatique canadienne à Pékin propose un cadre de communication à l'intérieur duquel s'installe la routine. En janvier 2019 encore, aucune publication à contenu politique n'est affichée. L'Ambassade offre ses vœux de la nouvelle année au peuple chinois, mais en aucun moment, elle ne s'exprime sur l'arrestation de M^{me} Meng ou sur les enjeux qui entourent l'événement.

La comparaison entre la manière d'imposer un agenda (*agenda setting*) à l'ère du numérique et celle prépondérante à l'époque de la communication écrite est très défavorable à la première catégorie. En dépit de l'attention médiatique accordée à l'affaire Meng, le Canada n'a pas été capable d'exploiter politiquement le moment. Si, en 2003, tous les messages avaient une structure

politique, en décembre 2018 et janvier 2019, le schéma de communication ne contenait aucun lien avec ce domaine spécifique. Nous sommes devant une situation où deux phénomènes s'opposent dans leurs effets : il y a dix-sept ans, sur une plateforme munie d'une seule voie pour transmettre des messages, le Canada avait du contenu politique à proposer à ses interlocuteurs chinois. De nos jours, sur une plateforme à multiples voies de communication, le Canada évacue les sujets reliés à la politique de ses communications avec le même public.

5.1.2.2.2. Accroître la présence (*presence expansion*) - correspond à l'étape II_t dans le circuit amorcé

Si dans « l'imposition d'un agenda » nous recherchions l'intention de l'expéditeur (en l'occurrence l'ambassade du Canada en Chine) d'influencer l'opinion du public auquel il s'adresse, le concept « accroître la présence » nous donne la possibilité de vérifier dans quelle mesure le récipiendaire des mêmes messages adhère aux thèmes qui font l'objet des communications.

Dans notre cas, « accroître la présence » se détermine par l'analyse des commentaires émis par le public chinois (O_{ne}) en réponse aux messages de l'Ambassade du Canada en Chine (O_e), dont le nombre total est de cinq mille soixante-dix-sept (5 077) pour la période observée ($II_t = 5077$).

Deux étapes seront franchies avant d'étudier les commentaires générés par O_{ne} . La première consiste dans l'établissement d'une route de propagation qu'on pourrait définir comme une sélection des messages qui ont reçu plus de 100 de commentaires (groupe statistiquement significatif). Dans une deuxième étape, nous allons examiner ces messages, les plus discutés par le public, en fonction des sujets qu'ils traitent. Cela nous permettra de voir si l'intention de l'Ambassade lorsqu'elle envoie des messages s'arrime avec les besoins du public en matière d'information.

La période analysée s'étale de novembre 2018 à janvier 2019.

Tableau 5.3 Messages répertoriés de novembre 2018 à janvier 2019

Date et nombre de messages initiés par l'Ambassade du Canada (O _e)	Contenu du message envoyé par l'Ambassade du Canada (O _e)	Nombre des commentaires de la part de l'audience qui correspond à chaque message canadien (O _{ne})
16 janvier 2019	Engagement du Canada envers les femmes (droit d'asile politique accordé à une réfugiée saoudienne)	335
16 janvier 2019	Droit des femmes au Canada	416
15 janvier 2019	Portrait d'un artiste canadien d'origine chinoise	238
15 janvier 2019	Coopération au niveau du sport scolaire	223
14 janvier 2019	Éducation au Canada (promotion des universités canadiennes)	500
14 janvier 2019	Information sur les visas d'accès au Canada	274
10 janvier 2019	Invitation à explorer la littérature canadienne	206
9 janvier 2019	Information sur les visas d'accès au Canada	242
8 janvier 2019	Information sur une foire économique	200
7 janvier 2019	Annonce concernant les visas d'accès au Canada	716
7 janvier 2019	Information sur la célébration de l'Épiphanie au Canada	102
2 janvier 2019	Information sur l'éducation au Canada	130
2 janvier 2019	Information consulaire	76
1 janvier 2019	Message pour célébrer la Nouvelle Année	401
31 décembre 2018	Éducation : échanges d'étudiants	304
30 novembre 2018	Information consulaire	252
30 novembre 2018	Information sur le paiement pour la période de Noël avec des applications chinoises	308
29 novembre 2018	Information sur la campagne qui porte sur la mobilisation pour contrer la violence envers les femmes au Canada	154
Nombre total : 18		Nombre total de commentaires : 5077

Voici ce qui résulte à la suite des étapes mentionnées :

Route de propagation : $G > 100$

Route de propagation de $G(\text{groupe}) > 100$

	<i>Nombre des publications</i>	<i>G > 100</i>	<i>Ratio</i>
Canada	18	15	83,3 %

Nous constatons que quinze messages des dix-huit envoyés par l'ambassade ont reçu plus de 100 commentaires, l'équivalent d'un pourcentage de 83,3 %.

Nous les classons dans la figure 5.2 en fonction des thèmes abordés :

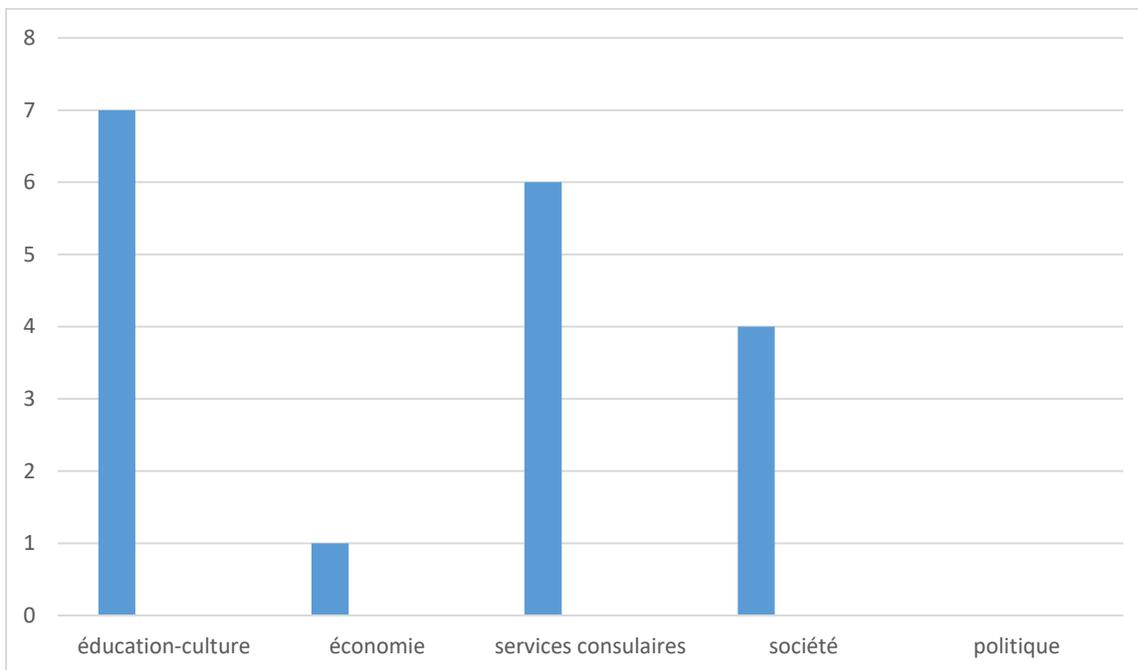


Figure 5.2 Accroître la présence, thèmes abordés

Comme montré dans le tableau, les messages les plus commentés relèvent du registre des sujets liés à l'éducation/culture. La partie restante est divisée en deux autres tranches, soit les informations consulaires et celles sur la société. Il est important d'analyser le contenu des

commentaires afin de comprendre l'arrimage entre l'agenda proposé par le Canada et la rétroaction du public chinois.

À la lecture des commentaires, nous avons constaté que presque la totalité des rétroactions de la part du public était en lien avec l'arrestation de M^{me} Meng. Prenons, par exemple, le message envoyé par l'Ambassade le 29 novembre 2018, soit tout juste avant que la crise diplomatique sino-canadienne éclate autour de l'arrestation de M^{me} Meng. Il porte sur une campagne canadienne pour contrer les violences envers les femmes et il a reçu 154 commentaires. Aucun des commentaires que nous avons pu recenser dans l'archive de Weibo ne fait référence au sujet avancé par le Canada, donc il n'y pas de dialogue, mais deux monologues en parallèle sur la même plateforme. Cela nous apprend quels thèmes sont les plus susceptibles d'attirer l'attention des Chinois. Tous les commentaires du public émis à partir de décembre, portent sur l'affaire Meng:



Des commentaires très virulents sont formulés, imprégnés par des appels à la violence :

 haohao00 : war war war nuclear bomb nuclear bomb nuclear bomb
2018-12-6 13:47 Reply | awesome

 Mingyue Tianya 899 : Are you doing well in combating violence against women? What does the Canadian government say about such brutal trampling on Ms. Meng Wanzhou's human rights? Saying that you are a dog of the Americans, I also looked at you high!
2018-12-11 13:52 Reply | awesome

 Zen is the egoless wisdom : Canada, you yourself are abusing Chinese women, Ms. Meng Wanzhou.
2018-12-11 02:52 Reply | awesome

Prenons un autre exemple de message envoyé par l'Ambassade, le 31 décembre 2018, qui porte sur l'éducation. Les réactions du public sur Weibo restent constantes, marquées par le même type de virulence : « ...*strongly urges the rogue nation to release Ms Meng Wanzhou immediatly. Otherwise, all consequences will be at your own risk* »; « *National kidnappers* »; « *A dog slave country* »

 It's a story with dogs : a dog slave country
2018-12-31 22:46 Reply | 7

 Huashan Hu Shi : @Canada Embassy's official Weibo strongly urges the rogue nation to release Meng Wanzhou immediately. Otherwise, all consequences will be at your own risk!
2018-12-31 22:51 Reply | 6

 Red 456: National kidnappers @ Canadian Embassy official microblogging quickly release 🤬🤬
2018-12-31 17:06 Reply | 9

Pour ce qui est de la rétroaction aux messages envoyés le jour de l'An, la tension baisse d'un cran. Quelque 401 commentaires ont été émis par le public :



On voit qu'un utilisateur Weibo a exprimé son souhait pour que la relation sino-canadienne revienne à la normale : « *hopes that China-Canada relations will break ice soon, love China and Canada* ». Pourtant, d'autres personnes expriment leur appui à la souveraineté du Québec ou bien que le Canada « *split and economic collapse* ».



Il est évident que, dans les circonstances qui entourent l'arrestation de M^{me} Weng, la nature des messages envoyés par l'Ambassade ne suscite aucun intérêt de la part des utilisateurs. L'arrestation a eu des répercussions si importantes pour le public chinois que toute communication sans lien avec l'événement était rejetée. En fait, l'envoi des messages de la part de l'Ambassade était précisément un prétexte pour le public d'exprimer sa colère envers le Canada.

Il n'y a pas de concordance entre la stratégie canadienne de déployer la diplomatie publique sur Weibo et les utilisateurs de cette plateforme en novembre 2018 - janvier 2019. L'opportunité créée par l'événement dans lequel M^{me} Meng était impliquée n'a pas été exploitée au niveau communicationnel. L'efficacité de « l'imposition de l'agenda » (I_t) par rapport aux attentes du public retrouvées dans le concept « accroître la présence » (II_t) est pratiquement nulle.

La fenêtre d'opportunité ouverte par l'arrestation de M^{me} Meng nous a permis d'analyser les deux concepts (I_t) et (II_t) pour une période qui s'étale entre la fin de 2018 et le début de 2019. Dans la prochaine partie, nous allons étudier les données recueillies au milieu de 2019, lorsqu'une autre possibilité émerge pour que la communication du gouvernement du Canada se déploie d'une manière stratégique : la rencontre en personne du premier ministre canadien avec le président chinois à Osaka, au Japon, lieu de déroulement du Sommet du G20.

5.1.2.3 Sommet d'Osaka : Plateforme numérique Weibo juin-juillet 2019

5.1.2.3.1 Imposition d'un agenda

Pendant cette phase, quarante-six messages ont été diffusés pendant la période étudiée (juin-juillet 2018). Leur classification par catégorie de thématiques est présentée dans les deux figures suivantes :

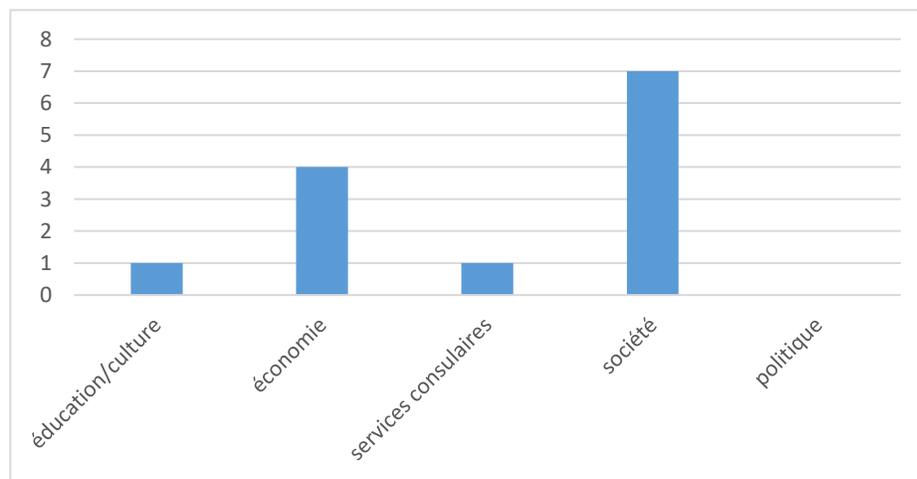


Figure 5.3 Imposer un agenda : messages envoyés entre les 14 et 28 juin 2018

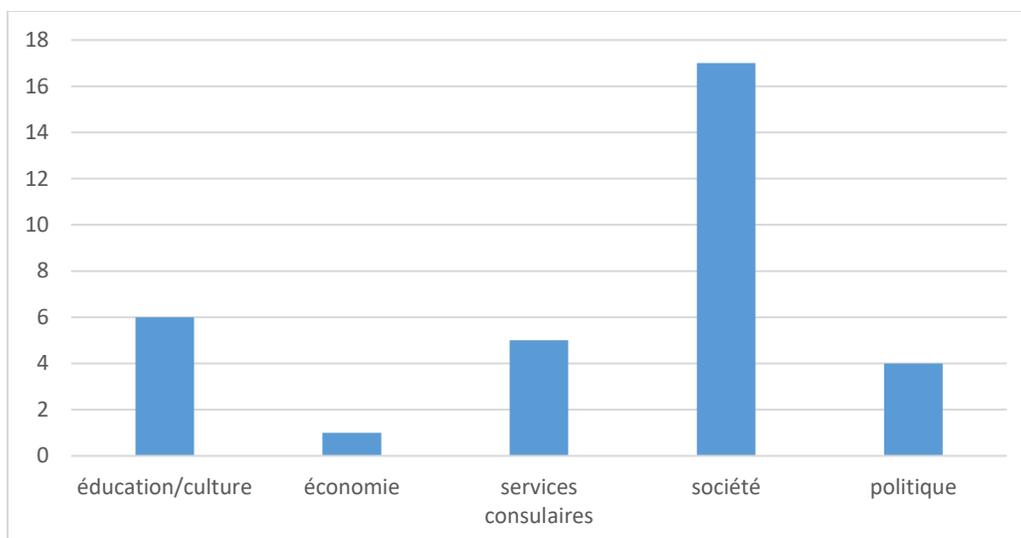


Figure 5.4 Imposer un agenda : messages envoyés entre les 1^{er} et 18 juillet 2018

Bien que le Sommet d’Osaka n’ait pas offert le même degré de visibilité aux relations sino-canadiennes que l’évènement autour de l’affaire Meng, cette réunion de très haut niveau s’inscrivait dans une démarche de « diplomatie de sommet », si familière au gouvernement du Canada. Par sa tradition multilatérale, le Canada connaît les rouages des sommets, question dont il aurait pu tirer des avantages dans l’atteinte de ses objectifs politiques. L’occasion de rencontrer physiquement le président chinois Xi Jinping fut même évoquée par le premier ministre canadien qui se demandait, avant de se rendre au Japon, s’il serait « approprié ou désirable d’avoir une conversation directe avec le président chinois » (Trudeau, 2019). L’Ambassade disposait, dans ce contexte d’ouverture pour le dialogue exprimée par le premier ministre, de la possibilité de communiquer davantage avec le public chinois.

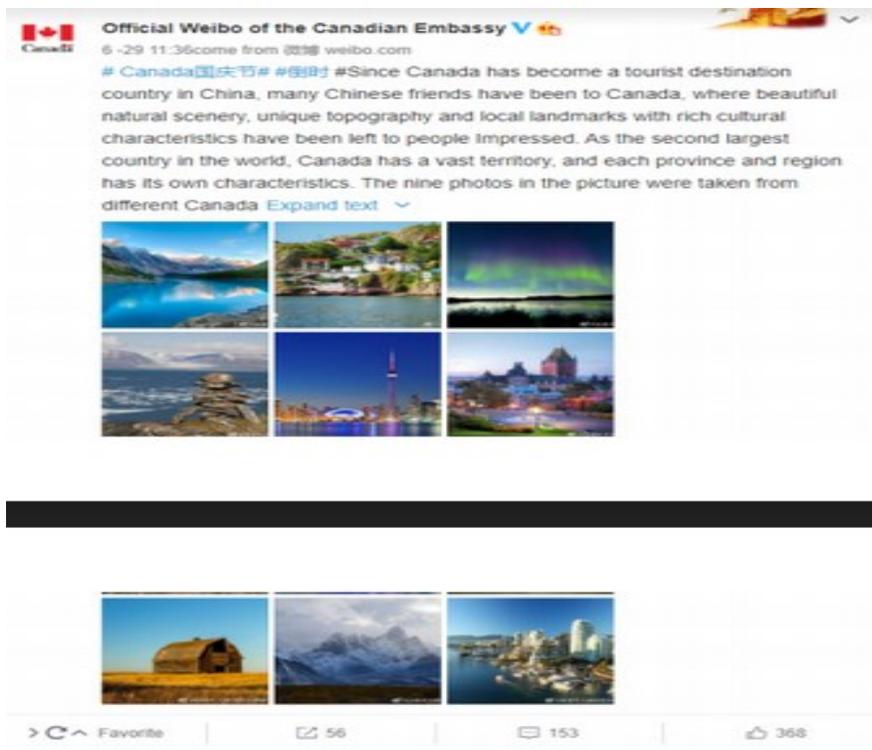
Pourtant, l’étude des données assemblées dans les deux tableaux nous montre, encore une fois, une faible fréquence des publications sur Weibo. Deux semaines avant le Sommet d’Osaka, le Canada n’avait publié que treize messages. À plusieurs reprises, les publications sont diffusées dans la même journée, sur des sujets qui relèvent du sport (nous les avons inclus dans la catégorie « société » sur le tableau). L’autre catégorie sur laquelle l’Ambassade se concentre est celle de l’éducation, comme ce fut le cas pendant la période décembre 2018 à janvier 2019. Des données n’ont pas pu être recueillies à cause du fait que le Canada n’a pas publié des messages pendant le déroulement du Sommet.

Voici une publication qui atteste que les étudiants chinois sont encore bienvenus au Canada :



La même approche que celle illustrée précédemment est utilisée en ce qui a trait aux éléments visuels qui entourent les publications, signe que nous sommes encore témoins d'une stratégie qui privilégie un positionnement statique. Le recours aux messages qui favorisent l'info-divertissement reflète l'intention de l'Ambassade de rejoindre le plus d'utilisateurs possible. Les publications proposent un agenda neutre, qui élimine tout facteur qui générerait des controverses.

À titre d'exemple, voici le message envoyé le 26 juin au sujet du Canada comme destination touristique pour les Chinois :



L'Ambassade semble vouloir conférer à ces messages une mission claire, soit l'absence de toute nuance de pression politique dans l'approche utilisée. Le ton des messages est amical, il cherche à véhiculer un optimisme modéré qui pourrait se diffuser à un nombre très grand des personnes. La curiosité du public n'est guère stimulée, les hyperliens pour approfondir les informations transmises ne font pas partie des outils de communication de l'Ambassade. Avant le début du Sommet, nous n'avons répertorié aucun message au contenu politique.

Après la fin de l'évènement, nous avons dénombré quatre publications à caractère politique, mais sans être nécessairement en lien avec cette rencontre internationale. Le seul objectif sur lequel l'Ambassade se concentre est celui d'envoyer le plus d'annonces possibles sur l'actualité canadienne (recueillies dans la catégorie « société », comme déjà mentionné).

De toute la période analysée, le seul message dans lequel nous remarquons une tentative d'engagement avec le public chinois sur une question donnée, est celui du 3 juillet, qui demande une rétroaction par rapport aux effets engendrés par le développement technologique sur le commerce :



De tous les messages étudiés, le seul qui fait référence, d'une manière directe, au fait qu'en Chine il y a encore des activistes et des avocats du droit de l'homme qui sont arrêtés sans justification par le régime au pouvoir est celui du 9 juillet. Il rappelle, comme nous pouvons l'observer, la vague de répression sur les défenseurs des droits civils :



Dans la même journée, l'Ambassade publie un message qui évoque la figure d'Alvin Hamilton, un ancien ministre de l'agriculture du Canada dont l'intervention était décisive pour venir en aide aux chinois affamés. Il est mentionné que grâce à ce geste, le ministre Hamilton a mis les bases pour le développement des relations diplomatiques sino-canadiennes. Encore une fois, nous observons une tentative, à la fin du message, d'engager un dialogue avec le public :



L'observation d'un autre message, le 10 juillet, laisse croire que le Canada critique le manque de liberté des médias chinois, lorsque l'Ambassade publie des informations sur la première conférence internationale consacrée au sujet de la liberté de la presse :



Le message diffusé sur la plateforme le 18 juillet a une forte connotation politique : il présente la bonne relation diplomatique entre le Canada et l'Union européenne, cette dernière étant une alliée tant dans la politique étrangère que dans multiples questions de sécurité internationale. Par déduction, on peut comprendre que l'Ambassade tente de montrer que le Canada dispose d'un fort ancrage dans le système des relations internationales à l'heure de son différend politique avec la Chine. L'Ambassade évoque à plusieurs reprises le mot « sécurité », accompagné de messages qui portent sur l'élargissement de la coopération multilatérale.



À la lumière des données étudiées, nous pouvons affirmer que les tactiques de communication employées par l'Ambassade pour imposer un agenda autour du Sommet d'Osaka ne diffèrent pas de celles utilisées lors de l'arrestation de M^{me} Meng. Dans un cas comme dans l'autre, les

évènements auxquels l'on se réfère n'ont même pas fait l'objet d'une publication, preuve que l'objectif poursuivi est celui de proposer un agenda qui suscite le moins de controverses possibles.

Les messages dont le contenu rentre dans une classification « politique » sont envoyés après la fin du Sommet au Japon et présente le Canada comme un acteur international qui fait partie d'un système de coopération basé sur le multilatéralisme.

Dans la prochaine partie du chapitre, nous évaluerons comment l'imposition d'un agenda par l'Ambassade a influencé le public chinois en analysant tant le nombre de commentaires émis par ce dernier que leur contenu.

5.1.2.3.2. Accroître la présence (*presence expansion*) - correspond à l'étape II_t dans le circuit de communication amorcé

Nous utilisons la même méthode employée à la section précédente pour observer comment l'étape II_t se déroule en juin-juillet 2019.

Les commentaires exprimés par le public s'élèvent à 1 139 ($O_{nc} = 1\ 139$) dans la première partie analysée (avant le Sommet).

Tableau 5.4 Messages et commentaires pour la période de juin 2019

Date et nombre de messages initiés par l'Ambassade du Canada (O_e)	Contenu du message envoyé par l'Ambassade du Canada (O_e)	Nombre de commentaires de la part de l'audience qui correspond à chaque message canadien (O_{nc})
14 juin 2019	Divertissement : Raptors Toronto	55
14 juin 2019	Divertissement : Raptors	851
14 juin 2019	Information sur la politique agricole	28
14 juin 2019	Société: nomination d'une femme comme ambassadrice pour la paix et la sécurité	20
15 juin 2019	Société : Fierté LGBTQ	116
16 juin 2019	Environnement : Collecte des émissions du carbone	16

Date et nombre de messages initiés par l'Ambassade du Canada (O_e)	Contenu du message envoyé par l'Ambassade du Canada (O_e)	Nombre de commentaires de la part de l'audience qui correspond à chaque message canadien (O_{ne})
19 juin 2019	Divertissent : Équipe de soccer féminin de la Chine	32
19 juin 2019	Divertissement : félicitations offertes à l'équipe de soccer féminin	49
20 juin 2019	Information économique : expansion du pipeline Trans Mountain	26
20 juin 2019	Société : annonce sur les refuges LGBT au Canada	23
25 juin 2019	Environnement : protection de l'environnement marin (population de requins)	34
26 juin 2019	Éducation : info sur le système d'éducation canadien	45
27 juin 2019	Information générale : l'horaire de l'ambassade	44
Nombre total de messages :13		Nombre total de commentaires : 1339

Après l'évènement, nous avons dénombré 1 339 commentaires (O_{ne}= 1339).

Tableau 5.5 Messages et commentaires pour la période de juillet 2019

Date et nombre de messages initiés par l'Ambassade du Canada (O_e)	Contenu du message envoyé par l'Ambassade du Canada (O_e)	Nombre de commentaires de la part de l'audience qui correspond à chaque message canadien (O_{ne})
13 juillet 2019	Société: histoire et diversité	33
12 juillet 2019	Société: gastronomie	49

Date et nombre de messages initiés par l'Ambassade du Canada (O_e)	Contenu du message envoyé par l'Ambassade du Canada (O_e)	Nombre de commentaires de la part de l'audience qui correspond à chaque message canadien (O_{ne})
12 juillet 2019	Information consulaire	68
12 juillet 2019	Société: histoire	47
11 juillet 2019	Société: histoire	13
11 juillet 2019	Société: démographie	12
11 juillet 2019	Société: liberté des médias	75
10 juillet 2019	Société: divertissement	10
10 juillet 2019	Société: liberté des médias	35
10 juillet 2019	Société: histoire	16
9 juillet 2019	Politique: histoire de la coopération Canada-Chine	92
9 juillet 2019	Politique: histoire des ambassadeurs canadiens en Chine	15
9 juillet 2019	Politique: histoire des droits des hommes en Chine	233
8 juillet 2019	Culture	9
8 juillet 2019	Information consulaire	18

Date et nombre de messages initiés par l'Ambassade du Canada (O_e)	Contenu du message envoyé par l'Ambassade du Canada (O_e)	Nombre de commentaires de la part de l'audience qui correspond à chaque message canadien (O_{ne})
5 juillet 2019	Société: gastronomie	31
5 juillet 2019	Information consulaire	14
5 juillet 2019	Éducation	9
5 juillet 2019	Éducation	14
4 juillet 2019	Éducation	18
3 juillet 2019	Société: technologie	20
3 juillet 2019	Éducation	13
3 juillet 2019	Information consulaire	31
2 juillet 2019	Événement	36
2 juillet 2019	Éducation	20
1 juillet 2019	Événement	102
1 juillet 2019	Information consulaire	28
Nombre total de messages: 33		Nombre total de commentaires : 1197

Ainsi, le total des messages pour l'ensemble de la période de juin-juillet 2019 s'élève à 2 536 (O_{ne}= 2 536). Cependant, le nombre de commentaires exprimés par le public à chaque message envoyé par l'Ambassade nous oblige de changer la route de propagation pour qu'elle reste pertinente de point de vue statistique. Selon des experts, le seuil de 10 % de la totalité des données

dont nous disposons est suffisant pour qu'une analyse soit effectuée lorsque des tests de base sont entrepris (De Swert, 2012, p. 2). Adaptée à notre contexte, la formule mathématique pour la route de propagation proposée se modifie et elle devient $G > 5$.

La route de propagation du $G(\text{roupe}) > 40$

	<i>Nombre de publications</i>	<i>G > 5</i>	<i>Ratio</i>
Canada	46	13	29,7 %

Nous constatons qu'une très faible proportion de 29,7 % des messages envoyés pendant la période juin-juillet 2019 a bénéficié de commentaires de la part des utilisateurs de Weibo. En comparaison avec la période décembre 2018 - janvier 2019, le nombre total des commentaires énoncés par le public chinois a diminué d'environ trois fois. Un tel déclin s'explique, peut-être, par le fait qu'un sommet comme celui d'Osaka n'attire pas l'attention des internautes comme l'arrestation d'un préminent leader économique comme M^{me} Meng.

Nous allons classifier les 13 messages de l'Ambassade qui ont reçu le plus de commentaires en fonction du sujet proposé dans le contenu (figure 4.5)

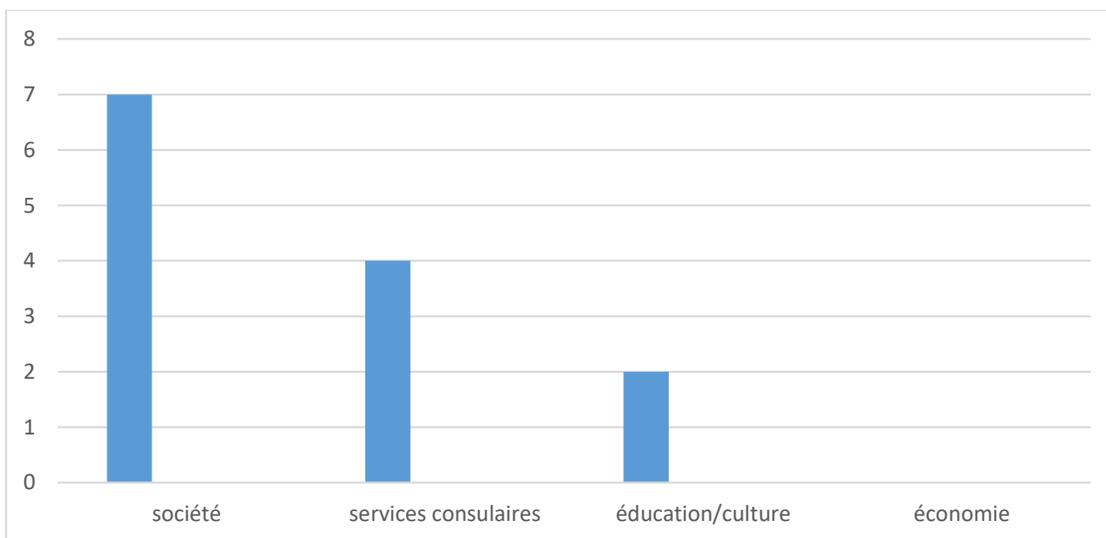


Figure 5.5 Imposer un agenda : classification des sujets en fonction des commentaires reçus

Du total de 13 messages les plus commentés par le public, 53 % rentrent dans la catégorie « société ». À la catégorie « services consulaires » revient 30 % des contenus, tout comme aux sujets de nature « politique ». Nous observons que les messages de nature politique ont été diffusés après le Sommet. Une explication possible réside dans le fait que le Canada a évité de s'exprimer pendant l'évènement pour diminuer des éventuelles tensions d'ordre diplomatique. Étant donné que nous ne disposons pas d'une déclaration officielle en ce sens ou des indices pertinents à ce sujet, notre explication pourrait ne pas être en accord avec la situation réelle. Le domaine « éducation/culture » attire 15 % des commentaires alors qu'aucun commentaire ne correspond à la catégorie « économie ».

Pour comprendre la statistique présentée, nous allons étudier comment ces liens entre les messages émis et le nombre de commentaires se forment.

Prenons, par exemple, le message envoyé le 15 juin 2019, qui a reçu 116 commentaires (tableau 5.4). Il rentre dans la catégorie « société » puisqu'il traite des droits de la communauté LGBTQ. Nous avons recensé dix commentaires sur ces thèmes. Leur analyse montre qu'ils continuent à garder un ton dur, comme ce fut le cas lors de la précédente période étudiée. Toutefois, par rapport aux commentaires exprimés à la fin 2018 - début 2019, les propos du public sont en lien avec le sujet du message envoyé par l'Ambassade (tableau 5.4). « Pourquoi on doit être fier de cela? » s'interroge un internaute, qui reprend ainsi le mot « fierté » avancé par l'Ambassade.

Un autre commentaire fait référence au fait que la société se trouve dans une « transition pour protéger un nombre limité de personnes au détriment des personnes normales. Si personne ne s'y oppose, la création de la civilisation de l'Ouest par la Christianité deviendra inévitable ».

Un autre commentaire relié à la catégorie « société » fait état des valeurs comme la liberté des médias promue par le Canada. La confrontation est une modalité récurrente que nous notons lorsqu'on étudie le contenu des commentaires.

 **Free Wings** : The so-called freedom of the press in the Western media is unbridled lies, high hypocrisy, and self-righteous nonsense. Look at how much of your so-called media is objective and fair. Under the guise of press freedom, it is a nonsense!!!
2019-7-11 20:30 Reply 👍 9

 **Liu Jun 16494** : Canadian state, shameful double standard 🙄
2019-7-12 06:36 Reply 👍 awesome



Daddy, the little dinosaur : The Canadian media should be free. There is only one-sided voice, not press freedom.

2019-8-1 09:09

Reply | awesome

Nous précisons que la page Weibo nous permet d'accéder, dans ce cas-ci, à trente-deux des commentaires exprimés sur un total de soixante-quinze qui apparaissent dans la section du comptage des commentaires.

Dans la catégorie « société », aucun commentaire favorable (O_{ne}) envers des messages envoyés par l'Ambassade n'a été recensé.

Si nous observons les commentaires qui rentrent dans la classification « services consulaires », leur contenu est imprégné de la tension diplomatique existante entre les deux parties. L'annonce de la fermeture du service des visas entraîne des commentaires (dont la liste complète est dans l'annexe) qui laissent entrevoir des menaces d'ordre militaire : « Comment vous sentez-vous quand vous voyez la puissance de notre force conjointe aérienne et marine? » ou « Pourquoi ne fermez l'Ambassade pour plusieurs années? ».

Les commentaires exprimés en lien avec les messages à connotation politique ne changent pas de fond : « Libérer rapidement M^{me} Meng, ne nuisez pas à la relation sino-canadienne créée par Béthune ». La référence à Béthune est liée à l'appui accordé à la Chine par un médecin canadien lors de l'invasion que le pays a subi de la part de Japon (Radio-Canada, 2017).

Tout comme les commentaires émis à la fin 2018 - début 2019, ceux avancés par le public sur la plateforme Weibo en juin-juillet 2019 montrent la même incapacité de l'Ambassade à répondre aux attentes des récepteurs de ses messages.

Les thématiques des messages émis par l'Ambassade coïncident avec les commentaires formulés par les utilisateurs dans la route de propagation que nous avons proposée, mais ce fait est biaisé : le public ne fait qu'envoyer des critiques envers le Canada, peu importe la proposition d'agenda. Nous assistons à une proportionnalité directe entre les thèmes de la représentation diplomatique et les commentaires du public parce que le seul lien entre les deux est la ligne de communication qui s'ouvre entre les deux parties. Plus on diffuse des messages sur un thème quelconque, plus les utilisateurs profitent de la chaîne de communication ainsi disponible pour exprimer leur mécontentement.

Dans la prochaine partie nous allons observer comment l'Ambassade a utilisé Weibo pour interagir avec le public chinois.

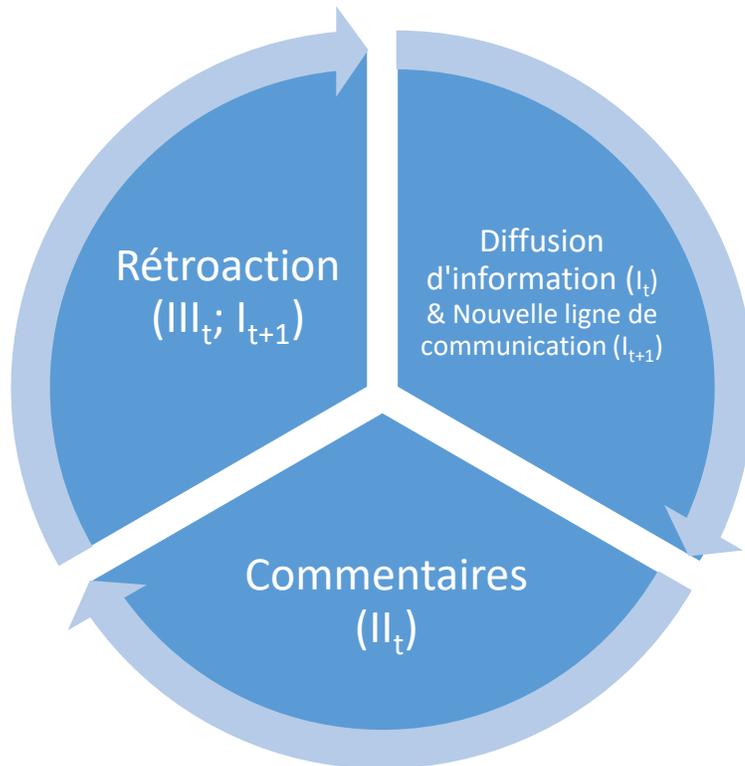
5.1.2.3.3 Générer une conversation - correspond à l'étape III_t du circuit amorcé et à l'étape I_{t+1} du nouveau circuit engagé sur la base de la rétroaction

Bjola (2014) apprécie que dans le circuit que nous présentons dans le tableau suivant, le fait d'émettre une rétroaction de la part de l'initiateur du circuit des conversations aux commentaires des récipiendaires des messages, constitue un « pivot » (2014, p. 85) au sein du système de transmission des informations.

L'explication que nous associons à cette affirmation est que l'étape III du circuit amorcé devient le premier fil de communication pour une prochaine ronde de communication. Ainsi, la ligne de communication III_t est l'ultime phase du premier circuit et la première ligne du nouveau circuit entamé par la rétroaction. Donc III_t (ultime ligne de communication du circuit t) est égale à I_{t+1} (première ligne d'un autre circuit, t+1).

En même temps, la nouvelle ligne de communication (I_{t+1}) permet d'ajuster l'information envoyée dans le premier circuit puisque l'émetteur des messages a la possibilité d'ajuster la qualité des informations qu'il offre dans le prochain circuit, après avoir consulté les commentaires émis par les récepteurs de ses messages.

« Générer une conversation » aide également à créer un processus de communication répétitif qui assure la cohérence de l'approche choisie par l'Ambassade. À différentes reprises que nous avons déjà mentionnées, les messages de la représentation diplomatique se terminent par une interrogation. Les rétroactions que nous allons dénombrer prouvent que l'ambassade aimerait susciter des réponses de l'audience chinoise pour alimenter ainsi le circuit de conversation et non pas finaliser d'un seul coup l'entretien initial (phases successives présentées la figure 5.6 qui suit).



Source : Bjola (2014, p. 85)

Figure 5.6 Cycle diffusion-commentaires-rétroaction

Pour les deux périodes de temps, novembre 2018 à janvier 2019 et juin à juillet 2019, nous n'avons pas trouvé aucune rétroaction donnée par l'ambassade au public chinois. Le circuit original commence avec la « proposition d'un agenda » (I_t), continue avec la deuxième phase « accroître la présence » II_t et s'arrête lors de la troisième étape, « générer une conversation » (III_t).

La fin de la troisième phase (III_t) ne permet plus d'avoir un circuit répétitif, alors I_{t+1} , II_{t+1} et III_{t+1} ne peuvent pas faire objet d'une observation et évaluation des indicateurs de la variable indépendante.

Nous constatons que l'utilisation du modèle théorique choisi, grâce à sa capacité d'ordonner la communication canadienne sur la plateforme chinoise, permet de décèler des résultats tangibles qui aident à atteindre notre objectif de recherche. Nous pouvons même affirmer que le type de modèle proposé peut constituer un moyen privilégié de légitimation des recherches dans le

domaine de communication en diplomatie. La légitimation découle du fait que le lien de causalité entre le concept de communication interactif et l'obtention des résultats qui atteste une adhésion aux objectifs de l'initiateur du dialogue est précis.

En même temps, la recherche ainsi entreprise nous apprend que la communication diplomatique peut servir comme instrument efficace pour les gouvernements ou les administrations publiques à la condition que les sous-concepts présentés soient intégrés dans une stratégie appropriée. Cette dernière devrait comprendre des scénarios élaborés en fonction de la confrontation avec l'empirique, autrement elle ne serait pas déployée que d'une manière passive. L'étude de cas présenté montre qu'il y a une faille dans la communication canadienne lorsque la contrepartie agit différemment par rapport aux attentes initiales. Or, nous avons constaté que les réactions adverses suscitent au niveau canadien plutôt de l'immobilisme. L'explication du fait que le Canada évite de répondre à un message d'insulte reçu en réponse à une information générale diffusée réside dans la compréhension d'un volet du principe dialogique énoncé par le philosophe Jürgen Habermas qui met en avant une conception de la discussion connue sous le nom de procéduralisme. D'après Lavelle (2010, p. 56), la procédure dialogique suppose chez Habermas une situation idéale de parole, une visée d'entente, une certaine idéologie du consensus, de la paix et de l'unité. Or, dans notre cas, le contraste avec ces conditions préalables se constate lorsque la procédure dialogique se déploie dans d'autres cadres de références culturelles. Pour Lavelle (2010, p. 57) l'explication d'une telle dissonance communicationnelle réside dans l'incapacité de partager le sens du dialogue entamé entre les deux parties à cause des milieux opposés culturellement. Pourtant, ces milieux peuvent être appréhendés selon la perspective d'autres paradigmes que celui dialogique, soit les paradigmes technologique, ergologique et anthropologique (Lavelle, 2010). Le point en commun de ces familles d'idées est que la confrontation devient constante entre les partenaires de dialogue lors des activités humaines qui s'entreprennent. Lavelle (2010, p. 60) va encore plus loin dans sa considération sur les discussions problématiques placées à l'intérieur de ces paradigmes, qui deviennent « souvent conflictuelles et parfois violentes ».

Alors, en ce qui nous concerne, il faut compter dans les messages de type II ceux qui n'ont aucun lien apparent avec le message initial même s'ils sont caractérisés par des propos conflictuels, voir violents. À la lumière de ce paragraphe, l'étude offre aux états et aux administrations publiques des concepts pour comprendre et ensuite évaluer la prise de décisions en matière de communication

numérique au niveau international. Plus une administration publique est préparée pour intégrer ces concepts nouveaux reliés au numérique, plus celle-ci répondra aux enjeux avec lesquels elle se confronte. À cet effet, l'interactivité permet, en fait, à l'administration publique d'élaborer une véritable stratégie de communication en fonction de critères précis.

Dans le prochain chapitre, nous allons présenter l'étude de cas qui porte sur l'Union européenne.

Tout comme dans le chapitre précédent, dans une première phase, nous allons observer la manière d'utiliser un journal comme moyen de rejoindre l'opinion publique destinataire des messages transmis par le gouvernement canadien à travers la Mission du Canada auprès de l'Union européenne, dans un contexte prénumérique et après l'émergence des médias sociaux. Ensuite, nous étudierons la nature des messages envoyés par la Mission, les commentaires émis par les récipiendaires et le dialogue qui s'installe grâce à ces échanges.

6.1 Collecte de données

6.1.1 Collecte de données dans le contexte prénumérique

Support médiatique : Le Monde

Dans un contexte prénumérique, le support médiatique observé est le journal *Le Monde*. À cet effet, pour comprendre de quelle manière la communication se déroulait dans la période prénumérique, tel que mentionné dans le chapitre 3, nous identifions tous les articles parus vingt-cinq jours avant la visite du premier ministre canadien de l'époque, Jean Chrétien, en France.

Pour des fins de recherche, nous allons sélectionner le nombre de déclarations comprises dans les articles, l'objet des messages en question (la nature des sujets traités en marge des contacts officiels), les possibles rétroactions exprimées par les contreparties et les éventuelles appréciations de la relation canado-européenne qui se dégagent à la lecture de l'article.

Notre assertion selon laquelle le journal, comme plateforme médiatique, constitue un instrument employé par le gouvernement pour « imposer un agenda » (*agenda-setting*) reste valide afin que nous puissions classifier les données nécessaires à notre exercice. L'étude du journal « *Le Monde* » nous permet de déceler des éléments clés pour notre recherche (voir l'Annexe II).

À la suite de notre recherche dans les archives de la publication française, nous avons trouvé un seul texte paru dans le journal, en fait une dépêche (ci-dessous), qui relate la visite du premier ministre canadien Jean Chrétien en France, en juin 2000.

■ PARIS : le premier ministre canadien, Jean Chrétien, en visite officielle en France du 21 au 23 juin, a souligné « l'excellence » des relations entre les deux pays mais a reconnu avoir des divergences sur la question des organismes génétiquement modifiés (OGM) et un « petit désaccord » dans le domaine culturel. Jean Chrétien avait supervisé, mercredi, la signature d'un nouvel accord de coopération euro-canadien de dix ans, destiné à poursuivre le partenariat dans le domaine des technologies appliquées au secteur spatial, entre les agences spatiales européenne (ESA) et canadienne (ASC).

Nous notons, à cet effet, une déclaration donnée au quotidien par le premier ministre Chrétien, dans laquelle il fait état de la relation « excellente » entre le Canada et la France, malgré un « petit désaccord » (Chrétien, 2000) dans le domaine culturel. Un différend sur les organismes génétiquement modifiés est également évoqué par le premier ministre du Canada.

Le ton adopté par le journaliste est neutre, il expose les circonstances de la visite du dirigeant du gouvernement canadien qui a supervisé, à l'occasion de sa visite à Paris, la signature d'un nouvel accord de coopération euro-canadien dans le secteur des technologies appliquées au secteur spatial.

Il est difficile de tirer des conclusions édifiantes à partir du seul article dont nous disposons sur la visite du premier ministre canadien en France. Toutefois, on peut comprendre que le concept « imposer un agenda » par le Canada auprès de l'UE, dans les années 2000, se résume à une prédisposition pour les échanges dans les domaines scientifiques, culturels ainsi que sur les échanges avec des produits agro-alimentaires. Donc, nous sommes en présence d'un agenda qui relève de la « basse politique ». La lecture de la dépêche du journal ne nous permet pas de déceler la rétroaction de la contrepartie française. L'échantillon sur la base duquel nous recueillons les données étant limité, nous ne pouvons pas conclure s'il y a un arrimage entre les énoncés du dirigeant canadien et les positions du gouvernement français. Nous ne pouvons pas tirer une conclusion quant au fait que la France se rallie à la politique étrangère du Canada.

6.1.2 Collecte de données dans le contexte postnumérique

6.1.2.1 Observation de la plateforme média traditionnelle *Le Monde* avant et après la signature de l'Accord du Commerce Global (AECG), le 30 octobre 2016

Nous avons identifié six articles dans le journal *Le Monde* pour l'année 2016, lesquels traitent des enjeux liés à l'AECG. Ils sont présentés intégralement dans la section qui suit pour que leur contenu soit observé lors de l'analyse ultérieure.

Articles dans *Le Monde* – octobre 2016 et septembre 2017

L'accord CETA de libre-échange avec le Canada appliqué « provisoirement » au 21 septembre

Cet accord est censé, selon Bruxelles, supprimer 99 % des droits de douane entre l'Union européenne et le Canada. L'accord de libre-échange entre l'Union européenne (UE) et le Canada (CETA) va être appliqué « *provisoirement* » à partir du 21 septembre, ont annoncé les deux parties samedi 8 juillet dans un communiqué commun.

Le président de la Commission Jean-Claude Juncker et le premier ministre canadien Justin Trudeau, qui assistaient tous les deux au G20 à Hambourg (Allemagne), se sont mis d'accord sur cette date, soit un peu moins d'un an après sa signature.

Cette application « *provisoire* » de l'Accord économique et commercial global (AECG, ou CETA pour son acronyme anglais) se fait en attendant une pleine entrée en vigueur du texte une fois que tous les parlements des pays membres de l'UE l'auront voté. Bien que le traité ait déjà été approuvé par les chambres canadienne et européenne, le passage par les parlements nationaux et locaux pourrait prendre plusieurs années.

Des chapitres de l'accord exclus

L'accord, un épais document de 1 600 pages négocié pendant sept ans, doit selon Bruxelles supprimer plus de 99 % des droits de douane avec Ottawa, et faire progresser de 25 % le commerce de l'Union avec le Canada, son 12^e partenaire commercial. L'entrée en vigueur provisoire concerne essentiellement les dispositions relevant de la compétence exclusive de l'UE.

Parmi les chapitres provisoirement exclus, se trouve notamment l'un des points les plus sensibles de la négociation : la possibilité donnée à une multinationale investissant à l'étranger de porter plainte contre un État qui adopterait une politique publique contraire à ses intérêts, afin de demander réparation, auprès d'un tribunal d'arbitrage.

L'accord de libre-échange CETA sera officiellement signé dimanche

Les parlements de Wallonie, de Bruxelles-Capitale et de la Communauté francophone ont finalement accepté de valider le traité controversé entre le Canada et les Européens.

Après deux semaines de psychodrame et de négociations marathon, le Parlement de Wallonie a donné son accord, vendredi 28 octobre, à la signature du CETA (*Comprehensive Economic and Trade Agreement*, ou accord économique et commercial global), traité de libre-échange entre l'Union européenne (UE) et le Canada. Il sera ratifié lors d'un sommet, dimanche, a précisé Donald Tusk, le président du Conseil européen.

Le Parlement de région de Bruxelles-Capitale et celui de la Communauté francophone lui ont emboîté le pas en approuvant, comme cela était attendu, l'accord dans la soirée. La composition politique de ces entités, dirigées par des coalitions socialistes, est similaire à celle de la Wallonie.

En Wallonie, une motion du Parlement demandant au ministre-président Paul Magnette de « *donner délégation* » au gouvernement fédéral pour qu'il appose la signature de la Belgique au CETA a été approuvée par 58 voix pour et 5 contre, lors d'une séance plénière extraordinaire.

M. Magnette a fini par se rallier jeudi à l'accord, négocié depuis sept ans par la Commission européenne, et Ottawa, après avoir bataillé âprement et arraché des autres composantes de l'Etat fédéral belge une « *déclaration du royaume de Belgique* » qui, selon lui, renforce la protection du modèle social et environnemental européen.

Si le premier ministre fédéral Charles Michel, rival politique de M. Magnette, affirme que ces tractations n'ont pas « *changé une virgule* » au CETA, le dirigeant wallon s'est targué d'avoir « *amendé* » le traité sur plusieurs points.

« *Le CETA amendé, le CETA corrigé, est plus juste que l'ancien CETA. Il offre plus de garanties que l'ancien CETA, et c'est celui-là que je défends devant vous.* »

Des « clarifications essentielles »

Disposant des mêmes pouvoirs qu'un parlement national, l'assemblée wallonne n'avait pas manqué de faire part, depuis des mois, de ses réserves, qui concernaient notamment le secteur agricole et l'instauration de juridictions ad hoc pour régler les différends entre les multinationales et les États. M. Magnette a ainsi estimé avoir obtenu des « *clarifications essentielles* » en matière de « *sauvegarde agricole* » et de « *protection des services publics* ».

Le gouvernement wallon a aussi obtenu que la Belgique demande à la Cour de justice de l'UE un avis sur la conformité du mécanisme d'arbitrage (Investment Court System, ICS) que le CETA instaurerait en cas de conflit entre un investisseur et un État, mais qui ne serait mis en œuvre qu'une fois le traité ratifié par l'ensemble des parlements européens.

Les accords de la région de Bruxelles-Capitale et de la Communauté francophone, qui, avec la Wallonie, étaient les dernières en Europe à s'opposer au CETA, sont attendus dans la soirée.

Le Canada, dernier croisé de la mondialisation

Pas de meilleure voie pour stimuler la croissance du Canada que de négocier des accords de libre-échange, ont martelé ses premiers ministres successifs depuis trente ans.

Un grand pays, une petite population : le Canada a trop à offrir pour se refermer sur lui-même. Pas de meilleure voie pour stimuler sa croissance que de négocier des accords de libre-échange, ont martelé ses premiers ministres successifs depuis trente ans. Ottawa a calculé que, depuis son tout premier accord avec les États-Unis, entré en vigueur en 1989, il avait plus de profits à engranger que de pertes à attendre.

Avec la signature, le 30 octobre, de l'Accord économique et commercial global (AECG ; CETA en anglais) avec l'Union européenne (UE) – son deuxième partenaire commercial après les États-Unis –, le Canada complète une panoplie d'ententes impressionnante. Premier du genre, l'Accord de libre-échange nord-américain (Aléna), signé en 1992 par le premier ministre canadien Brian Mulroney, le président mexicain Carlos Salinas et le président américain George Bush (père), est entré en vigueur en 1994.

Concurrence nouvelle

Il y a un an, l'accord de Partenariat transpacifique (PTP) est venu lier le Canada à douze pays de la zone Pacifique, dont le Japon. En plus de ces trois grands partenariats mondiaux, le Canada est engagé depuis 2007 dans des négociations de libre-échange avec de nombreux États ou groupes d'États : Inde, Thaïlande, Maroc, Philippines, Caricom (Communauté caribéenne), Mercosur...

Le premier ministre, Justin Trudeau, qualifie l'AECG d'accord « *progressiste* », qui sera bénéfique pour les deux parties. Ottawa s'attend à une hausse de 20 % des échanges commerciaux avec l'Union européenne après son entrée en vigueur. Actuellement, seulement 25 % des tarifs de l'UE sur les produits canadiens sont en franchise de droits. Une fois l'AECG en application, l'UE supprimera les droits de douane sur 98 % d'entre eux.

Mais la libéralisation des échanges est aussi synonyme d'une concurrence nouvelle. Les industries canadiennes du bois et de l'automobile en ont largement fait les frais, ayant dû procéder à des révisions déchirantes pour s'ajuster aux exigences américaines dans le cadre de l'Aléna. Les producteurs de lait et de fromages québécois craignent, eux aussi, la concurrence à venir, avec une hausse des quotas de fromages européens en vertu de l'AECG.

CETA : accord de la justice européenne pour le mécanisme d'arbitrage

Le CETA, l'accord de libre-échange entre l'Union européenne (UE) et le Canada a franchi une étape décisive, mardi 30 avril. Dans un jugement très attendu, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a donné son feu vert au chapitre le plus controversé de l'accord, qui instaure un système juridictionnel des investissements (Investment Court System, ICS). Ce mécanisme permet à une entreprise d'attaquer un État devant un tribunal arbitral d'exception si elle estime qu'une décision politique a violé les règles du traité et lésé ses intérêts économiques.

Pourquoi cette décision ?

Cette question était au cœur de la guerre de tranchée menée à l'automne 2017 par la Wallonie et son ministre-président, Paul Magnette, contre le CETA. Celui-ci craignait que ce mécanisme d'arbitrage octroie un pouvoir trop important aux multinationales

sur les choix légitimes des États en matière de santé ou d'environnement. Il avait bloqué pendant plusieurs semaines la signature définitive de l'accord, en vertu du droit de veto dont disposent les régions belges sur les traités internationaux. La crise avait finalement été dénouée en l'échange de quelques concessions de la part de l'UE et du gouvernement fédéral belge, qui s'était notamment engagé à vérifier auprès de la CJUE la compatibilité du mécanisme d'arbitrage avec le droit européen.

Que dit la Cour ?

Dans sa décision rendue mardi, la CJUE balaie les craintes d'une justice d'exception qui porterait atteinte au droit européen. Selon elle, des garanties suffisantes ont été introduites pour éviter qu'une sentence arbitrale rendue par l'ICS ne remette en cause les choix démocratiques des États.

La Cour a également confiance dans « *l'indépendance* » des quinze futurs juges-arbitres, des juristes qui seront nommés pour des mandats de cinq à dix ans par le Canada et les États européens, avec des mécanismes censés prévenir les conflits d'intérêts.

Quelle est la suite ?

Cette décision attendue depuis dix-huit mois constitue une victoire pour les promoteurs du CETA, et en particulier pour la Commission européenne, cheville ouvrière des négociations. Certes, l'accord UE-Canada était déjà entré partiellement en vigueur en septembre 2017. Mais le mécanisme d'arbitrage ICS avait été mis en attente.

La décision favorable de la CJUE ouvre la voie à la ratification définitive de l'accord par les parlements nationaux des vingt-huit pays européens – en France, le vote devrait intervenir d'ici à la fin de l'année.

Les ONG et la société civile, très hostiles à l'ICS, n'ont toutefois pas déposé les armes. L'organisation écologiste Les Amis de la Terre a appelé « *les États européens à rejeter la ratification du CETA* », en estimant que l'arbitrage, bien que « *légal* », n'en est pas moins « *injuste* », car « *il donne des droits privilégiés au big business pour contester nos normes sociales, environnementales et sanitaires* ». Une pétition, soutenue par 150 organisations européennes, a récolté depuis janvier un peu plus de 500 000 signatures pour appeler à la fin de ces mécanismes d'arbitrage.

Accord de libre-échange CETA : Valls veut convaincre la Belgique de revenir sur son veto

Si le gouvernement belge est favorable au CETA, il ne peut le signer sans l'aval des Parlements régionaux de Wallonie et de Flandre.

Le premier ministre, Manuel Valls, s'est déclaré vendredi 14 octobre « *optimiste* » de pouvoir « *convaincre* » les autorités wallonnes de revenir sur leur veto à la ratification du controversé traité de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada (CETA). « *Il reste encore quelques jours pour convaincre nos amis wallons et permettre la signature de la Belgique* », a relevé le chef du gouvernement français, dont la visite au Canada depuis mercredi porte en grande partie sur cet accord de libre-échange.

Le Parlement de la Wallonie, l'une des assemblées législatives de Belgique, a posé, un peu plus tôt dans la journée, son veto à la signature par la Belgique de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne (UE) et le Canada, le CETA, pour *Comprehensive*

Economic Trade Agreement (en français, accord économique et commercial global [AECG]).

La résolution qui demandait à la région de « *maintenir son refus de délégation des pleins pouvoirs au gouvernement fédéral belge pour la signature de l'accord CETA entre l'UE et le Canada* » a été approuvée par une large majorité des députés. « *Je ne donnerai pas les pleins pouvoirs au gouvernement fédéral et la Belgique ne signera pas le CETA, le 18 octobre* », a martelé juste avant le vote le chef du gouvernement wallon, le socialiste Paul Magnette.

« Une demande de rouvrir des négociations »

« *Je ne prends pas ceci comme un enterrement [du traité], mais comme une demande de rouvrir des négociations, en souhaitant qu'elle puisse être entendue par les dirigeants européens* », a toutefois nuancé M. Magnette, révélant avoir reçu ces derniers jours des appels téléphoniques, notamment de François Hollande et du chef de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker.

Sept ans après le début des négociations entre Ottawa et Bruxelles, le premier ministre canadien, Justin Trudeau, avait montré des signes d'impatience jeudi : « *Si dans une semaine ou deux, l'Europe est incapable de signer une entente commerciale progressiste avec un pays comme le Canada, avec qui l'Europe pense-t-elle faire affaire dans les années à venir ?* », avait-il demandé aux côtés de M. Valls. Vendredi, il a refusé de commenter directement le veto wallon, déclarant seulement qu'avec « *tellement de puissances européennes motivées à avancer, telles que la France et l'Allemagne, cet accord va être conclu* ».

Si le gouvernement belge est favorable à l'accord, il ne peut le signer sans l'aval des Parlements régionaux de Wallonie et de Flandre. Les ministres européens du commerce, réunis mardi, ont par ailleurs rappelé que pour entrer en vigueur, le CETA devait être signé par tous les pays membres de l'UE. Il doit être officiellement paraphé à Bruxelles le 27 octobre, en présence des dirigeants européens et du premier ministre canadien.

La libéralisation des rapports commerciaux n'est pas la priorité de l'Union européenne

Pour Bill Wirtz, membre d'un think tank libéral s'exprimant dans une tribune au « Monde », l'incapacité des Etats membres à coordonner les accords commerciaux avec des pays tiers sera l'un des plus grands défis posés à l'Union européenne.

Le 15 avril 2013, l'Islande a conclu un accord commercial avec la République populaire de Chine, ce qui en fait l'une des très rares nations européennes ayant conclu un accord commercial avec la superpuissance asiatique.

Petite île éloignée du continent et située dans l'océan Atlantique Nord, dotée d'une population de 300 000 habitants et d'une superficie d'environ 100 000 kilomètres carrés, l'Islande est l'un des pays les plus compétitifs du monde, grâce à ses exportations de produits de la mer et d'aluminium raffiné et de coûts d'énergie très faibles. En effet, l'île produit presque toute son énergie grâce à la géothermie et

l'hydroélectricité, ce qui la rend largement indépendante des importations de carburant.

En dépit de la signature avec l'Union européenne (UE) d'accords qui lui accordent les mêmes droits et lui imposent les mêmes obligations qu'un Etat membre (avec une exemption sur la politique commune de la pêche), l'Islande n'est pas membre de l'UE et se situe hors du marché commun en ce qui concerne la conclusion des accords de commerce.

Une énorme structure politique

Après que le pays a été durement touché par la crise financière de 2008, le gouvernement s'est engagé à diversifier l'économie locale en regardant au-delà du continent européen en matière de commerce. D'où l'accord signé avec Pékin.

La relation commerciale entre les deux pays est principalement liée à la pêche : l'Islande exporte du poisson vers la Chine, et importe des navires de ce pays. Mais la fonte des glaces de l'Arctique offre des possibilités d'exploiter de nouvelles ressources telles que le pétrole, le gaz, le fer et l'or. Cela explique sans doute l'intérêt des Chinois pour cette île éloignée du continent européen, mais qui peut s'ériger en plate-forme d'exportation des ressources naturelles de l'Arctique.

Manuel Valls et Justin Trudeau plaident à l'unisson pour le traité de libre-échange Canada-UE

Ils semblent s'entendre comme deux larrons en foire, se donnent du Justin par ci, du Manuel par là, en pleine conférence de presse à Ottawa, dans le grand « foyer » de la Chambre des communes. Jeudi 13 octobre, pour le début de sa première visite officielle au Canada – avant de poursuivre jusqu'à vendredi à Montréal et Québec –, le ton est donné : pas de zone d'ombre entre la France et le Canada, non plus qu'entre le premier ministre français et son homologue Justin Trudeau, à la tête du gouvernement fédéral depuis tout juste un an. Entre les deux hommes, le courant passe très bien, apparemment. Ils se sourient, s'écoutent, se renvoient gentiment la balle mais surtout abondent dans le même sens sur des sujets comme le libre-échange, la lutte au terrorisme ou les questions climatiques.

Malgré leur bonne différence d'âge – l'un a 54 ans et l'autre dix ans de moins – et de taille, Manuel Valls et Justin Trudeau ont l'air de deux gamins efflanqués sortis d'une cour d'école. S'ils sont sérieux comme des papes à l'extérieur du Parlement pour les traditionnels honneurs militaires au petit matin, avec fanfare et coups de canon, la suite est plus joyeuse. Avec Justin Trudeau à ses côtés, Manuel Valls signe les livres d'or du Sénat et de la Chambre des communes, y inscrivant ces mots : « *Merci de la chaleur de votre accueil et vive notre amitié* » dans l'un, « *Le Canada et la France, deux grandes démocraties qui partagent les mêmes valeurs* », dans l'autre.

De l'entretien privé que M. Valls aura ensuite avec M. Trudeau, on apprendra qu'ils sont sur la même longueur d'ondes sur les sujets de l'heure. A un mois de l'anniversaire de la tragédie du Bataclan, le premier évoque le terrorisme qui a durement frappé la France, en soulignant que les deux pays sont « *déterminés* à

renforcer la coopération antiterroriste et à réfléchir ensemble aux moyens de prévenir la radicalisation ».

« Esprit d'ouverture »

Le Canada ne peut que se réjouir aussi du formidable coup de pouce qu'a donné Manuel Valls à l'Accord économique et commercial global (CETA), conclu entre le Canada et l'Union européenne. Il doit être officiellement signé à Bruxelles le 27 octobre mais continue à susciter des réserves dans certains pays européens. Ottawa fait des pieds et des mains pour que cet accord de libre-échange soit enfin mis en œuvre en 2017. M. Valls l'appuie sans équivoque : « *C'est un bon accord, exemplaire, qui n'a rien à voir avec celui dans lequel s'embourbe l'Union européenne avec les États-Unis et qu'il faut mettre en œuvre rapidement.* » Et d'ajouter que « *l'un est équilibré, gagnant-gagnant, mutuellement bénéfique aux deux parties* » ; l'autre est « *déséquilibré* », autant dire voué selon lui à l'échec.

M. Valls en profite pour saluer « *l'esprit d'ouverture* » du Canada qui a fait beaucoup d'efforts par exemple pour ouvrir tous ses marchés publics à la concurrence européenne et accepter le principe d'une cour de justice publique qui préservera la souveraineté des États en cas de différends commerciaux. Il serait dommage, insiste-t-il, que cet accord qui offre un énorme potentiel d'accroissement des échanges canado-européens reste « *pris dans le tourbillon de la contestation entourant le TAFTA* ».

Un baume que ces paroles pour le premier ministre canadien qui rappelle pour sa part que le CETA est « *un accord ambitieux avec un pays progressiste* », qui jette les bases d'une nouvelle approche de libre-échange et dont la mise en œuvre, ou l'échec éventuel, aura valeur de test sur la capacité d'ouverture de l'Europe, voire sur son « *utilité* ». La sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne a aussi offert l'occasion à M. Valls de dire à M. Trudeau que « *la France veut désormais être le partenaire européen de référence pour le Canada* ».

Dans ce jeu de ping-pong amical, M. Trudeau a encore salué le « *leadership exemplaire* » dont la France a fait preuve en matière de lutte aux changements climatiques, tandis que M. Valls applaudissait la signature de l'Accord de Paris par Ottawa et la récente annonce de M. Trudeau d'introduire une taxe carbone nationale en 2018.

Sur la scène internationale, « *le Canada est de retour* », est l'une des phrases préférées de Justin Trudeau que Manuel Valls aime à répéter. « *Nous avons besoin de vous au Moyen-Orient, en Afrique, aux Nations Unies* », a-t-il dit à son vis-à-vis, tout en appelant à un renforcement de la coopération franco-canadienne à l'échelle de la planète, notamment dans les pays francophones du Sahel et la lutte contre Boko Haram.

La grille d'analyse pour effectuer la lecture des articles évoqués est toujours élaborée afin de comprendre si le Canada a su utiliser le concept « d'imposition d'un agenda » sur cette plateforme médias.

Mis à part un texte d'opinion, les autres articles sont rédigés d'une manière neutre par rapport au sujet du libre-échange. Le fait que la publication adopte ce type de politique éditoriale, sans que l'administration exerce une influence quelconque, comme dans le cas de *China Daily*, permet au Canada de passer ses messages aux lecteurs du journal. À cet effet, quand l'aval du Parlement de la région de la Wallonie a tardé à venir quelques jours avant l'entrée en vigueur de l'AECG, le premier ministre Trudeau affirmait, en octobre 2016, que « *si dans une semaine ou deux, l'Europe est incapable de signer une entente commerciale progressiste avec un pays comme le Canada, avec qui l'Europe pense-t-elle faire affaire dans les années à venir ?* ».

Nous identifions deux signaux que le premier ministre canadien aimerait transmettre avec ses propos, soit que l'accord économique est élaboré sous l'influence d'un courant politique progressiste et que le contenu du même accord représente le comble en matière de négociation commerciale. Nous notons ainsi que dans un autre article, paru tout de suite après la signature de l'accord, le 3 octobre 2016, le mot progressiste est repris encore une fois par la publication. La tactique du Canada d'utiliser des mots clés pour envoyer des messages à l'audience du journal donne des résultats puisque la contrepartie française s'est donné la mission de « convaincre » le Parlement de la Wallonie à retirer son veto et permettre ainsi à la Belgique de déposer sa signature sur l'accord (Valls, 2016). La contrepartie du premier ministre Trudeau en Belgique, Charles Michel, a même rabroué le ministre-président du Parlement de la Wallonie pour avoir négocié au sujet de l'accord dans le but de ne pas changer « même pas une virgule dans le texte » (Michel, 2016). *Le Monde* spécifie que le ministre-président de la Wallonie s'est rallié à l'accord après avoir « bataillé et arraché des autres composantes de l'État fédéral belge une déclaration du royaume de la Belgique » (Magnette dans *Le Monde*, 2016).

Le comble de l'appréciation journalistique à l'intention du Canada était atteint dans un texte qui relate la visite du premier ministre français en 2016, Manuel Valls, à Ottawa. À cette occasion, le journaliste de la publication accrédité à relater la visite officielle au Canada apprécie que, lors des discussions, les deux dirigeants de la France et du Canada s'entendent comme « deux larrons en foire » (*Le Monde*, 2016).

Dans la même veine, le journaliste accentue, dans les lignes de l'article, le « formidable coup de pouce qu'a donné Manuel Valls à l'Accord économique et commercial global (AECG), conclu entre le Canada et l'Union européenne » (*Le Monde*, 2016). Le soutien que le premier ministre

français montre pour la signature de l'accord est indéfectible, puisque le dirigeant du gouvernement français apprécie « l'esprit d'ouverture du Canada » (Valls dans *Le Monde*, 2016). Pour Manuel Valls, les deux parties qui ont conceptualisé l'AECG ont réussi à trouver une solution « gagnant-gagnant, mutuellement bénéfique ». Tandis que le premier ministre canadien continue à évaluer l'accord commercial sur une échelle idéologique, choix qui lui permet de réitérer que cette entente est néanmoins « progressiste » (Trudeau, 2016), son homologue français conclut ses remarques au sujet de l'AECG en le qualifiant comme « exemplaire » (Valls, 2016).

À la lumière de l'étude sur les articles parus dans *Le Monde* autour des enjeux liés à la signature de l'AECG, nous constatons que « l'imposition d'un agenda » par le gouvernement entraîne un haut degré de complicité au niveau politique entre les deux pays sans que le ralliement du gouvernement français à la position canadienne se produise. La reprise de l'expression « deux larrons en foire », utilisée par le journaliste de la publication française, indique ce fait. Les termes élogieux utilisés abondamment par le premier ministre Valls à l'attention du Canada attestent le fait que la plateforme médiatique était un outil de communication efficace pour le gouvernement canadien, au détriment de la diplomatie traditionnelle. Dans les parutions médias recensées, aucun article n'est critique envers le Canada le ton étant dans le pire des cas neutre. Le choix du mot « progressiste », employé à plusieurs reprises par le premier ministre Trudeau, a eu l'effet escompté, celui de s'accorder idéologiquement aux lecteurs du journal, dont la ligne éditoriale penche plutôt vers le centre-gauche du spectre idéologique.

Toutefois, nous précisons que tous les messages observés et analysés relèvent de la « basse politique » (*low-politics*), considérant qu'ils comportent des sujets liés aux échanges commerciaux et aux questions de commerce international. Dans sa déclaration, le premier ministre français exprime le souhait de voir le Canada plus présent sur la scène internationale, dans des régions comme le Moyen-Orient, l'Afrique et dans le cadre de l'ONU (Valls, 2016). Nous pouvons classifier cette affirmation dans la catégorie « haute-politique » (*high politics*).

Ainsi, nous pouvons assigner à l'indicateur de la variable dépendante « impact » de notre cadre opératoire, présenté dans le chapitre 3, le nombre de 15 messages dont le contenu est de nature politique à la suite de l'application du concept imposition d'un agenda.

6.1.2.2 Observation de la plateforme média traditionnelle *Le Monde* avant et après le déroulement du Sommet Canada-UE déroulé entre les 17 et 18 juillet 2019

Nous n'avons pas décelé des articles à ce sujet dans le journal.

6.1.2.3 Plateforme numérique Twitter : période du 20 octobre au 10 novembre 2016

6.1.2.3.1 Imposition d'un agenda (*Agenda setting*)

Le concept correspond à l'étape I_t dans le circuit de communication amorcé avec l'envoi des messages. Pour comprendre comment Twitter a été utilisé comme plateforme média par le gouvernement du Canada pour imposer un agenda (*agenda-setting*) à la veille de la signature de l'accord de libre-échange avec l'Union européenne, nous allons synthétiser dans la figure 6.1 toutes les publications parues au cours de la période mentionnée en fonction des thèmes abordés.

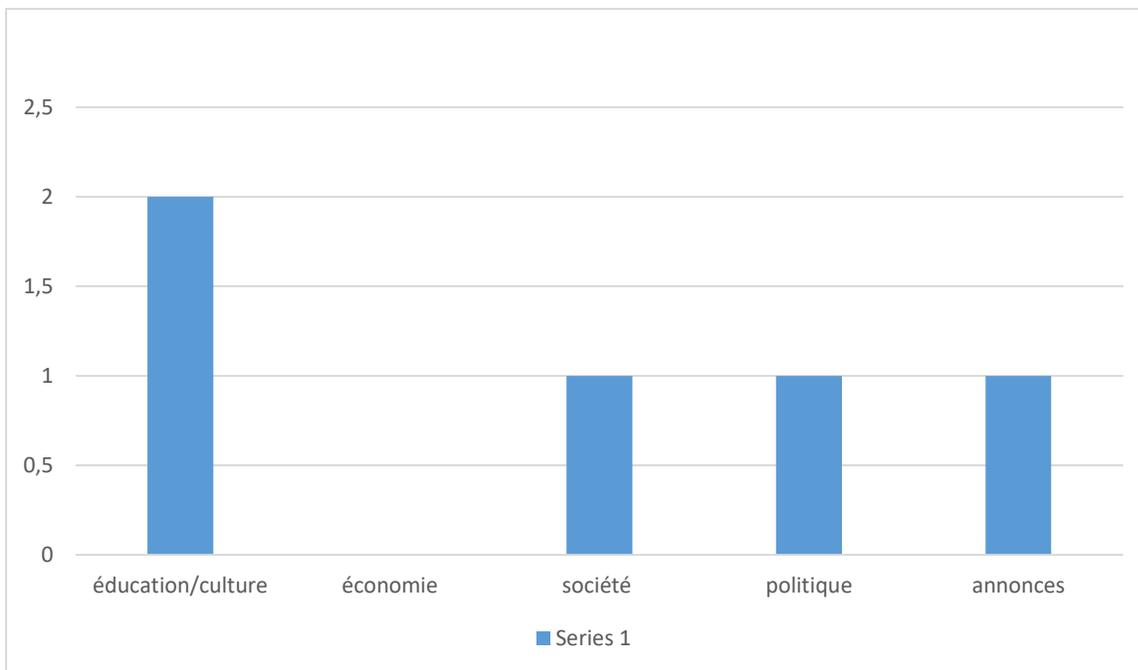


Figure 6.1 Imposer un agenda : publications parues en octobre 2016

La Mission du Canada (O_e) a émis sur Twitter pendant la période recensée cinq messages ($I_t=5$).

Le comptage des messages pour tout l'intervalle de temps nous permet d'observer que la fréquence des publications était très limitée. Les messages envoyés se résument à quelques mots, avec des

liens vers des « hashtag » utilisés souvent, à quelques reprises dans le même texte. Les photos publiées à l'intérieur des messages comprennent des images avec des personnes officielles (premier ministre du Canada, le président de la Commission européenne), prises dans des occasions qui découlent de leurs fonctions : devant un panneau de l'institution, en arrière d'un lutrin, lors d'une conférence de presse.

Prenons par exemple, l'annonce de la Mission quant « au plaisir d'avoir accueilli le premier ministre du Canada pour la signature de l'AECG ». Le texte du message, déployé sur une seule ligne de communication, est accompagné de quatre photos des dignitaires européens et du premier ministre canadien présentés en mode officiel. Malgré les circonstances favorables créées par la signature de l'accord commercial, nous n'avons pas trouvé des hyperliens vers des faits saillants ou des analyses plus approfondies sur les stipulations de l'entente. Bien que sommaire, le message qui date du 31 octobre 2016 est en lien direct avec l'actualité du moment, soit la signature de l'AECG lors du Sommet Canada-UE.



Canada Trade et 7 autres personnes

Malgré le fait que la Mission s'adresse à un public européen, avec lequel il est possible d'avoir une plateforme d'intérêts communs, nous n'avons pas distingué l'intention d'interagir pour que des discussions s'enchaînent par la suite. Les publications diffusées après la signature de l'entente ne font même pas une seule allusion aux enjeux qui entourent l'évènement déroulé le 30 octobre.

Le lendemain, la Mission publie un message sur l'Halloween. Aucune autre publication n'est affichée sur le compte Twitter pour les premiers dix jours de novembre.

Les autres messages diffusés par la Mission portent sur des annonces, sur la coopération dans le domaine scientifique et sur la visite sur place des récipiendaires d'un prix journalistique.

En raison du fait que nous disposons d'un seul article paru en 2003 dans *Le Monde*, nous ne pouvons pas faire une comparaison entre la modalité d'imposer un agenda (*agenda setting*) par l'entremise de Twitter en 2016 et celle observée en 2003. Par contre, si nous comparons uniquement les deux plateformes analysées en 2016, celle numérique et celle écrite, cette dernière était plus valorisée par le Canada. Ainsi, dans les textes publiés dans *Le Monde* nous avons eu la possibilité de voir les différentes positions du Canada et de la France sur l'accord de libre-échange et sur d'autres aspects reliés à la politique. Les messages du Canada étaient repris à plusieurs occasions et commentés par le journaliste et par les contreparties. Par contre, sur les réseaux sociaux, un seul message au contenu politique a été diffusé par le Canada sur Twitter à l'occasion du Sommet pour la signature de l'AECG.

6.1.2.3.2. Accroître la présence (*presence expansion*)

Si dans « l'imposition d'un agenda » nous observons l'intention de l'expéditeur, la Mission du Canada auprès de l'Union européenne, d'influencer l'opinion du destinataire, soit le public auquel elle s'adresse, le concept « accroître la présence » correspond à l'étape II_t dans le circuit de communication amorcé. Cette phase nous est utile pour vérifier dans quelle mesure le public européen manifeste une adhésion aux sujets proposés par la Mission du Canada.

Tout comme dans le chapitre précédent, « accroître la présence » se détermine par l'analyse des commentaires émis par les destinataires des messages (O_{ne}) en réponse aux publications de la Mission du Canada auprès de l'UE (O_e). Pour la période observée, les six messages envoyés n'ont reçu aucun commentaire.

Pour vérifier l'éventuel nombre de commentaires, nous avons choisi le message envoyé par la Mission du Canada qui présente la signature de l'AECG:



Nous n'avons recensé aucune tentative de la part de la Mission du Canada de répondre aux demandes du public européen. Le concept de « propagation de groupe (G) » que nous avons illustré au chapitre 3 ne peut être reproduit.

6.1.2.3.3 Générer une conversation

Dans le cas où aucun commentaire n'est formulé, le concept qui correspond à l'étape III_t et I_{t+1} ne peut être observé et analysé.

Dans la prochaine partie, nous allons reprendre l'observation du processus de communication sur le même fil Twitter de la Mission du Canada auprès de l'UE, trois ans après la signature de l'AECG lorsque les deux entités se rencontrent pour un autre Sommet au Canada.

6.1.3 Plateforme numérique Twitter; période du 3 juin au 30 juillet 2019

6.1.3.1 Imposition d'un agenda (*Agenda setting*)

Le concept correspond à l'étape I_t dans le circuit de communication amorcé avec l'envoi des messages. Nous avons intégré dans le tableau ci-dessous les données recueillies qui sont associées au déroulement du Sommet Canada-UE (figure 6.2):

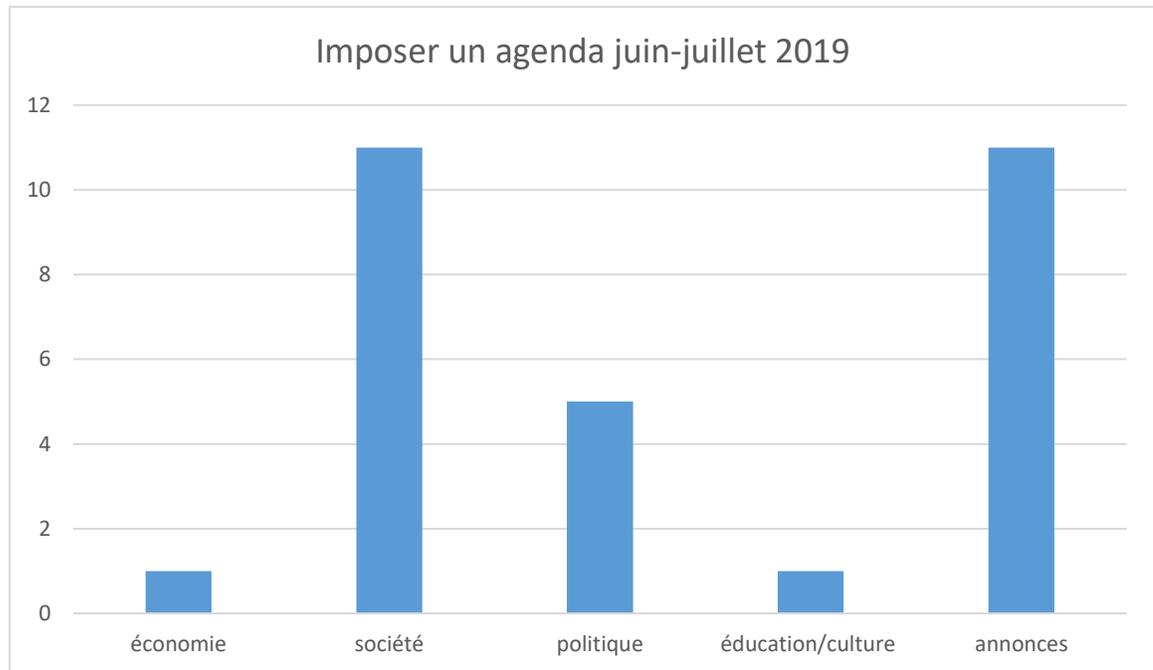


Figure 6.2 Données pour la période juin-juillet 2019

Nous avons recensé pendant la période étudiée trente (30) messages diffusés par la Mission du Canada auprès de l'UE ($I_t= 30$). Le tableau 5.1.3.1 nous montre que les annonces de la Mission et des messages portant sur la société étaient les plus nombreux. La fréquence de publication de la Mission est plus grande par rapport à celle de 2016, avec des messages qui sont émis à plusieurs reprises pendant une journée. Des photos professionnelles accompagnent les messages de la Mission du Canada. En même temps, nous notons tendance de publier plus de messages que pendant la période précédente. Toujours par rapport à 2016, la Mission a inséré des hyperliens vers les évènements auxquels elle fait référence.

L'exemple du message sur le financement innovant pour soutenir le développement des communautés est accompagné d'une image soignée :



Pour s'assurer que les personnes s'inscrivent aux panels des discussions, un suivi est réalisé par la Mission, en envoyant plusieurs messages sur le même sujet pendant la journée du 18 juin.

Les autres types des publications que la Mission a choisies, à part celles en lien avec la catégorie « société », se concentrent plutôt sur les annonces pour inciter les partenaires et d'autres organisations à participer à différents évènements : conférence sur la liberté des médias, conférence sur l'égalité des sexes, séminaire sur la protection des femmes-journalistes en zone de guerre. Dans l'un des messages, qui porte sur une campagne pour la liberté des médias, la Mission demande au public de s'exprimer sur cette question.

C'est pour la première fois dans notre recherche que nous identifions une invitation de la représentation diplomatique canadienne adressée directement aux acteurs internationaux non étatiques :

What do you want from the campaign to [#DefendMediaFreedom](#)? Panellists said keep drawing attention to those arrested or disappeared, talk to the ppl on the ground, keep it as a priority. And your thoughts?

[Traduire le Tweet](#)



6:49 AM · 14 juin 2019 · Twitter for iPhone

La demande a reçu cinq commentaires, que nous allons décortiquer dans la prochaine section du chapitre qui est consacrée à ces aspects.

Les messages dont le contenu est politique sont tous envoyés autour de l'évènement-phare que nous avons choisi comme référence temporelle, soit le 17^e Sommet Canada-UE. Les thèmes de discussion que seront abordés entre les leaders des deux entités sont présentés par la Mission, mais sans ajouter aucune autre information ou hyperlien pour le public. Nous comprenons que des éléments reliés à la « basse-politique » (*low-politics*) font l'objet des échanges lors du Sommet : la lutte contre les changements climatiques, la croissance économique, l'égalité des sexes. Un seul

sujet qui relève de la « haute-politique » (*high-politics*) est mentionné, soit celui de préserver l'ordre international sur la primauté du droit international.

Nous avons remarqué lors de notre observation un fait significatif, qui n'était pas rencontré à l'observation de l'autre étude de cas ou pendant la période analysée précédemment. Ainsi, à deux reprises, des personnes se sont insérées dans le fil de communication de la Mission sur Twitter. Le chargé d'affaires par intérim de l'ambassade des États-Unis, associé dans notre modèle exposé dans le chapitre 3 à une organisation étatique, (O_e), a envoyé un message de félicitations, le 1 juillet 2019, à l'occasion de la Fête du Canada. Une autre personne, cette fois-ci un consultant indépendant basé à Bruxelles, qui correspond donc au modèle d'une organisation des acteurs internationaux non étatiques (O_{ne}), s'interpose dans la conversation entamée par la Mission pour remercier deux anciens membres de la représentation diplomatique pour la qualité de leur travail sur un projet commun. Nous revenons sur les commentaires exprimés par le destinataire, en l'occurrence la Mission, dans la prochaine partie.

La seule annonce à caractère économique faite par la Mission porte sur une initiative gouvernementale, à travers « Assistance en Politique Publique pour les Féministes Internationales » qui vise à appuyer le secteur des PME dans dix-huit pays. Nous ne disposons pas de renseignements supplémentaires sur les pays européens qui éventuellement pourraient en bénéficier.

Dans la même veine, la Mission abonde dans la diffusion de publications qui ne font que reprendre, sous des formes légèrement modifiées, des messages qui avaient déjà été publiés.

Dans la prochaine partie, nous allons observer à travers le concept « accroître la présence » si les sujets abordés par la Mission conduisent à l'adhésion du public européen aux objectifs de politique étrangère du Canada.

6.1.3.2 Accroître la présence

Dans notre cas, « accroître la présence » se détermine à la suite d'une analyse des commentaires émis par le public européen (O_{ne}) en réponse aux messages de la Mission du Canada en Europe (O_e). Également, nous allons vérifier les commentaires émis par la Mission lorsqu'un autre acteur étatique (O_e) lui envoie des messages, tout comme un acteur non étatique (O_{ne}).

À cet effet, le nombre total de commentaires est de quarante et un (41) pour la période observée ($\Pi_t = 41$).

Selon la règle énoncée dans le cadre de l'étude de cas sur la Chine, nous vérifions les messages qui ont reçu des commentaires à la hauteur de 10 % du total des publications enregistrées. ($G > 10\%$).

Dans ce cas, la route de propagation devient $G > 1$

Route de propagation de $G(\text{roupe}) > 1$

	<i>Nombre de publications</i>	<i>G > 1</i>	<i>Ratio</i>
Canada	12	40	0,3%

Douze messages ont reçu au moins un commentaire (voir annexe du chapitre 5). Par contre, nous sommes en présence d'un ratio sous-unitaire, calculé par la division entre le numéro de publications et les commentaires reçus.

Nous rangeons ces commentaires en fonction des mêmes thèmes choisis dans le chapitre précédent, soit éducation/culture, économie, société, politique, à la seule exception de la catégorie « annonces », qui se substitue à la classification « services consulaires » (figure 6.3)

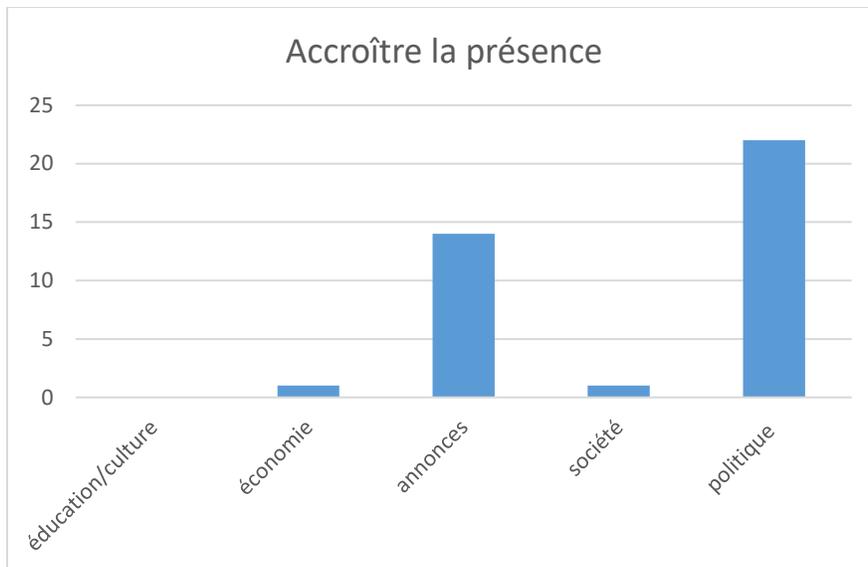


Figure 6.3 Contenus associés à la phase « Accroître la présence »

Nous constatons que les messages les plus commentés relèvent du domaine de la politique. Ainsi, à la suite de la diffusion du message sur le début du Sommet entre le Canada et l’UE à Montréal, nous avons décelé vingt-deux messages exprimés par des acteurs internationaux non étatiques. Ceux-ci sont très critiques, surtout envers le premier-ministre Trudeau. L’un des textes, par exemple, est une compilation en images des différentes décisions politiques ou des gestes de nature politique du politicien canadien. Un point d’interrogation apparaît en début du commentaire, sans que la personne rajoute des précisions. Aucun lien n’existe entre le sujet proposé par la Mission du Canada et la rétroaction en images qui suit. Par contre, c’est pour la première fois quand le récipiendaire d’un message répond à l’expéditeur en utilisant des images et non pas de mots.

Nous notons que tous les autres commentaires exprimés au sujet du message sur le Sommet à Montréal n’ont aucun lien avec l’évènement ou avec la politique, en mode particulier. Les personnes font des commentaires sur des dossiers comme le régime des visas pour les ressortissants de différents endroits du monde ou bien des remarques tendancieuses : « Le Canada et l’UE ne sont qu’une blague ». Un autre utilisateur a inséré, en réponse au message de la Mission, un extrait vidéo avec le député conservateur Pierre Poilievre qui avise le public sur la possibilité que le premier ministre augmente les taux d’imposition pour les Canadiens.



Par contre, d'autres commentaires aux messages politiques envoyés par la Mission le 17 juillet, sont plutôt favorables aux bien-fondés de l'accord. Une recherche plus approfondie sur les personnes ou sur les organisations qui se sont exprimées au sujet de l'entente nous montre qu'il s'agit, en fait, d'autres représentants fédéraux ou des organismes associés au gouvernement qui s'insèrent dans le fil de la discussion. Un internaute, avec une affiliation auprès d'un syndicat d'ouvriers européens, adresse même par son commentaire, une question rhétorique sur le renforcement des mesures concernant le développement durable.



Tom Jenkins @EUraTol · 18 juil. 2019

En réponse à @Canada2EU @CanadianPM et 9 autres personnes

What about toughening up enforcement measures in #CETA #sustainabledevelopment chapter?



À part les commentaires qui sont en lien avec la politique, nous notons aussi ceux qui sont exprimés à la suite d'une demande précise adressée par la Mission sur la campagne pour défendre les médias. Le leitmotiv des quatre réponses données par les récipiendaires était que les médias étaient « manipulés », qu'ils « déstabilisent » (*subversion*) l'électorat et qu'ils doivent rendre des comptes pour leur activités. Une autre réponse exige aux gouvernements des pays occidentaux de défendre les médias au lieu de promouvoir les intérêts des compagnies privées et les intérêts politiques.

À deux reprises, après les critiques exprimées envers les gouvernements, dans le contenu des commentaires émerge le hashtag *Free Assange*. Le fait que des acteurs internationaux non étatiques répondent à l'invitation de la Mission, montre qu'il y a un arrimage entre les deux parties sur le thème de la liberté des médias. Par contre, nous ne disposons d'aucun commentaire lorsque l'éducation est le sujet proposé par la Mission.

Dans la même veine, les thèmes qui rentrent dans la catégorie « société » ont suscité trois commentaires à l'adresse du Canada.

À cet effet, à la publication de la Mission sur la tenue d'une conférence pour la défense des médias, dans l'un des commentaires (présenté ci-joint), une internaute répond qu'au Canada, les médias communiquent des nouvelles « fausses, non-crédibles » (*gags stories*) :



Grumpy Grandma of the North @grumpy_north · 11 juil. 2019

En réponse à @Canada2EU @IrwinCotler et 8 autres personnes

They need 2 shine a light on hypocrisy of media today. Every story has 2 b approved by media owners AND won't offend the purchasers of advertising space. Between these 2 entities there IS NO unbiased reporting anymore. Canada may not imprison or behead but it still gags stories.



Les deux autres commentaires s'inscrivent dans la même ligne critique envers le Canada. Ainsi, nous retrouvons des qualificatifs comme « honte » ou « des nouvelles biaisées » à l'égard des médias du pays.

Quant aux deux messages initiés par des acteurs internationaux, étatiques et non étatiques, la Mission a exprimé des commentaires, quoi que dans une manière familière : elle a remercié la Délégation de l'UE à Ottawa pour le message (qui portait sur la célébration de la Fête du Canada) et a répondu avec une blague sur la rupture de stock du fromage « poutine » à Bruxelles signalée par un utilisateur de Twitter. Même si la Mission finissait sa réponse avec un point d'interrogation, aucune rétroaction de la part de l'utilisateur ne s'en est suivie.

Enfin, nous n'avons identifié aucun commentaire en lien avec le domaine de l'éducation.

À la lumière des analyses effectuées, nous pouvons affirmer qu'il y a une concordance entre les sujets proposés par la Mission et les commentaires exprimés par les abonnés au fil Twitter de la Mission, mais la route de propagation qui a un ratio de 0,3 % est trop faible pour pouvoir considérer que le bien-fondé du concept « accroître la présence » est bien appliqué dans ce cas. En plus, chaque fois que la Mission essaie de susciter des commentaires sur un thème, les utilisateurs critiquent le Canada ouvertement.

6.1.3.3 Générer une conversation

Comme déjà précisé, cette phase correspond à la partie III_t du circuit amorcé initialement et à l'étape I_{t+1} du nouveau circuit engagé sur la base d'une éventuelle rétroaction de la part des utilisateurs.

Les propos de Bjola (2014) sur le rôle pivot de la phase III_t et I_{t+1} dans le processus de transmission des informations sur Twitter restent valides dans ce cas-ci.

Nous regardons alors si après l'envoi d'un message, suivi d'un commentaire de la part du récipiendaire, la Mission du Canada donne une rétroaction pour que le dialogue sur le fil de conversation devienne engageant. Ainsi, pour les deux intervalles de temps étudiés, en 2016 et en 2019, nous n'avons pas identifié des rétroactions données par la Mission du Canada aux commentaires du public. L'effet pivot ne s'est pas produit et un autre circuit de discussions I_{t+1} n'a pas été initié. À deux reprises, quand les internautes ont adressé des questions à partir desquelles la Mission aurait pu amorcer une conversation sur le circuit I_{t+1} , l'opportunité était créée pour répondre et engager ainsi une discussion. Ce ne fut pas le cas.

De ce fait, la Mission a éliminé la possibilité qu'on ait une troisième phase (III_t) ou un circuit répétitif, I_{t+1} , II_{t+1} et III_{t+1} . Dans ces conditions, nous ne pouvons pas évaluer les indicateurs de la variable indépendante.

Cela conclut notre deuxième étude de cas. Le concept que nous avons utilisé pour dresser le portrait des stratégies de communication des représentations diplomatiques canadiennes en Chine et dans l'UE nous offre des résultats qui permettent de vérifier notre hypothèse de recherche. Les conclusions sur l'ensemble de notre étude sur la diplomatie numérique canadienne seront également présentées dans la prochaine partie.

REMARQUES FINALES

CHAPITRE 7 : RÉSULTATS

Nous testons maintenant l'hypothèse énoncée dans le chapitre 1 de la deuxième partie, pour que le point de vue final de notre recherche soit appuyé par la mise en relation des données chiffrées. Cela nous permet de garantir une rigueur dans la formulation des conclusions relatives à la communication que la diplomatie canadienne emploie à l'ère du numérique.

Pour mieux illustrer les chiffres recueillis, nous les insérons dans des tableaux à côté des indicateurs présentés dans notre cadre opératoire. Voici ce qui en résulte de cette opération pour les deux études de cas :

7.1 Chine

Tableau 7.1 Indicateur variable indépendante

Message d'origine de l'émetteur (O _e)		Commentaires des acteurs non étatiques (C _{ne})	Rétroaction (R _e)
18		5077	0
46		2536	0
Total	64	7613	0
Message d'origine de l'émetteur non étatique (O _{ne})		Commentaires de l'État (C _e)	Rétroaction (R _{ne})
0		0	0

Interactivité III (t), III (t+1) et III (t+n.)	I= f (O _e , O _{ne} , R _e , R _{ne})	R _e , R _{ne} = f (C _e , C _{ne})
	I= f (64, 0, 0, 0)	0, 0= f (0, 7613)
I=0	0	0

Tableau 7.2 Indicateur variable dépendante

Messages interactifs favorables	0
Impact	0

7.2 Union européenne

Tableau 7.3 Indicateur variable indépendante

Message d'origine de l'émetteur (O _e)		Commentaires des acteurs non étatiques (C _{ne})	Rétroaction (R _e)
6		0	0
30		41	0
Total	36	41	0
Message d'origine de l'émetteur non étatique (O _{ne})		Commentaires de l'État (C _e)	Rétroaction (R _{ne})
1		1	0

Interactivité III (t), III (t+1) et III (t+n.)	$I = f(O_e, O_{ne}, R_e, R_{ne})$	$R_e, R_{ne} = f(C_e, C_{ne})$
	$I = f(36, 1, 0, 0)$	$0, 0 = f(1, 41)$
I=0	0	0

Tableau 7.4 Indicateur variable dépendante

Messages interactifs favorables	0
Impact	0

L'observation des tableaux et l'analyse des indicateurs que nous avons présentés nous montrent que dans les opérations III (t), III (t+1) et III (t+n) il n'y a aucun message favorable.

L'hypothèse formulée, qui stipule que « *l'impact de la diplomatie canadienne demeure inchangé en raison du type d'engagement entre le gouvernement et les acteurs non étatiques internationaux* » est validée. « Inchangé » ici veut dire que la diplomatie publique du Canada n'a pas intégré dans son cadre le concept d'interactivité qui lui aurait permis d'obtenir d'autres résultats, comme par exemple le ralliement du public étranger à ses positions politiques.

Conclusion

À la lumière de cette recherche, quelle conclusion tirons-nous sur la diplomatie publique canadienne et quelle est l'actualité de ses transformations à l'ère numérique?

D'abord, les constats tirés dans la récitation des écrits nous montrent que les auteurs que nous avons cités avaient anticipé largement le rôle grandissant de l'information dans le dialogue social. La volatilité des informations, par exemple, exposée par Hayden (2013), s'avère une certitude sur le fait que le climat politique international implique l'imprédictibilité des anciennes relations à l'extérieur des États. Les nouvelles formes qui circonscrivent la diplomatie incluent, à part la capacité de persuader des réseaux, l'engagement demandé aux mêmes réseaux pour obtenir des résultats. La diplomatie publique canadienne n'a pas réussi, d'après les résultats que nous avons obtenus, à assurer l'engagement que nous avons mentionné dans l'élaboration de notre hypothèse : « l'impact de la diplomatie publique canadienne demeure inchangé en raison du type d'engagement entre le gouvernement et les acteurs non étatiques internationaux ». March nous avisait qu'il est possible que les organisations aient des biais qui peuvent alourdir des décisions à prendre. L'exemple des informations qui, malgré leur abondance, n'ont pas d'envergure est très approprié dans le cas du Canada et sa diplomatie publique en Chine.

Pourtant, des biais peuvent alourdir ces décisions appartenant aux organisations et aux individus. À cet effet, March (1981, p. 57) nous donne l'exemple des informations qui, malgré leur abondance, n'ont pas d'envergure.

Selon Hayden (2013, p. 22) la volatilité doit être comprise comme une description du climat politique international qui implique l'imprédictibilité des anciennes relations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des États.

Ces relations obligent à des négociations, à des discussions qui cherchent un compromis raisonnable et aussi à accepter une certaine prévalence des intérêts des autres face aux propres avantages qui ne suivent pas forcément l'utilité maximale individuelle.

À la lumière de la recherche effectuée, le regard que nous portons sur la validation de l'hypothèse permet de tirer des conclusions sur la pratique diplomatique canadienne et son approche communicationnelle.

Les deux études de cas présentés ont démontré comment la relation entre le concept de l'interactivité, très nouveau parmi les outils dont les diplomates disposent, et l'impact que celui-ci détermine au niveau d'un public étranger, est centrale dans le cadre de la diplomatie publique.

Cette dernière, vue plus récemment comme « la totalité des réseaux entendus globalement pour le développement des directions partagées » (Castells, 2009), atteste la « centralité » que nous avons mentionnée. Comment établir des « directions partagées » qui sont la base de la diplomatie publique dans le tout développement des réseaux entendus globalement entre les différentes entités étatiques et le public étranger sinon par une double voie qui offre cette possibilité de développement? Strauß et Kruikemeier (2015) avaient énoncé qu'une communication interactive est efficace sur Twitter puisqu'elle aide le public à rester « engagé ».

Or, malgré la disponibilité pour un engagement avec le public étranger, les avantages communicationnels du Canada ne découlent pas de cette possibilité : en aucun moment, ni dans le cas de la Chine ni dans celui de l'UE, les commentaires qui auraient mérité une rétroaction ne l'ont pas reçue. Malgré une structure sociale différente entre le public chinois et celui européen, le Canada s'est montré fermé à l'idée de dialoguer avec les récepteurs de ses messages. Baxter et Marcella (2012) constataient déjà qu'il y a une « réticence générale » de la part des gouvernements à répondre aux questions difficiles ou aux critiques adressées par le public. Leur idée repose sur l'assertion que l'absence de communication interactive est due à l'intolérance envers les risques à assumer lorsque des « faux pas » peuvent intervenir dans le processus de communication. Une telle situation s'est produite, par exemple, lors d'un message envoyé par l'Ambassade américaine dans un pays du Moyen-Orient. Ainsi, en septembre 2012, lorsque des manifestations avaient lieu devant le siège de la représentation diplomatique, le message publié sur le Twitter officiel de l'Ambassade à Cairo rejetait ces actions entreprises « par ceux qui ont abusé du droit de s'exprimer qui est universel, pour blesser les autres dans leur croyance religieuse » (Baxter et Marcella cités par Holmes, 2013). D'après Wichowski (2013, p. 80) la publication a fait des vagues, en entraînant des critiques internes à l'adresse de l'administration Obama : « l'Ambassade américaine a choisi

le 11 septembre pour s'excuser pour avoir blessé, dans son esprit, la communauté musulmane ». L'erreur fut tellement grave que l'administration américaine a démenti avoir approuvé un tel contenu et elle l'a effacé de son fil Twitter quelques heures plus tard (Wichowski, 2013).

Il est compréhensible que les diplomates soient prudents dans leur approche communicationnelle, surtout quand ils envoient des messages dans un environnement qui est, *à priori*, hostile aux valeurs transmises par l'entremise des publications. Mais, il est difficile de comprendre pourquoi les diplomates canadiens basés à Bruxelles hésitent à s'engager dans des échanges avec le public situé dans les pays de l'UE dans son ensemble. Le format de notre étude ne nous donne pas la possibilité de présenter le bien-fondé d'une telle décision, soit de ne pas donner de rétroaction aux commentaires du public. Nous nous rappelons, dans ces circonstances, la définition des politiques publiques donnée par Lasswell (1958) selon laquelle ces dernières « constituent l'ensemble de qu'est-ce que les gouvernements font ou ne font pas ». L'interprétation de l'absence de l'interactivité de la part du Canada à travers cette définition nous montre que le pays n'a pas actualisé dans sa politique publique destinée à l'étranger le volet communication. Or, la politique étrangère est consubstantielle à l'évolution des sociétés, selon Michaud et Mballa (2016, p. 233). Ces deux auteurs évoquent l'aspect de continuum, auquel Lasswell (1958) se referait déjà quand il définissait la politique publique comme un processus. Lemieux, lui aussi cité par Michaud et Mballa (2016, p. 233), conçoit ce processus comme relié, entre autres, à celui de la mise en œuvre des politiques publiques. Or, à cet effet, Paquin (2014, p. 201) nous avise que pour analyser la mise en œuvre des processus de politique étrangère, il faut prendre en considération l'aspect de l'évaluation des résultats. Pour cela, il faut que la formulation initiale des objectifs de politique étrangère recèle l'intention ou la finalité évaluative tant sur le plan empirique que sur le plan herméneutique (Michaud et Mballa, 2014). Voici un extrait du discours sur la politique étrangère canadienne à l'égard de la Chine, prononcé au Parlement, en 2017, par la ministre des Affaires mondiales, Chrystia Freeland :

Le premier défi est l'émergence rapide de l'ensemble du Sud et de l'Asie, plus particulièrement de la Chine, et le besoin d'intégrer ces pays au régime économique et politique mondial d'une façon additive, qui préserve le meilleur de l'ordre qui régnait avant leur croissance et qui tient compte de la menace existentielle des changements climatiques. (Freeland, 2017)

Trois intentions sur le plan empirique se distinguent dans les énoncés de la ministre Freeland, soit « le besoin d'intégration », « la préservation de l'ordre d'avant », « la prise de conscience », sans que des références sur la finalité évaluative d'une telle démarche soient précisées.

L'association de ces propositions au fait qu'en aucun moment le Canada n'a engagé un dialogue interactif avec les acteurs non étatiques chinois, comme le démontre la validation de notre hypothèse, nous indique qu'il y a une différence majeure, voire un clivage, entre les objectifs assumés et leur atteinte.

Quant à l'Europe, l'état de la situation concernant les objectifs politiques assumés par le discours de 2017 présente les mêmes paramètres que celui de la Chine. La cheffe de la diplomatie canadienne vante les vertus de la création des institutions internationales au cœur desquelles se trouvent les pays de l'Europe, les États-Unis et le Canada. C'est sur cette base de multilatéralisme que l'AECG est « appuyé chaudement par le Canada » (Freeland, 2017).

Pourtant, l'absence de l'interactivité dans le dialogue avec les acteurs non étatiques européens, présentés comme bâtisseurs de l'ordre mondial après la guerre, constitue une preuve qu'il y a encore un décalage entre les objectifs de politique étrangère et leur atteinte.

Cependant, le principe dialogique fait partie des volets de la pensée complexe nécessaire pour résoudre des problèmes systémiques (Morin, 2014). Dans l'ouvrage « Introduction à la pensée complexe », le concept dialogique, sur lequel nous nous sommes concentrés dans l'analyse des études de cas, est présenté comme « une interrelation entre plusieurs éléments, pouvant être opposés, mais qui collaborent » (Morin, 2014). La complexité ici est vue comme une caractérisation du processus communicationnel étatique, qui est qualifié ainsi grâce au fait qu'il est social, mêlant une multiplicité d'acteurs (Fusi, 2014). Bien qu'il soit complexe, le processus communicationnel fait appel à la rationalisation, d'après Fusi (2014, p. 12), question qui se justifie par une médiatisation des actions politique.

Or, les messages associés aux actions politiques de l'État ne faisaient pas partie de la stratégie canadienne de communication dans les deux cas. Les commentaires politiques exprimés par les acteurs internationaux non étatiques ne recevaient non plus de rétroaction, donc l'occasion de diffuser du contenu pour médiatiser les sujets de nature politique n'était pas fructifiée.

Nous avons vu que l'interactivité ne s'avérait pas un concept utile pour exercer la diplomatie publique canadienne. Pour que l'analyse d'une politique étrangère soit complète, comme proposé par Rossi et Freeman (2004), cités par Michaud et Mballa dans leur ouvrage (2014, p.235), il faut se préoccuper de sa finalité ultime. L'un des éléments qui définissent cette finalité est selon Michaud et Mballa (2014, p.235) la prise en charge des populations des États visés. En ce qui concerne les cas de la Chine et de l'Union européenne, la prise en charge se traduit par un impact auprès des populations respectives. Nous avons réussi, avec notre recherche, de montrer qu'il est difficile à saisir un impact à la diplomatie publique tant que l'interactivité n'émerge pas.

Dans la même veine, nous pouvons affirmer que grâce à ce que nous avons observé au sein de l'échantillon utilisé, de la généralisabilité des résultats, la validité externe de la recherche est très élevée. Ce niveau est atteint aussi puisque nous avons respecté les critères de révision de Campbell (1959, p. 47), pour qui la validité externe répond aussi à des questions qui portent sur quelles populations, à quels contextes et à quelles variables l'effet enregistré peut être étendu.

Par contre, la démonstration que nous avons effectuée constitue un préalable à des études futures et sa caractéristique principale est que le déploiement du processus de recherche s'est appuyé sur un minimum de connaissances (Trudel, Simard et Vonarx, 2007). Nous avons intégré des recommandations selon lesquelles la recherche exploratoire permettrait de baliser une réalité à étudier ou de choisir les méthodes de collecte de données les plus appropriées (Trudel, Simard et Vonarx, 2007). D'ailleurs, l'étendue de la documentation empirique utilisée dans notre analyse vise justement la découverte des aspects distincts de cette réalité et la sélection des sources de données capables d'informer sur lesdits aspects. Si nous partons du principe que la recherche exploratoire sert à produire des connaissances sur des phénomènes inconnus comme Trudel, Simard et Vonarx (2007) mentionne, notre objectif de recherche a été atteint.

La recherche entreprise pourra jouir d'une double portée : elle est utile tant aux chercheurs qui peuvent la consulter qu'aux praticiens de la diplomatie. Les chercheurs peuvent trouver des pistes de réflexion sur la transformation de diplomatie publique lorsque la présence étatique sur les médias sociaux est en expansion continue et les défis que cela suppose; les praticiens peuvent la concevoir comme un instrument qui sert de base pour l'adoption d'éventuelles normes d'usage. Nonobstant le fait que la recherche n'a pas comme but d'établir un cadre normatif pour que les

meilleures pratiques soient adoptées par les diplomates, ses résultats peuvent susciter des interrogations sur deux paliers : la manière stratégique de traiter avec les acteurs internationaux non étatiques et l'opportunité de repenser les dépenses budgétaires pour le personnel affecté aux tâches communicationnelles.

Un autre aspect significatif de notre recherche est le fait qu'elle se base sur un modèle conceptuel qu'on applique à la diplomatie canadienne. Celui-ci permet de mesurer les indicateurs à la suite de l'application d'une grille qui comprend à la fois, les anciennes méthodes utilisées dans la diplomatie publique, l'analyse de l'arrimage entre les commentaires du récepteur de messages et les représentations diplomatiques tout comme la rétroaction sur le fil de discussions. Nous comblons ainsi un écart identifié à la lecture des articles scientifiques entre la théorie sur la diplomatie et l'émergence du numérique. En même temps, ce modèle peut aider les chercheurs dans leur travail scientifique sur l'étude de la diplomatie. Toutefois, notre thèse porte sur l'inflexion entre la diplomatie publique et celle numérique et elle non pas sur l'ensemble de l'étude sur la diplomatie.

À part les chercheurs, les praticiens aussi peuvent trouver, à la lecture de la thèse, des solutions en communication qui leur permettent d'atteindre des objectifs de politique étrangère du gouvernement. Une contribution clé de notre recherche est celle de trouver la nature de la relation entre l'interactivité sur les médias sociaux et l'impact qu'elle détermine dans la diplomatie. Des variables associées à ces éléments peuvent être utilisées pour créer du changement au niveau des politiques publiques dans des pays autoritaires ou bien de parvenir à avoir un ralliement aux positions exprimées par le Canada.

Les résultats de notre recherche sont originaux par rapport aux autres approches utilisées dans l'avancement des connaissances sur la diplomatie publique canadienne. Les écrits recensés à ce sujet font état de quelques concepts hérités des travaux qualitatifs élaborés autour des années 2010. La grande majorité des ceux-ci se réfère plutôt à l'impact général des médias sociaux sur la diplomatie publique, mais sans aller en profondeur pour étayer les conséquences pour la diplomatie canadienne.

Notre recherche se base sur un cadre théorique qui englobe les communications numériques (Milad, Caron) avec des éléments définatoires de la diplomatie traditionnelle, celle contemporaine, publique et numérique. Le choix des espaces où la diplomatie publique a été observée et analysée minutieusement, en Chine et dans l'UE, offre une dimension qui malgré ses limites inhérentes, apporte des significations importantes pour les diplomates : ils doivent transmettre du contenu numérique, mais en même temps, doivent rester au centre des réseaux numériques qu'ils ont bâtis.

Bibliographie et références

ADLER, Emanuel (1997). *Seizing the Middle Ground: Constructivism in World Politics*, dans *European Journal of International Relations*, vol. 3, no 3, p. 319-363.

AFFAIRES MONDIALES CANADA (2021). *Médias Sociaux*, [en ligne], <https://www.international.gc.ca/global-affaires-affaires-mondiales/corporate-ministere/contact-contactez/social-media-medias-sociaux.aspx?lang=fra>, page consultée régulièrement depuis 2017.

ALLISON, Graham et ZELIKOV, Philip (1999). « Essence of Decision: Explaining the Cuban Missile Crisis », édition Longman, New York.

ANGELERGUES, J. (1994). *Contre-transfert et création*, dans *Revue française de Psychanalyse*, no. 5, p. 1535.

ANDERS, Gunther (1980). *L'obsolescence de l'homme. Sur la destruction de la vie à l'époque de la troisième révolution industrielle*. Paris, Fario, Collection Ivrea.

ARNOLD, Samantha (2005). *From third pillar to public diplomacy* dans Culture and Canadian Foreign Policy, NEPSIA, New Scholar Conference, Waterloo.

ARSÈNE, Séverine (2011). *Internet et politique en Chine*, Karthala, dans *Recherches Internationales*, p. 420.

AURAY, N. (2009). *Pirates en réseau. Prédation, détournement et exigence de justice*, dans *Esprit*, juillet, p. 168-180.

BADIE, Bertrand (2007). *Le multilatéralisme. Nouvelles formes de l'action internationale* dans *La Découverte*.

BALLE, Francis (1990). *Introduction aux médias*. Presses Universitaire de France. [en ligne], <https://excerpts.numilog.com/books/9782130467465.pdf>

BARIBEAU, Colette et ROYER, Chantal (2012). « L'entretien individuel en recherche qualitative : usages et modes de présentation », dans la *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 38, no.1, p. 23-45, 138.

BARTON, C. (2012). « Twitter diplomacy », [en ligne], http://www.nzherald.co.nz/business/news/article.cfm?c_id=3&objectid=10828967

- BAXTER, G., et MARCELLA, R. (2012). *Does Scotland 'like' this? Social media use by political parties and candidates in Scotland during the 2010 UK general election campaign*, dans *Libri*, vol. 62, no.2, p.109–124.
- BATISTELLA, Dario (2012). *Théories des relations internationales*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, p. 13.
- BÉLY, Lucien (2012). « L'invention de la diplomatie » dans Robert Frank, *Pour l'histoire des relations internationales*, PUF, p. 107-108.
- BERRIDGE, Geoff (2004). *A dictionary of Diplomacy*, second edition, Palgrave MacMillan, p. 28.
- BERRIDGE, G. (2004). *Diplomatic Classes: Selected Texts from Commynes to Vattel: Studies in Diplomacy and International Relations*. Houndmills, Grande Bretagne, Palgrave Macmillan
- BERTOT, John (2010). *Using ICT to create a culture of transparency: E-government and social as openness and anti-corruption tools for societies*, dans *Government Information Quaterly*, vol.27, no. 3.
- BJOLA, Corneliu et HOLMES, Marcus (2015). *Digital Diplomacy. Theory and Practice*. p. 3, 4, 5, 33, Routledge New Diplomacy Studies.
- BLATTBERG, Robert et DEIGHTON, John (1991). *Interactive marketing: exploiting the age of addressability*, dans *MIT Sloan Management Review*, Magazine Fall.
- BOLEWSKI, Wilfried (2007). *Diplomacy and International Law in Globalized Relations*, ed. Springer, p. 51.
- BULL, H (1997). *The Anarchical Society: a study of order in World Politics*, p.156, 2nd ed. Houndmills, UK. Macmillan.
- CABLE, James (1998). *The Political Influence of the Naval Force in History*, Basingstoke, Palgrave, Macmillan.
- CARON, Daniel. J. (2011). « Web Ht.0 ». Paris, Hermann Éditeurs, p. 47- 103.
- CARON, Daniel. J. (2014). « L'Homme imbibe. De l'oral au numérique: en enjeu pour l'avenir des cultures? », Paris, Hermann Éditeurs, p. 58-81.
- CAMPBELL, Donald (1959). *Convergent and discriminant validation by the multitrait-multimethod matrix*, avec Donald W. Fiske, *Psychological Bulletin* 56/1959 no. 2.

- CASILLI, Antonio. A (2010). « Les liaisons numériques. Vers une nouvelle sociabilité ? » Paris, Édition su Soleil, p. 19-116.
- CASTELLS, Manuel (2009). *Communication et pouvoir*, trad. de l'anglais par M. Rigaud-Drayton, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, coll. 54.
- CHATTERJEE, C. (2007). *International Law and Diplomacy*. London, Routledge
- CHHABRA, Radhika (2020). *Twitter Diplomacy: A Brief Analysis*, dans ORF Issue Brief No. 335, January 2020, Observer Research Foundation.
- CHECKEL, Jeffrey T. (1998). *The Constructivist Turn in International Relations Theory* dans *World Politics*, vol.50, no2 (janvier), p. 324-348.
- CHOMSKY, Noam (2011). *Is the World Too Big to Fail?* dans “The Contours of Global Order”, ed. Tom Dispatch.
- CLARKE, Amanda (2012, 2013). *BUSINESS AS USUAL? An evaluation of British and Canadian digital diplomacy as policy change* dans Bjola et Liu, *Digital Diplomacy*.
- COLLIARD, Claude-Albert (1961). *La Convention de Vienne sur les relations diplomatiques*, dans *Annuaire français de droit international*, volume 7, 1961. p. 3-42.
- COPELAND, D. (2004). *Guerrilla Diplomacy: Delivering International Policy in a Digital World* dans *Canadian Foreign Policy*, no.2, p.165
- COPELAND, D. (2018). *Innovation, adaptation and foreign policy in the age of globalization: is Global Affairs Canada fit for purpose?* dans *Canadian Foreign Policy Journal*, 24, p.372-377.
- CONSTANTINOU, Costas (1996). *On the way to diplomacy*, University of Minesotta Press.
- COX, Douglas (2013). *Interview with Professor Cox*, [en ligne], <http://www.cunylawreview.org/podcast/interview-with-professor-douglas-cox-part-2/>
- COULON, Jocelyn (2021). *Le Canada a la recherche d'une identité internationale*, les Presses de l'université de Montréal.
- COWAN, Geoffrey et ARSENAULT, Amelia (2008). *Moving from Monologue to Dialogue to Collaboration: The Three Layers of Public Diplomacy* dans *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science* vol.616, no.10.
- CRIADO, JI, SANDOVAL, A et GIL-GARCIA, JR (2013). *Government innovation through social media* dans *Government Information Quarterly*, nr. 30, p.319–326.

- DAVIS, Mai'a K. Cross (2011). *Europe, a smart power?* dans *International Politics*, vol.48, no. 6. p. 691-706.
- DAVISON, Philips (1974). *Mass communication and conflict resolution: the role of information media in the advancement of international understanding*, Praeger edition.
- DE SENARCLENS, Pierre et ARIFFIN, Yohan (2006). *La politique internationale : Théories enjeux contemporains*, 5^e édition, Paris, Armand Colin, p19.
- DEBAA, Audrey (2010). *Le principe de proportionnalité en droit international humanitaire*.
- DEBRAY, Régis (2000). *Introduction à la médiologie*, Paris, Presses Universitaire de France, p. 40-69.
- DEIBERT, Ronald (1997). *Parchement, Printing and Hypermedia: Communications in World Order Transformation*, New York, Columbia University Press. p.147.
- DEIBERT, Ronald (2002). *Hyper-realities of World Politics. Theorizing the Communications Revolution*, dans *Cyberdiplomacy: Foreign Policy in the 21st Century*. Montreal and Kingston: McGill-Queen's University Press, p. 27.
- DESCHENAUX, Frédéric et BOURDON, Sylvain (2005). *Introduction à la recherche qualitative informatisée*, [en ligne], <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/Cahiers%20pedagogiques/nvivo-2-0.pdf>, page consulte le 12 octobre 2021.
- DEVA, Nirj (2018). Des eurodéputés ont mené des négociations "secrètes" avec Pyongyang, [en ligne], <https://www.europe1.fr/international/des-eurodeputes-ont-mene-des-negociations-secretes-avec-pyongyang-3599501>, page consultée en 2019.
- DEUTSCH, Robert (1966). « Nationalism and Social Communication. An inquiry into the Foundations of Nationality », MIT Press Classic, Harvard p. 98.
- DIGITAL DIPLOMACY INDEX (2020). *The online influence of world powers, measured by data*, [en ligne], <https://digital-diplomacy-index.com/>, page consultée le 23 novembre 2021.
- DIERKES, Julien et LEGAULT, Grégoire-François (2014). « Le temps est venu d'introduire un plan pour la diplomatie numérique canadienne », Open Canada, [en ligne], <https://www.opencanada.org/features/le-temps-est-venu-dintroduire-un-plan-pour-la-diplomatie-numerique-canadienne/>
- DIZARD, W.P. (2001). *Digital Diplomacy: U.S. Foreign Policy in the Information Age*: Dubois et Ford *International Journal of Communication* 9 (2015), 2067–20.

- DOBRYNIN, Anatoly (1997). *In confidence*, Random House Value Publishing.
- DOVER, Paul et SCOTT, Hamish (2015). *The emergence of diplomacy*, Oxford Handbook, Volume 2, p. 43.
- DOUEIHI, Milad (2011). Un humanisme numérique, dans *Communication et Langage*, Vol.1, no. 167.
- DUBOIS, Elisabeth et FORD, Heather (2015). «Trace Interviews: An actor- centered approached » dans *International Journal of Communication* 9, p. 2067–2091
- DUPREY, Elie (2012). *Diplomatie secrète et nouveaux acteurs des RI : le cas de l'opération Pennsylvania au Vietnam* dans *Perspectives Internationales*, janvier-mars 2012, no. 1, p. 141-150.
- ECONOMIST, The. (2012). Virtual Relations. In *The Economist*.
- EMERSON, Ralph. (1841). *Essays, First Series. Self-reliance*. [en ligne], <https://archive.vcu.edu/english/engweb/transcendentalism/authors/emerson/essays/selfreliance.html>, page consultée le 1 octobre 2019.
- EVANS, B. (2008). «Towards a model of understanding social search » dans *Proc. of the 2008 ACM Conf. on Computer Supported Cooperative Work*, p.33.
- ÉTATS-UNIS. STATE DEPARTEMENT (2008). *Condolezza Rice : Remarks on transformational diplomacy*, Washington, le département. [en ligne], <http://web.archive.org/web/20080213090001/http://www.state.gov/secretary/rm/2008/02/100703.htm>
- ÉTATS-UNIS. STATE DEPARTEMENT (2010). *21st Century Statecraft*, Washington, le département. [en ligne], <http://www.state.gov/statecraft/overview/>
- FARIS, David. (2012). “Dissent and Revolution in a Digital Age: Social Media, Blogging and Activism in Egypt” London, Ed. I.B. Tauris and Co.
- FLYVBJERG, B. (2011). « Case study. In: N. K. Denzin and Y. S. Lincoln » (eds.). *The Sage Handbook of Qualitative Research, 4th ed. Thousand Oaks, CA: Sage*, p. 301–316.
- FINNEMORE, Martha (1996). *National Interests in International Society*, Ithaca/Londres, Cornell University Press, p. 154.
- FREEMAN, C.W. (1997). *Art of power. Statecraft and diplomacy*. Washington DC: United States Institutes of Peace Press.
- FUNK, Carolyn L. (1999). *Bringing the Candidate into Models of Candidate Evaluation*. *The Journal of Politics* 61(3), p. 700-720.

- FONG, Ben (2010). *Didn't You Get the Memo? Changing Discourses of Diplomacy in the Age of Information* dans *International Affairs Review* XVIII, no. 3.
- FREELAND, Chrystia (2017). *Affaires mondiales Canada. Discours de la ministre Freeland sur les priorités du Canada en matière de politique étrangère*, [en ligne], https://www.canada.ca/fr/affaires-mondiales/nouvelles/2017/06/discours_de_la_ministrefreelandsurlesprioritesducanadaenmatiered.html, page consultée en janvier 2019.
- FREDERICK, Howard (1993). *Global Communication and International Relations*, Belmont, CA, Wadsworth.
- FUSI, Mathieu (2014). *La communication de l'État en contexte de crise financière internationale*, dans *Sciences de l'information et de la communication*.
- FUKUYAMA, Francisc (1994). *The end of history and the last men*. New York, The Free Press.
- GARETT, R. K., BIMBER, B., de ZUNIGA, H. G., HEINDERYCKX, F., KELLY, J., et SMITH, M. (2012). « New ICTs and the study of political communication » dans *International Journal of Communication*, 6, 214–231.
- GUANTELETT, D. (2007). « Creative explorations: New approaches to identities and audiences » London, UK: Routledge.
- GERSTLÉ, Jacques (2010). « Communication politique », dans *Encyclopaedia Universalis [ressource électronique]: le portail de la connaissance*. Paris : Encyclopaedia Universalis.
- GILBOA, E. (2008). *Searching for a Theory of Public Diplomacy*. The Annals of the American Academy of Political and Social Science, 616 (March), p. 55-77.
- GILPIN, Robert (2002). « Hyper-realities of World Politics. Theorizing the Communications Revolution », dans *Cyberdiplomacy: Foreign Policy in the 21st Century*. Montreal and Kingston: McGill-Queen's University Press, p. 30.
- GOFFAMN, Erwin et MILLER, Hugh (1995). *The Presentation of Self in Electronic Life*, Department of Social Sciences, The Nottingham Trent University Paper presented at Embodied Knowledge and Virtual Space Conference Goldsmiths' College, University of London, June 1995.
- GOFFMAN, Erwin (1967). *Ritual Interaction* dans «*Essays in face to face behaviour*», Erving Goffman, 2005, Aldine Transaction.
- GOMART, Thomas (2011). « Écrire l'histoire des relations internationales après WikiLeaks », *Revue des Deux Mondes*, p.88-89.

- GOTLIEB, Allan (1987). « Canada and the Economic Summits: Power and Responsibility », Bissell Paper Number One, Centre For International Affairs, University of Toronto, p. 2, 89 Greenwood Publishing Group, Incorporated.
- GOTLIEB, Allan (2004). *Romanticism and Realism in Canada's Foreign Policy*, CD Howe Institut.
- GOUPIL, Sylvie (2004). « Médiatisation de l'espace public et nouvelles technologies de l'information et de la communication : vers le citoyen virtuel ? », Communication présentée dans le cadre du congrès annuel de la *Société Québécoise de Science Politique*
- GRANT, Richard (2004). *The democratisation of diplomacy: negotiating with the Internet*, dans OII Research Report No.5, p.3.
- GRANT, Richard (2005). *The Democratisation of Internet. Negotiating with the Internet*, publié par Netherlands Institute of International Relations Clingendael.
- GREGORY, Fremont-Barnes (1989). *The Soviet-Afghan War 1979-1989 (Essential Histories)*, Osprey Publishing.
- GRIECO, Joseph M. (1993). « Anarchy and the Limits of Cooperation : A Realist Critique of the Newest Liberal Institutionalism » dans David A. Baldwin, dir., *Neorealism and Neoliberalism : The Contemporary Debate*, New York , Columbia University Press, p.116-140.
- GUSTIN, SAM (2011). *Digital Diplomacy* , [en ligne], http://content.time.com/time/specials/packages/article/0,28804,2091589_2091591_2091592,00.html
- HAINÉ, Jean-Yves (1995). *Diplomacy : la cliopolitique selon Henry Kissinger*, dans Cultures et Conflits, partie 1, p. 49.
- HAMILTON, Keith et LANGHORNE, Richard (2011). *The practice of diplomacy. Its evolution, theory and administration*, Ed. Routledge.
- HANCK, Sophie (2021). *La diplomatie Twitter de la Chine*, dans Science politique, ed. Dumas.
- HANSON, Fergus (2012). *Revolution@ State: The Spread of Ediplomacy*: Lowy Institute for International Policy.
- HARDER, Peter (2004). *Lunchon address to the Retired Heads of Mission Association*, Ottawa.
- HAYDEN, C. (2012). «Social Media at State: Power, Practice and Conceptual Limits for US Public Diplomacy? », *Global Media Journal*. p. 1–15.

- HEINE, Jorge (2013). *The Oxford Handbook of Modern Diplomacy* (ed).
- HEMERY, John (2013). *Les diplomates d'aujourd'hui sont-ils formés à la diplomatie publique?* dans *Mondes : les Cahiers du Quai d'Orsay*, n. 11.
- HENNEY, Timothy (1988). « Canadian Foreign Policy and the Seven Power Summits », Centre for International Studies, Country Study No.1, Toronto: University of Toronto.
- HOFFMANN, Aaron (2002). *A conceptualization of trust in International Relations*, dans *European Journal of International Relations*.
- HOLMES, Marcus (2013). "What is e-Diplomacy?" Paper prepared for the 2013 7th European Consortium for Political Research General, Conference in Bordeaux, France.
- HUIJGH, E. (2013). *Public diplomacy's domestic dimension in the European Union*, dans *European Public Diplomacy: Soft Power at Work*, edited by M. K. Davis et J. Mollisen, p. 57-84, London: Palgrave Mac Millan.
- IVANKOVA, n. v., CRESWELL, j.w. et STICK, s.l. (2006). *Using mixed-methods sequential explanatory design: From theory to practice. Field Methods*, p. 3-20.
- JEAN, Louis (2010). *Gestion de l'information et des acteurs alternatifs aux Sommets de G8-G20 de Toronto*, projet d'intervention en vue de l'obtention de la maîtrise en administration publique, ENAP.
- JO, Samsup et YUNGWOOK, Kim (2003). *The Effect of Web Characteristics on Relationship Building*, dans *Journal of Public Relations Research*, Vol.15, no.3, p. 199-223.
- JONSSON, C. et HALL, M. (2005). *Essence of Diplomacy*, London, Palgrave Macmillan, p. 89.
- KALATHIL, Shantil (2013). *Diplomacy, developpement and security in an information age*, Washington: Institute for the Study of Diplomacy, Georgetown University.
- KAPLAN, Andreas et HAENLEIN, Michael (2010). *Users of the world, unite! The challenges and opportunities of Social Media*, dans *Business Horizons* nr.53, p.59-68.
- KELLEHER, Tom (2009). *Conversational Voice, Communicated Commitment, and Public Relations Outcomes in Interactive Online Communication*, dans *Journal of Communication*, vol. 59, no.1, p.172-188.
- KEOHANE, Robert (1984). *After Hegemony. Cooperation and Discord in the World Political Economy*, Princeton, Princeton University Press, p.5-259.
- KEOHANE, Robert et NYE, Joseph (2001). *Power and Interdependence, 3^e edition*, New York, Addison Wesley Longman, p. 1-50.

- KERRY, John (2013). *Digital Diplomacy: Adapting Our Diplomatic Engagement* dans Dipnote, the Official blog of U. S. Department of State, [en ligne], <https://blogs.state.gov/stories/2013/05/06/digital-diplomacy-adapting-our-diplomatic-engagement>
- KIRTON, John (1994). « Exercising Concerted Leadership: Canada's Approach to Summit Reform », dans *The Future of G7 Summits*, The International Spectator 29, No.2, Special Issue, p.161-176.
- KIRTON, John (2010). « Working Together for G8-G20 Partnership: The Muskoka-Toronto Twin Summits », p. 3, [en ligne], <http://www.g8.utoronto.ca/scholar/kirton-101106.html>
- KISSINGER, Henry (1962). *L'évolution de la doctrine stratégique aux Etats-Unis*, dans *Politique étrangère* No.2, 27e année p. 121-131.
- KISSINGER, Henry (1969). *Nuclear Weapons and Foreign Policy*, Abridged Edition, p.15.
- KISSINGER, Henry (2014). « The new global order », New York, Penguin Press, p 331-354.
- KLIJN, Eh., ESHUIS J. et BRAUN, E. (2012). *The influence of stakeholder involvement on the effectiveness of public branding* dans *Public Management Review*, vol.14, no. 4.
- KLEINER, J. (2010). *Diplomatic Practice: Between Tradition and Innovation*. Singapore. World Scientific.
- KNUT, de Swert (2012). *Calculating inter-coder reliability in media content analysis using Krippendorff's Alpha*, Université d'Amsterdam [en ligne], <http://www.g8.utoronto.ca/g8online/2004/french/conference/conference06.html>
- KORNPROBST, M. (2008). *Irredentism in European Politics: Argumentation, Compromise and Norms*. Cambridge, Cambridge University Press.
- KORNPROBST, M et BJOLA, C. (2018), *Secret Diplomacy: Concepts, Contexts and Cases*, p. 56, First published 2013 by Routledge.
- KREMENYUC. V.A. (2002). *International Negotiation: Analysis, Approaches, Issues*. 2nd ed San Francisco: Josey-Bass.
- LA PRESSE (2018). *Tweet du Canada sur l'Arabie Saoudite*, [en ligne], <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-canadienne/201812/08/01-5207288-tweet-du-canada-sur-larabie-saoudite-une-crise-surrealiste.php>, (page consultée le 19 novembre, 2021).

LASWELL, Harold Politics (1958). *Politics who gets what, when, how* dans Meridian Books.

LAVELLE, Sylvain (2010). *Le principe dialogique et l'activité humaine. Technique, travail, culture* dans *Ergologia*, nr. 4, Novembre 2010, p. 55-10, », [en ligne], http://www.ergologia.org/uploads/1/1/4/6/11469955/4_lavelle.pdf

LES ECHOS, (2020). Diplomatie : un indice pour mesurer l'impact des pays du G20 sur les réseaux sociaux, [en ligne], <https://www.lesechos.fr/monde/enjeux-internationaux/diplomatie-un-indice-pour-mesurer-limpact-des-pays-du-g20-sur-les-reseaux-sociaux-1248084>, page consultée le 1 octobre 2021

LE MONDE, (2016). *L'accord de libre-échange CETA sera officiellement signé dimanche*, [en ligne], https://www.lemonde.fr/europe/article/2016/10/28/le-parlement-de-wallonie-donne-son-accord-a-la-signature-du-ceta_5022179_3214.html, page consultée en décembre 2019.

LE MONDE, (2016). Manuel Valls et Justin Trudeau plaident à l'unisson pour le traité de libre-échange Canada-UE, [en ligne], [lemonde.fr/international/article/2016/10/13/manuel-valls-et-justin-trudeau-plaident-a-l-unisson-pour-le-traite-de-libre-echange-canada-ue_5013347_3210.html](http://www.lemonde.fr/international/article/2016/10/13/manuel-valls-et-justin-trudeau-plaident-a-l-unisson-pour-le-traite-de-libre-echange-canada-ue_5013347_3210.html).

LEE, Kelly et SMITH, Richard (2011). *Global health diplomacy: A conceptual review*, dans *Global Health Governance*, Vol.5, nr. 1.

LEONARD, Mark et STEAD, Catherine (2002). *Public diplomacy*, London, Foreign Policy Center.

LICHTENSTEIN, J. (2010). « Digital Diplomacy », [en ligne], http://www.nytimes.com/2010/07/18/magazine/18web2-0-t.html?_r=0, page consultée en 2018.

LIEBICH, André (1985). *Le libéralisme classique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 13-29.

LIU, Youping et SHRUM, L.G. (2002). *What Is Interactivity and Is It Always Such a Good Thing? Implications of Definition, Person, and Situation for the Influence of Interactivity on Advertising Effectiveness* dans *The Journal of Advertising*, Vol.31, No.53

LOBELL, Steven E., RIPSAN, Norrin M. et TALIAFERRO, Jeffrey W. (2009). « Appropriate balancing » dans Steven Lobell, Norrin Ripsman et Jeffrey Taliaferro (dir.), *Neoclassical Realism, the State, and Foreign Policy*, Cambridge, Cambridge University Press, p.1-15, 69-95.

LOVEJO K., WATERS, R.D. et SAXTON, G.D. (2012). *Engaging stakeholders through Twitter: How nonprofit organizations are getting more out of 140 characters or less* dans *Public*

- Relations Review, vol.38, p.2, p.313–318.
- LU, Jiang (2013). *Social media and public diplomacy: a comparative analysis of the digital diplomatic strategies of the EU, US and Japan in China*, 1st edition, Routledge.
- MACE, Gordon et PETRY, François (2000). *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*, 3ème édition revue et augmentée.
- MACLEOD, Alex (2002). *L'approche constructiviste de la politique étrangère* dans Frédéric Charillon, *Politique étrangère : Nouveaux regards*. Paris: Presses de Sciences Po, p. 65-90.
- MAGRO, Michael (2012). *A review in social media use in e-government*, dans *Adm.Scie*, vol.2, no. 2.
- MALONE, Gifford (2010). *Managing public diplomacy* dans *Public Diplomacy. Challenge and Response* dans *Washington Quarterly*.
- MANOR, Ilan (2017). "Digital diplomacy working Paper. The digitalization of diplomacy. Toward clarification of a fractured terminology", working paper 1, Univ. of Oxford.
- MASON, Jennifer (2002). « Qualitative Researching », Thousand Oaks, Sage, p. 223.
- MARCH, James et FELDMAN, Martha S. (1981). *Information in Organizations as Signal and Symbol* dans *Administrative Science Quarterly*, Vol. 26, No. 2 (Jun., 1981), p. 171-186.
- MARLAND, Alex, GIASON, Thierry et SMALL, Tamara (2014). « Political Communication in Canada », p. 55, 56, 57. 58. UBC Press.
- MARTIN, Lawrence (2010). *Harperland: the Politics of Control*, Viking Edition, Toronto, p.124.
- MARTIN, Lisa et Beth SIMMONS (1998). *Theories and Empirical Studies in International Institutions* dans *International Organization*, vol 52, no.4, p.729-758.
- MASSART-PIERARD, F. (dir) (2005). *Du local à l'international : nouveaux acteurs, nouvelle diplomatie* dans la *Revue internationale de la politique comparée.*, vol 12, no 2. p.123-236.
- MBALLA, Charles et MICHAUD, Nelson (2016). *Nouvelle politique étrangère*, Presses de l'Université du Québec, p. 28.
- MEIJER, Albert et THAENS, Marcel (2013). *Social media strategies : understanding the differences between North American Policy Departements*, *Gouvernement Information Quarterly*, vol. 30, nr. 4.

- MELISSEN, J. (1999). *Innovation in Diplomatic Practice: Studies in Diplomacy*. New York, St. Martin's Press.
- MELISSEN, J. (2005). *The new public diplomacy: Soft-Power in International Relations*, Palgrave, Macmillan.
- MERSHEIMER, John (2001). « Introduction », « Anarchy and the struggle for power », « Strategies for Survival » et « Balancing versus Buck-Passing » dans John Mersheimer (dir.), *The Tragedy of Great Power Politics*, New York, Norton, p. 1-28; p. 29-54; p. 138-167; p. 267-333.
- MICHAUD, Nelson (2004). *Conférence 6 : Le Canada, le G8 et la diplomatie de sommet* dans G8 en ligne, University of Toronto, Toronto, [en ligne], <http://www.g8.utoronto.ca/g8online/2004/french/conference/conference06.html>
- MICHAUD, Nelson (2020). *ONU: rejet de la candidature du Canada, pourquoi avoir négligé certains facteurs?* [en ligne], <https://www.lesoleil.com/2020/06/21/onu-rejet-de-la-candidature-du-canada-pourquoi-avoir-neglige-certains-facteurs-3037def6d6d22a3d20212361c9fb3444>, (page consulté le 18 novembre 2021).
- MICHAUD, Nelson et BELANGER, Louis (2000). *Canadian institutional strategies: new orientations for a middle power foreign policy?* dans *Australian Journal of International Affairs* 54.1, p. 97-110.
- MICHELMANN, Hans et HUBERMAN, Michael (2003). *Analyse des données qualitatives*, Paris, De Boeck Supérieur.
- MITZEN, J. (2013). *Power in Concert: The Nineteenth –Century Origins of Global Governance*. Chicago: University of Chicago Press.
- MORAVSCKIK, Andrew (1997). « Taking preferences seriously: a liberal theory of international politics », *International Organization* vol. 51, no. 4, p. 513–53.
- MORIN, Edgar (2014). *Introduction à la pensée complexe*, édition Seuil.
- MORGENTHAU, Hans (1985). « A Realist Theory of International Politics » et « The essence of National Power » dans Hans Morgenthau (dir.), *Politics Among Nations. The Struggle for Power and Peace*, New York, McGraw Hill, p.3-17; 117-240.
- MULLER, P. (1995). « Les politiques publiques comme construction d'un rapport au monde », dans FAURE A., POLLET G. & Ph. WARIN (dir.), *La Construction du sens dans les politiques publiques. Débats autour de la notion de référentiel*, Paris, Éditions L'Harmattan.

- MULRONEY, David (2016). *Middle power, middle kingdom: What Canadians need to know about China in the 21st century*, dans Penguin Canada.
- MURRAY, S. (2015). « The digital divide in American and Australian contexts », dans *Holmes, Marcus et Bjola, Corneliu, Digital Diplomacy : Theory and practice*, p. 127.
- NATIONS UNIES, (1961). *Collection des traites, chapitre III, Privilèges et immunité, Relations diplomatiques et consulaire*, [en ligne], https://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=IND&mtdsg_no=III-3&chapter=3&clang=fr, Page consultée le 10 juin 2021.
- NICKLES, David Paull (2003). *Under the wire. How the telegraph changed the world*. Dans Harvard Historical Studies.
- NICOLSON, H. (1957). *The evolution of the diplomatic method*. London: Casell.
- NIGEL, A. Jackson et DARREN, G. Lilleker (2009). *Building an Architecture of Participation? Political Parties and Web 2.0 in Britain*, dans *Journal of Information Technology & Politics*, 6:3-4, p.232-250.
- NYE, Joseph (1996). *America's Information Edge* dans *Foreign Affairs*, Mars-Avril 1996.
- NYE, Joseph (2004). *Soft Power and American Foreign Policy*, dans *Political Science Quarterly*, Vol.119, no. 2, p. 270.
- O'REILLY, Tim (2007). *What Is Web 2.0: Design Patterns And Business Models For The Next Generation Of Software*, University Library of Munich, Germany, MPRA Paper.
- PARK, Se Jung et LIM, Yon Soo (2014). *Information networks and social media use in public diplomacy: a comparative analysis of South Korea and Japan* dans *Asian Journal of Communication* , vol. 24, no. 1.
- PAQUIN, Stéphane (2021). *La diplomatie à l'ère d'internet et des médias sociaux*, dans *La puissance par l'image. Les États et leur diplomatie publique*. Paris, Presses de Sciences Po, « L'enjeu mondial », p. 33-57.
- PAHLAVI, Pierre (2013). « La diplomatie publique » dans *Thierry Balzacq et Frédéric Ramel, Traité de relations internationales*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, p. 325, p. 570-585.
- PAHLAVI, Pierre (2007). « La diplomatie publique du Canada: Virage ou figure de style? » dans *Canadian Foreign Policy Journal*, p. 1-14, 7-29.
- PAMMENT, James (2013). «New Public Diplomacy in the 21st Century », London. 2013.

- PASQUIER, Martial (2017). *Communication des organisations publiques*, 2^e édition, , Paris, De Bœck Supérieur, Coll. « Info & Com », p. 50-74.
- PATTON, Michael Q. (2002). « Variety in Qualitative Inquiry : Thoretical Orientations » dans Michael Q. Patton (dir.), *Qualitative Research & Evaluation Methods*, Thousand Oaks, Sage, p. 75-137.
- PATTON, M. Q. (2010). « Developmental Evaluation. Applying Complexity Concepts to Enhance Innovation and Use », Guilford Press, New York.
- PETERS, Guy (1999). « International Institutionalism » dans *Institutional Theory in Political Science: the New Institutionalism*, New York, Continuum, p. 126-139.
- POTTER, E. (2002). *Cyberdiplomacy: Foreign Policy in the 21st Century*. Montreal and Kingston: McGill-Queen's University Press, p. 147.
- POTTER, Evan (2007). *Branding Canada: Projecting Canada's Soft power through public diplomacy*, McGill Queen's Press.
- POUPART, J. (1997). « L'entretien de type qualitatif : considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques » dans J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A. P. Pires (Dir.) : *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Boucherville, Québec : Gaëtan Morin éditeur.
- PUTNAM, Robert (1984). « The Western Economic Summits: A Political Interpretation," dans Cesare Merlini, *Economic Summits and Western Decision-Making*, p. 70.
- RADIO-CANADA (2017). Site de l'ICI Radio-Canada – « La vie de Norman Bethune racontée par Jean – François Leclerc » [en ligne], <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/aujourd-hui-l-histoire/segments/entrevue/26302/norman-bethune-medecin-chine>
- RADHIKA, Chabba (2020). “Twitter Diplomacy: a brief analysis”. *ORF Issue Brief No. 335*, January 2020, Observer Research Foundation.
- RATHBUN, B.C. (2014). « Diplomacy's Value: Creating Security in 1920's Europe and the contemporary Middle Est », Ithaca New York, Cornell University Press.
- RAWNSLEY, Gary (2015). *To know us is to love us: Public diplomacy and International Broadcasting in Contemporary Russia and China*, dans *Politics*, vol.34, no. 3-4.
- RENOUVIN, Pierre et DUROSELLE, Jean-Baptiste (1964). *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Paris, Ed. A. Colin, p. 258.
- ROBIN, Gabriel (2000). « Diplomatie » dans Thierry de Montbrial et Jean Klein, *Dictionnaire de stratégie*, PUF, p. 178-179.

- ROSE, G. (2012). *Visual methodologies: An introduction to researching with visual materials*. London, UK: SAGE Publications.
- RUGGIE, John Gerard (1993). *Territoriality and Beyond. Problematizing Modernity in International Relations*. International Organisation, no. 47, p. 85.
- RUGGIE, John Gerard (1998). *Constructing the world polity : essays on international institutionalization*, New York, Routledge.
- RUGGIE, John Gerard (1998). *Constructing the world polity : essays on international institutionalization*, New York, Routledge.
- SAFFER, A.J., SOMMERFELDT, E.J., et TAYLOR, M. (2013). *The effects of organizational Twitter interactivity on organization–public relationships* dans *Public Relations Review*, vol. 39, no. 3, p. 213-215.
- SATOW, E. M. et BLAND, N. (1957). *A guide to Diplomatic Practice*. 4nd ed. London, Longmans.
- SAVOIE-ZAJC, Lorraine (2009). « L’entrevue semi-dirigée » dans Benoît Gauthier (dir.), *Recherche Social. De la problématique à la collecte de données*, 5 e édition, Québec, Presses de l’Université du Québec, p. 337-360.
- SHELLING, Thomas (1966). *Arms and influence*, New Heaven, Yale University Press.
- SCHMIDT, Eric et COHEN, Jared (2013). *The New Digital Age: Reshaping the Future of People, Nations and Business*, dans London, UK, John Murray Ed., p. 337.
- SCHOLTE, Jan (2008). « From gouvernement to gouvernance » dans *In Global governance and diplomacy: worlds apart?* Basingstoke, New York, Palgrave MacMillan. p. 153.
- SECRETARIAT GÉNÉRAL DU TRÉSOR, MAECI (2005). *Priorities, 5.3 Public Diplomacy. RPP 2004-2005*, Ministère des Affaires étrangères Canada, Ottawa.
- SEIB, P.M. (2012). *Real-time diplomacy: Politics and Power in the Social media*, Ney York, Palgrave Mac Millan.
- SHARP, P. (2009). *Diplomatic Theory of International Relations*, New York, Cambridge University Press. p. 31.
- SHIRKY, C. (2011). « The political power of social media » dans *Foreign Affairs*, no. 90, Vol.1, p. 28-41.
- SICHEL, Olivier (2014). *L’échiquier numérique américain : Quelle place pour l’Europe?* Notes de l’IFRI, Potomac Paper no. 20, p. 25.

- SIGNITZER, Benno et COOMBS, Timothy (1992). *Public relations and public diplomacy: conceptual convergences*, dans *Public Relations Review*, Vol.2, no. 2.
- SIMON, Herbert A. (1983). *Reason in human affairs*, dans *Stanford University Press*, original printing 1983.
- SMALL, Tamara (2010). *La politique canadienne en 140 caractères : la vie des partis dans l'univers Twitter* dans *Revue parlementaire canadienne*, p. 41-48.
- SMOUTS, Marie-Claude et BATISTELLA, Dario (2003). *Dictionnaire des relations internationales*, 1^e Edition, Paris, Dalloz, p. 252.
- SMITH, Miriam (2002). *Privy Council. Group politics and Charter Litigation in Canadian Political Science* dans *Canadian Journal of Political Science*, Vol.35, no. 1.
- SORENSEN, Eva et TORFING, Iacob (2005). The democratic anchorage of governance networking , vol.28, no.3., [en ligne], https://www.researchgate.net/profile/Eva-Sorensen-4/publication/227793267_The_Democratic_Anchorage_of_Governance_Networks/links/5e8d64eba6fdcca789fdf2f9/The-Democratic-Anchorage-of-Governance-Networks.pdf.
- SOTIRIU, Elena Sabrina (2013). *Alec Ross v. Evgeny Morozov: pro/con arguments with respect to Digital Diplomacy* , Univ. of Ottawa.
- STEUER, Jonathan (1992). Defining Virtual Reality: Dimensions Determining Telepresence, dans *Journal of Communication*, no.42, p.73-93.
- STEIN, J. G. (2011). *Diplomacy in the Digital Age. Essays in Honor of Ambassador Allan Gotlieb*. Plattsburgh, New York, McClelland & Stewart, *The Journal of Politics*, Vol. 61, No. 3 (Aug., 1999), pp. 700-720.
- STIEGLER, Bernard (1994). *Technics and Time, 1. The Fault of Epimetheus*, Stanford University Press.
- STRAUß Nadine, KRUIKEMEIER, Sanne et GUDA VAN NOORT, Heleen van der Meulen (2015). Digital diplomacy in GCC countries: Strategic communication of Western embassies on Twitter dans *Gouvernement Information Quarterly*, vol.32, p.369-379.
- SU, S et XU, M. (2015). *Twitplomacy: Social media as a new platform for development of public diplomacy* dans *International Journal of E-Politics*, no. 1, p. 16–29.
- SUNDAR Shyam, BROWN, Justin et KALYANARAMAN, Sririam (1999). *Reactivity versus Interactivity*, papier présenté à la conférence de International Communication Association.
- US STATE DEPARTEMENT (2010). *21st Century Craft*, [en ligne], <https://2009-2017.state.gov/statecraft/overview/index.htm>, page consultée le 13 novembre 2021.

- THOMSON, Neil (2007). *Power and empowerment*, dans Russell House Pub.
- TRACY, Sarah J. (2010). « Qualitative quality: Eight “big-Tent” Criteria for Excellent Qualitative Research », *Qualitative Inquiry*, vol. 16, no. 10, p. 837-851.
- TRUDEAU, Justin (2015). Site de l’ICI Radio-Canada – « Justin Trudeau a envoyé une lettre aux diplomates canadiens pour leur exprimer sa confiance » [en ligne], <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/politique/2015/11/05/009-trudeau-diplomates-lettre-confiance-canada-representation.shtml>
- TRUDEL, Louis; SIMARD, Claudine et VONARX, Nicolas (2007). *La recherche qualitative est-elle nécessairement exploratoire*, dans *l’acte du colloque, RECHERCHE QUALITATIVES, Hors-Série, no.5. p.38-45*, [en ligne], http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/hors_serie/hors_serie_v5/trudel.pdf
- TUCH, Hans (1990). *Communicating with the world. US Public Diplomacy Overseas*, Palgrave Macmillan.
- TUFTE, E. R., et GRAVES-MORRIS, P. R. (1983). « The visual display of quantitative information » (Vol. 2). Cheshire, CT: Graphics Press.
- TWITTER (2016). Signature de l’AECG octobre 2016, [en ligne], [https://twitter.com/search?q=\(from%3ACanada2EU\)%20until%3A2016-11-10%20since%3A2016-10-20&src=typed_query](https://twitter.com/search?q=(from%3ACanada2EU)%20until%3A2016-11-10%20since%3A2016-10-20&src=typed_query)
- TWITTER (2019). Sommet Canada - l’Union européenne 3 juin -30 juillet 2019, [en ligne], [https://twitter.com/search?q=\(from%3ACanada2EU\)%20until%3A2019-07-30%20since%3A2019-06-03&src=typed_query](https://twitter.com/search?q=(from%3ACanada2EU)%20until%3A2019-07-30%20since%3A2019-06-03&src=typed_query)
- VALENTINE, James et HERLONG, James (2013). *If You Are Seeking an Advantage, Information Does Not Matter*, Washington: Institute for the Study of Diplomacy, Georgetown University.
- VAN DER MAREN, J.-M. (1995). *Méthodes de recherche pour l’éducation*, Montréal, Presses de l’Université de Montréal.
- VERVILLE, Mélanie (2012). « Usages politiques des medias sociaux et du Web 2.0. Le cas des partis politiques provinciaux québécois », *Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures et postdoctorales de l’Université Laval dans le cadre du programme de maîtrise en communication publique pour l’obtention du grade de Maître ès arts (M.A.)*.
- VICKERS, Rhiannon (2004). *The new public diplomacy: Britain and Canada compared*, dans *The British Journal of Politics and International Relations*.

- WALTZ, Kenneth (1979). « Reductionist and Systemic Theories », « Political Structures », « Anarchic Orders and Balances of Power » et « The Management of International Affairs » dans Kenneth Waltz (dir.), *Theory of International Politics*, New York, Random House, p. 60-78; p.79-101; p.102-128; p. 194-210.
- WALTZ, Kenneth (1979). *Theory of International Politics*, p. 79, McGraw-Hill New York.
- WANG, Chu (2019). *Twitter Diplomacy: Preventing Twitter Wars from Escalating into Real Wars*, dans Harvard Kennedy School.
- WATSON, Adam (1982). *Diplomacy. The dialogue between states*. Routledge edition.
- WENDT, Alexander (1992). *Anarchy is what states make of it: the social construction of power politics* dans *International Organization*, vol. 46, no. 2, 1992.
- WICHOWSKI, A. (2013). « What gouvernement can and should learn from Hacker Culture », *The Atlantic*, [en ligne], <http://www.theatlantic.com/politics/archive/2013/10/what-government-can-and-should-learn-from-hacker-culture/280675/>
- WILKENFELD, J., YOUNG, K., VASAL, A. et QUINN, D (2003). *Mediating International Crises- Cross -national and Experimental Perspectives* dans *Journal of Conflict Resolution* 47 (3). p. 279-301.
- WILSON, Woodrow. “14 points speech”, *National Security Archive*, [en ligne], https://nsarchive2.gwu.edu/coldwar/documents/episode-1/14_points.htm, consulté le 4 novembre 2021.
- ZAHAR, Marie Joelle (2021). *Quelle stratégie le Canada doit-il adopter sur la scène internationale?*, [en ligne], <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1828223/trudeau-ottawa-diplomatie-affaires-etrangeres-chine-afrique> (page consultée le 20 novembre 2021).

ANNEXE I

Contenu des commentaires exprimés en rétroaction par le public chinois (O_{ne})

Less to useless, and quickly release Ms. Meng Zhouzhou, don't ruin the Sino-Canadian friendship created by Bethune.

« pourquoi on doit être fier de cela? »

I really don't know that homosexuals are so proud! Once again, you will be tempted by this, and normal heterosexuals will be classified as different

not gay pride, love is worthy of pride, you who do not love or do not understand love will not understand

pride is not your self-confidence, self-confidence, but pride in the respect for yourself, the courage to be yourself, and the courage to love. Love is always worthy of pride and has nothing to do with sex.

people who are [guilty and](#) poisonous will never get happiness. It will rot in the gutter. LGBT deserves equal happiness and lives happily.

they are already the same as the black Muslims, not to be equal, obviously to be privileged.

Homosexuality violates God's law, abandons natural ethics, and allows undisclosed state of silence to be tolerant from the perspective of human dignity. It is really a devil's temptation to jump to suppress normal sexual orientation.

June is their legal holiday, celebration is not enough?

How did the embassy adults not put naked in the parade? Is this also the freedom you advocate? Even if the basic lower limit is not set, it is said that it is free to be free, and freedom is a scale!

These metamorphosis ruined their own lives, and they also desperately poisoned the society. They were always despised by normal people. In the end, most of them committed suicide.

Maybe a few more years will have a group of metamorphosis to celebrate "human beings"

The transition to protect a small number of people, but the normal people are excluded, a wonderful. And many are anti-intellectual. If no one stands up, the creation of Western civilization by Christianity will become inevitable.

Lying! Why don't you mention the worst in Afghanistan, Iraq, Libya, Syria, Yemen?

You kidnapped people just to make people not to flee their homes?

When did the mad country announce an unconditional acceptance of a global LGBT immigration application?

Can be pulled, anyway, the American colony

Just closed one day? Why don't you close her for a few years?

Please say hello to your Royal Navy Regina frigate captain, and travel to China near the East China Sea in the distance, ask him how he feels warmly hosted by the Chinese People's Liberation Army Hai Air Force. . How do you feel about the strength of our joint air and sea forces, and advise the Canadian side to position itself as a neutral country, and want to follow the US side to gain benefits in China, and first measure its own strength.

fast kidnapers to release Ms. Meng late boat!

Ambassador issued a voice against the kidnappers and the safety of women and passengers in connection with the illegal kidnapping of transit passengers?

Shameful, persecuting Meng Wanzhou only because the company his father started was too successful

ANNEXE II

Articles dans *Le Monde* – 21-23 juin 2000

Qui fait l'objet de l'article?	Nombre et type de message	Extrait ou résumé de l'article	Rétroaction ou commentaire d'une contrepartie	Appréciation du journaliste
Premier ministre du Canada, Jean Chrétien (O _e)	Une déclaration sur la relation entre le Canada et la France	Le premier ministre canadien Jean Chrétien souligné « l'excellence » des relations entre les deux pays mais a reconnu avoir des divergences sur la question des organismes génétiquement modifiés (OGM) et un « petit désaccord » dans le domaine culturel	Pas de commentaires	Approche neutre, il relate sur la visite du PM canadien

Plateforme Twitter –Signature de l'AECG octobre 2016 (20 octobre-10 novembre)

Date et nombres des messages initiés par la Mission du Canada auprès de l'UE (O _e)	Contenu du message envoyé par l'Ambassade du Canada (O _e)	Nombre de commentaires de la part de l'audience qui correspond à chaque message canadien (O _{ne})
31 octobre	Message sur la Fête d'Halloween	0
21 octobre	Message de bienvenue pour le premier ministre canadien	0
21 octobre	Message de promotion pour une conférence sur la bioénergie	0
24 octobre	Message du bienvenu pour les récipiendaires d'un prix journalistique	0
27 octobre	Message sur la coopération dans le domaine de la science	0

Plateforme Twitter- Sommet Canada - l'Union européenne 3 juin - 30 juillet 2019

Date et nombres des messages initiés par la Mission du Canada auprès de l'UE (O _e)	Contenu du message envoyé par l'Ambassade du Canada (O _e)	Nombre de commentaires de la part de l'audience qui correspond à chaque message canadien (O _{ne})
18 juillet	Annonce sur le fait que la deuxième journée du Sommet s'amorce	0
18 juin	Message sur le travail conjoint du Canada et des pays du G7 pour l'égalité des sexes par l'entremise des innovations au plan financier	0
1 juillet 2019 (message initié par la Mission des États-Unis auprès du Canada) O _e	Félicitations pour la Fête du Canada	1. Rétroaction. Message de remerciement de la part de la Mission du Canada auprès de l'UE (O _e) pour la Mission des ÉU (O _e)
18 juin 2019	Invitation pour participer à une conférence économique	0
18 juillet	Annonce sur le déroulement du Sommet Canada-UE	0
27 juin	Annonce sur la participation de la ministre McKenna à une rencontre à Bruxelles	1
1 juillet 2019	Promotion d'une recette gastronomique canadienne (société)	2
12 juillet	Information sur une conférence concernant les médias (société)	1

11 juillet Message initié par un acteur non étatique (O _{ne})	Annonce de remerciement	2 dont une rétroaction du Canada (O _e)
3 juillet	Promotion de l'égalité des genres au sein de la Mission du Canada (société)	0
17 juillet	Informations de nature politique sur le Sommet Canada – UE (politique)	22
17 juillet	Informations sur le Sommet Canada-UE	0
25 juillet	Informations sur les thèmes abordés lors du Sommet Canada-UE	0
14 juin	Annonce : remerciements pour la participation à l'évènement sur la défense des médias	1
18 juin	Appréciations sur l'innovation financière comme moyen de combler les écarts de genres	0
17 juin	Annonce sur la participation de la Mission au Forum Européen du Développement	0
18 juin	Annonce sur l'appui financier du Canada lors de l'application de la « Feminist International Assistance Policy »	1
14 juin	Annonce sur la protection des femmes journalistes	0
6 juillet	Souhais adressées par la Mission à l'occasion de LGBTQ Pride (société)	1
8 juillet	Annonce sur la conférence commune Canada- Grande Bretagne sur la liberté de médias	1
17 juillet	Annonce du début du Sommet Canada-UE	3
11 juillet	Annonce de la participation d'Irwin Cotler au panel sur la défense des médias	3

14 juin	Annonce : Invitation au public à s'exprimer sur la campagne de défense des médias	4
18 juin	La Mission montre son soutien à la conférence sur le développement	0
23 juillet	Félicitations adressées au parlement français pour la signature de l'AECG	0
5 juillet	Célébrations du 50 ^e anniversaire de la relation Canada-UE	0
26 juin	La Mission répond à l'annonce de l'UE sur la ratification du traité sur le commerce avec les armes	0
29 juin	Félicitations adressées par la Mission aux récipiendaires d'un prix journalistique	0
16 juillet	Annonce sur une déclaration de l'UE	0
28 juin	Annonce sur la rencontre tripartite sur le changement climatique	0